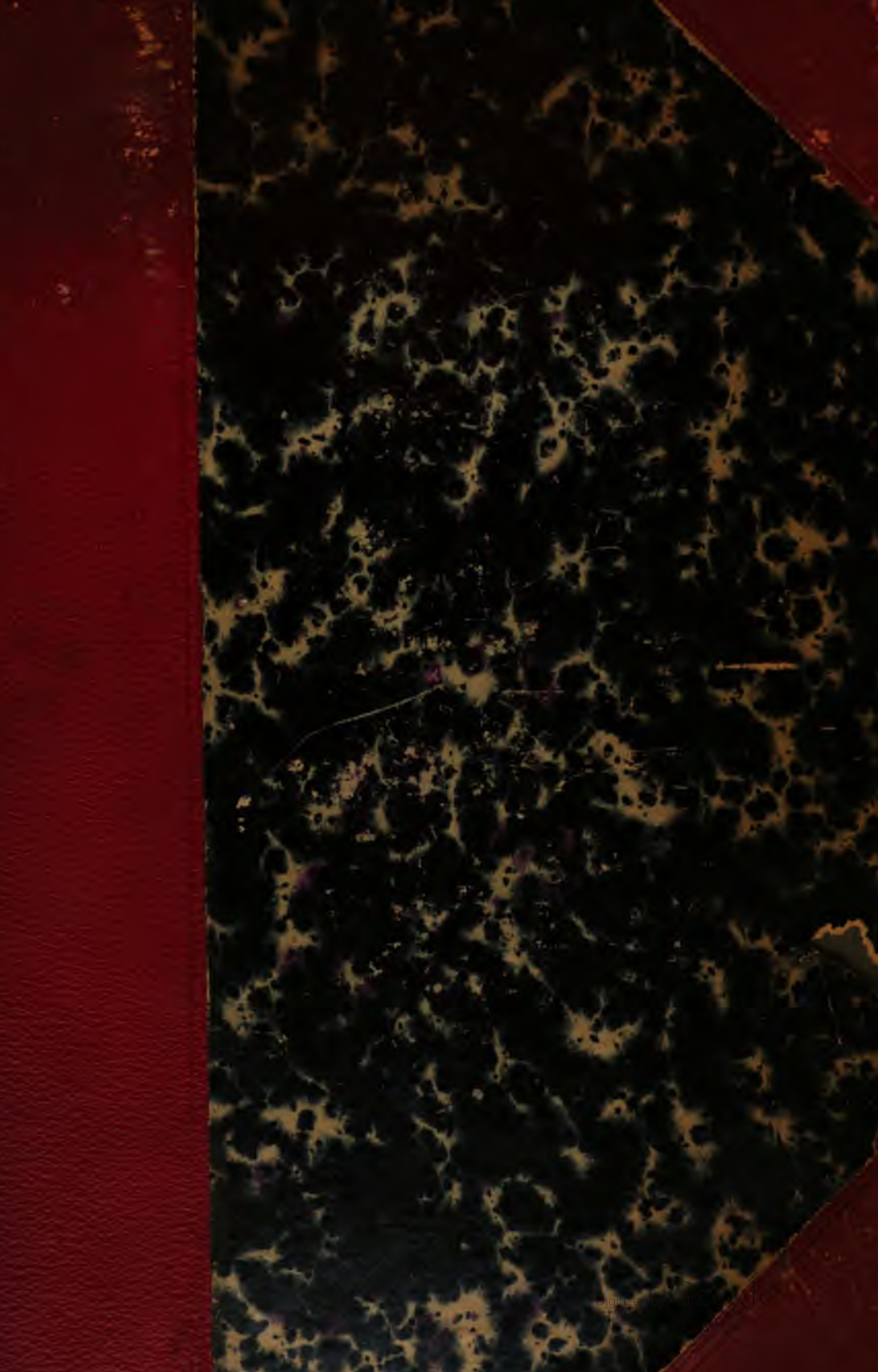
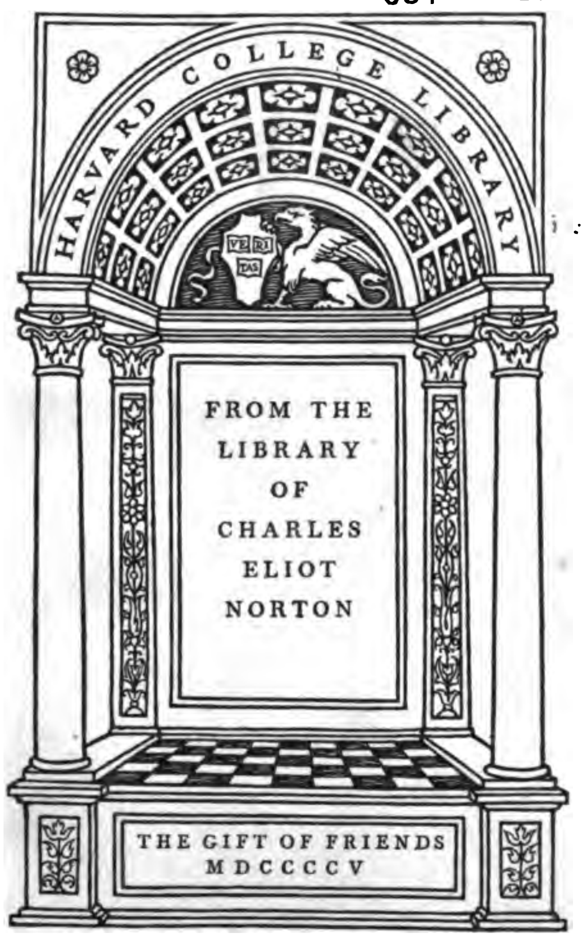



HARVARD COLLEGE LIBRARY
VE RI TAS
FROM THE LIBRARY OF CHARLES ELIOT NORTON
THE GIFT OF FRIENDS
MDCCCCV



M

DESCRIPTION
DE L'ABBAYE
DU
Mont Saint-Michel
ET DE SES ABORDS
Précédée d'une Notice historique

PAR
ÉDOUARD CORROYER
ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT



PARIS
DUMOULIN, LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE
Quai des Grands-Augustins, 13
M. D. CCC. LXXVII

DESCRIPTION

DU

Mont Saint-Michel

a

SE TROUVE AUSSI

A AVRANCHES, LIBRAIRIE LEBEL

ET AU MONT SAINT-MICHEL



Gillot, sc. Bibl. N^le ms. f. l. n° 1159. f° 160. Ed. Corroyer, del.

DESCRIPTION

DE L'ABBAYE

DU

Mont Saint-Michel

ET DE SES ABORDS

Précédée d'une Notice historique

PAR

ÉDOUARD CORROYER

ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT



PARIS

DUMOULIN, LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE

Quai des Grands-Augustins, 13

M. D. CCC. LXXVII



PRÉFACE

Le Mont Saint-Michel a eu déjà ses chroniqueurs et ses historiens, ou, du moins, écrire son histoire complète a été le but que se sont proposé d'atteindre les écrivains qui, avec des fortunes diverses, ont traité ce vaste sujet.

Un grand nombre d'ouvrages ont été faits depuis le commencement du XVIIe siècle sans épuiser l'intérêt qui s'attache à l'antique monastère, ainsi que le témoignent les écrits modernes ayant également pour but l'étude des origines, des transformations de la célèbre abbaye et des événements mémorables qui se sont accomplis sur le rocher qu'elle couronne.

Sans remonter au *Roman du Mont Saint-Michel* de Guillaume de Saint-Pair, poëte anglo-normand du XIIe siècle (1), et en mentionnant seulement le *Livre sur*

1. Publié par Francisque Michel. Caen, Hardel, 1856.

le Mont Saint-Michel du frère François-Feu-Ardent, publié à Coutances en 1604, réimprimé nombre de fois jusqu'en 1627 et traduit, notamment en italien, à Naples en 1620 (1), il faut reconnaître que l'œuvre, maintenant la plus connue et qui mérite si bien de l'être, est celle de Dom Jean Huynes, moine bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. Elle est conservée à la Bibliothèque Nationale de Paris, en deux manuscrits autographes sur papier, provenant de l'ancien fonds de Saint-Germain et catalogués sous les numéros 18,947 et 18,948. Ils ont pour titre, n° 18,947 : « *Histoire générale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer, diocèse d'Avranches, province de Normandie, divisée en six traictés et composée l'an mil six cens trente huict au sus dit Mont Saint-Michel, revue et corrigée en plusieurs endroicts par l'autheur l'an mil six cens quarante demourant encore au sus dit lieu.* » Et le n° 18,948 : « *Histoire générale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer, diocèse d'Avranches, province de Normandie, divisée en six traictés, composée l'an mil six cens trente huict au sus dit Mont Saint-Michel.* »

1. Notes bibliographiques communiquées par mon ami, M. A. de Montaiglon, professeur à l'École des Chartes.

Ces précieux manuscrits forment une suite de documents du plus haut intérêt, d'où procèdent, dans leurs plus grandes parties, les histoires du Mont Saint-Michel faites depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours; ils seront toujours la source la plus pure où les futurs historiens du Mont devront puiser les principaux éléments de leurs écrits. J'ai lu ces manuscrits avec la plus vive attention et ce sont ceux, parmi les ouvrages relatifs au Mont Saint-Michel et conservés à la Bibliothèque Nationale, qui m'ont donné les plus utiles renseignements et le mieux guidé dans mes études spéciales entreprises depuis plusieurs années.

Dans ces derniers temps, un savant archéologue, membre de la Société de l'Histoire de Normandie, a publié les deux manuscrits de Dom Jean Huynes (1). Imprimée en beaux caractères typographiques modernes tout en conservant intacts la forme et le fond anciens, cette publication, en facilitant la lecture quelquefois laborieuse des originaux, a simplifié les recherches nécessaires, et son auteur a rendu un éminent service à la cause du Mont Saint-Michel. Grâce aux notes qui accompagnent

1. Histoire générale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel au péril de la mer, par Dom Jean Huynes, publiée pour la première fois avec une introduction et des notes par Eugène de Robillard de Beaurepaire. 2 volumes, Rouen, A. Le Brument et son successeur Ch. Métérie, 1872-1873.

les six traités de Dom Jean Huynes, la lumière est faite sur l'œuvre de ses continuateurs, dont les écrits, conservés à la Bibliothèque d'Avranches, lui ont été longtemps attribués ; ce ne sont que des broderies, souvent trop brillantes, ajoutées au simple et fin tissu du savant bénédictin.

Après avoir étudié ces rares manuscrits, j'ai examiné avec le plus grand soin les différentes histoires du Mont Saint-Michel, parues du XVIIe au XIXe siècle, qui ont toutes pour origine l'œuvre de Dom Jean Huynes et sont un assemblage savant de notes et de renseignements des plus intéressants ; mais, parmi toutes ces notes réunies avec tant de science et d'efforts persévérants, il en est une que j'ai vainement cherchée et qui me paraît être pourtant la partie la plus importante, la plus nécessaire et cependant la moins connue; c'est-à-dire une *Étude architecturale* des édifices qui forment le Mont Saint-Michel.

La même lacune existe dans tous ces ouvrages et elle me paraît être excusable d'ailleurs ; car, quelles que soient la science et l'érudition des auteurs, stimulés par le désir de bien faire, de faire mieux que ce qui a été fait d'abord, aucun d'eux ne peut se flatter d'avoir résolu victorieusement toutes les questions complexes se rattachant à un aussi vaste sujet, et, quoi qu'on fasse, il reste toujours à

traiter au moins une de ces questions. Animé du même désir que mes devanciers, qui ont tracé le chemin après l'avoir débarrassé de ses principaux obstacles, j'ai pensé que l'*architecture* de tous ces curieux monuments doit être l'objet d'une étude particulière, dont l'utilité est incontestable et qui, je le crois du moins, n'a pas encore été faite.

L'architecture a ici une importance considérable. L'histoire du Mont Saint-Michel est écrite sur les murs de son abbaye et de ses remparts; toutes les grandes époques de son existence sont marquées par des édifices superbes, documents parlants pour ainsi dire, qu'il suffit d'interroger pour qu'ils répondent péremptoirement et affirment leurs origines. Quoi qu'il en soit, les auteurs de notre temps n'ont pas tous imité la prudente réserve de Dom Jean Huynes : là où il transcrit ce qu'il a lu et dit ce qu'il a vu sans commentaires, ils traduisent, amplifient les textes qu'ils citent et en tirent des conclusions contre lesquelles protestent les édifices encore debout.

A mon avis, bien des erreurs ont été commises, ou tout au moins il existe sur plusieurs points des malentendus résultant d'un examen superficiel et qu'il importe de faire cesser, notamment en ce qui concerne les tra-

vaux de Roger II, ceux de Robert de Torigni et l'origine de la Merveille. Il faut remarquer d'ailleurs que, si l'on parle beaucoup de la *Merveille*, personne ne fait naître cette œuvre de son véritable auteur, Jourdain, dix-septième Abbé de 1191 à 1212, dont le nom mérite pourtant de passer à la postérité, non-seulement comme Abbé du Mont, mais encore comme Architecte, avec tous les honneurs qui sont dus à un aussi habile constructeur.

On attribue généralement à Robert de Torigni les travaux faits par Roger II et à celui-ci les ouvrages de Jourdain. La confusion est grande. Toutefois il est facile d'en trouver la cause ; c'est que les diverses histoires ont été faites au point de vue purement historique, avec une recherche littéraire, scientifique et même archéologique, en compilant savamment les textes latins et français, mais où l'étude critique de l'architecture des diverses époques n'a été qu'un incident au lieu d'être le motif principal.

Tous ces textes si laborieusement recueillis, publiés et traduits ont certainement un intérêt très-grand, capital même; ils pourraient être indiscutables si les édifices qu'ils concernent n'existaient plus; cependant, ils ne doivent pas faire oublier les monuments eux-mêmes qui, par un rare bonheur, nous ont été conservés. Lors-

que, comme ceux qui nous occupent, ils donnent les *documents lapidaires* les plus incontestables, d'accord, dans les circonstances actuelles, avec les *documents historiques*, — tout en consultant ces derniers avec le respect qu'ils méritent, — l'étude approfondie de l'architecture et de la construction fournit les arguments les plus décisifs et les preuves les plus positives pour déterminer sûrement les origines des divers édifices élevés au Mont Saint-Michel du XI[e] au XVI[e] siècle.

Il est juste de dire que, si les recherches sont devenues possibles, faciles même, elles ont été longtemps extrêmement pénibles, en raison des grandes difficultés résultant de la destination donnée à l'abbaye. Transformé en maison de correction par un décret de Napoléon 1[er], en 1811, puis en prison centrale et de correction par un autre décret de Louis XVIII, le monastère devint à peu près inaccessible aux visiteurs. La nef et les chapelles du chœur de l'église, les belles salles de la Merveille, les souterrains, les galeries et une grande partie du logis abbatial furent divisés en plusieurs étages de cellules et de cachots. Cet état de choses opposait des obstacles presque insurmontables à un examen sérieux; mais depuis 1863, époque à laquelle un nouveau décret supprima la prison, le monument, magnifique livre impé-

rissable, fermé pendant plus de cinquante ans, est grand ouvert à tous, à tous ceux qui veulent le lire au moins et apprendre son histoire par ses édifices ; les caractères en sont si nettement accusés qu'ils ne peuvent donner lieu à aucune confusion sur leurs origines diverses.

En mai 1872, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur l'avis de la Commission des Monuments historiques, me chargea d'étudier l'état actuel du Mont Saint-Michel et de préparer les projets de sa restauration.

Pendant un séjour de plusieurs mois au Mont Saint-Michel, j'ai exploré, étudié, relevé et dessiné sous toutes leurs formes, avec le plus grand soin et la plus grande exactitude, tous les monuments qui le composent ; après avoir consulté les auteurs anciens et modernes qui ont réuni dans leurs écrits de si précieuses indications, j'ai pu former un noyau de documents que des découvertes récentes, faites pendant le cours des travaux de restauration, commencés depuis 1873 par les soins de la Commission des Monuments historiques, sont venues augmenter encore. Ils seront compris dans un ouvrage que je m'efforcerai de rendre aussi complet que possible, et que j'espère faire paraître bientôt sous le titre de : *Monographie archéologique du Mont*

Saint-Michel. Ils formeront dans cette publication un des chapitres, sinon des plus intéressants, du moins des plus nécessaires, c'est-à-dire l'*Étude critique de l'architecture au Mont Saint-Michel.*

Pourtant, en raison de l'intérêt toujours croissant qui s'attache à l'antique abbaye, j'ai pensé qu'une *Description de l'Abbaye du Mont Saint-Michel et de ses abords*, *précédée d'une Notice historique*, résumant mes recherches et mes travaux, pourrait être bien accueillie, surtout si elle apporte quelques renseignements inédits sur la grande question que j'ai essayé de traiter. C'est mon ambition en même temps que mon excuse, trop heureux d'ailleurs si cette étude peut être utile à ceux qui verront le Mont Saint-Michel, et principalement à ceux qui, après l'avoir vu, désireront le connaître.

Pour étudier sérieusement les édifices considérables réunis en aussi grand nombre, et se superposant sur les rampes inégales du rocher, des renseignements techniques sont des plus utiles. Ils sont indispensables même si l'on veut se rendre exactement compte des formes des divers bâtiments, des détails de leur structure, de leur orientation et de leur groupement étagé autour du point culminant où s'élève l'église.

J'ai dessiné un certain nombre de figures donnant

d'abord le plan général en chromolithographie et déterminant, par des couleurs diverses, les masses des constructions élevées à différentes époques depuis le XIe siècle; puis les plans des principales zones de l'abbaye, les coupes des bâtiments et du rocher qu'ils couronnent; des croquis et une série de plans partiels qui, intercalés dans le texte, aideront le lecteur à comprendre les dispositions générales du Mont Saint-Michel, et le guideront sûrement au travers des détails de la description. Enfin, ce qui sera le principal attrait du travail que j'ai entrepris, M. Léon Gaucherel a bien voulu me prêter le concours sympathique de son célèbre talent en se chargeant de reproduire, par des eaux-fortes et par de nouveaux procédés de gravure, quelques-uns des dessins composant les études du Mont Saint-Michel que j'ai été chargé de faire en 1872, études et dessins appartenant au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et faisant partie des archives de la Commission des Monuments historiques.

Les recherches que j'ai faites à la Bibliothèque Nationale, en me fournissant des indications précises sur les armoiries du Mont Saint-Michel, de Pierre Le Roy et de Robert Jolivet (1), m'ont fait connaître le *Livre*

1. Voir les notes qui les concernent à la suite de la Notice historique.

d'Heures de Pierre II, duc de Bretagne (1). Ce précieux manuscrit sur vélin (2), dans un état de conservation parfaite, remonte au commencement du xve siècle, ainsi que l'indiquent tous les détails des costumes et des armures de la fin du règne de Charles VI. Indépendamment des lettres capitales, lettrines et versets, ornant presque toutes les pages, il est enrichi d'un grand nombre de miniatures; leur composition et leur brillant coloris, que le temps n'a point altéré, sont de la plus grande finesse, et rappellent les principales scènes de la vie des saints, saintes et martyrs, dont le livre d'heures indique les prières à réciter pendant la célébration de leurs offices.

La page du manuscrit concernant l'office de saint Michel est celle qui était de nature à m'intéresser le plus vivement (3). Elle donne, relativement aux fortifications primitives, un renseignement fort curieux et d'autant plus rare que cette vue du Mont Saint-Michel, dans les premières années du xve siècle, est, à mon avis la plus ancienne image connue; au reste, j'en reparlerai plus longuement au chapitre des Remparts.

1. Pierre II, duc de Bretagne, un des trois fils de Jean V, dit le Sage, succéda à son frère François Ier en 1451 et mourut en 1457.

2. Ms. fonds latin, no 1159.

3. Le frontispice reproduit entièrement cette page, réduite d'un tiers.

Le motif principal de la page est une miniature représentant saint Michel triomphant et maintenant le Démon vaincu. L'Archange est couvert d'une armure complète, *du harnais blanc* — semblable à celui que portaient les chevaliers français de la première moitié du xve siècle — et revêtu d'un long manteau blanc doublé de pourpre; les ailes brillantes sont abaissées; la tête nue aux longs cheveux blonds est nimbée et le front est sommé d'une croix; de la main gauche, il tient par l'oreille un grand diable velu, à tête de taureau, armé de cornes et de griffes rouges, et de la main droite il brandit horizontalement une large épée.

Cette miniature est de tous points remarquable, et je suis heureux de pouvoir la reproduire. Elle a sa place tout naturellement marquée en tête d'un livre sur le Mont Saint-Michel, dont les monuments, élevés avec tant d'art et de foi, sont couronnés par le magnifique sanctuaire, réédifié et modifié depuis saint Aubert, mais où, depuis onze siècles, est vénéré saint Michel.

Puisse le glorieux Archange couvrir comme d'une égide ce modeste ouvrage, et le tenir sous la sauvegarde de sa toute-puissante protection.

Paris, mars 1877.

NOTICE HISTORIQUE

1


Michael archangele veni in ad
iutorium populi. ℟ In
conspectu angelorum.



NOTICE HISTORIQUE

Le rocher qui s'élève, majestueux, au milieu de l'immense estuaire s'étendant des côtes de la Normandie, au nord, à celles de la Bretagne au sud et jusqu'à la mer au nord-ouest, fut nommé le *Mont Saint-Michel* dès le VIIIe siècle. L'obscurité qui couvre ses origines historiques est trop profonde pour que les récits des annalistes anciens et modernes puissent être rappelés, même à l'état de légendes.

Il ne subsiste sur l'antique rocher aucune construction remontant plus haut que le XIe siècle; par conséquent, il ne reste aucune preuve de l'existence d'édifices qui y auraient été élevés antérieurement à cette époque. Cependant, par respect pour les anciennes traditions qui doivent être conservées, il est intéressant de reproduire quelques passages des chapitres que *Dom Jean Huynes*, dans son

Histoire générale du Mont Saint-Michel au péril de la mer, a consacrés à la fondation du sanctuaire primitif, érigé par saint Aubert à l'Archange saint Michel, ainsi qu'aux principaux événements qui ont marqué les premiers temps de l'Abbaye, du commencement du VIII[e] siècle jusqu'à la fin du XI[e].

Selon les écrits de Dom Jean Huynes, saint Aubert, Évêque d'Avranches, éleva dans les premières années du VIII[e] siècle une église à saint Michel, qui plusieurs fois lui était apparu en songe : « Cest Evesque avoit faict assembler ses chanoynes et leur avoit tenu les propos suivants en présence de plusieurs :

« Mes très chers frères, le sujet pourquoy je vous ay aujourd'huy faict assembler icy est pour ce pays tout plein de resjouissance, mais pour moy tout plein de frayeur et de crainte. Il y a quelque temps que, m'estant mis le soir sur le lict pour prendre quelque repos, je vis en songe devant moy l'Archange S[t] Michel, lequel me dist que je luy édifiasse un temple sur le Mont de Tombe (1) et qu'il vouloit

1. Ce Mont est appelé dans les vieux titres, *Tumba; Monasterium S. Michaelis in Tumbâ.* Le mot *Tumba* signifie dans la basse latinité tout lieu élevé, et dérive de *Tumulus, à tumendo.* De *Tumulus* s'est fait le mot français *Tumble*, comme de *Cumulus*, comble. De *Tumble* s'est fait *Tumbe*, et, de là, *Tumba*. Le Mont Saint-Michel s'appelle *Tumba*, dont on a formé un diminutif à la montagne qui lui est voisine, mais plus petite, *Tumba*, *Tumbula*, *Tumbella*, *Tumbellana*, *Tombelaine*. Voyez les *Origines de Caen*, par P. Dan. Huet. — *Histoire de la Sainte-Chapelle royale du Palais*, par M. Sauveur-Jérôme Morand, chanoine de ladite église (Notes, pages 138 et 139), à Paris, M.DCC.XC.

là être honoré et reclamé ainsy qu'il étoit au Mont Gargan. M'ayant dit cela il disparut. Je m'esveillay soudain et demeuray tout pensif touchant cette vision, et après plusieurs agitations d'esprit, je conclus que je ne devois croyre à cette révélation; d'autant disois-je que ce pourroit estre quelque illusion. Après cela quelques jours s'estant escoulez, le mesme Archange m'apparut comme auparavant, mais d'un maintien plus sévère, me disant que sa volonté estoit que je luy fisse bastir un temple au lieu où il m'avoit dit la première fois et que je luy devois obeyr sans tant de delay. Ces paroles m'esmeurent grandement et ne puz reposer le reste de la nuict. Je me mis donc à prier Dieu et à le supplier qu'il ne permît que je fus trompé et que, si c'estoit sa volonté que je fis ce qui m'avoit été révélé, il me fit connoistre son desir plus clairement, puisqu'il nous enseignoit, par son apostre et évangeliste saint Jean, d'esprouver les esprits sçavoir s'ils sont de Dieu. Et, ne me contentant de prier plus fervemment sa divine majesté sur ce sujet, je commençay à jeusner et veiller plus que de coustume et à sustenter les pauvres avec un soin très particulier, ainsy qu'avez peu voir ces jours passez, espérant que par le moyen de leurs prières j'obtiendrois ce dont mes pechez me rendoient indigne. Enfin hyer m'estant couché j'eu beaucoup de peine à m'endormir, la pensée de ces visions précédentes me venant toujours en l'esprit; néamoins, à la parfin, la lassitude du corps assoupit tous mes sens. Estant ainsy endormy voicy que je vis cet Ar-

cange qui me reprenoit très-aigrement de mon incrédulité et, me blasmant d'estre trop tardif à croire, me donna un coup de doigt sur la teste dont vous en voyez la marque. Alors tout tremblant de peur je luy demanday à quel endroict du Mont de Tombe il desiroit qu'on luy érigea cet oratoire. Il me dit qu'il vouloit que ce fût au lieu où je trouverois un taureau lié qu'un larron a desrobé depuis nagueres et caché en ce Mont, espiant l'occasion de le pouvoir mener au loin pour le vendre, et m'a engagé de le rendre à celuy auquel il appartient. Quant à ce qui touche la grandeur de l'oratoire, il m'a dit que ce seroit tout l'espace que je trouverois foullé des pieds du taureau. »

« Ces paroles si naifves du S[t] Evesque ne causèrent aucun doute ès esprits des assistans, et de plus ils voyoient de leurs yeux en sa teste le trou que l'Arcange luy avoit faict, qui estoit une preuve très certaine de la vérité de son dire. Car un chacun sçavoit qu'il n'avoit auparavant ce trou et qu'humainement il ne pouvoit estre en santé comme il estoit et le fut l'espace de quinze ans qu'il survescut ayant une telle blessure (1) ».

En 708, « Sainct Aubert..... qui avoit applany, assisté de l'ayde divine, toutes les difficultez qui se rencontroient au lieu où il faisoit bastir l'église et qui sçavoit de quelle

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale du Mont Saint-Michel au péril de la mer*).

grandeur la vouloit l'Arcange S[t] Michel, commença à la faire ériger, y aydant aussy luy mesme..... et la fit bastir, non point superbement ou avec beaucoup d'artifice, ains simplement en forme de grotte, capable de contenir environ cent personnes, desirant qu'elle fût semblable à celle que le glorieux S[t] Michel avoit luy mesme creusée dans le roc du Mont-Gargan, et nous voulant montrer par là que ce n'est point tant aux temples extérieurs que Dieu requiert de la somptuosité et magnificence comme en nos cœurs, qui sont les temples du Sainct-Esprit..... (1) »

Après la consécration de sa chapelle (le 16 octobre 709), saint Aubert fonda l'abbaye du Mont-Tombe en instituant un collége de douze clercs ou chanoines pour « s'employer à célébrer l'office divin..... lesquels il dotta de rentes et revenus suffisants pour leur nourriture et vestière, leur donnant pour cet effect les villages d'Huynes et de Genest. Ayant pourveu au vivre des chanoynes par ce moyen, il restoit en peine pour leur boire, car durant sa demeure sur cette montagne il avoit reconnu que la disette d'eau douce, qui est la chose plus nécessaire pour la conservation de l'estre humaiu, y estoit continuellement et que ce seroit chose fort difficile, voire presque impossible à ceux qui y demeureroient d'en aller querir une lieue loin. C'est pourquoi il se mit en prières et ceux qui estoient avec luy firent le mesme pour supplier Notre Seigneur,

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

par l'intercession de l'Arcange S[t] Michel, de leur vouloir descouvrir une source d'eau vive pour ceux qui le serviroient doresnavant en ce lieu, et continuerent leurs oraisons avec tant de fervents et vehements désirs qu'ils obtindrent non seulement ce qu'ils demandoient mais bien plus. Car l'Arcange s'apparut à l'Evesque, et luy monstra au bas du rocher dans le roc une fontayne à laquelle les sitibons se sont rafraîchis par plusieurs années, mais encore plusieurs infirmes, et particulierement les febricitants, beuvans de cet eau, ont recouvré leur pristine santé. On la nomma depuis la fontayne S[t] Aubert à cause qu'elle fut obtenue par ses prières. On s'est servy de l'eau de cette fontayne jusques à ce qu'on a eu l'invention de faire des cysternes, et on s'en sert encore lorsque l'eau manque ès dittes cysternes, surtout les habitans de la ville. Elle est enclose d'une haute tour, et depuis icelle jusques aux sales plus basses de dessous le cloistre, on voit un long degré fermé de murailles par lequel on descendoit autrefois du monastère pour puiser de l'eau..... (1) »

Le modeste oratoire de S[t] Aubert devint bientôt célèbre : « La renommée de l'apparition de l'Arcange S[t] Michel faicte à S[t] Aubert ne tarda gueres à voller de tous costez. On commença dès lors d'y venir en pelerinage des provinces lointines.....; le Pape, le Roi de France et les Hybernois y envoient de sainctes reliques.....; ces dons et

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

les merveilles qu'on voyoit tous les jours arriver firent croire pour tous certain que S[t] Michel se plaisoit en ce lieu et qu'il l'avoit pris sous sa tutelle et sauvegarde. C'est pourquoy on commença à nommer ordinairement ce rocher *Mont S[t] Michel* et à le surnommer *au péril de la mer*, non que la mer périsse autour, mais d'autant que par son flux et reflux effaçant sur la grève les chemins par lesquels on y arrive, elle les rend périlleux à ceux qui n'ont coustume d'y venir (1). »

La célébrité du Mont Saint-Michel ne fit que s'accroître jusqu'à la fin du IX[e] siècle; mais, après la mort de Charlemagne, les Normands envahirent son empire démembré et, sous la conduite du redoutable Rollon, surnommé le Marcheur, dévastèrent la Neustrie occidentale, dont ils firent un désert, et dépeuplèrent presque tout le pays d'Avranches. De ce temps date l'origine de la ville qui existe encore aujourd'hui et qui fut fondée par quelques familles décimées cherchant un refuge sur le Mont Saint-Michel.

Au X[e] siècle, Rollon fit la paix, à Saint-Clair-sur-Epte, avec le roi Charles le Simple « lequel lui donna sa fille Giselle en mariage et la Neustrie, pour soy et ses successeurs, à foy et hommage, à laquelle le Duc donna le nom de Normandie. » (Dom Jean Huynes).

Rollon fut baptisé, en 912, sous le nom de Raoul. Il ré-

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

tablit les Religieux que les barbares avaient dispersés et leur assura une constante protection.

Cependant « la prospérité ne fut pas moins funeste aux clercs du Mont Saint-Michel que les épreuves du siècle précédent. La négligence et la paresse s'introduisirent dans la petite communauté (1). » Richard-sans-Peur, — fils de Guillaume-Longue-Épée et petit-fils de Rollon, qui gouvernait la Normandie, — dut employer la force pour déposséder les moines indignes. Il les remplaça, en 966, par des moines bénédictins, lesquels du Mont-Cassin, où vers 529 saint Benoît avait établi leur premier couvent, s'étaient répandus dans toute l'Europe et étaient devenus les plus justement célèbres des Religieux de ce temps. « Arrivez en ce Mont ils montèrent au haut, louans Dieu et chantans des hymnes et cantiques en l'honneur de S[t] Michel, et ayans continué leurs prières quelque temps dans l'Eglise, les Evesques et le Duc mirent les Religieux, qui estoient trente, en possession de ce lieu et establirent l'un d'iceux nommé Mainard pour Abbé (1[er] Abbé du Mont 966-991), homme fort grave et de saincte vie, lequel depuis l'an neuf cens soixante jusques en cette année neuf cens soixante-six s'estoit occupé à réédifier le monastère de S[t] Wandrille qui avoit esté ruiné par les guerres..... Ainsy commença en ce Mont l'observance de la Règle de S[t] Benoist..... »

1. *Histoire du Mont Saint-Michel*, etc., publiée par la rédaction des *Annales du Mont Saint-Michel*. 1876.

« Du temps de Mainard, second Abbé de ce monastère (991-1009), le feu ayant pris de nuict, ès maisons d'aucuns habitans de ce Mont, les flammes passerent jusques dans cette Abbaye..... et la réduisirent en cendres..... Cet incendie estant passé, l'Abbé et les Religieux, supportans d'un grand courage cet infortune, s'employèrent à nettoyer la place et à faire construire des logements et une église selon leur petit pouvoir, Richard, second Duc de Normandie, les aydant de ses richesses (1). »

Richard II, duc de Normandie, fils de Richard-sans-Peur, fonda en 1020 l'église dont il reste encore aujourd'hui les transsepts et quatre travées de la nef (2).

Hildebert II, quatrième Abbé du Mont (1017-1023), « fut chargé par Richard du détail des travaux ; il s'oc« cupa particulièrement des fondations et des ouvrages sou« terrains (3). »

La grande œuvre, conçue par Hildebert et commencée par lui, fut, après sa mort (1023), continuée par ses successeurs, les Abbés Almod, Théodoric et Suppo.

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

2. Le chœur de l'église a été rebâti au XVe siècle, et les trois premières travées de la nef ont été détruites à la fin du XVIIIe siècle (Voir la *Description*, Église).

3. *Recherches sur le Mont Saint-Michel*, par M. de Gerville. Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 1828.

En 1058, Radulphe de Beaumont, huitième Abbé, « Religieux de Fescan, fit faire les quatre gros piliers du chœur, les arcs de la voûte qu'ils soutiennent (1). » Son successeur Ranulphe, neuvième Abbé, fit travailler à la nef de l'église de 1060 à 1084. « Pendant le temps qu'il fut Abbé il fit faire la nef de l'église, laquelle plusieurs fois a esté réédifiée, tantost d'un costé tantost de l'autre, et fit plusieurs autres belles choses qui ne se voyent plus (2). »

« Sous l'Abbé Ranulphus, qui commença à gouverner en l'an mil LX, fut commencé à faire la nef de l'Église, le Porche et sépulture des moines (c'est-à-dire le charnier souterrain, sous les trois premières travées de la nef), la clôture ancienne de cette Abbaye et autres édifices, etc. (3). »

Roger Ier, dixième Abbé, de 1084 à 1106, mort en Angleterre en 1112, fit de son temps « faire en son Abbaye une bonne partie de la nef, laquelle tost après, asçavoir l'an mil cent trois, tomba derechef en ruine le samedy veille de Pasques lorsque les Religieux sortaient des matines... et ruyna presque la moitié du dortoir (4) sans blesser aucun

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

2. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

3. Manuscrit du XVe siècle cité par M. l'abbé Desroches, *Histoire du Mont Saint-Michel et de l'ancien diocèse d'Avranches*, 2 vol. Caen, Mancel, 1838.

4. Au nord de la nef.

de ceux qui avoyent estez exemptez ce jour-là d'aller à matines qui estoient couchez dans le mesme dortoir, ce que chacun tint pour chose du tout miraculeuse (1). »

En 1106, Roger Ier « s'estant déposé de cette Abbaye, Roger, Prieur claustral de St-Pierre de Jumièges, homme fort docte et de grande religion, fut mis en sa place, lequel ne cédoit à personne pour bien gouverner un monastère soit en ce qui touche le spirituel ou regarde le temporel (2). »

Roger II répara les bâtiments de l'Abbaye en partie ruinés en 1103; il les agrandit vers l'est, en construisant « les bastiments qu'on voit du costé du septentrion, où sont maintenant le cloistre et le dortoir (3). » Après l'incendie de 1112 « qui réduisit en cendres... les lieux réguliers, laissant les voûtes, piliers et murailles à descouvert (4) », il reconstruisit en pierre le cloître dont les voûtes étaient en bois auparavant, au-dessous la galerie ou crypte de l'Aquilon et, au-dessus du cloître, ou promenoir, le dortoir (5) « et ce depuis les fondements jusques au coupeau (6). »

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

2. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

3. Dom Jean Huynes. Quatre travées de cette construction existent encore au midi de la Merveille, en avant de l'entrée du réfectoire. Voir la *Description*.

4. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

5. Voir la *Description*, Roger II.

6. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.). Il ne peut être question ici que du bâtiment contenant les deux galeries super-

Enfin l'église, commencée en 1020, fut achevée en 1135 par Bernard « Religieux profèz de l'abbaye du Bec et Prieur de Cremont, » qui fit réédifier la nef et décora les fenêtres de vitraux peints, luxe rare à cette époque (1) : « Il fit bastir une belle, haute et forte tour dessus les quatre gros piliers du chœur (2) ; » mais elle n'eut pas à souffrir de l'incendie allumé en 1138 par les habitants d'Avranches révoltés, et qui réduisit en cendres le monastère et la ville.

L'église, après son achèvement par Bernard, se composait du chœur, des transsepts et de la nef à sept travées se terminant à l'ouest par une façade percée de trois portes et, au-dessus de la principale, d'une grande fenêtre éclairant la nef centrale. La façade était précédée d'un parvis

posées de l'Aquilon et du Promenoir, ainsi que le Dortoir au-dessus (détruit à la fin du XVIIIe siècle). Presque tous les historiens du Mont Saint-Michel, partant de Dom Jean Huynes et dépassant le but en forçant la signification du texte, attribuent la *Merveille* à Roger II. Il y a là une erreur évidente, et il suffit d'étudier les caractères de l'architecture de la galerie de l'*Aquilon* et de la salle de l'*Aumônerie*, par exemple, pour être convaincu que ces deux parties ne sont pas du même temps (Voir la *Description*, Roger II, Merveille). — Le Dortoir, reconstruit par Roger II, devint la salle du chapitre après l'achèvement de la Merveille, et plus tard, vers 1645, la salle dite de Souvré, qui fut détruite en 1776 avec les trois premières travées de la nef.

1. Quelques débris de ces vitraux ont été trouvés dans les fouilles faites devant l'église en 1875 et ont été déposés dans le chartrier.

2. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

établi à l'extrémité ouest sur les substructions de Hildebert, soutenues par de puissants contre-forts (1). Ces dispositions furent grandement modifiées par Robert de Torigni.

Après Geoffroi et Richard de la Mouche, qui ne gouvernèrent le monastère que cinq années, au milieu de troubles et de querelles intestines, Robert de Torigni, élu Abbé du Mont, trouva l'Abbaye sinon en ordre et en paix, au moins ses bâtiments et son église en bon état d'entretien.

Robert de Torigni, ou du Mont, né en 1106 de parents illustres, prit l'habit religieux en 1128 à l'Abbaye du Bec, où il était Prieur claustral, lorsqu'il fut, par un vote unanime des Religieux, élu Abbé du Mont en 1154 (2). L'élection de Robert de Torigni marqua une période de prospérité pour l'Abbaye. Pendant les trente-deux années que cet éminent Abbé la gouverna, l'étude des sciences, des lettres, de la poésie même, reçut une impulsion féconde, et Robert enrichit son Abbaye par son administration sage et éclairée : « Il porta à soixante le nombre des

1. Voir la *Description*, Église.

2. « Mense Maio, VI kalendas junii, feria V infra octavas Pentecostes (27 mai 1154), monasterium Beati Michaelis de periculo maris, post tribulationem quam per quinquennium fere jugem passum fuerat, Deo miserante, aliquantulum respiravit, electo unanimiter ab omni conventu Roberto Torinneio, Priore claustrali Beccensis monasterii. » *Chronique de Robert de Torigni, Abbé du Mont Saint-Michel*, etc., publiée par Léopold Delisle, 2 vol. Rouen, A. le Brument, 1873.

Religieux, qui n'étaient primitivement que quarante; ajouta des chambres à l'infirmerie; fit remettre à neuf la châsse de saint Aubert; augmenta la bibliothèque, établie à grands frais, de cent vingt volumes; fit placer, tant à l'église qu'au réfectoire, des bardeaux à la couverture et des verrières aux fenêtres; fit paver plusieurs salles; fit construire ou réparer les tours, les citernes (1), les chapelles et sept des chambres du monastère (2). »

Dom Jean Huynes nous donne de son côté les détails les plus intéressants et les plus précis sur les travaux de Robert de Torigni (3) : « Ne se contentant de passer le temps à composer et escrire des livres, il prenoit soigneu-

1. Il existe les vestiges d'une citerne construite ou réparée par Robert de Torigni; l'emplacement modifié par lui se voit encore en D, fig. 15 (Plan, au niveau de l'église basse, de la salle des chevaliers et du réfectoire).

2. Ce passage est la traduction de la relation due au célèbre Évêque d'Avranches, Robert Cenau, qui s'exprime ainsi en parlant de Robert de Torigni : « Hujus autem præclara facinora hæc sunt : Cœnobium in primis ad sexagenarium monachorum numerum auxit, cum prius quadraginta tantum essent albo inscripti; infirmariam cubiculis dilatavit; conditorium divi Ausberti nitidiori formæ restituit; bibliothecam, multis impensis instauratam, sexies vigenti voluminibus instruxit; tectum scandulis, fenestras vitreis repagulis et templi et refectorii muniendas curavit; loca plurima pavimentis stravit; dirutas turres et cisternas, sacras ædiculas, cubicula numero septem, mira dexteritate contexuit. » Hierarchia Neustriæ, livre IV; ms. latin 5201 de la Bibl. nat., fol. 145 v° et 146 (*Chronique de Robert de Torigni*, publiée par M. Léopold Delisle).

3. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

sement garde à tout ce qui estoit de sa charge. Et premièrement n'ayant trouvé que quarante Religieux conventuels en ce Mont, il en receut encor une vingteine et eust soin que ce nombre de soixante ne diminuast, afin, par ce moyen, de satisfaire aysement aux dévotions des pèlerins et que le service divin y fut faict honorablement. De plus il eut soin que toute l'Église et tous les bastiments du monastère fussent toujours en bon ordre ; qu'il n'y manquast aucune chose, ès couvertures, vitres, murailles, voutes, planchez, pavez et autres choses. Il fit construire les bastiments : qui sont dessus et dessous la chapelle St Estienne, qui est joignante la chapelle Notre-Dame-sous-terre du costé du midy ; qui sont dessus et dessous les infirmeries d'à présent ; qui sont dessous le plomb du fond (1) avec la tour de l'horloge qui s'y voit, et à costé une autre pareille, qui est tombée il y a longtemps (en 1300). »

1. On ne peut sérieusement attribuer à Robert de Torigni, — comme on l'a dit, — les constructions au nord de la nef et se composant des galeries superposées de l'Aquilon, du Promenoir, ou cloître, et du Dortoir au-dessus, lesquelles furent faites par Roger II, de 1112 à 1122, et existaient déjà lorsque Robert fut appelé au gouvernement de l'Abbaye, ainsi que le prouvent les faits historiques si nettement précisés par Dom Jean Huynes. Une nouvelle et dernière preuve de l'existence de ces cryptes ou galeries, en 1156, deux ans après l'élection de Robert, espace de temps pendant lequel il était matériellement impossible que ces bâtiments eussent été construits, nous est donnée par le passage suivant de la *Chronique de Robert de Torigni* (publiée par M. Léopold Delisle) : « In octavis Penthecostes, Hugo, Rothomagensis Archiepiscopus, et Retrocus Ebroicensis et Ricardus

« Et, ce qui est bien plus à regretter, c'est qu'il avoit faict sa bibliothèque en un estage d'icelle où il avoit mis les livres qu'il avoit composez lesquels presque tous ont été perdus pour lors (1). »

Les constructions de Robert de Torigni, de 1154 à 1186, indépendamment de l'autel à la vierge Marie, qu'il fit élever dans la crypte de l'Aquilon dès les deux premières années de son gouvernement abbatial, sont donc : l'Hôtellerie et l'Infirmerie, au sud; les bâtiments, à l'ouest, entourant les substructions romanes, et les deux Tours reliées par un porche en avant de la façade romane (2).

Jusqu'à la fin du XIIe siècle, l'Abbaye n'eut pas à souffrir des incendies allumés par les hommes ou par la foudre;

Constantiensis et Herbertus Abrincatensis episcopi apud Moretonium levaverunt corpus beati Firmati. Cum autem Archiepiscopus exinde ad montem sancti Michaelis orationis et nos visitandi gratia venisset, et nos sua jocunda exhortatione et collocutione per quatuor dies exhilarasset, altare crucifixi fecit consecrari ab Herberto, Abrincatensi episcopo, sexta feria (15 juin 1156); ipse vero sequenti sabbato (16 juin 1156) altare beatæ Mariæ in cripta aquilonali noviter reædificatum consecravit. » C'est-à-dire : Lorsque Hugues, archevêque de Rouen, fut venu de Mortain au Mont Saint-Michel pour s'y livrer à la prière..... il consacra (le samedi 16 juin 1156) à la vierge Marie un autel qu'on venait de reconstruire dans la crypte du nord (cripta aquilonali), ou crypte de l'Aquilon.

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

2. Ces dernières constructions, des tours et du Porche, ont pu faire croire et faire dire à plusieurs auteurs modernes que la nef *romane* avait *huit* travées; mais les découvertes faites en 1875,

mais l'incendie de 1203 fut terrible. Gui de Thouars, ne pouvant s'emparer du Mont Saint-Michel, y mit le feu, et tout fut dévoré par les flammes, sauf l'église, les murs et les voûtes. Les Abbés, successeurs de Robert de Torigni, suivirent son exemple non-seulement en relevant et en entretenant soigneusement l'église et l'Abbaye, mais surtout, ce qui est leur plus grande gloire, en construisant avec une *merveilleuse* rapidité les magnifiques bâtiments du nord, appelés dès leur origine *la Merveille* et qui, grâce aux largesses de Philippe-Auguste, furent construits, de 1203 à 1228, d'un seul jet, sur un plan bien arrêté et suivi du commencement à la fin.

La Merveille fut commencée en 1203 (1) par Jourdain,

pendant le cours des travaux de restauration, entrepris depuis 1873 par les soins de la Commission des Monuments historiques, ne laissent subsister aucun doute à ce sujet. Ces découvertes, relevées avec la plus grande exactitude et reproduites fidèlement (Voir la *Description*), prouvent, ce qui était d'ailleurs très-nettement indiqué par les substructions antérieures de la nef, — aujourd'hui sous la grande plate-forme, — que la nef de l'église *romane* n'a jamais eu que sept travées, auxquelles sont venues s'ajouter, vers 1180 ou 1185, les Tours et le Porche intermédiaire bâtis par Robert de Torigni (Voir la *Description*, Église, Robert de Torigni.)

1. « En 1203, devenue vassale du domaine royal, elle (l'Abbaye du Mont Saint-Michel-en-mer) fut presque totalement reconstruite par l'Abbé Jourdain au moyen des sommes considérables que lui envoya Philippe-Auguste; ces bâtiments nouveaux furent continués par les successeurs de cet Abbé jusque vers 1260. » (*Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du* XI[e] *au* XVI[e] *siècle*, par M. E. Viollet-le-Duc, tome I[er].)

XVII[e] Abbé (de 1191 à 1212), qui construisit la salle de l'Aumônerie, le Cellier, et commença le Réfectoire, — au-dessus de l'Aumônerie, — que Radulphe, ou Raoul des Isles (1212-1218), acheva. Elle fut continuée par Thomas des Chambres (1218-1225), qui termina la salle des Chevaliers et fit la galerie latérale, prolongeant le Promenoir jusqu'à la crypte du transsept nord, ou chapelle basse, avec laquelle ils communiquent. Il fit aussi de son temps le Dortoir, achevé vers 1222, et avant sa mort (1225) il commença le Cloître, qui fut paracheyé par Raoul de Villedieu en 1228. Raoul de Villedieu modifia la façade nord du transsept de l'Église, et établit à sa base le *Lavatorium* (1), dans la galerie sud du cloître. C'est à cet Abbé qu'il faut attribuer le Portail latéral s'ouvrant au sud de l'église sur la plate-forme du *Saut-Gaultier*, ainsi que la *chapelle Saint-Étienne*, bâtie en même temps dans la partie sud des substructions romanes, entre l'Hôtellerie et le Saut-Gaultier.

Jusqu'à cette époque, le Mont Saint-Michel n'avait pas de fortifications proprement dites. L'Abbaye et les maisons groupées au pied n'étaient protégées que par des murs en pierre ou des palissades.

Jourdain et ses successeurs commencèrent avec la Merveille les ouvrages défensifs au nord (2). Richard Tustin,

1. Voir la *Description*, Merveille, Jourdain, *Lavatorium*, etc.

2. Voir la *Description*, Merveille, Remparts.

ou Toustin, xxi[e] Abbé, de 1236 à 1264, continua leurs travaux. Il construisit le grand bâtiment (à l'est de l'église), nommé Belle-Chaise, le logis abbatial, au sud, ou du moins le commença, fit élever la Tour fortifiée qui entourait et surmontait la fontaine Saint-Aubert, et relia cette tour aux chemins de ronde supérieurs par un escalier fermé de murailles crénelées. De son temps, et grâce à la munificence de saint Louis pendant son pèlerinage au Mont Saint-Michel, — vers 1256, — il augmenta les fortifications de la place, fit bâtir la Tour du nord assurant la défense de l'Abbaye, dont il avait refait l'entrée — Belle-Chaise. — Enfin, vers 1260, il commença « le chapitre qui se voit imparfaict du costé du septentrion joignant le cloistre (1). »

Avec le xiv[e] siècle recommencèrent les ravages des incendies qui causèrent tant de ruines au Mont Saint-Michel. Au mois de juillet 1300, la foudre tomba sur le clocher de l'église et le ruina entièrement, ainsi qu'une des tours élevées par Robert de Torigni. Les cloches furent fondues ; les toits de l'église et de plusieurs bâtiments furent incendiés, et les flammes, poussées par un vent violent, communiquèrent le feu à la ville, qui fut presque entièrement consumée.

Guillaume du Château, xxv[e] Abbé, de 1299 à 1314, aidé des libéralités des pèlerins, put réparer ce désastre, qui paraît avoir été, après ceux de 1138 et de 1203, un

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

des plus grands que le monastère ait eu à subir depuis sa fondation. A l'aide des secours que lui envoya Philippe le Bel, après un pèlerinage que ce monarque fit au Mont Saint-Michel, il rebâtit les maisons de la ville, les magasins de l'Abbaye, dits les *fanils*, au bas du rocher au sud-ouest (1), continua les remparts commencés par Richard Tustin et établit l'écuyer Pierre de Toufou gardien de la Porte de la ville (2).

Du temps de Jean de la Porte, XXVI[e] Abbé — de 1314 à 1334, — le Mont Saint-Michel, exempt de garnison jusqu'à cette époque, étant devenu une place de guerre importante, commença à être gardé pour le Roi.

En 1350, la foudre tomba de nouveau sur l'Église et incendia l'Abbaye. Nicolas le Vitrier, XXVII[e] Abbé, de 1335 à 1362, parvint à réparer rapidement les dommages et entretint les remparts malgré les menaces continuelles des Anglais, qui ravageaient à cette époque les côtes de la Normandie. Nicolas le Vitrier fut le premier des Abbés, à la fois Gouverneurs et Capitaines de la ville et de l'Abbaye, nommé par Charles V, lorsque ce prince n'était encore que Duc de Normandie.

Après la mort de Nicolas le Vitrier, Geoffroy de Servon,

1. Voir la *Description*, Remparts. Ces magasins, ou du moins des bâtiments analogues, existaient du temps de Robert de Torigni, et le plan incliné — ou Poulain — bâti par cet Abbé dans les souterrains de l'Hôtellerie, aboutissait à ces magasins ou à proximité.

2. Voir la *Description*, Remparts.

XXVIII[e] Abbé, de 1363 à 1386, lui succéda dans ses charges et dignités et il obtint de plus du roi Charles V, en 1364 et 1365, le droit de faire déposer les armes à toute personne, autre que le Roi et ses frères, entrant dans l'Abbaye (1) : « Il fit grandement travailler à l'Église, dortoir et autres logis de ce monastère, lesquels, l'an mil trois cens septante quatre (1374), le huictiesme jour de juillet, furent bruslez du feu du ciel comme aussy toute la ville, de mesme que nous avons dit d'un autre incendie arrivé l'an mil trois cens. Cet Abbé fit plusieurs autres choses pour l'utilité de ce monastère (2). »

Pierre le Roy, XXIX[e] Abbé, de 1486 à 1311, qui succéda à Geoffroy de Servon, fut un des plus grands Abbés du Mont Saint-Michel et, avec Roger II, Robert de Torigni, Jourdain, Abbés réguliers, et Guillaume d'Estouteville, premier Abbé commendataire, il a été l'un des plus grands constructeurs ou restaurateurs de l'Abbaye. « Il répara et orna particulièrement l'Église, rétablit la discipline, fit transcrire les registres et les chartres, refleurir les belles-lettres dans ce monastère et, durant vingt-quatre ans, lui procura tous les avantages d'une sage administration (3). » 3/ 4/

Il reconstruisit le sommet de la Tour des Corbins, restaura et recouvrit les bâtiments abbatiaux au sud de l'Église, commencés par Richard Tustin vers 1260, conti-

1. Voir la *Description*, Remparts.
2. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).
3. *Recherches sur le Mont Saint-Michel*, par M. de Gerville.

nués par ses successeurs et en partie ruinés par l'incendie de 1374. Il compléta les défenses de l'est en élevant la Tour Perrine vers la fin du XIVe siècle. Au nord de Belle-Chaise, il construisit, dans les premières années du XVe siècle, le Châtelet (1) et la courtine le reliant à la Merveille. Pour couvrir le Châtelet il éleva la barbacane qui l'entoure, ainsi que le grand degré au nord, et modifia les remparts des côtés nord et ouest (2). Le roi Charles VI, lors d'un pèlerinage qu'il fit au Mont Saint-Michel en 1393, confirma Pierre le Roy dans sa charge de Capitaine du Mont. Pierre le Roy est le premier des Abbés réguliers qui ait fait placer ses armoiries sur les murs de l'Abbaye ; son blason ornait les chaires du chœur, qu'il fit refaire en 1389 (3).

« Robert, surnommé Jolivet, natif de Montpinçon, diocèse de Coustances, reçeut l'habit de Religieux en ce monastère l'an mil quatre cens un, où peu après il fut éleu Procureur (4). »

1. Voir la *Description*, Tour Perrine, Belle-Chaise, Châtelet, etc., Remparts.
2. Voir la *Description*, Remparts.
3. Voir, après la Notice historique, les Notes sur quelques armoiries du Mont Saint-Michel. Nous avons été amené à nous occuper archéologiquement de ces questions d'armoiries parce que celles de l'Abbaye elle-même ont varié plus d'une fois tout en employant les mêmes éléments, mais dans des proportions différentes.
4. Dom Jean Huynes. (*Histoire générale*, etc.)

Robert Jolivet avait accompagné Pierre Le Roy au Concile de Pise et, lorsque cet illustre Abbé mourut à Bologne en 1411, il obtint du Pape Jean XXIII le gouvernement de l'Abbaye; il fut ensuite élu par les Religieux et chargé par le Roi de la garde du Mont. Dans les premières années de son administration il parut vouloir suivre les exemples de ses prédécesseurs; mais, lassé du séjour sévère de son Abbaye et malgré les promesses qu'il avait faites à ses Religieux, il vint à Paris où, en 1411 et 1416, « il estudioit en la Faculté de décrets. L'an mil quatre cent onze, il avoit là pour régent Simon, Abbé de Saint-Pierre de Jumiéges, docteur en ladite Faculté, et l'an mil quatre cent seize, y estudiant encore, Jean Crepon, docteur en la mesme Faculté estoit son maître » (1).

Rappelé à son Abbaye menacée par les Anglais qui, après la bataille d'Azincourt, en 1415, s'étaient emparés de la basse Normandie et se retranchaient sur Tombelaine en 1417, Robert Jolivet, qui avait oublié ses devoirs d'Abbé, se souvint, au moment du danger, de ceux qu'il avait à remplir comme Gouverneur de la place, et, après avoir réuni des provisions de toute nature, grâce aux ressources de l'Abbaye et aux secours qu'il obtint de Charles VI, il fit, autour de la ville agrandie, l'enceinte irrégulière qui existe encore aujourd'hui, reliant ses nouvelles murailles, à l'est, à celles élevées par Guillaume du

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

Château vers 1310, les étendant au sud et les flanquant de six tours (1).

Cependant il se lassa bientôt de sa nouvelle vie militaire et en 1420 il se laissa gagner par les offres brillantes du roi d'Angleterre, à la cour duquel il se retira et où il mourut, à Rouen, en 1444; mais les fortifications ne servirent pas moins à défendre l'Abbaye contre les nouveaux amis du traître. « Il se retira à Rouen auprès des Anglais, maîtres de cette ville et de la Normandie.....; en acceptant des emplois distingués auprès du duc de Bedford, Robert Jolivet encourut la haine de ses Religieux, dont l'attachement à la patrie ne s'était point démenti; ils lui nommèrent un successeur..... » (2), et Jean Gonault gouverna l'Abbaye pendant l'absence de son Abbé régulier. « Outre ces infortunes de guerre, il (Jean Gonault) vit l'an mil quatre cens vingt et un, la veille de Saint-Martin, tout le haut de cette église jusques aux chaires du chœur tomber par terre, sans néanmoins, Dieu mercy, que personne fût blessé » (3).

En 1425, Louis d'Estouteville, Gouverneur militaire de la place du Mont, construisit la barbacane en avant de la porte de la ville, afin d'en couvrir les approches (4).

La ville subit alors un long mais glorieux siége; de 1423

1. Voir la *Description*, Remparts, et le plan général.
2. *Recherches sur le Mont Saint-Michel*, par M. de Gerville.
3. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).
4. Voir la *Description*, Remparts.

à 1434 elle résista courageusement et victorieusement aux assauts des Anglais (1).

Pendant une période de trente ans environ, le monastère fut dans la plus grande détresse; ses biens étant séquestrés, l'Abbaye dut engager son argenterie, ses châsses et ses reliquaires, afin de pouvoir nourrir les Religieux, les habitants de la ville et la garnison de la place. Cet état de choses dura jusqu'en 1450 où, après la bataille de Formigny, les Anglais abandonnèrent la Normandie et furent chassés de France (2), après que Talbot, débarqué dans le Médoc, eut été vaincu par Dunois en 1453.

Dès 1450, on put entreprendre les travaux nécessaires dont l'Abbaye avait si grand besoin, et Guillaume d'Estouteville, premier Abbé commendataire, commença le chœur de l'église tel qu'il existe encore aujourd'hui.

« Il (le Cardinal Guillaume d'Estouteville) obtint des Papes..... plusieurs bulles contenantes indulgences plénières..... pour tous ceux qui visiteroient cette église Saint-Michel du Mont et y aumosneroient de leurs biens pour la fabrique. Par ce moyen, comme aussy avec l'ayde du revenu de l'Abbaye, on commença à rebastir le haut de l'église, qui depuis l'an mil quatre cens vingt et un estoit

1. En 1434, les Anglais tentèrent une dernière attaque; mis en déroute par la garnison et les chevaliers défenseurs du Mont, ils abandonnèrent leur artillerie, dont les bombardes, ornant l'entrée de la Barbacane (2e porte), restent les curieux spécimens.

2. A l'exception de Calais, qu'ils gardèrent jusqu'en 1558.

tombé en ruine, non pas comme auparavant, mais si superbement et avec tant d'artifice que, si on eût voulu continuer à faire bastir le reste de l'église de mesme façon, on n'en eût pu voir en France une plus belle pour la structure ; et cela se faisoit si diligemment que bien tost on en espéroit la fin. Ce qui eût esté si on n'eût discontinué ces ouvrages vers l'an mil quatre cens cinquante deux (1), lorsque ces dix piliers qu'on voit autour du grand autel estoient déjà eslevez jusques à la hauteur du circuit et des chapelles qui sont autour, lesquelles, comme aussy le circuit, furent achevées et couvertes de plomb en ce temps-là comme on le voit maintenant, et pareillement le dessus des piliers et arcs-boutants imparfaicts et la voûte qui est dessus le grand autel (2) à ce que la pluye n'y fît aucun tort. Cependant il y avoit une muraille, où est maintenant la grille de fer entre le grand autel et les chaires, laquelle estoit continuée jusque au haut et on se servoit du reste de l'église pour célébrer le service divin et rendre ses vœux au glorieux Arcange saint Michel.

1. En 1452, le Cardinal d'Estouteville, ayant renoncé à rebâtir toute l'église sur le même plan que le chœur commencé, fit faire les deux arcades joignant les piles du clocher central dans une forme différente des autres, c'est-à-dire qu'au lieu d'arcs en ogive, il fit des arcs-boutants, afin d'arrêter la ruine complète de deux des piliers des arcs triomphaux que la chute du chœur roman, en 1421, avait déversés et déformés tels qu'ils existent encore aujourd'hui.

2. Voûte de l'église basse sous le chœur de l'église haute.

« En cet œuvre, sous deux pierres de deux piliers qui sont à costé du grand autel, sur lesquelles ordinairement on met deux chandeliers, les architectes firent cizeler les armes du susdit Cardinal et, sur une pierre de la muraille qui est du costé du septentrion où est la petite sacristie, ils y firent mettre ce cyphre MCCCCL » (1).

Les travaux furent interrompus en 1482, à la mort de Guillaume d'Estouteville. André Laure, XXXIe Abbé régulier, — de 1483 à 1499 — se borna à vitrer et à décorer les chapelles élevées par son prédécesseur. « Il fit vitrer les chapelles de l'église de ce monastère où il fit peindre ses armes, celles du Cardinal d'Estouteville comme aussy l'histoire de la fondation de ce Mont et le sacre des Roys de France. Plusieurs depuis ce temps-là ont adjousté leurs armes à ces vitres » (2).

Guillaume de Lamps « fit continuer l'œuvre, discontinué du temps du Cardinal d'Estouteville, depuis la hauteur des chapelles jusques aux secondes vitres.....; outre tout cela, le feu du ciel (3) ayant bruslé le clocher et fondu les cloches, il fit refaire le tout » (4). Cette citation fait croire que le clocher avait été rebâti en bois après l'écroulement du premier clocher en pierre, élevé par Bernard du Bec.

Suivant quelques auteurs, la flèche rétablie par Guil-

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).
2. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).
3. Le dixième incendie depuis la fondation de l'Abbaye.
4. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

laume de Lamps, en 1509, était couronnée par une statue dorée de l'Archange saint Michel aux ailes déployées.

Jean de Lamps, XXXIVe et dernier Abbé régulier, — de 1513 à 1523 — succéda à son frère, Guillaume de Lamps, après Guérin Laure, qui ne fut Abbé que trois années et mourut en 1513. Jean de Lamps reprit les travaux du chœur, abandonnés depuis la mort de son frère :

« De son temps il fit parachever tout le haut de l'édifice qui est sur le grand autel, à sçavoir depuis le haut des premières vitres jusques à la dernière ardoise des couvertures, et fit accomplir le tout, soit vitres, piliers, voûtes ou toicts, selon qu'on voit à présent » (1).

Ce magnifique chœur, terminé en 1521, fut la dernière des constructions remarquables du Mont Saint-Michel.

Vers 1530, Gabriel du Puy, Lieutenant du roi François Ier en la place du Mont, fit élever la Tour Gabriel (2), afin de compléter les défenses de l'Abbaye à l'ouest, au point où le rocher devient praticable. A cette même époque on éleva, en avant de la barbacane, un petit ouvrage composé d'un corps-de-garde, destiné aux bourgeois de la ville, et d'un mur percé d'une porte et d'une poterne, se reliant à la courtine de la barbacane et formant ainsi l'avancée de la porte de la ville. Les remparts

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).
2. Tour Gabriel, — du nom de son auteur, Gabriel du Puy.

subirent quelques modifications, notamment la Tour saillante à l'est, qui fut transformée en bastion (1).

« Sous les Abbés commendataires on cessa de bâtir ; plusieurs de ces Abbés montrèrent même la plus grande répugnance à entretenir les bâtiments élevés par leurs devanciers.

« Un incendie, arrivé en 1564, consuma une grande partie du monastère. Cinq ans après, aucune réparation n'était commencée ; il fallut un arrêt du Parlement de Rouen pour contraindre François le Roux, alors Abbé, à y faire travailler. Celui-ci, mécontent de l'arrêt qui le condamnait, permuta son abbaye avec Arthur de Cossé, Évêque de Coutances, dont le zèle ne fut pas plus grand pour cette maison que celui de son prédécesseur ; aussi éprouva-t-il de la part de ses Religieux les plus grands désagréments ; il les avait mérités, si l'on en croit l'historien Thomas le Roy, qui vivait près d'un siècle après lui dans ce monastère.

« Le Cardinal de Joyeuse qui lui succéda ne se montra pas plus disposé à faire les réparations indispensables.

« En 1594, la foudre endommagea de nouveau le clocher, brûla une partie de sa charpente et de celle de l'église et fit beaucoup d'autres ravages. Il fallut un arrêt du Parlement pour forcer cet Abbé à faire les réparations » (2).

Le temps des travaux était passé d'ailleurs ; pendant

1. Voir la *Description*, Remparts.

2. *Recherches sur le Mont Saint-Michel*, par M. de Gerville.

toutes les guerres de la Ligue, les Abbés du Mont eurent trop souvent à défendre l'Abbaye contre les attaques et les surprises des Huguenots pour songer à réparer les bâtiments. Cependant, en vertu de l'arrêt cité plus haut, rendu par le Parlement de Rouen le 12 septembre 1602, le fermier général de l'Abbaye, le sieur de Brévent et Jean de Surtainville élevèrent la tour massive qui existe aujourd'hui et, après avoir construit cette tour, on y mit cinq cloches neuves.

En 1615, Henri de Lorraine, âgé de cinq ans, fut nommé, par Louis XIII, le septième Commendataire et le XLIe Abbé régulier; son père, Charles de Lorraine, Duc de Guise, fit faire, en 1616, des réparations à l'Abbaye, et, en 1618, pour consolider la partie ouest des bâtiments élevés à la fin du XIIe siècle par Robert de Torigny, fit construire un contre-fort, qui coûta quatorze mille livres, au sommet duquel se voit encore un écusson aux armes de Lorraine.

Au milieu de ces luttes de toute nature, il faut noter un relâchement profond dans les mœurs des Religieux; en 1622, le désordre parut intolérable et ils furent remplacés par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur (le 27 octobre 1622).

Les nouveaux hôtes du Mont Saint-Michel, s'ils entretinrent convenablement les bâtiments, ne paraissent pas avoir eu grand souci de les conserver intacts, et si l'on trouve peu de leurs travaux — en 1627, construction

d'un mur de soutènement, établissement d'un moulin à vent sur la Tour Gabriel, divers travaux intérieurs au réfectoire et à l'église, — on voit malheureusement bien des traces de leurs mutilations. En 1629, sous le gouvernement de D. de Fiesque, l'agent du Duc de Lorraine divisa en deux étages la magnifique salle du Dortoir et, sous prétexte d'augmenter le jour des cellules, sapa les ébrasements intérieurs des fenêtres en coupant les colonnettes des arcatures qui décorent les murs de la salle.

A la fin du XVII[e] siècle, l'Abbaye du Mont Saint-Michel était dans une grande prospérité; elle avait des revenus considérables, et les trente moines qui la composaient consacraient leur vie à la prière, à l'étude et au service des pèlerins qui s'y rendaient en foule. Cet état dura jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, mais une grande partie du XVIII[e] siècle s'écoula au milieu des procès que les Religieux soutinrent contre leurs envahisseurs. Ces querelles n'étaient pas favorables à l'esprit religieux; aussi la discipline s'affaiblit-elle de nouveau.

Jacques de Souvré et le sieur de la Chastière avaient obtenu de Louis XIV que la garde du château et son gouvernement fussent confiés à l'Abbé, et la garnison n'était plus que de quatre ou cinq soldats; mais, après la mort de Louis XIV, Louis XV s'empara d'une partie de l'Abbaye et interna des prisonniers dans les cachots. En 1745, Victor de la Castagne, plus connu sous le nom de Dubourg, fut enfermé dans la cage de fer construite, dit-

on, par Louis XI pour garder le fameux cardinal la Balue (1). Les prisonniers étaient au nombre de dix-huit, en 1776.

La même année, à la suite d'un incendie causé par la foudre, le douzième depuis la fondation, « le portail de l'église lézardé..... menaçait doublement de s'écrouler, parce que le roc de la plate-forme, sur lequel il reposait, semblait s'affaisser sous son poids. Pour éviter ce malheur on détruisit *quatre* des *huit* travées de la nef (2) et en remplaçant le portail *roman* de Robert du Mont (3) par un portail grec..... » (4).

Plusieurs auteurs ont dit que le portail actuel de style *gréco-roman*, anachronisme flagrant qui balafre la nef romane mutilée, a été bâti en 1792 ou 1793 ; mais il est plus juste de dire que la construction de ce portail a été faite peu de temps après la destruction des trois premières travées de la nef, vers 1780. Du reste, jusqu'en 1791, épo-

1. Cette fameuse cage, dite de fer, mais qui était en bois, fut détruite en 1777, lors de la visite du Comte d'Artois (depuis Charles X).

2. La nef *romane* n'a jamais eu que sept travées (Voir la *Description*, Église.)

3. Robert de Torigni construisit, de 1180 à 1185, les deux tours reliées par un porche, en avant de la façade, dite *romane*, bien qu'elle fût élevée après l'achèvement de la nef, par Bernard du Bec, vers 1135.

4. *Histoire du Mont Saint-Michel au péril de la mer et du Mont Tombelaine*, par M. l'abbé Deschamps du Manoir. Avranches, A. Thiébault, 1869.

que à laquelle le District d'Avranches envoya prendre son *trésor*, l'Abbaye était riche encore, ainsi qu'il résulte d'une déclaration de ses biens, meubles et immeubles, faite à Avranches par le R. P. Dom Maurice et conformément au décret de l'Assemblée nationale du 13 novembre 1789. A cette époque, le revenu de la manse conventuelle et abbatiale ainsi que des prieurés était de 33,455 livres, 18 sous, 10 deniers, déduction faite des charges annuelles de la communauté.

La construction de la nouvelle façade et de la grande plate-forme, en avant, était une œuvre trop importante pour qu'elle fût entreprise en 1792 ou 1793, au milieu de la tourmente révolutionnaire et alors que, dès 1790, les moines étaient dispersés. D'ailleurs, l'Abbaye toute entière fut transformée en prison, où la Révolution entassa trois cents prêtres des diocèses d'Avranches, de Coutances et de Rennes, et, à cette malheureuse époque, on songeait bien plus à doubler les portes et les grilles qu'à restaurer les bâtiments et surtout l'église.

Depuis ce temps, les travaux qui se sont faits n'ont été qu'une trop longue suite de mutilations et de profanations. Tous les bâtiments et l'église même devinrent des prisons ou des ateliers. En 1811, Napoléon Ier convertit le Mont Saint-Michel en *maison de correction* et Louis XVIII en fit une *prison centrale et de correction*.

L'ancienne Hôtellerie, qui servait de *prison des femmes*, s'écroula en 1817 et menaça longtemps d'entraîner une

grande partie des bâtiments du sud-ouest (1). En 1818, l'Abbaye, déshonorée et transformée en prison, renfermait plus de sept cents prisonniers.

Afin de pouvoir « loger un si grand nombre d'hommes et leur fournir des salles de travail..., le beau réfectoire des moines fut divisé en deux étages, et l'un et l'autre furent encombrés de métiers, comme la salle des Chevaliers, le Promenoir, la salle des Officiers ou du Gouvernement et une foule d'autres pièces moins importantes, où l'on fit dans la suite de la menuiserie, des boutons et des chapeaux. La sainte basilique subit elle-même les plus affreuses transformations. La sacristie devint la cuisine, la nef un réfectoire, et dans la Chapelle du Trésor, ou des 119, on pratiqua une pompe qui donnait aux prisonniers pour boisson l'eau de la grande citerne située au-dessous dans l'antique chapelle de Saint-Martin. Le chœur fut seul respecté et conserva son autel. Quant aux chapelles du rond-point, elles furent séparées du sanctuaire par de lourdes cloisons et divisées en deux étages, pour devenir de nouveaux ateliers » (2).

En 1834, un incendie éclata dans l'église au milieu des ateliers et causa de graves dommages à la nef romane.

1. Cette partie des édifices a été consolidée en 1873 par les soins de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, sur l'avis de la Commission des Monuments historiques.

2. *Description historique et monumentale du Mont Saint-Michel*, etc., par M. l'abbé E.-A. Pigeon. Avranches, 1865.

Des restaurations furent entreprises de 1838 à 1860 ; on reprit trois piliers du bas-côté sud, lesquels, s'ils paraissent être solides, n'ont pas absolument le caractère *roman* des autres piliers de la nef qu'on a essayé d'imiter. Quant aux autres parties incendiées, on s'est borné à les déguiser ; les colonnes, les murs et les arcs calcinés ont été couverts d'un enduit sur lequel on a projeté une poussière grenue pour lui donner l'apparence du granit ; on a refait des chapiteaux de haute fantaisie, en plâtre simulant le granit. Ces réparations sont insuffisantes ; elles sont même dangereuses, parce que ces *replâtrages*, dissimulant les désordres qui doivent se produire dans ces constructions gravement atteintes par le feu, peuvent être un obstacle pour les reconnaître et les arrêter en temps utile. La nef *romane* a été couverte par une voûte moderne, dont les formes rappellent à peu près les ouvrages du XIIe siècle. Cette voûte paraît être en granit ; mais elle n'est composée réellement que de bois et de plâtras, et elle accuse déjà par des signes certains qu'elle n'est pas absolument solide.

Un décret en date du 20 octobre 1863 supprima la prison, et le Ministère de l'intérieur abandonna le Mont Saint-Michel, qui devint propriété domaniale. En 1865, l'Abbaye avec ses dépendances fut louée pour neuf ans à Monseigneur l'Évêque de Coutances et d'Avranches. Il fit enlever les cloisons et les planchers, qui divisaient en ateliers et en cellules les trois étages de la Merveille, divers

bâtiments du logis abbatial et l'église, qu'il rendit entièrement au culte en attendant qu'elle reprît son aspect ancien. Il nettoya et assainit tous les édifices; il les entretint et fit faire quelques réparations avec ses ressources personnelles, et surtout à l'aide d'un secours annuel de 20,000 francs que ce prélat obtint, de 1865 à 1870, sur la cassette de Napoléon III.

Monsieur le Ministre de l'Instruction pnblique et des Beaux-Arts fit, en 1872, étudier l'état actuel du Mont Saint-Michel, préparer les projets de sa restauration (1), et, en 1874, adressa au Président de la République le rapport suivant, qui fut approuvé, et à la suite duquel un décret fut rendu à la date du 20 avril 1874 :

Monsieur le Président,

Les bâtiments composant l'ancienne Abbaye du Mont Saint-Michel se trouvaient placés dans le service des prisons rele-

1. Par sa décision en date du 14 mai 1872, M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts nous chargea de cette mission. Les études de l'état actuel du Mont Saint-Michel et les projets de restauration, appartenant aujourd'hui au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts et faisant partie des archives de la Commission des Monuments historiques, ont été exposés par nous aux Salons de Paris de 1873, 1874 et 1875.
— Voir, aux pages suivantes, la face sud du Mont Saint-Michel dans son état actuel, et la même face sud restaurée selon le projet de restauration générale.

vant du Ministère de l'intérieur et ont servi de maison de détention jusqu'en 1864. A cette époque, l'Abbaye du Mont Saint-Michel fut rendue à l'administration des Domaines, laquelle, par bail en date du 31 mars 1865, louait les bâtiments à Monseigneur l'Évêque de Coutances, moyennant le prix annuel de 1,200 francs.

La Commission des Monuments historiques a pensé qu'il serait convenable d'assurer la conservation de cet intéressant édifice du moyen âge par une restauration bien entendue, qui devrait être combinée avec les ressources du crédit attribué à la restauration des Monuments historiques, de manière à préserver d'abord les parties qui sont les plus remarquables.

Il est nécessaire, pour arriver à ce but, que les bâtiments de l'Abbaye du Mont Saint-Michel soient remis à la disposition du service des Monuments historiques; la location faite à Monseigneur l'Évêque de Coutances pourrait être maintenue sous la réserve de certaines dispositions permettant l'exécution des travaux de restauration.

Par ces motifs, après avoir consulté à ce sujet M. le Ministre des finances, qui a donné un avis favorable, j'ai l'honneur, Monsieur le Président, de soumettre à votre sanction le projet de décret ci-joint, qui a pour objet de prononcer l'affectation au service des Monuments historiques de la propriété domaniale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, pour en assurer la conservation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon respect.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes
et des Beaux-Arts,

DE FOURTOU.

Le Président de la République française, sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts;

Vu l'ordonnance du 14 juin 1833, indiquant le mode à suivre dans tous les cas où il s'agit d'affecter un immeuble domanial à un service public;

Vu le décret-loi du 24 mars 1852 qui abroge l'article 4 de la loi du 18 mars 1850;

Vu l'avis favorable du Ministre des finances,

Décrète :

ART. 1er. La propriété domaniale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel est affectée au service des Monuments historiques, pour en assurer la conservation.

ART. 2. Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts, et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 20 avril 1874.

Mal DE MAC-MAHON,

Duc de Magenta.

Par le Président de la République :
Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,
DE FOURTOU.

Le Ministre des Finances par intérim,

A. DESEILLIGNY (1). »

1. Extrait du *Journal officiel de la République française* du 25 avril 1874.

En 1874, à l'expiration du bail consenti à Monseigneur l'Évêque de Coutances, les logis abbatiaux avec leurs dépendances, à l'exception de l'église et de la Merveille, ont été loués, pour six années, moyennant le prix annuel de 1,200 francs, au R. P. Robert, Supérieur des Religieux de l'Ordre de Saint-Edme de Pontigny, établis au Mont Saint-Michel. L'État, dès cette époque, s'est chargé non-seulement des grands travaux, mais aussi de l'entretien annuel des bâtiments et même des réparations locatives.

Depuis 1873, le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par les soins de la Commission des Monuments historiques, a entrepris des travaux importants à l'exécution desquels divers crédits dépassant 100,000 fr. ont été déjà affectés (1). Ces travaux ont eu pour objet la consolidation des parties les plus compromises de l'édifice : la construction d'un robuste contre-fort à l'angle sud-ouest des bâtiments, afin d'arrêter leur écroulement menaçant ; la reprise en sous-œuvre des piles, des murs, des voûtes des substructions romanes et des constructions ajoutées à l'ouest par Robert de Torigni ; la restauration du dallage fait à la fin du XVIIIe siècle après la suppression des trois premières travées de la nef, et formant le sol de la grande plate-forme à l'ouest devant la façade actuelle de l'église — ce dallage ancien était enfoui sous une couche de terre recouverte d'un enduit grossier laissant

(1) Ces travaux sont exécutés avec beaucoup de soins et d'exactitude par M. Th. Fouché, entrepreneur de travaux publics.

séjourner les eaux pluviales qui s'infiltraient dans les voûtes et les murs souterrains et leur causaient de graves dommages (1) — la reprise en sous-œuvre de la base de l'Hôtellerie ruinée, dont les murs lézardés pouvaient entraîner la destruction de la partie sud des soubassements romans et des bâtiments adjacents.

La barbacane précédant la porte de la ville a été restaurée ; son crénelage a été rétabli ; sa porte a été réparée et sa poterne débouchée. L'avancée de la barbacane et sa poterne ont été débarrassées des murs et de la fosse à fumier qui l'encombraient. Les bombardes anglaises (2) décorant la deuxième porte, mais barrant la poterne latérale, ont été placées sur une petite plate-forme leur formant un piédestal qui, s'il n'est pas digne d'elles, en ne remplaçant pas les *caissons* primitifs qui leur servaient d'affûts (3), permettra au moins d'examiner dans tous leurs

(1) Les fouilles nécessitées par ce travail ont amené des découvertes du plus grand intérêt pour l'histoire du Mont Saint-Michel (Voir la *Description*, Église, Robert de Torigni).

(2) Abandonnées par les Anglais, mis en déroute lors de leur dernière attaque, en 1434.

(3) Ces bombardes étaient montées sur un caisson en charpente sans roues. Elles étaient « mises simplement en *bois* ou *charpentées*, comme on disait alors, c'est-à-dire encastrées dans un auget, pratiqué dans de grosses pièces de bois, et serrées avec des boulons, des brides de fer ou même des cordes. Le pointage ne s'obtenait qu'en calant cette charpente en avant ou en arrière, au moyen de coins de leviers et de coins de bois. On disait *affûter* une bombarde pour la pointer... D'affûter on fit le mot affût, qui,

détails ces curieux types de l'artillerie du XV[e] siècle. Les travaux doivent être continués, surtout en ce qui concerne la restauration de la Merveille, un des plus beaux et des plus vastes bâtiments parmi ceux de l'Abbaye, car, indépendamment du grand intérêt qu'il y a pour l'art et l'histoire à rendre à ce magnifique spécimen de l'architecture française du moyen âge son aspect primitif, il est nécessaire d'en consolider, dès à présent, quelques parties qui menacent ruine.

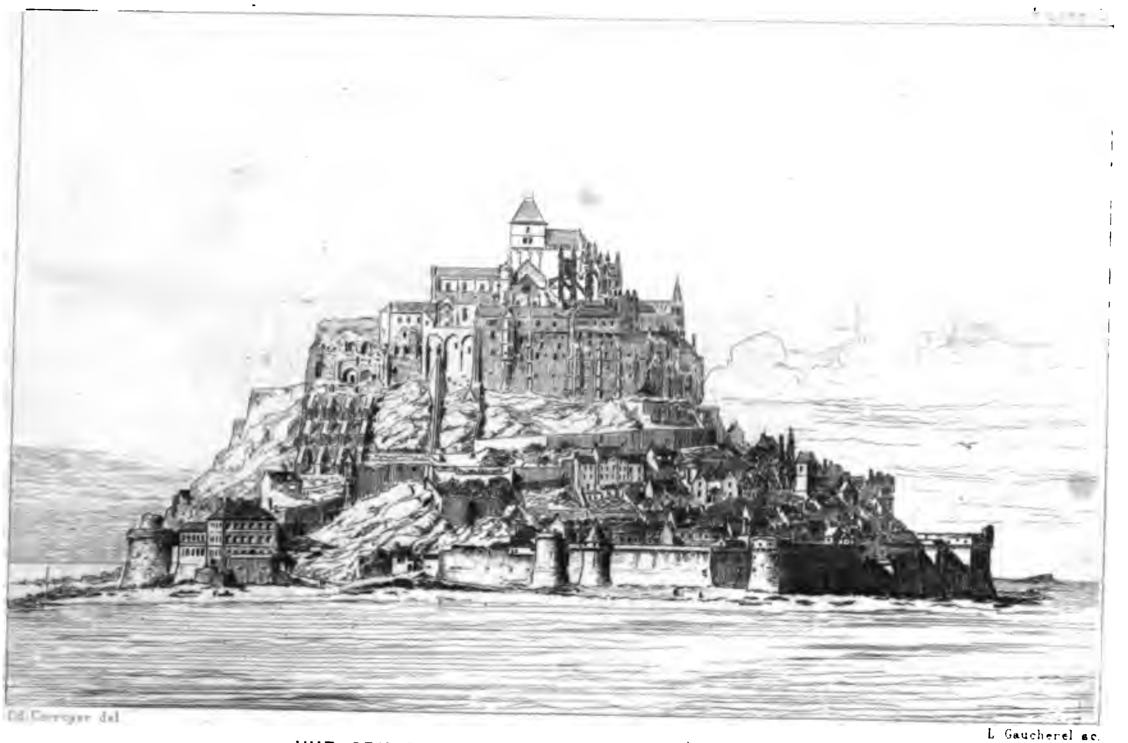
D'ailleurs la conservation du Mont Saint-Michel est assurée puisque, par le décret du 20 avril 1874, il est placé sous la sauvegarde de la Commission des Monuments historiques qui, par ses efforts aussi éclairés que persévérants, a, depuis bientôt un demi-siècle, sauvé de la ruine tant d'édifices et de chefs-d'œuvre nationaux et rendu de si éminents services à la grande cause de l'art et de la science archéologique.

Fidèle à ces traditions et continuant ce qu'elle a si bien commencé en 1872, la Commission des Monuments historiques voudra sans nul doute consacrer des crédits spéciaux et réguliers au Mont Saint-Michel. Il est maintenant permis d'espérer que non-seulement elle conservera, mais encore qu'elle restaurera complétement un monument — *unique en France*, — qui par sa situation extraordinaire,

à partir du XVI[e] siècle, fut employé pour désigner les pièces de charpente portant le canon... » (Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du* XI[e] *au* XVI[e] *siècle*, t. 5, p. 254).

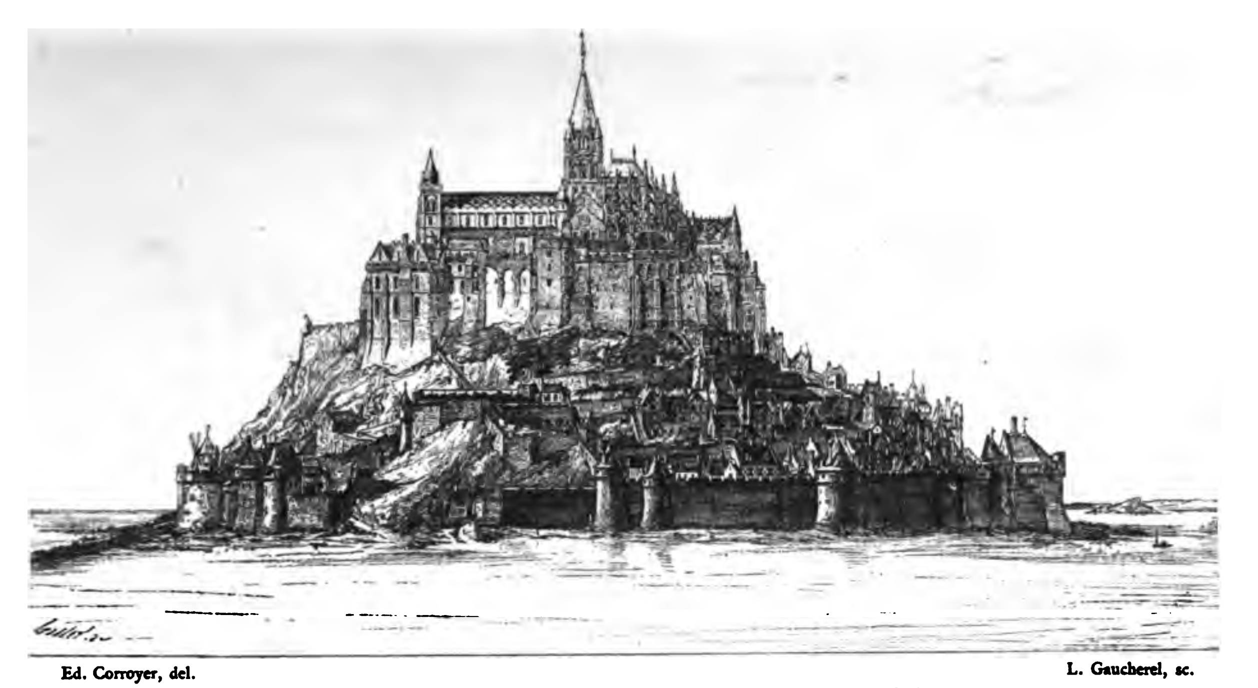
par la beauté de ses bâtiments, par sa grandeur et les souvenirs historiques qu'il rappelle, présente les plus beaux exemples réunis de l'architecture religieuse, monastique et militaire de notre pays.





Ed. Corroyer del. L. Gaucherel sc.

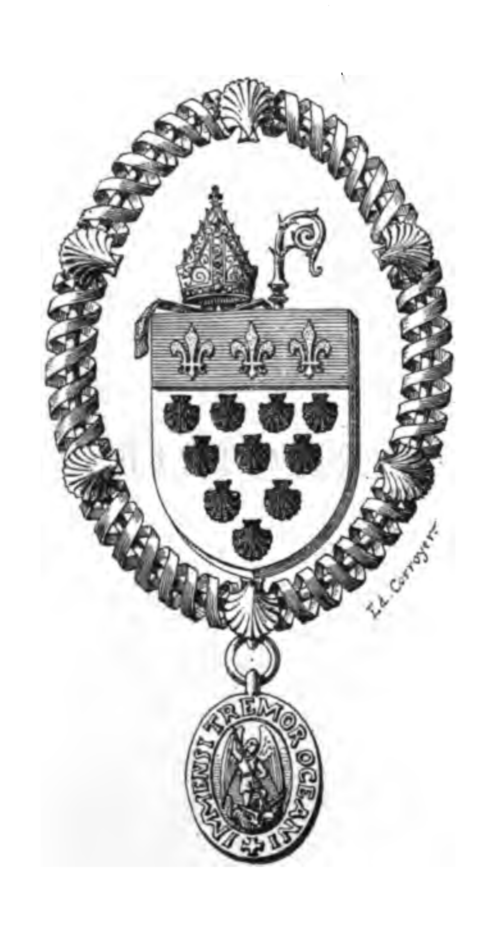
VUE GENERALE DE LA FACE DU SUD, ÉTAT ACTUEL.



Ed. Corroyer, del. L. Gaucherel, sc.

3. — Vue générale de la façade sud du Mont Saint-Michel (Restauration).

ARMOIRIES


IMMENSI TREMOR OCEANI
Ed. Corroyer



NOTES

SUR

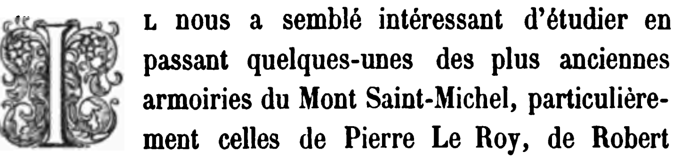
QUELQUES ARMOIRIES

DU

MONT SAINT-MICHEL

ET SUR

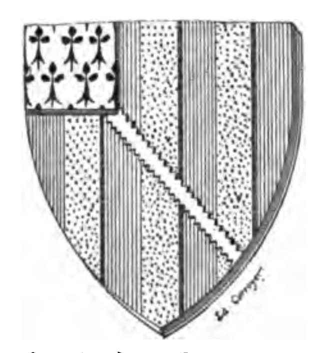
l'Ordre Royal de Saint-Michel.



Il nous a semblé intéressant d'étudier en passant quelques-unes des plus anciennes armoiries du Mont Saint-Michel, particulièrement celles de Pierre Le Roy, de Robert Jolivet et de l'Abbaye, du xve au xvie siècle. Ces notes nous ont paru avoir une certaine utilité, d'autant plus que les historiens modernes ne sont pas tous d'accord sur ce point ; ils blasonnent les armoiries des Abbés, celles de l'Abbaye surtout, d'une manière toute différente les uns des autres, et ils sont même, parfois, en contradiction absolue avec les auteurs du xviie et du xviiie siècle.

Nous croyons également qu'il y a quelque intérêt à reproduire les passages de l'*Histoire générale du Mont Saint-Michel,* par Dom Jean Huynes, relatifs à l'Ordre Royal de Saint-Michel, fondé par Louis XI, en 1469.

Pierre Le Roy, XXIXe Abbé régulier, fut le premier qui fit mettre ses armes à l'Abbaye, sur les chaires du chœur qu'il fit construire en 1389. Suivant les historiens du XVIIe et du XVIIIe siècle, Pierre Le Roy porte : *de gueules à trois pals d'or, au franc quartier de Bretagne, à la cotice denchée brochant sur le tout.*



4. — Armoiries de Pierre Le Roy.

Quelques différences existent dans les écrits de divers auteurs, en ce qui concerne le blasonnement des armes de Robert Jolivet, XXXe Abbé, qui succéda à Pierre Le Roy en 1411.

Robert Jolivet fit, en plusieurs parties de l'Abbaye, placer ses armoiries, dont les pièces étaient différentes, suivant Dom L. de Camps :

« L'on voit les armes de cet Abbé en plusieurs endroits. Blason : porte *d'azur au chevron d'or, chargé de trois tourteaux de sable avec trois glands d'or, dressés la pointe en haut dans les cocques de sable, deux en chef et un en pointe*. Le mesme Abbé fit mettre ailleurs ses armes en cette sorte : *un chevron d'argent à trois roses aussy d'argent, deux en chef et une en pointe, le tout en champ d'azur, pour cimier une croce d'argent (1).* » Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, fonds français, n° 18,949, et comprenant 665 pages : « *Histoire du Mont Saint-Michel, depuis sa fondation par Saint-Aubert en 708 jusqu'à l'année 1744, composée par un Religieux bénédictin de l'Abbaye Royale du Mont Saint-Michel de la congrégation de Saint-Maur* », contient à la fin un chapitre concernant les armoiries de plusieurs Abbés : « Article particulier. Armoiries du Mont Saint-Michel et de quelques-uns de ses Abbés, tels qu'on a pu les tirer de leurs écussons qu'ils ont fait mettre en plusieurs endroits de cette Abbaye.:.., n° 3. Robert Jolivet, XXXIIe Abbé : *Un chevron d'argent, trois rozes aussy d'argent, deux en chef et une en pointe sur champ d'azur, une crosse pour cimier.....* »

1. Addition de D. L. de Camps, Bibliothèque d'Avranches Ms., n° 209. (*Histoire générale*, etc., par Dom Jean Huynes, publiée par M. E. de Robillard de Beaurepaire.)

Aucun de ces blasons n'est parvenu jusqu'à nous, sauf la tradition ; mais il en existe un autre, à peu près semblable au dernier, que Robert Jolivet fit placer dans une niche sur la courtine est des remparts qu'il construisit vers 1417 ; c'est, sans aucun doute, celui qu'il adopta et dont il signa son principal ouvrage. Nous donnons le croquis du Lion soutenant le blason de Robert Jolivet.

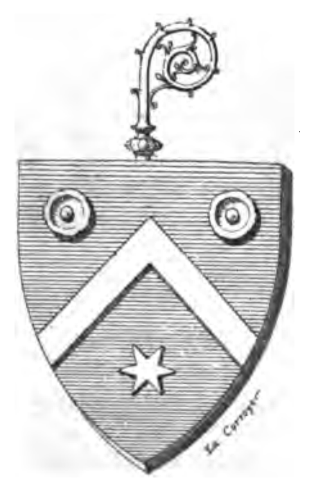


5. — Armoiries de Robert Jolivet (Bas-relief).

Ce bas-relief a été enlevé de la place qu'il occupait et

posé, sans goût et sans motif raisonnable, sur un des créneaux couronnant le mur intérieur dans la cour de l'avancée fortifiant la porte de la barbacane.

Par tout ce qui précède nous croyons pouvoir dire, avec preuves à l'appui, que Robert Jolivet porte : *d'azur au chevron d'argent accompagné de deux roses d'argent en chef et d'une étoile à six rais aussi d'argent en pointe, avec une crosse d'argent pour cimier.*



6. — Armoiries de Robert Jolivet (1417).

Tous les historiens des XVIIe et XVIIIe siècles donnent, à peu de chose près, la même description héraldique des

armes de l'Abbaye; ils disent qu'elle porte *d'argent aux coquilles de sable (1)*, ces dernières plus ou moins nombreuses suivant l'époque. Les détails abondent sur ce point et se confirment mutuellement; pourtant plusieurs écrivains modernes ont imprimé que l'Abbaye porte de *sable aux coquilles d'argent*, ce qui nous paraît être une erreur.



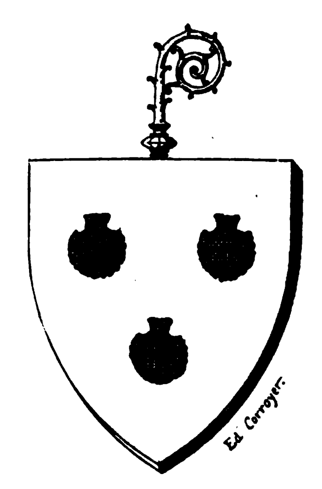
7. — Coquilles naturelles, dites coquilles Saint-Michel.



8. — Fragment d'un carreau de terre cuite émaillée, trouvé dans les fouilles en 1875.

1. Il faut remarquer que les coquilles qui se trouvent facilement sur la grève aux environs du Mont — non pas les *coques* blanches, mais les *coquilles Saint-Michel* — sont *noires* ou de couleur brune très-foncée. Ce sont celles qui du temps de Robert Jolivet et devant copier les armes anciennes ont été reproduites comme armoiries de l'Abbaye. Ces dernières coquilles, au lieu d'être presque demi-sphériques comme les *coques*, sont à peu près plates et munies à la charnière de chaque valve d'une seule oreillette, qui permettait de les fixer facilement sur les vêtements des pèlerins. (fig. 7 et 8.)

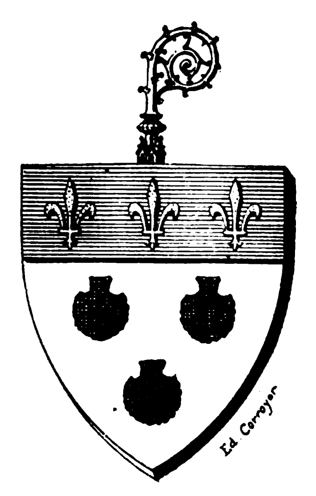
Le manuscrit que nous avons cité plus haut (1) nous donne l'indication suivante : « *De son temps* (Robert Jolivet) *l'écusson de l'Abbaye était fond d'argent à trois coquilles de sable ; une crosse d'argent pour cimier.* »



9. — Armoiries de l'Abbaye, en 1417.

Louis XI, très-dévot à saint Michel, fit un premier pèlerinage au Mont Saint-Michel en 1462, et donna au blason de l'Abbaye le *chef de Roy ou de France : d'azur aux trois fleurs de lys d'or.*

1. Bibliothèque nationale. Ms. f. français, n° 18,949.



10. — Armoiries de l'Abbaye, en 1642.

En 1469, Louis XI institua l'Ordre de Saint-Michel, et Dom Huynes nous donne, sur les pèlerinages de ce prince au Mont Saint-Michel et sur la fondation de cet Ordre de chevalerie, les détails suivants :

« Le Roy de France, Charles septiesme, estant mort l'an mil quatre cent soixante et un, Louys onziesme, son fils, luy succéda à la couronne, lequel n'ignorant les singulières faveurs que son père avoit reçues de l'Archange Sainct Michel et que luy-mesme avoit expérimenté, lors particulièrement qu'il fut exilé de la Cour de son seigneur

et père par l'envye de quelques malveillans, voulut en reconnoistre ce sainct Archange et l'en remercier. A cet effet, l'an mil quatre cents soixante-deux, il vint, accompagné des premiers de son royaume, en pellerinage en ce Mont Sainct-Michel (qui par une prérogative spéciale du Ciel ne fut jamais sous la puissance des ennemys de la France) où il donna six cens escus d'or pour son offrande, et y envoya la mesme année, le vingt-troisième de novembre, une image du mesme Archange qu'il avoit toujours portée sur soy estant disgracié du Roy son père.....

« Ce monarque, ne se contentant de cette reconnaissance, en adjousta une autre bien plus signalée, l'an mil quatre cens soixante-neuf, par l'institution qu'il fit de l'Ordre des Chevaliers de Sainct-Michel. Les causes qui le meurent à establir cet Ordre sont déclarées tout au beau commencement des lettres-patentes qu'il fit depescher sur ce sujet, où il parle ainsi :

« Nous, à la gloire et louange de Dieu, nostre créateur tout-puissant, et révérence de la glorieuse Vierge Marie et à l'honneur et révérence de Monseigneur Sainct Michel, premier Chevalier, qui, pour la querelle de Dieu, victorieusement batailla contre l'ancien ennemi de l'humain lignage et le trébucha du Ciel, et qui son lieu et oratoire, appelé le Mont Sainct-Michel, a toujours seurement gardé préservé et deffendu sans estre subjugué ny mis ès mains des anciens ennemys de nostre royaume; et en fin que tous bons, hauts et nobles courages soient excitez et plus

esmeus à toutes vertueuses œuvres, le premier jour d'aoust mil quatre cens soixante-neuf, en nostre chasteau d'Amboise avons constitué, créé et ordonné et par ces présentes créons, constituons et ordonnons un Ordre de fraternité ou amiable compagnie de certain nombre de Chevaliers jusques à trente-six, lequel nous voulons estre nommé l'Ordre de Sainct-Michel sous la forme ci-après descrite (1). »

« Ces articles sont soixante-six en nombre : au premier le Roy se déclare, et ses successeurs Roys de France, chef et souverain de cet Ordre, et ordonne que les Chevaliers seront gentilshommes de nom et d'armes sans reproche.

« Au second il est faict dénomination de quinze seigneurs du royaume choisis et premièrement instituez Chevaliers dudit Ordre Sainct-Michel, dont voici les noms :

Charles, duc de Guyenne, frère du Roy, auparavant duc de Normandie ;

Jean, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, qualifié frère et cousin du Roy ;

1. Nous trouvons dans l'Avertissement d'un livre rare la note suivante : « Les statuts du nouvel Ordre furent arrêtez le vingt-deux décembre 1469 ». Le livre qui les contient, avec les règlements qui furent faits depuis, a été imprimé en 1725 à l'Imprimerie Royale. (*Livre de Prières à l'usage de Messieurs les Chevaliers de l'Ordre S.-Michel et des personnes qui ont de la dévotion pour ce premier de tous les anges.*). — A Paris, chez Pierre Jean Mariette. Rue Saint-Jacques, aux Colonnes d'Hercule. M.DCC.XXX. Avec approbation.)

Louis de Luxembourg, comte de Sainct-Pol, qualifié de mesme, et connestable de France;

André de Laval, seigneur de Lohéac, mareschal de France;

Jean, comte de Sancerre, seigneur de Bueil;

Louis de Beaunings, seigneur de la Forest et du Plessis;

Messire Louys d'Estouteville, seigneur de Farcy (ce n'est celui qui fut Capitaine de ce Mont, car il mourut l'an mil quatre cens soixante-quatre);

Louys de Laval, seigneur de Chastillon;

Louys, bastard de Bourbon, comte de Rossillon, amiral de France;

Antoyne de Chabannes, comte de Dampmartin, grand maistre d'hostel de France;

Jean, bastard d'Armagnac, comte de Comminges, mareschal de France, gouverneur du Dauphiné;

Georges de la Trémouille, seigneur de Craon;

Gilbert de Chabannes, seigneur de Curton, seneschal de Guyenne;

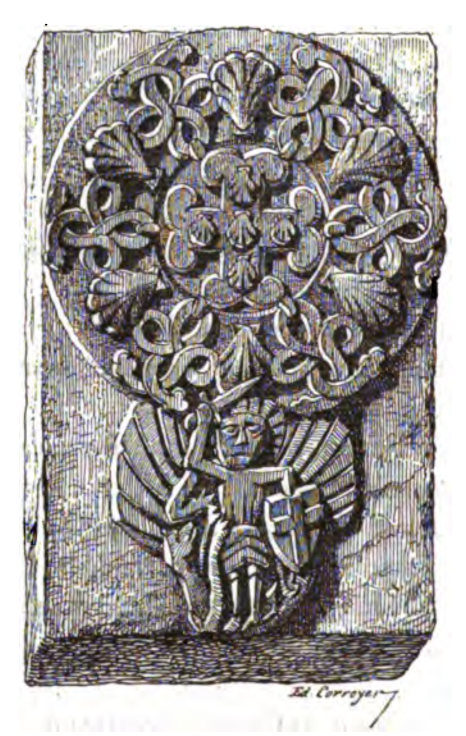
Charles, seigneur de Crussol, seneschal de Poictou;

Taneguy du Chastel, gouverneur des pays de Rossillon et de Sardaigne.

Il fut ordonné que le surplus pour parfaire le nombre des trente-six chevaliers dudit ordre seroit choisy au premier Chapitre.

« Au troisième article il est dit que pour donner con-

naissance dudit ordre et des chevaliers qui en seront, sera donné par le Roy à chacun d'un pour une fois un



10 bis. — Bas-relief conservé au Mont Saint-Michel (1).

collier d'or faict à coquilles, lacées l'une avec l'autre d'un double lacs, assises sur chaînettes ou mailles d'or, au

1. D'après un bas-relief en granit, si rudement sculpté qu'il fait penser aux sculptures mexicaines : il nous paraît dater de la fin du xv[e] siècle et il est conservé dans le chartrier du Mont Saint-Michel.

milieu duquel sur un roc y aura une image d'or de Sainct Michel qui viendra pendant sur la poitrine, avec ce dicton inscript dessus : *IMMENSI TREMOR OCEANI*...... (Dicton de Louys onziesme) :

Pour dompter la terreur des démons et de l'onde,
Qui nous peut plus ayder que cet Archange au monde?

« Au quatriesme que ledit collier sera du poids de deux cens escus d'or.



10 ter. — Plomb de pèlerinage trouvé dans la Seine (1).

« Au dix neufiesme que les cérémonies se feront en ce Mont Sainct-Michel.

« Au vingtiesme qu'il y aura sièges au chœur de cette église abbatiale du Mont, pour les Chevaliers.

1. Une *Enseigne* (ou médaille de pèlerin) fabriquée pour le Pèlerinage de Notre-Dame-de-Boulogne, vers la fin du xve siècle, et trouvée dans la Seine à Paris (au Pont au Change) porte, sur le revers, le collier de l'Ordre de Saint-Michel disposé selon les prescriptions des statuts royaux de 1469.

« Au trente uniesme et ès quatre suivants que, le jour Sainct-Michel, vingt neufiesme de septembre, sera tenue assemblée générale de l'Ordre ; que les Chevaliers seront tenus aller se présenter audit souverain la vigile de ladite feste pour venir en ordre et en habits en cette église à vespres ; que le jour ils viendront en ordre et habits à la messe et, allant à l'offertoire, offriront une pièce d'or de la valeur que voudra le Chevalier; qu'ils viendront à vespres, comme la veille dudit jour, et le lendemain viendront ouyr la messe des trespassez, y offriront chacun un cierge armoyé des armes de celuy qui le portera; et que, le jour ensuivant laditte feste, ils viendront, vestus comme bon leur semblera, ouyr la messe Nostre-Dame et commenceront, si bon leur semble, leur Chapitre le mesme jour. » — « L'habit des chevaliers estoit un manteau de toile d'argent et, à certaines cérémonies, de damas blanc, long jusques à terre, bordé de coquilles semées en lacqs et la bordure fourrée d'ermines ; le chapperon de velours cramoisy à longues cornettes, et celui du Chef de l'Ordre estoit d'escarlatte brune morée. Leur serment estoit de garder, soustenir et deffendre de tout leur pouvoir les hautesses et droicts de la couronne et Majesté Royale et l'authorité du souverain de l'Ordre et de ses successeurs souverains, de maintenir l'Ordre en sa splendeur et honneur, de comparoir aux Chapitres et assemblées de l'Ordre et à ses commis en toutes choses, qui regarderoient le mesme ordre. Les officiers d'iceluy estoient un chancellier,

un greffier, un thrésorier et un héraut d'armes. Le chancellier avoit la garde du scel de l'Ordre, la charge de faire les promotions aux Chapitres, les remonstrances et corrections, de recueillir les voix et élections et de faire les preuves de l'extraction noble de ceux qui estoient nommez pour prendre l'Ordre, les généreux exploits des Chevaliers comme aussy leurs fautes, justifications, corrections et punitions. Le thrésorier avoit la garde des titres, reliques et ornements de l'Ordre. Le héraut d'armes, nommé Sainct-Michel, portoit les lettres et commandements de l'Ordre et avoit charge de s'informer de leurs hauts faicts d'armes et d'en faire le rapport.

« Les Chevaliers estoient degradez et privez de l'Ordre pour trois sortes de crimes, à sçavoir d'heresie ou erreur contre la foy catholique, de trahison et pour avoir fuy en un jour de bataille.

« Cet Ordre ainsy establi fut envoyé incontinent aux princes voisins alliez et confederez de la France, lesquels pour la plus part le reçeurent s'en tenants grandement honorez. » (1)

En 1470, Louis XI présida le premier et peut-être le seul Chapitre de l'Ordre, qui fut tenu dans la grande salle d'assemblée de l'Abbaye, laquelle fut nommée depuis la Salle des Chevaliers.

1. Dom Jean Huynes. — (*Histoire générale*, etc.). — Quatriesme traicté, chapitre dix-huictiesme.

« Au mois d'aoust, l'an 1473, iceluy Roy, Louys onziesme, fut prendre possession du Duché d'Alençon, arriva en la ville le samedy 7 du moys et le lendemain, accompagné de grande Seigneurie, ouit messe en l'eglise Nostre-Dame, et après disner fut visiter le chasteau avec le parc, et à son retour, comme il entroit dudit parc au chasteau, tomba sur luy une pierre laquelle ne le blaissa pas, mais luy rompit une partie de la robbe qui estoit de camelot tanné, dont il fut fort effrayé, se prosterna en terre, y fit le signe de la croix et la baisa, emporta la pierre en son logis et le lendemain partit pour aller au Mont Sainct-Michel, faisant porter avec luy laditte pierre, laquelle avec la pièce de sa robbe il fit pendre à une chaisne de fer en laditte église... (*Histoire des pays et Comté du Perche et du Duché d'Alençon par M. Gilles Bry, sieur de la Clergerie, imprimée à Paris l'an* 1620). »

Pendant ce troisième et dernier pèlerinage (1) Louis XI confirma l'Abbaye dans les droits et priviléges qu'il lui avait accordés. A cette époque, les pièces des armoiries de l'Abbaye s'étaient augmentées en nombre ; au lieu de trois, les coquilles étaient *sans nombre* rappelant le manteau des chevaliers de l'ordre orné de coquilles *sans nombre*. Les armes du monastère se blasonnaient ainsi : *d'argent chargé de coquilles de sable sans nombre au chef de France ancien; une crosse d'argent pour cimier*.

1. Dom Jean Huynes, *Histoire générale*, etc. — Quatriesme traicté, chapitre dix-huictiesme.



11. — Armoiries de l'Abbaye en 1473.

En 1476, Louis XI créa un prévost et maistre de cérémonies afin que les statuts, les constitutions et les règlements de l'Ordre fussent bien observés, et fit à ce sujet trente et un articles nouveaux, qui furent ajoutés aux 66 articles des premiers statuts. « Par tels statuts, cet ordre dura longtemps en sa splendeur, et l'an mil cinq cens vingt sept, le roy François premier le fit porter au roy d'Angleterre, Henry huictiesme, par messire Anne de Montmorency, mareschal de France, accompagné de cinq cens

chevaux et fut bien reçeu avec une magnificence extraordinaire et tant de courtoisie que le Roy anglais voulut que sa fille Marie jouast ordinairement son personnage ès commédies, qui furent représentées devant l'ambassadeur français. Néanmoins avec le temps, cet Henry en fut retranché, s'en rendant indigne, se séparant du giron de l'Église romaine pour jouir à son plaisir des voluptez qui sont communes plus aux bestes qu'aux hommes. Et tant à cause de celle de Calvin et autres semblables, que plusieurs vaux-riens excitent en France et ailleurs, cet Ordre fut quelque peu négligé comme aussy par la promotion de personnes de bas-lieu, et encore davantage par l'institution de l'Ordre du Sainct-Esprit, créé par Henry troisième, Roy de France à Paris l'an mil cinq cent septante huict, au mois de décembre, à cause que Dieu l'avait honoré de deux royaumes ès jours de Pentecostes, à sçavoir de Pologne et de France les ans mil cinq cens septante trois et septante quatre, tellement que la nouveauté de l'un a fait mettre comme en oubli l'antiquité de l'autre, jaçoit que les Roys de France et les Chevaliers se nomment encore Chevaliers des deux Ordres, sçavoir est du Sainct-Esprit et de Sainct-Michel, et qu'Henry troisiesme ès statuz qu'il fit pour l'institution de l'Ordre du Sainct-Esprit mette les mots suivants : « Nous avons avisé avec nostre très-honorée Dame et mère, à laquelle nous reconnaissons après Dieu, nostre principale et entière obligation, les princes de nostre sang et autres princes et

officiers de nostre couronne et les seigneurs de nostre Conseil estant près de nous, d'ériger un Ordre militaire en cestuy nostre dit royaume, outre celuy de Monsieur Sainct-Michel, lequel nous voulons et entendons demeurer en sa force et vigueur, et estre observé tout ainsy qu'il a esté depuis sa première institution jusques à présent. » De faict, toutes quantes fois que le Roy faict des Chevaliers de l'Ordre du Sainct-Esprit, il les faict aussy préalablement Chevaliers de l'Ordre Sainct-Michel. C'est pourquoy ils en portent le double collier en leurs armes et ne se qualifient point Chevaliers de l'Ordre du Roy, mais des Ordres du Roy, d'où vient que cette abbaye du Mont Sainct-Michel a cet honneur par préciput et avantage primitivement à tout autre que les Roys de leur grace daignent porter ses armes, qui sont l'image Sainct-Michel, avec des coquilles dans le collier de chevalerie et manteau royal, et luy ont aussy permis par spécial privilége de porter trois fleurs de lys dans son escusson. De plus les susdits Chevaliers, qui sont des plus illustres nobles et anciennes familles du royaume portent aussy dans leurs colliers les susdites armes de cette abbaye. » (1)

Ces deux derniers passages confirment ce qui a été dit plus haut relativement à l'analogie existant entre le manteau des Chevaliers et les coquilles sans nombre des armoiries.

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.). — Quatriesme traicté, chapitre dix-huictiesme.

Jean de Lamps, achevant vers 1521 le chœur commencé en 1450, fit sculpter et peindre des armoiries aux voûtes et aux vitres : « A la voûte il fit mettre les armes de France, celles de cette Abbaye et les siennes... » (1)

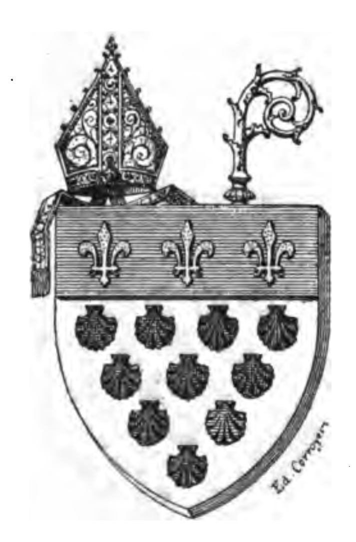
Un des continuateurs de l'*Histoire du Mont Saint-Michel* de Dom Jean Huynes blasonne ainsi les armes de l'Abbaye en parlant des travaux de Jean de Lamps : « Ce monastère porte *d'argent chargé de coquilles Saint-Michel sans nombre, au chef d'azur à trois fleurs de lys d'or*. L'abbé Robert Jolivet fut le premier qui inventa cet écusson en 1420, à l'exception du chef de Roy que Louys XI donna l'an 1462 estant venu en dévotion au Mont Saint-Michel. » (2)

Au XVIe et au XVIIe siècles les armoiries du Mont se blasonnaient ainsi qu'il suit (*fig.* 12), et un manuscrit de la première moitié du XVIIIe siècle (3) nous donne ce renseignement : « L'Abbaye porte *d'argent à dix coquilles de sable, au chef cousu d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or, et pour cimier une crosse et une mitre d'argent.* »

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*).

2. Addition au traité troisième de Dom Jean Huynes, par Dom L. de Camps. (*Histoire générale* du Mont Saint-Michel, etc., publiée par M. E. de Robillard de Beaurepaire.

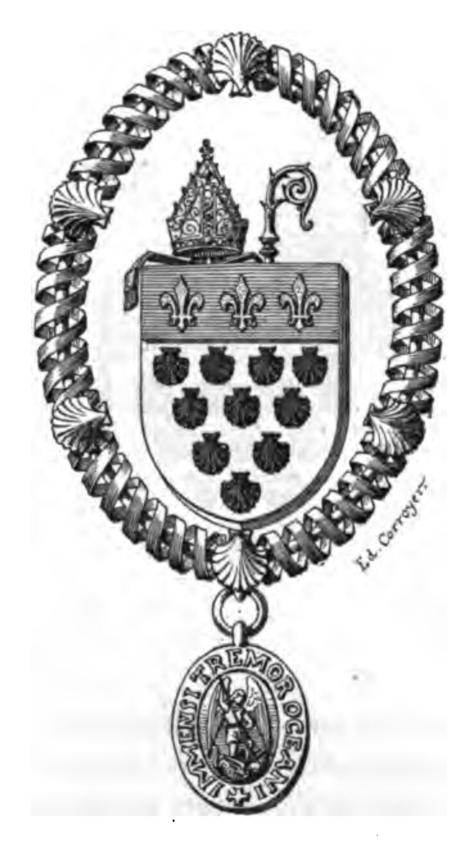
3. Bibl. nat., f. français, n° 18949.



12. — Armoiries de l'Abbaye au XVI[e] et au XVII[e] siècles.

Enfin, pour clore cette série de blasons des Abbés et de l'Abbaye, selon leurs diverses formes à différentes époques, depuis le XV[e] siècle jusqu'à nos jours, nous donnons (*fig.* 13) le croquis d'un dessin colorié que nous avons vu à la Bibliothèque Nationale (1) et qui nous paraît dater de la fin du XVI[e] siècle (page 70).

1. Manuscrit, f. français, n° 4902.



13. — Armoiries de l'Abbaye entourées du Collier de l'Ordre de Saint-Michel.

DESCRIPTION

DE L'ABBAYE ET DE SES ABORDS

Fig. 14.

LÉGENDE.

Æ. Egl
Æ. Bât
con
epa
Æ. Bât
A. Tou
A'. Esc
St
B. ...

M. *Tour basse.*
N. *Tour dite de la Liberté.*
O. *Tour de l'Escadre.*
O'. *Tour du Roi.*
P. *Porte de la Ville.*
P'. *Corps de Garde.*
Q. *Echauguette.*
R. *Barbacane de la Porte.*
R'. *Defenses dominant l'Entrée.*

Ed. Corroyer, del.



DESCRIPTION

DE

L'ABBAYE ET DE SES ABORDS



OMME nous l'avons annoncé, nous donnons, en commençant cette description, un plan général ou carte du Mont Saint-Michel, imprimé en couleurs et marquant par des tons variés l'origine des divers édifices du Mont élevés à des époques différentes. Ces teintes ne déterminent que la masse de chaque construction, dont on trouvera tous les détails dans les plans suivants. Voici la légende explicative du plan géuéral (*fig.* 14).

Les teintes indiquent :

Nos 1. — Les constructions de l'époque romane.
2. — — — du XIIe siècle (Roger II).
3. — — — du XIIe siècle (Robert de Torigni).
4. — — — du XIIIe siècle.
5. — — — du XIVe siècle.
6. — — — du XVe siècle (Pierre Le Roy).
7. — — — du XVe siècle (Chœur de l'Église).
8. — — - du XVe siècle (Robert Jolivet).
9. — — – du XVe siècle (Louis d'Estouteville).
10. — — — du XVIe siècle (Guillaume de Lamps).
11. — — — du XVIe siècle (Fortifications de la ville).
12. — — — du XVIIIe siècle (Fortifications de la ville).

Afin de pouvoir décrire clairement des Monuments d'époques si diverses, qui se pénètrent en se superposant, et arriver à diriger sûrement notre lecteur dans les détours d'un labyrinthe aussi compliqué, nous avons cru devoir commencer par l'Église.

Ce mode de procéder, s'il intervertit les détails de la description quant à la topographie du Mont (1), nous a semblé être le plus rationnel et le plus sérieusement utile. Il nous permettra d'étudier méthodiquement, et surtout — ce qui est à notre avis le point important — de suivre chronologiquement la construction de la Basilique, des bâtiments de l'Abbaye et des Remparts. Il nous fera voir sans confusion les transformations et les restaurations dont ces édifices ont été l'objet, ainsi que les mutilations et les vicissitudes de toute nature qu'ils ont subies depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

D'ailleurs, dans l'ordre spirituel aussi bien que dans la forme matérielle, l'Église a toujours été le centre et pour ainsi dire le cœur de l'Abbaye. C'est, du Mont, la construction la plus ancienne; c'est autour d'elle que sont venus successivement se grouper les divers bâtiments et la ville elle-même, composant naturellement une base majestueuse à l'antique Sanctuaire de saint Michel et formant dans leur réunion étagée un magnifique ensemble, aussi

1. A la fin de ce volume on trouvera quelques indications destinées à faciliter la visite complète de l'Abbaye et de ses abords.

admirable par le pittoresque de sa situation que par la hardiesse de sa conception et la grandiose beauté de ses détails.

Après avoir vu l'Abbaye, nous reviendrons sur les Remparts, que nous ne faisons que parcourir en arrivant, et nous les étudierons en suivant le même ordre chronologique pour la description de leurs constructions respectives.

Nous avons cru nécessaire de produire les plans des principales zones de l'Abbaye. En donnant l'idée juste de la superposition des bâtiments, de leur groupement et de leurs formes à des niveaux différents, ils aideront le lecteur à se conduire dans le dédale de leurs innombrables divisions.

Le plan général, ou carte du Mont, indique les chemins qui conduisent de l'Arrivée de la Barbacane — 1re porte des Remparts — à l'Entrée de l'Abbaye, et, après avoir franchi l'escalier fortifié sous le Châtelet, on entre dans la Salle des Gardes, au niveau de laquelle a été tracé le plan de la première zone :

Fig. 15. *Plan au niveau de la Salle des Gardes, de l'Aumônerie et du Cellier.*

En sortant de la Salle des Gardes par la porte sud, on se trouve dans la cour de l'Église, et, après avoir monté une

première rampe, on est au niveau de la seconde zône indiquée par le plan suivant :

FIG. 16. *Plan au niveau de l'Église basse, du Réfectoire et de la Salle des Chevaliers.*

Enfin, après avoir gravi le grand escalier longeant les Bâtiments abbatiaux et le côté sud de l'Église, on arrive à la plate-forme du sud, dite du *Saut-Gaultier*, au sommet du rocher, troisième et dernière zone :

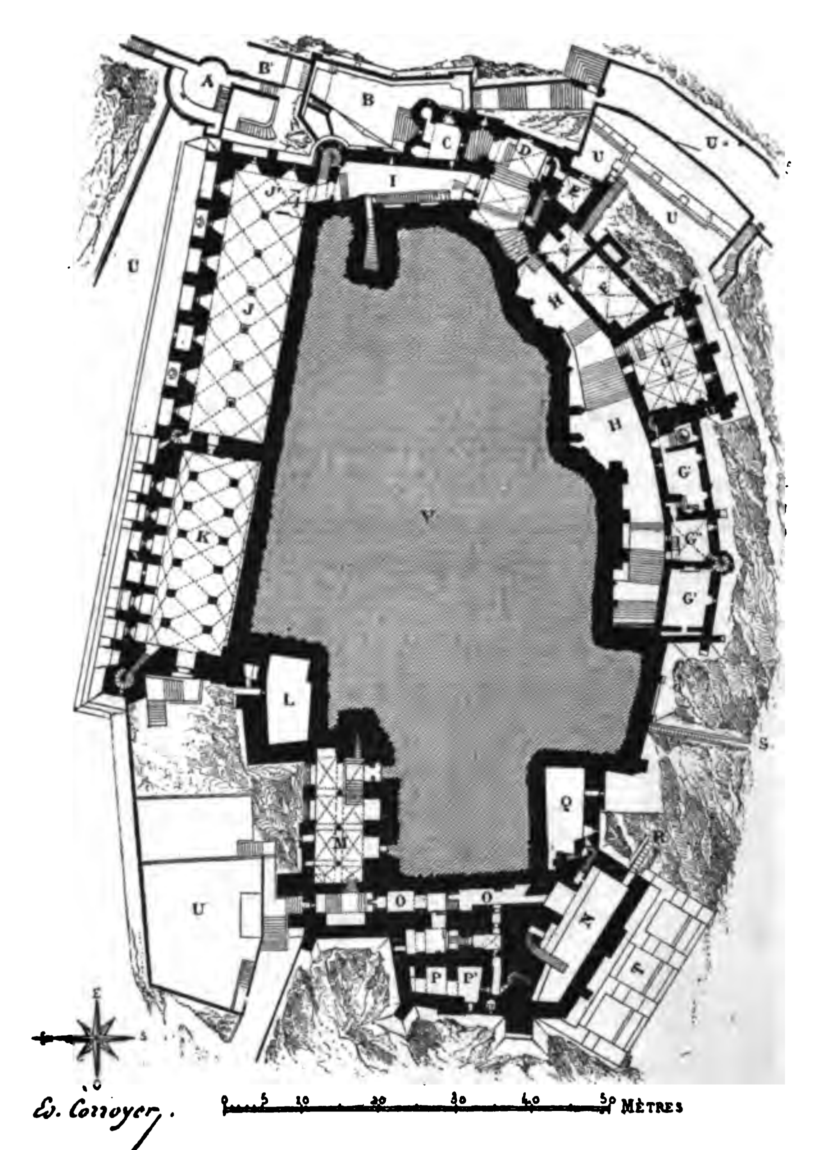
FIG. 17. *Plan au niveau de l'Église haute, du Cloître et du Dortoir.*

Voir ci-après les trois plans, *fig.* 15, 16 et 17, et leurs légendes explicatives placées en regard.



DESCRIPTION

PLANS

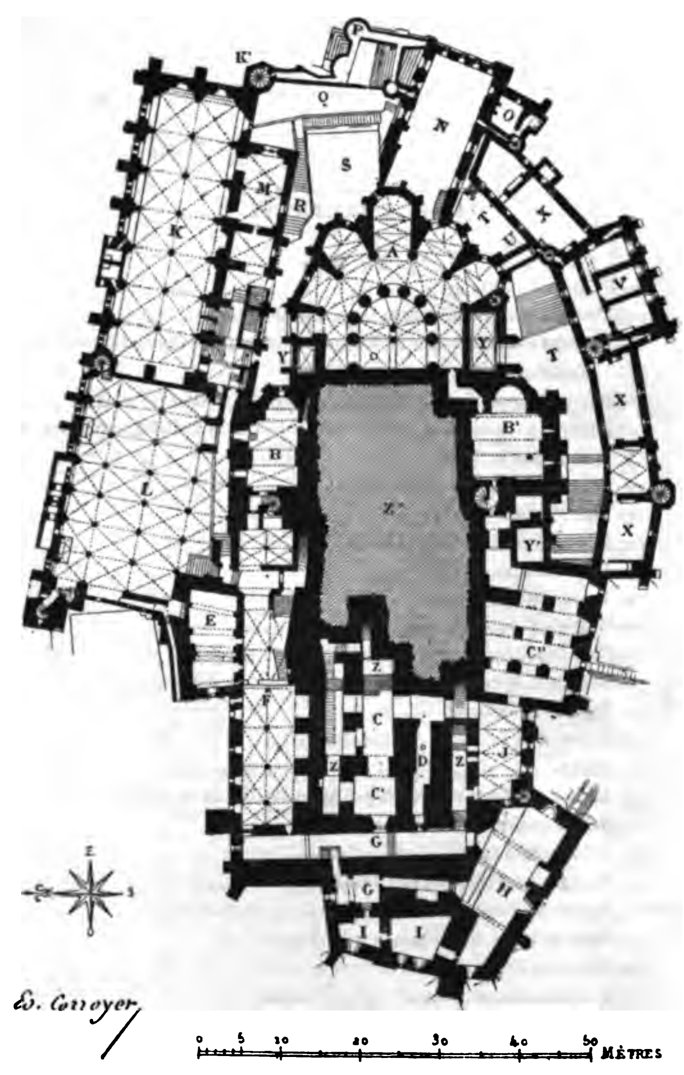


15. — Plan au niveau de la Salle des Gardes (D), de l'Aumônerie (J) et du Cellier (K).

LÉGENDE EXPLICATIVE

Fig. 15

A — Tour Claudine. — Remparts.
B — Première enceinte fortifiée, ou Barbacane, entourant le Châtelet et défendant l'entrée de l'Abbaye.
B' — Ruines du grand Degré.
C — Châtelet. — Au-dessous, escalier commandé par le Châtelet, et montant à la Salle des Gardes.
D — Salle des Gardes. — (Belle-Chaise).
E — Tour Perrine.
F — Procure et Bailliverie de l'Abbaye.
G — Logis abbatial.
G' — Logements de l'Abbaye.
G" — Chapelle Sainte-Catherine.
H — Cour de l'Église et escalier montant à l'Église haute.
I — Cour de la Merveille, — entre Belle-Chaise et la Merveille.
J — Salle de l'Aumônerie. } Merveille.
J' — Ruines d'un fourneau. } Merveille.
K — Cellier. } Merveille.
L — Anciens bâtiments abbatiaux. — Cuisines. — (fin du XIe siècle).
M — Galerie ou Crypte de l'Aquilon (Roger II).
N — Substructions de l'Hôtellerie (Robert de Torigni).
O — Passages communiquant avec l'Hôtellerie.
P et P' — Prisons (au-dessous de P' cachots dits des Deux-Jumeaux).
Q — Soubassements de la chapelle Saint-Étienne.
R — Ruines de l'ancien poulain (Robert de Torigni).
S — Poulain moderne.
T — Murs de soutènement, construits en 1862 ou 1863.
U — Jardins, terrasses et chemins de ronde.
V — Masse du rocher.

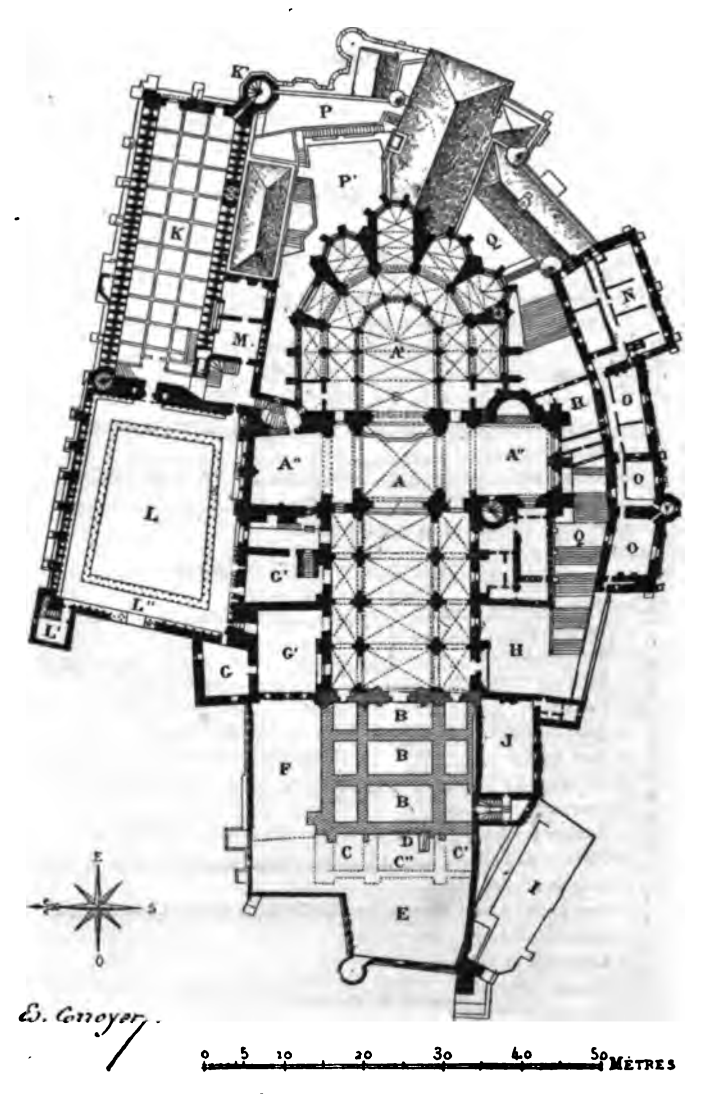


16. — Plan au niveau de l'Église basse (A), du Réfectoire (K), et de la Salle des Chevaliers (L).

LÉGENDE EXPLICATIVE

Fig. 16.

A — Église basse ou Crypte, dite des Gros-Piliers.
B — Chapelle sous le Transsept nord.
B' — — sous le Transsept sud (Saint-Martin).
C — Substruction de la nef romane.
C' et C — Charnier ou Cimetière des Religieux.
C'' — Soubassements romans (sous la plate-forme dite du Saut-Gaultier).
D — Ancienne citerne.
E — Anciens bâtiments abbatiaux. — (Réfectoire. — Fin du XIe siècle).
F — Ancien Cloître ou Promenoir (Roger II).
G — Passages communiquant avec l'Hôtellerie.
H — Hôtellerie. } — (Robert de Torigni).
I — Dépendances de l'Hôtellerie. }
J — Chapelle Saint-Étienne.
K — Réfectoire. }
K' — Tour des Corbins. } — Merveille.
L — Salle des Chevaliers. }
M — Cuisines. }
N — Salle des Officiers, ou du Gouvernement. — (Belle-Chaise).
O — Tour Perrine.
P — Crénelage du Châtelet.
Q — Cour de la Merveille.
R — Escalier montant de la cour de la Merveille à la terrasse S.
S — Terrasse de l'abside.
T — Cour de l'Église.
U — Pont fortifié faisant communiquer l'Église basse avec le Logis abbatial.
V — Logis abbatial.
X — Logements de l'Abbaye.
Y — Citernes (XVe siècle).
Y' — Citerne (XVIe siècle).
Z — Escalier montant des Souterrains à l'Église haute.
Z' — Masse du rocher.



17. — Plan au niveau de l'Église haute (A), du Cloître (L), et du Dortoir (K).

LÉGENDE EXPLICATIVE

Fig. 17.

A — Église haute.
A' — Chœur.
A'' — Transsepts nord et sud.

Vestiges découverts en 1875 sous le dallage de la grande plate-forme. (B.B.B à F) :

B. B. B — Les trois premières travées de la Nef romane (détruites en 1776).
C et C' — Tours en avant du portail roman. (Robert de Torigni).
C'' — Porche entre les deux Tours. (Robert de Torigni).
D — Tombeaux de Robert de Torigni et de D. Martin de Furmendeio (?).
E — Ancien parvis.
F — Emplacement de la salle dite de Souvré (salle du Chapitre; ancien dortoir).

G — Ancien Bâtiments abbatiaux. (Dortoir, fin du xiie siècle).
G' — Sacristie actuelle (ancien dortoir).
H — Plate-forme du Saut-Gaultier (entrée latérale sud de l'église).
I — Ruines de l'Hôtellerie (Robert de Torigni).
J Infirmeries.
K — Dortoir (Les divisions ont été faites par les Directeurs de la Prison).
K' — Tour des Corbins.
L — Cloître.
L' — Chartrier.
L'' — Entrée de la Salle du Chapitre (projeté et commencé au xiiie siècle).
M — Bibliothèque (partie des anciens bâtiments abbatiaux. xiie siècle).
N — Logis abbatial.
O — Logements de l'Abbaye.
P — Cour de la Merveille.
P' — Terrasse de l'Abside.
Q — Cour de l'Église et Escalier montant au Saut-Gaultier.
R — Cuisines (actuelles) des Religieux.

ÉGLISE

(XIe ET XIIe SIÈCLES)

Si l'on en croit les traditions, l'Église qui couronne le rocher aurait été élevée sur les ruines de l'Oratoire érigé par saint Aubert au VIIIe siècle et de l'Église construite au Xe siècle par Richard Ier, petit-fils de Rollon. Il ne subsiste aucun vestige des édifices du VIIIe et du Xe siècle. De l'Église romane, fondée en 1020 par le Duc de Normandie, Richard II, il existe encore les transsepts et la plus grande partie de la nef.

Comme nous l'avons vu dans la Notice historique, l'Église fut commencée en 1020 par Hildebert II, quatrième Abbé du Mont de 1017 à 1023, que Richard II chargea du détail des travaux. C'est à Hildebert II qu'il faut attribuer les vastes substructions de l'Église romane, qui, principalement du côté occidental, ont des proportions gigantesques (1).

Cette partie du Mont Saint-Michel est des plus inté-

1. Voir les plans, *fig.* 15 et 16, et les coupes, *fig.* 18 et 19.

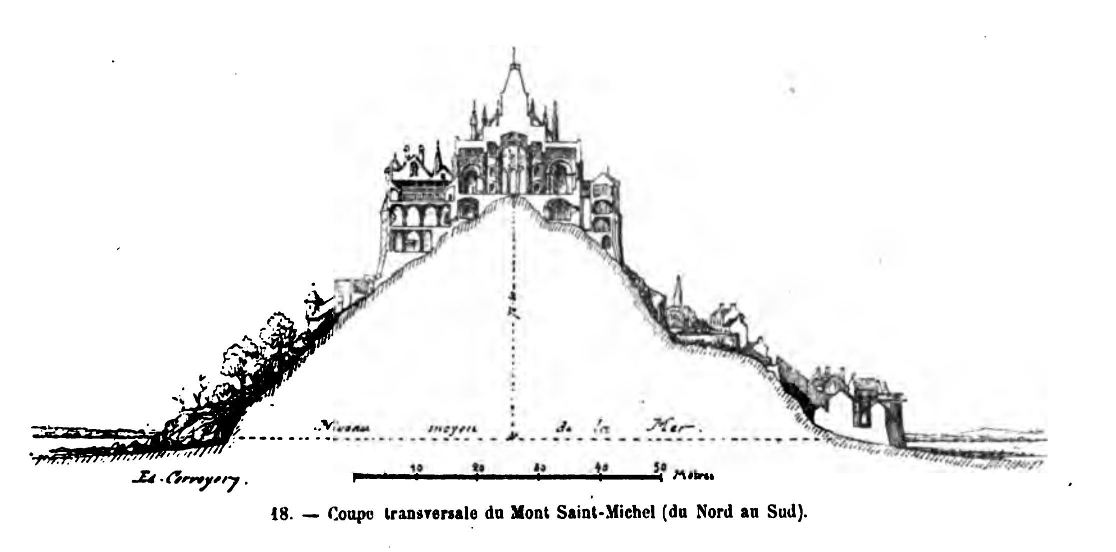
ressantes à étudier; elle démontre la grandeur et la hardiesse de l'œuvre de l'*Architecte* Hildebert. Au lieu de saper la crête de la montagne et surtout pour ne rien enlever à la majesté du piédestal, il forma un vaste plateau, dont le centre affleure l'extrémité du rocher, dont les côtés reposent sur des murs et des piles, reliés par des voûtes, et forment un soubassement d'une solidité parfaite.

Cette immense construction est admirable de tous points; d'abord par la grandeur de la conception et ensuite par les efforts qu'il a fallu faire pour la réaliser au milieu d'obstacles de toute nature résultant de la situation même, de la difficulté d'approvisionnement des matériaux et des moyens restreints pour les mettre en œuvre.

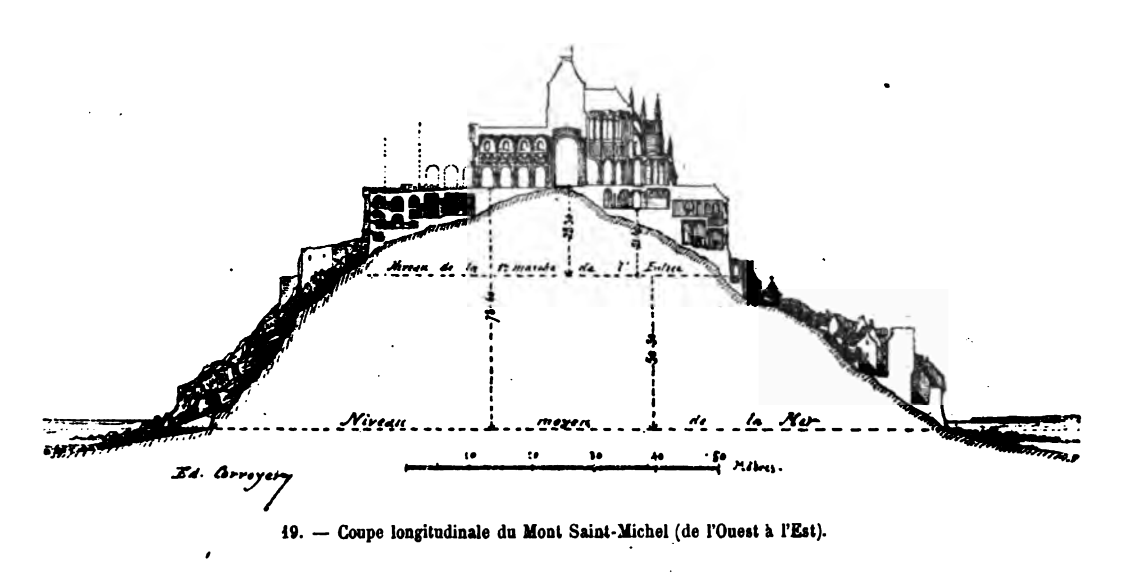
La coupe, *fig.* 18 (coupe transversale du Mont Saint-Michel), montre les constructions romanes entourées des bâtiments qui se sont successivement groupés autour d'elles à différentes époques.

Elle fait voir, sous les transsepts nord et sud, les cryptes ou chapelles basses, qui n'ont pas été creusées dans le roc comme on l'a dit, mais qui ont été ménagées et bâties dans l'espace existant entre la déclivité de la montagne et le plateau construit par Hildebert.

La coupe, *fig.* 19 (coupe longitudinale du Mont Saint-Michel), indique, avec les soubassements de l'ouest cités plus haut, ceux qui sont à l'est sous le Chœur.



18. — Coupe transversale du Mont Saint-Michel (du Nord au Sud).



19. — Coupe longitudinale du Mont Saint-Michel (de l'Ouest à l'Est).

Les substructions romanes de l'est ont disparu et ont été recouvertes par celles du XV[e] siècle, lors de la reconstruction du Chœur agrandi. Il ne nous est rien resté des dispositions du Chœur primitif; mais il est permis de supposer que son plan devait être, avec des dimensions moindres, le même que celui de l'Église abbatiale de Cerisy-la-Forêt (Manche), bâtie, comme l'Église du Mont Saint-Michel, au commencement du XI[e] siècle, par l'arrière-petit-fils de Rollon, Richard II, Duc de Normandie.

La figure 20 donne le plan de l'Église après son achèvement, en 1135, et des bâtiments abbatiaux à la même époque.

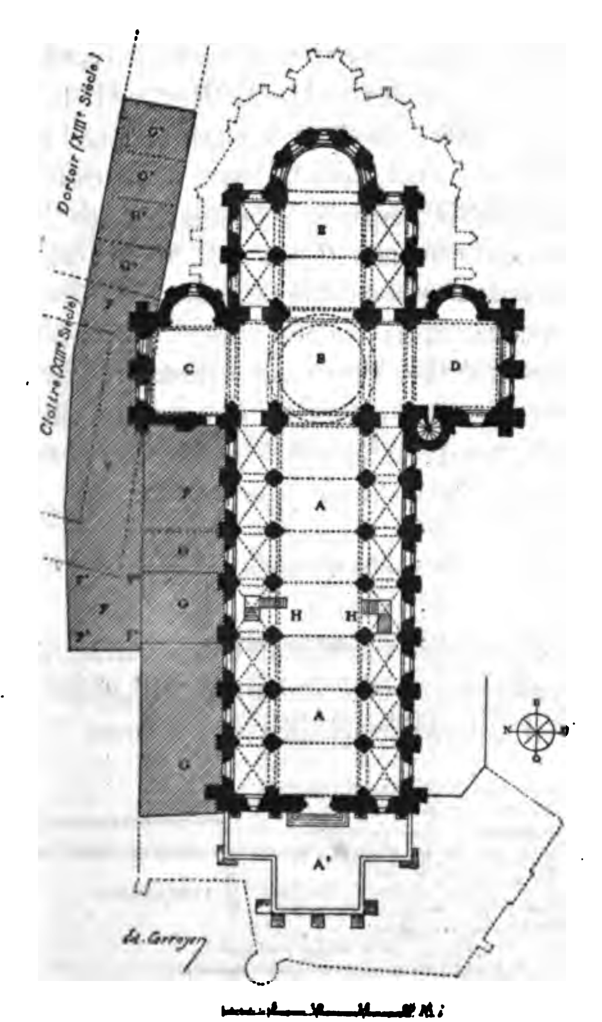
Les lignes ponctuées indiquent :

Au nord, l'emplacement du Cloître et du Réfectoire du XIII[e] siècle (Merveille).

A l'est, la silhouette du Chœur reconstruit au XV[e] siècle.

Et *à l'ouest,* les constructions faites par Robert de Torigni de 1154 à 1186.

A est la nef de l'église;
A' — le parvis en avant du portail roman;
B — le clocher central;
C — le transsept nord;
D — le transsept sud;
E — le chœur;
F — les anciens Bâtiments abbatiaux du XI[e] siècle, dont il reste la partie F';
G — les constructions de Roger II joignant le collatéral nord (galeries de l'Aquilon, du Promenoir et de l'ancien Dortoir, ce dernier détruit à la fin du XVIII[e] siècle);
G' — Constructions de Roger II (à l'est des bâtiments abbatiaux du XI[e] siècle) devenues les annexes sud de la Merveille depuis le XIII[e] siècle;
H — Escalier descendant au Charnier, ou Cimetière des Religieux.



20. — Plan de l'Église et des Bâtiments abbatiaux, en 1135.

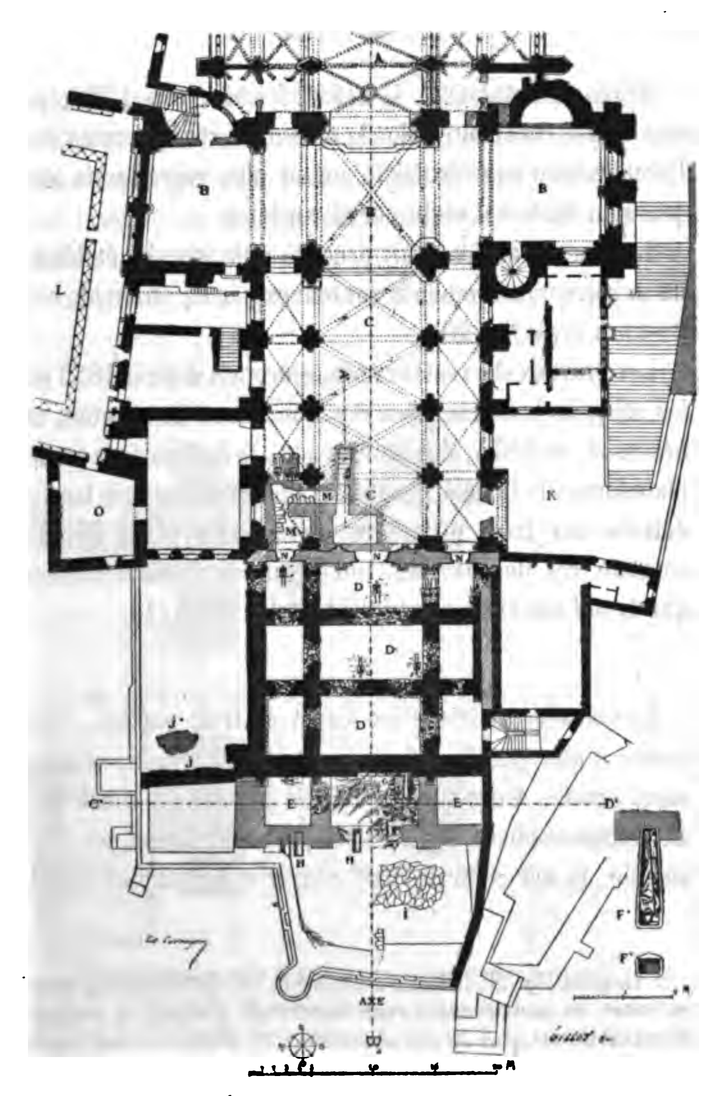
L'église, commencée en 1020, fut achevée vers 1135 par Bernard du Bec, treizième Abbé du Mont, de 1131 à 1149.

Ce vaste édifice, élevé sur le plateau artificiel construit par Hildebert, avait alors la forme d'une croix latine, figurée par la Nef composée de sept travées, par les deux Transsepts et enfin par le Chœur (*fig.* 20). Il subsiste de l'église romane : quatre travées de la nef ; les piliers triomphaux qui supportaient le clocher roman, ou du moins celui que Bernard du Bec éleva dans les premières années du xiie siècle ; les deux transsepts ; les deux chapelles semi-circulaires pratiquées dans les faces est des transsepts, et enfin les amorces du Chœur ruiné en 1421.

NEF

La Nef de l'église se composait de sept travées, dont les trois premières ont été détruites en 1776. (Voir le plan *fig.* 21 et sa légende explicative) :

A est le Chœur (reconstruit au xve siècle).
B — les transsepts. — C la nef. } Constructions romanes (xie siècle);
D — Fondations des trois travées détruites. }
E — Fondations des tours et du porche, construits par Robert de Torigni (xiie siècle);
F — Tombeau de Robert de Torigni. }
F' — Détails du tombeau de Robert de Torigni. } (xiie siècle);
G — Tombeau de Dom Martin de Furmedeio. }
H — Tombeaux vides (xie siècle);
I — Vestiges du dallage du parvis ancien (xiie siècle);
J — Ruines de la salle, dite de Souvré (ancien Dortoir);
J' — Vestiges du dallage de la Salle de Souvré;
K — Plate-forme, dite du Saut-Gaultier;
L — Cloître (xiiie siècle);
M — Ruines des escaliers descendant au Charnier des Religieux (xie siècle);
N — Façade reconstruite en 1780;
O — Anciens bâtiments abbatiaux (fin du xie siècle).



21. — Plan de l'Église. — Nef actuelle. — Découvertes faites en 1875.

Après sa mutilation, la nef fut fermée, vers 1780, par une façade construite selon la *mode* de ce temps, mais dont l'architecture hybride fait d'autant plus regretter la suppression de la nef et du portail anciens.

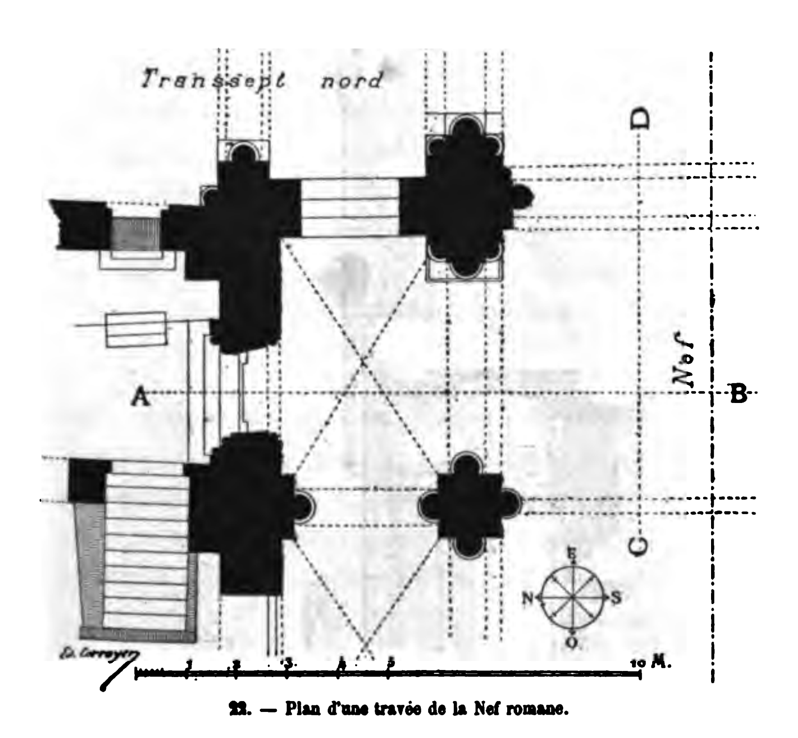
Le portail ancien était précédé d'un parvis, établi sur les substructions romanes soutenues par de puissants contre-forts (voir *fig.* 20).

Les travaux de restauration, entrepris depuis 1873 par les soins de la Commission des Monuments historiques, ont nécessité, en 1875, des fouilles sous le dallage de la grande plate-forme de l'ouest, lesquelles ont fait découvrir les fondations des trois premières travées. Le plan, *fig.* 21, constate ces découvertes, qui prouvent *incontestablement* que la nef ancienne comprenait sept travées (1).

Le vaisseau antérieur est formé de trois parties, c'est-à-dire d'une grande nef et de deux collatéraux, relativement étroits. Ainsi que la plupart des églises construites au commencement du XIe siècle, et notamment en Normandie, la nef centrale était couverte par une charpente

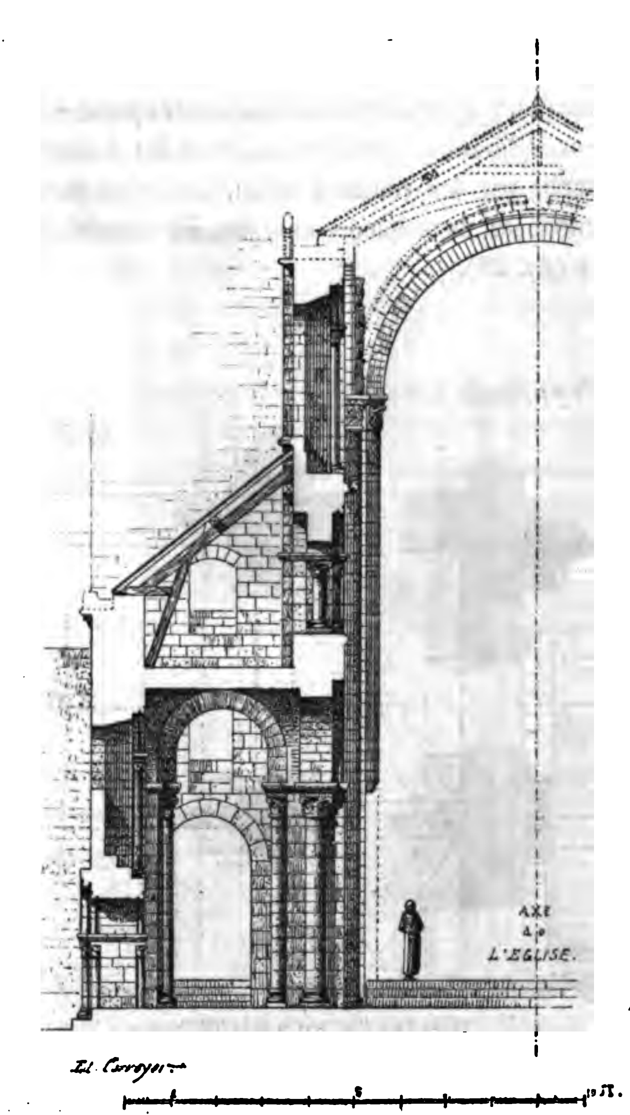
1. Le plan, *fig.* 21, indique également : les constructions faites, en avant du portail ancien, par Robert de Torigni; le tombeau de cet Abbé et celui de son successeur D. Martin. — Les fondations des trois travées détruites, ainsi que les bases des tours de Robert, sont actuellement recouvertes par le nouveau dallage de la grande plate-forme (voir ci-après).

apparente (1). Les bas-côtés seuls sont voûtés par des arcs doubleaux, latéraux et transversaux, dont les intervalles sont remplis par des voûtes d'arêtes. Les piles carrées sont cantonnées de colonnes engagées au tiers de leur diamètre (*fig.* 22).

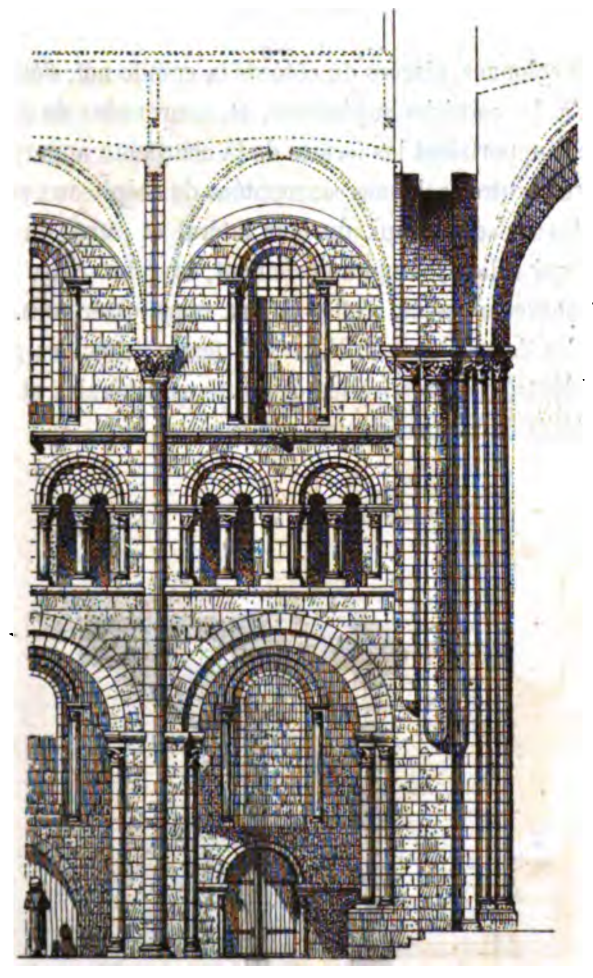


22. — Plan d'une travée de la Nef romane.

1. La voûte qui existe aujourd'hui est moderne; elle a été faite après l'incendie de 1834.



23. — Nef. — Coupe transversale sur A-B. — État actuel.

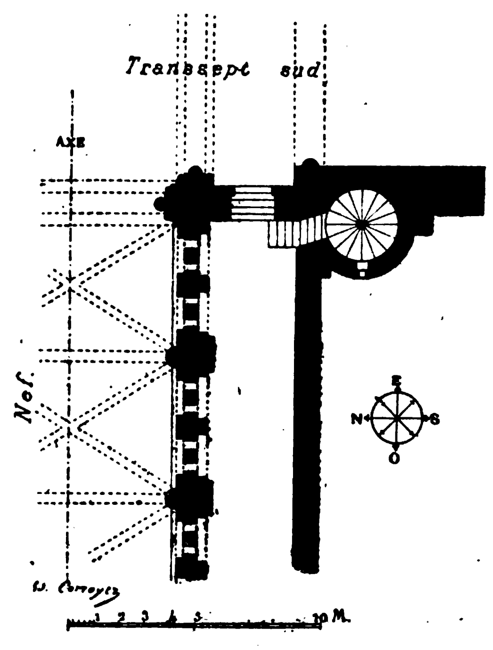


Ed. Corroyer

5 10 M.

24. — Coupe longitudinale sur C-D. — État actuel.

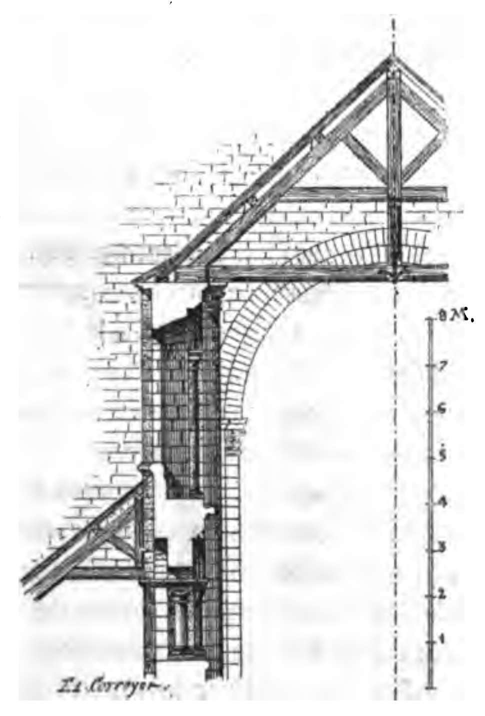
Les colonnes, placées du côté de la grande nef, s'élèvent jusqu'à la corniche supérieure, et, couronnées de chapiteaux, supportaient les fermes de la charpente apparente. Les trois autres colonnes surmontées de chapiteaux reçoivent les arcs doubleaux du mur latéral et ceux du bas-côté, qui relient, longitudinalement, les piles entre elles et, transversalement, celles-ci aux murs extérieurs. Du reste les dessins (pages 94 et 95) feront, avec les plans précédents, comprendre les dispositions générales et tous les détails de la construction romane.



25. — Nef. — Plan du Triforium.

Les figures 23 et 24 donnent les coupes transversale et longitudinale de la Nef, suivant les lignes A-B et C-D du plan, figure 22; la figure 25 complétera les indications utiles en reproduisant le plan du triforium de la Nef.

La couverture en charpente apparente de la grande Nef a été détruite par les nombreux incendies qui ont causé tant de dommages à l'Abbaye, et ses derniers vestiges ont dû disparaître pendant l'embrasement de 1834;



26. — Nef. — Charpente apparente (Restauration).

cependant les détails de la structure de la partie supérieure de la Nef, où aboutissent les colonnes dont on retrouve encore les tronçons calcinés sous la voûte moderne, permettent, sinon de donner exactement la forme primitive de la couverture, tout au moins de la reconstruire selon les données archéologiques. La figure 26 indique, en coupe transversale, la charpente apparente restaurée.

Les fouilles, qui furent pratiquées en 1875 sous la grande plate-forme et à l'entrée actuelle de la Nef, ont fait découvrir dans le bas-côté nord (en M du plan, *fig.* 21) les passages et les ruines de l'escalier descendant de la Nef au Charnier, ou Cimetière des Religieux. Un passage et un escalier plus larges existent également au sud, longeant la chapelle Saint-Étienne (voir le plan, *fig.* 16). Les communications entre l'église haute et les souterrains ont été interceptées par la construction de la façade actuelle de la nef réduite à quatre travées. Il serait possible de les rétablir si la restauration générale de l'Abbaye était entreprise, ce qu'il est permis d'espérer.

A l'intersection de la Nef et des Transsepts s'élèvent les piliers triomphaux construits en 1058 par Radulphe de Beaumont, lesquels soutenaient le clocher, réédifié plusieurs fois depuis les premières années du XIIe siècle, complétement détruit à la fin du XVIe siècle et remplacé, malheureusement, en 1602 par le massif pavillon carré qui existe encore aujourd'hui. De ces quatre piliers, deux

sont restés à peu près droits, ainsi que les arcs doubleaux qui les relient; mais les deux piliers joignant le chœur ont beaucoup souffert de l'écroulement de 1421. Ils sont disloqués, déversés et n'ont pu être maintenus que par la construction du chœur du xve siècle, dont les arcs de la première travée sont venus les arc-bouter.

Les Transsepts et leurs chapelles basses ont conservé les dispositions anciennes, sauf pourtant la charpente apparente supérieure, remplacée par une voûte enduite sans caractère, et la façade du transsept nord, laquelle a été modifiée au xiiie siècle par la construction du Cloître (Merveille). La grande verrière septentrionale, divisée par de larges meneaux, a remplacé les fenêtres romanes, qui existent encore dans les faces sud et ouest du transsept sud.

Les chapelles semi-circulaires, pratiquées dans le côté est des transsepts, ont été bouchées; il serait facile de leur rendre, intérieurement, l'aspect roman qu'elles ont en grande partie, et principalement au sud, conservé extérieurement.

Le Chœur roman a complétement disparu après l'écroulement de 1421. Il devait se terminer par une abside circulaire voûtée en cul-de-four; ses bas-côtés et son vaisseau central étaient sans nul doute voûtés et couverts par une charpente apparente comme celle de la nef. Sauf la tradition, il ne nous est resté aucun vestige de sa forme originelle; toutefois son analogie avec l'Église abbatiale de Cerisy-la-Forêt, construite en même temps et sous les

mêmes auspices, ainsi que les dispositions identiques de ces deux édifices, bien que leurs proportions soient différentes, fournissent des indications à l'aide desquelles on peut, dans un but purement spéculatif d'ailleurs, essayer de reconstituer ce Chœur (voir *fig.* 20).

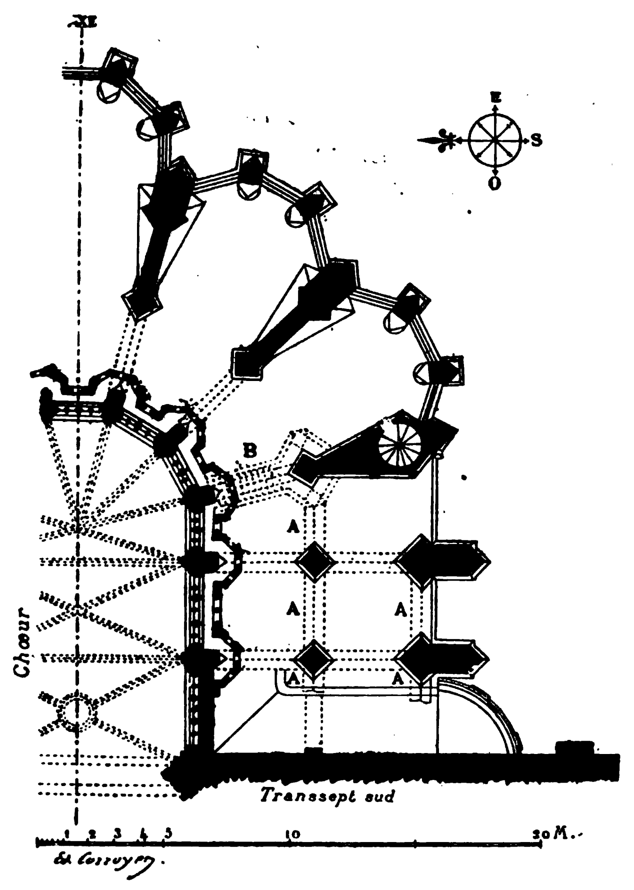
CHŒUR

XVe ET XVIe SIÈCLES

Le Chœur actuel s'éleva de 1450 à 1521 (1) sur l'emplacement agrandi du Chœur roman ruiné en 1421. Bien qu'il soit bâti tout en granit fort dur, ainsi que les autres bâtiments du Mont, il est très-délicatement ouvragé et il présente un très-bel exemple des édifices construits pendant les derniers temps de l'architecture ogivale. Par son plan, ses proportions et son style, ce Chœur diffère absolument de la Nef et des Transsepts romans. Ainsi que le dit Dom Jean Huynes (2), on voulait, au XVe siècle, rebâtir entièrement l'Église selon la même ordonnée que le Chœur nouveau; ce projet a reçu un commencement d'exécution, et les intentions des constructeurs du Chœur sont nettement accusées. Cette préméditation est très-marquée dans l'ensemble de ces constructions, et notamment

1. Voir la Notice historique.
2. *Histoire générale*, etc. (Voir la Notice historique.)

dans les angles formés par le chœur et les transsepts. Sur ces points les arcs-boutants, soutenant réellement la poussée des voûtes du Chœur s'entre-croisent, avec ceux des trans-



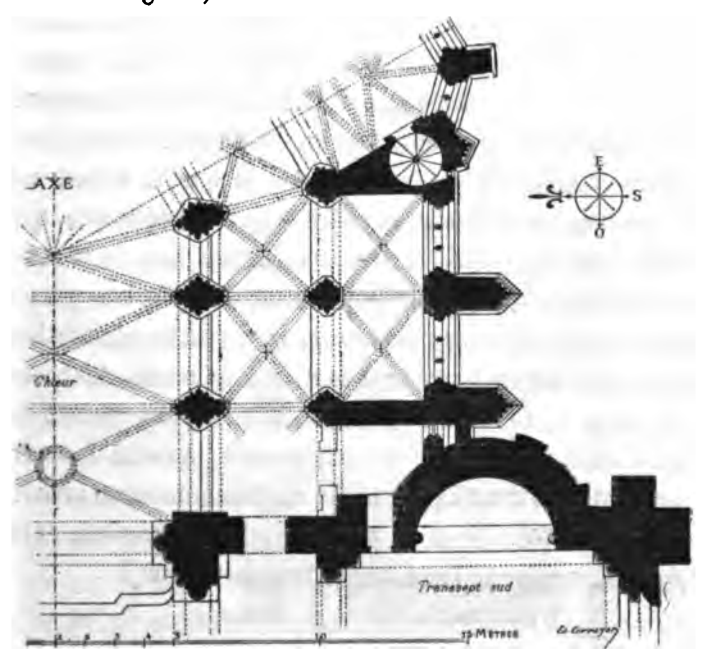
27. — Chœur. — Plan au niveau du Triforium.

septs projetés; ces derniers arcs-boutants, sans raison d'être et sans effet actuellement (en A du plan, *fig.* 27), n'ont été partiellement bâtis et amorcés qu'en prévision de la reconstruction ultérieure des transsepts, suivant le plan nouveau. (Voir le plan, *fig.* 27, au niveau du triforium). Il faut remarquer l'ingénieuse disposition de ce triforium, contournant les points d'appui sur lesquels il est *encorbellé*, afin de leur laisser toute la force nécessaire (1) en formant à la base des grandes fenêtres et des contreforts un arrangement architectural d'un très-heureux effet.

La construction du Chœur du xve siècle, de formes et de dimensions si différentes du reste de l'Église, a enlevé à l'édifice le caractère de grand style résultant de son unité; mais, par une comparaison des plus intéressantes à faire et que fait naître le rapprochement des deux parties bien distinctes du même édifice, elle permet d'étudier notre architecture française dans ses manifestations les plus caractéristiques. L'une, la Nef, est l'expression de l'art national naissant, simple, naïf même, mais fort, indiquant déjà le puissant essor qu'il prendra et faisant pressentir les œuvres magnifiques qu'il enfantera pendant plusieurs siècles. L'autre, le Chœur, est le produit de cet art arrivé à son plus grand développement, savant, riche, raffiné et penchant déjà vers le *maniéré*, indice certain de sa décadence prochaine.

1. Voir la coupe (*fig.* 29).

Quoi qu'il en soit, ce Chœur n'en est pas moins une œuvre très-remarquable ; la conception en est grande, et son exécution est un véritable chef-d'œuvre du genre. La précision et la régularité des détails du plan démontrent qu'une science et une habileté consommées ont présidé aux opérations géométriques de sa plantation. (Voir *fig*. 16, 17, plans d'ensemble, et *fig*. 28 le plan de détail au niveau de l'église.)



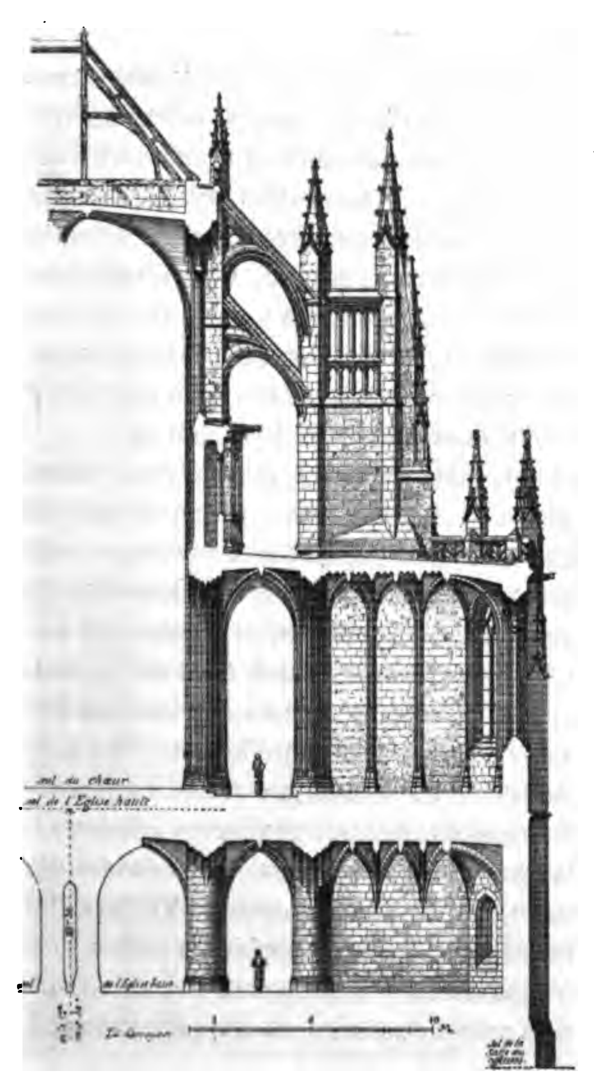
28. — Chœur. — Plan au niveau des bases.

La perfection de la taille du granit, la netteté des mou-

lures, des sculptures les plus fines et les plus compliquées indiquent que les plus grands soins ont été apportés à leur difficile exécution. Aussi la conservation du Chœur est-elle presque complète, sauf quelques fleurons des pinacles et diverses parties de balustrade renversées, qui existent encore et peuvent être reposés à leurs places respectives.

La différence de niveau entre l'église haute et le sol extérieur (1) a nécessité la construction de soubassements considérables ; ils ont formé la Crypte ou Église basse, laquelle reproduit avec une simplicité robuste et soutient les dispositions du chœur, sauf en ce qui concerne les chapelles latérales de la première travée que le rocher ne permettait pas d'établir, et celles de la seconde travée, qui sont remplacées par des *citernes* ménagées lors de la construction dans la hauteur des substructions (2). Les piliers ronds et trapus, sans chapiteaux, reçoivent en pénétration les retombées de la voûte et sont, naturellement, les bases des piles du Chœur. Un pont fortifié (3), jadis crénélé et qui est encore muni de ses mâchicoulis, franchit la cour de l'Église et met l'Église basse en communication avec le Logis abbatial. (Voir la *fig.* 16, plan d'ensemble, et la *fig.* 29, coupe sur l'axe longitudinal du Chœur.)

1. Voir la coupe (*fig.* 19).
2. La citerne du sud comprend deux travées et celle du nord une seule (voir en Y, plan *fig.* 16).
3. Voir les Bâtiments abbatiaux et la *fig.* 74



29. — Coupe sur l'axe longitudinal. — Chœur.

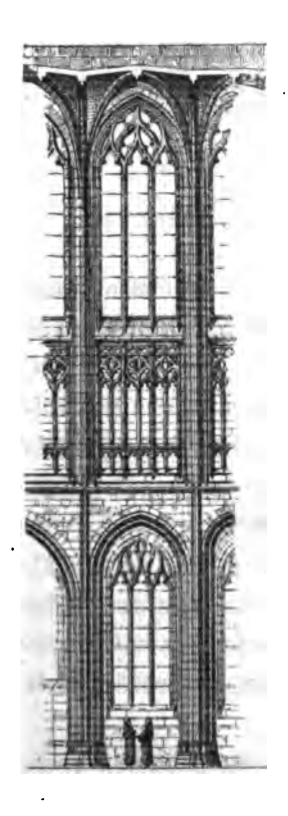
Le Chœur se compose d'une nef centrale, terminée à l'est par une abside à pans coupés, enveloppée d'un bas-côté autour duquel s'étendent et rayonnent les chapelles latérales et absidale. (Voir le plan, *fig*. 17). Les chapelles du côté nord sont plus étroites que celles du côté sud et de formes différentes de celles-ci. Cette dissemblance voulue par l'architecte s'explique par la proximité des bâtiments annexes (1) de la Merveille, lesquels auraient été entamés par le collatéral nord si cette partie de l'Église eût été absolument semblable à celle du sud.

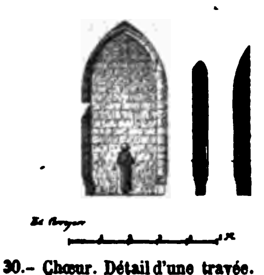
Un escalier ménagé dans l'épaisseur d'un contre-fort au sud (voir la *fig*. 28) et couronné par un élégant clocheton, prend naissance dans l'Église basse, qu'elle met en communication avec l'Église haute, monte au-dessus des chapelles et aboutit au comble supérieur en franchissant sur un escalier — appelé très-justement *l'escalier de dentelle* (en B, *fig*. 27) et supporté par un des arcs-boutants supérieurs — l'espace compris entre le contre-fort du bas-côté et la balustrade surmontant la corniche du chœur.

Nous donnons, *fig*. 30, une travée intérieure, faisant voir la composition architecturale ainsi que les détails de la construction, ce qui, joint aux *fig*. 27, 28 et 29, complétera les renseignements graphiques relatifs au Chœur.

Indépendamment de la reconstruction de son Chœur, que nous venons de décrire, et sans parler encore des mu-

1. Voir *fig*. 20, en G'.





30.- Chœur. Détail d'une travée.

tilations qu'elle a subies, l'Église a été agrandie et modifiée, notamment à la fin du XIIe siècle (1), par l'édification des tours en avant de sa façade à l'ouest, et, au XIIIe siècle, par la construction du portail latéral sud, s'ouvrant sur la plate-forme du sud, dite du *Saut-Gaultier*.

A cette dernière époque (vers 1230) les substructions au sud de la Nef subirent quelques changements par la construction de la chapelle Saint-Étienne ainsi que du bâtiment s'élevant au-dessus d'elle et qui s'étend des soubassements du Saut-Gaultier à l'Hôtellerie, bâtie par Robert de Torigni (2) à la fin du siècle précédent, et avec laquelle ils se reliaient par des escaliers et des passages.

1. Voir ci-après : Robert de Torigni.
2. Voir la Notice historique.

BATIMENTS ABBATIAUX

A LA FIN DU XI[e] SIÈCLE

TRAVAUX DE ROGER II (XII[e] SIÈCLE)

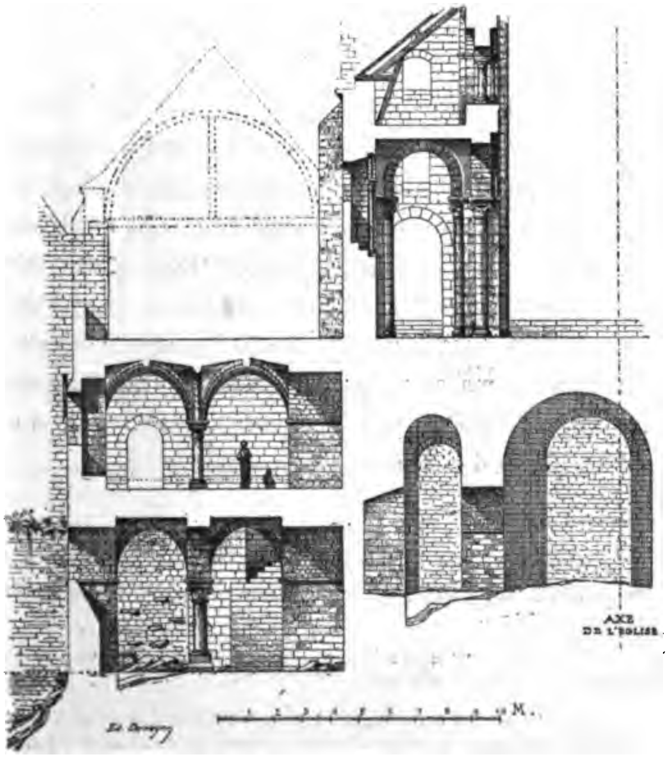
A la fin du XI[e] siècle les Bâtiments abbatiaux étaient situés au nord de l'Église (1). Ils s'étendaient de l'ouest à l'est et comprenaient les Lieux Réguliers, c'est-à-dire : le Cloître, le Réfectoire, le Dortoir et le Chapitre, ainsi que les habitations contenant les Cuisines, l'Infirmerie, les Logements des hôtes, ceux des serviteurs, et plus bas les Magasins.

Il subsiste quelques parties — *authentiques* — des constructions de ce temps, notamment en F' du plan *fig.* 20 (2), où se trouve le bâtiment formé de trois étages, restes des Lieux Réguliers de l'Abbaye au XI[e] siècle. Les autres parties romanes ont disparu au XIII[e] siècle, absorbées par la Merveille.

Les constructions romanes souffrirent beaucoup de la chute de la Nef en 1103. Roger II (3), dès les premiers temps de son gouvernement abbatial, les répara et les agrandit à l'est en élevant, au sud de la Merveille (4), les

1. En F du plan, *fig.* 20.
2. Voir également la carte du *Mont Saint-Michel* (*fig.* 14) et les plans 15, 16 et 17.
3. XI[e] Abbé, de 1106 à 1122.
4. En G' du plan (*fig.* 20). — Voir la Notice historique.

constructions dont il reste encore quatre travées ainsi que la plus grande partie de la façade. Après l'incendie de 1112, Roger II répara de nouveau les Bâtiments abbatiaux ; il les modifia et les augmenta encore en construi-



31. — Bâtiments de Roger II, au nord de la Nef.

sant (en G du plan, *fig.* 20), le bâtiment — *au septentrion* — joignant le collatéral nord de la nef et contenant les

galeries superposées de l'*Aquilon*, *du Promenoir* (ou cloître au XIIe siècle), au-dessus desquelles il rétablit le *Dortoir* (1).

Nous donnons, *fig.* 31, la coupe transversale de cette construction, — les lignes ponctuées indiquant le Dortoir détruit — et, *fig.* 32, une vue perspective de la galerie de l'Aquilon.

Nous avons trouvé dans l'ouvrage de M. de Gerville les indications suivantes sur l'œuvre de Roger II, renseignements qui concordent, sur ce point, avec les écrits de Dom Jean Huynes et les *documents lapidaires* dont nous constatons l'existence : « Roger (Roger II) au nord éleva de fond en comble le Dortoir et le Réfectoire (2)..... » — « Roger (Roger II) restaura les toitures de l'Église incendiée ; il répara les dommages causés par l'incendie, refit en pierre les voûtes du cloître, qui auparavant étaient en bois, et au pied du Mont il établit des écuries voûtées (3). »

1. *Recherches sur le Mont Saint-Michel.* — Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. — Voir la Notice historique.

2. *Rogerius a septentrione funditus extruxit dormitorium, refectorium....* (*Gall. Christ.*)

3. *Rogerius sarta templi tecta instauravit, incendii damna reparans claustri arcam de lignea lapideam faciens et ad montis radicem equorum stationes arcuatis fornicibus librans* (*Neust. Pia*, p. 386 et 387). Ces écuries, construites par Roger II, étaient alors, par des rampes, accessibles aux chevaux, ce qui ne fut plus possible au XIIIe siècle après les constructions de la Mer-

Figure 32



GALERIE DE L'AQUILON.

Si, par ce qui précède, on peut déterminer la part qui revient à Roger II dans les constructions de l'Abbaye, on peut affirmer aussi que les bâtiments du *septentrion* et ceux appelés la *Merveille*, également au *septentrion*, existant encore tous les deux et formant deux constructions bien distinctes, ne sont ni du même temps ni du même auteur, et qu'ils ne peuvent être confondus sans commettre une grave erreur. Il est possible que les constructions de Roger II aient été achevées, — ainsi que le dit Dom Jean Huynes, — « depuis les fondements jusques au coupeau, » de 1112, date de l'incendie, à 1122, époque où Roger quitta l'Abbaye ; mais il est difficile d'admettre que les immenses Bâtiments de la *Merveille* aient pu être élevés en aussi peu de temps, c'est-à-dire en moins de dix ans ! D'ailleurs, les Abbés successeurs de Roger : Richard de Mère, Bernard du Bec, dit le Vénérable, Geoffroy, Richard de la Mouche et Robert de Torigni même, qui fit exécuter de si grands travaux à l'ouest et au sud de l'Église, n'ont laissé aucune trace de constructions faites ou ajoutées par eux aux Bâtiments du nord. Il en eût été tout autrement si la *Merveille* eût existé alors. Aussi, à partir du XIIIe siècle, les historiens du Mont Saint-Michel font-ils mention de la grande œuvre commencée en 1203 par Jourdain, continuée et achevée par ses successeurs.

veille et de Belle-Chaise, qui changèrent complétement les dispositions des Lieux Réguliers, de l'Entrée et des Défenses extérieures de l'Abbaye.

TRAVAUX DE ROBERT DE TORIGNI

(XII[e] SIÈCLE)

Ainsi que nous l'avons vu (1), Robert de Torigni fut élu Abbé du Mont Saint-Michel en 1154 et, à son arrivée à l'Abbaye, il trouva, bâtis par Roger II depuis 1122, les *Bâtiments du nord* que divers auteurs lui attribuent. Nous avons également vu (2) que, deux années après son élection, espace de temps pendant lequel il était matériellement impossible que ces *Bâtiments du nord* eussent pu être construits, Robert érigea à la Vierge Marie un autel, que Hugues, Archevêque de Rouen, consacra le 16 juin 1156. Cet autel avait été élevé dans la Crypte du nord ou de l'Aquilon — *crypta Aquilonali.*

Cette dénomination doit s'appliquer à la Crypte ou galerie de l'Aquilon et non à la Crypte ou Chapelle basse sous le Transsept nord, laquelle était peut-être placée sous le vocable de saint Symphorien ou d'un autre saint vénéré par les Religieux, comme la Chapelle basse sous le Transsept sud était dédiée à saint Martin. La Chapelle basse sous le Chœur étant consacrée à la Vierge, il ne pouvait exister

1. Notice historique.
2. *Ibid.*

une Chapelle immédiatement voisine placée sous le même vocable. Il faut remarquer, du reste, qu'à cette époque les Chapelles des Transsepts et du Chœur communiquaient entre elles, et que cet état n'a été modifié que par la reconstruction du Chœur au xve siècle (1).

La Crypte ou galerie de l'Aquilon n'était pas du tout, en 1156, un passage banal comme de nos jours. C'était au contraire un lieu retiré, placé sous le Promenoir ou Cloître (2), à l'extrémité ouest des bâtiments au *septentrion* élevés par Roger II (3). Cette galerie communiquait par un degré intérieur avec le Cloître supérieur, dont elle était le complément ; elle était précédée au nord d'une terrasse-préau d'où, dominant les jardins et les chemins de ronde, l'on voit la mer ; elle était très-favorablement disposée pour le recueillement, la méditation et la prière. Il était tout naturel qu'on y érigeât un autel à la Vierge, pour laquelle les Bénédictins avaient une dévotion particulière, et c'est, sans aucun doute, ce même autel que Robert de Torigni fit consacrer en 1156, deux ans après son élection, par Hugues, Archevêque de Rouen.

En 1154, lorsque Robert de Torigni fut appelé au Gouvernement du Mont, par le suffrage unanime des Moines,

1. Voir le plan (*fig.* 16).

2. Ce promenoir servit de Cloître aux Religieux, de 1122 à 1228, date de l'achèvement du Cloître couronnant la Merveille.

3. Ces bâtiments furent augmentés à l'ouest par Robert de Torigni (voir ci-après).

rétablissant l'ordre et la paix parmi les membres de l'Abbaye divisés par des compétitions et des querelles depuis plusieurs années, le Monastère comptait quarante Religieux. Le nouvel Abbé en porta le nombre à soixante « afin », dit Dom Jean Huynes (1), « par ce moyen satisfaire aysément aux dévotions des pèlerins et que le service divin y fut faict honorablement. » Il modifia alors la destination des Bâtiments abbatiaux qui, à cette époque, existaient seulement au nord (2); il les agrandit en les étendant à l'ouest et au sud de la Basilique romane. Au nord, il transforma en dortoirs l'Hôtellerie et l'Infirmerie, et reporta ces dernières au midi en les séparant complétement des Logements Réguliers, bien que de nombreuses communications existassent entre les divers services du Monastère.

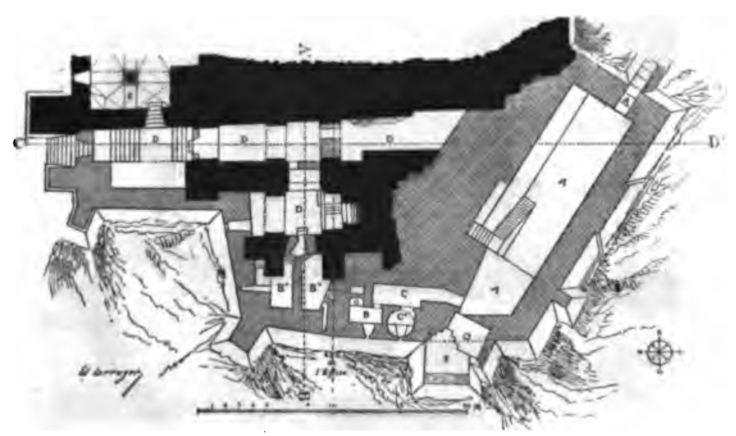
Nous donnons, par les *fig.* 33, 34 et 35, les plans des constructions de Robert de Torigni, lesquelles enveloppent, complétement à l'ouest et partiellement au sud, les substructions romanes (3).

1. Voir la Notice historique.

2. Voir le plan (*fig.* 20).

3. Dans ces plans, les teintes noires indiquent : les constructions romanes ; celles du XII[e] siècle au nord (antérieures à Robert de Torigni) ; celles au sud, qui ont été faites au XIII[e] siècle (chapelle Saint-Étienne.) Les hachures obliques indiquent — seulement dans ces plans — les constructions de Robert de Torigni.

Le plan *fig.* 33 détermine les soubassements des constructions de Robert : en A les souterrains de l'Hôtellerie, où

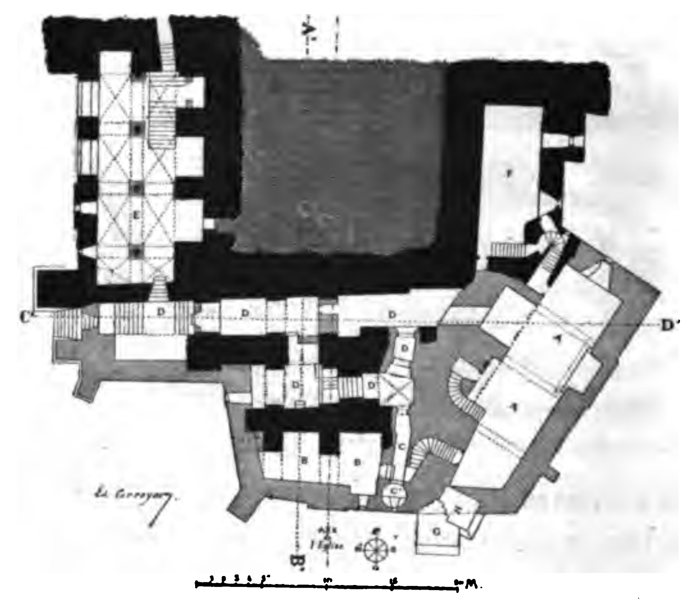


33. — Constructions de Robert de Torigni. Plan des soubassements.

se trouvent en A', à l'est, l'amorce du plan incliné descendant le long du rocher jusqu'aux magasins de l'Abbaye (1) (il reste de ce plan incliné ou *poulain* l'ouverture supérieure et une partie de la voûte rampante); en B et B' les cachots, B' B' appelés les *Deux jumeaux* (2); en C un passage conduisant de l'Hôtellerie au cachot B et à l'escalier C'; en C' l'escalier montant aux prisons au-dessus; en D les passages communiquant aux cachots, aux prisons au-dessus et à la galerie de l'Aquilon E; en F le contre-fort bâti en 1618, et en G celui qui a été construit en 1873.

1. Voir le plan (*fig.* 15).
2. Les trois cachots avaient chacun une latrine dont on a retrouvé les débris des siéges.

Le plan, *fig.* 34, indique les constructions de Robert au niveau de la Crypte ou galerie de l'Aquilon ; en A l'Hôtel-

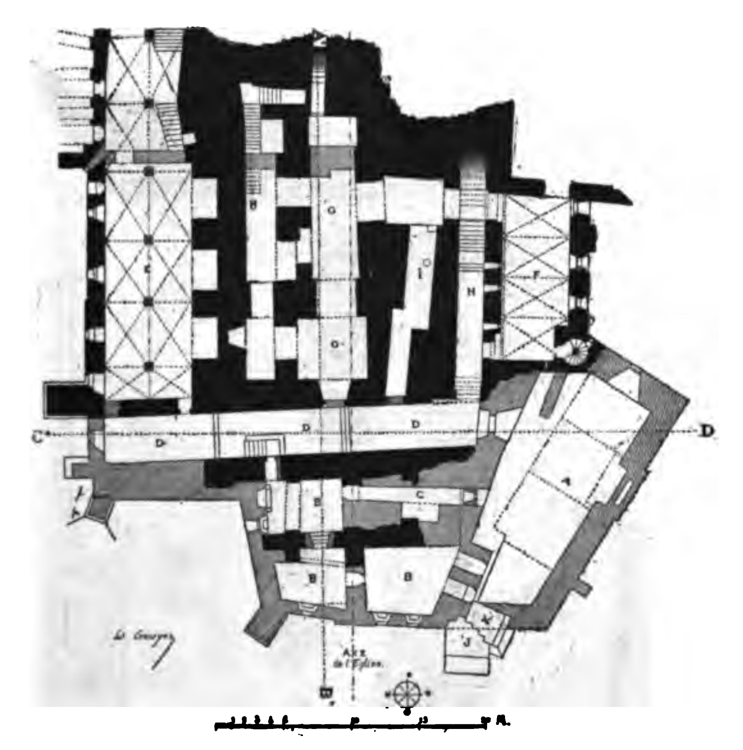


34. — Constructions de Robert de Torigni.
Plan au niveau de la Crypte ou galerie de l'Aquilon.

lerie ; en B les Prisons ; en C le passage conduisant aux prisons ; en C' l'escalier montant des cachots ; en D les communications entre l'Hôtellerie, les Prisons et la Galerie de l'Aquilon ; en F les soubassements (xiiie siècle) de la chapelle Saint-Étienne ; en G le contre-fort de 1618 et en H celui de 1873.

Le plan, *fig.* 35, donne les détails des mêmes constructions au niveau de la galerie du Promenoir (ou ancien

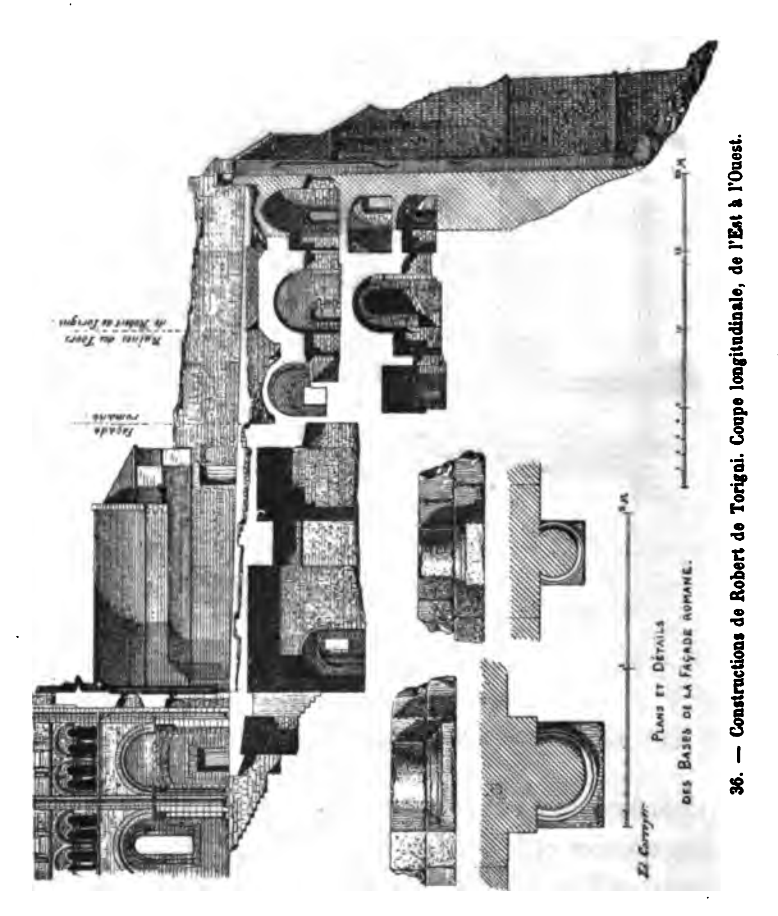
cloître); en A l'Infirmerie; en B les dépendances de l'Infirmerie; en C le passage conduisant de l'Infirmerie aux



35. — Constructions de Robert de Torigni. Plan au niveau du Promenoir.

dépendances; en D communications entre l'Infirmerie, les dépendances et le Promenoir; en E la galerie du Promenoir; en F la chapelle Saint-Étienne (XIIIe siècle); en G le Charnier ou Cimetière des religieux; en H les escaliers

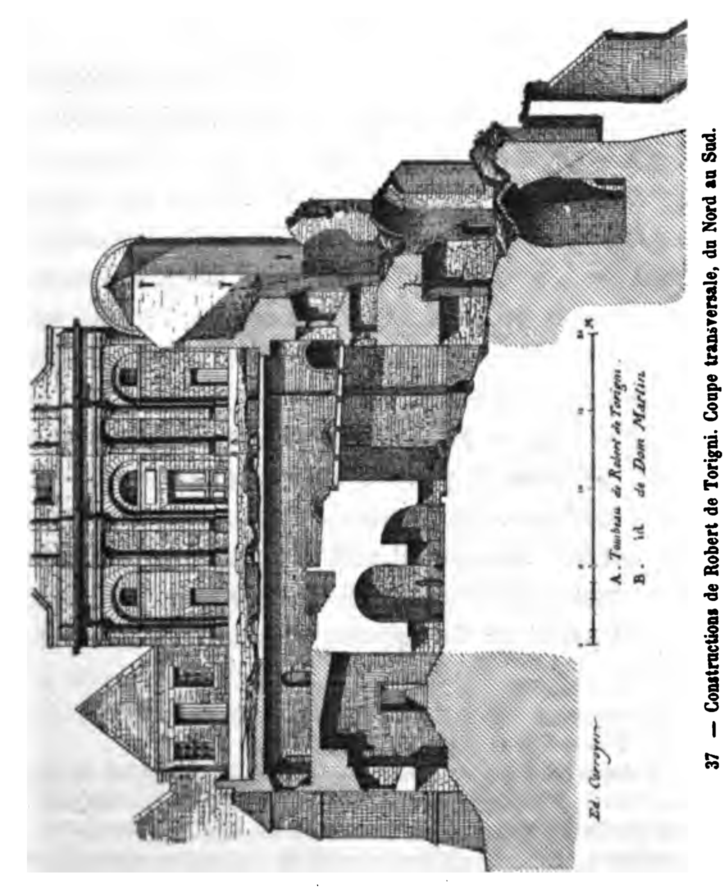
conduisant des substructions à l'Église haute; en I la citerne, disposée ou réparée par Robert (1); en J le contrefort de 1618 et en K celui de 1873.



36. — Constructions de Robert de Torigni. Coupe longitudinale, de l'Est à l'Ouest.

1. Voir la Notice historique.

La *fig.* 36 donne la coupe longitudinale (1) de la partie antérieure de l'Église romane et de ses substructions ; les parties *hachées* obliquement indiquent les constructions de



37 — Constructions de Robert de Torigni. Coupe transversale, du Nord au Sud.

1. Suivant la ligne A'B' des plans (*fig.* 33, 34 et 35).

Robert de Torigni et les croquis qui l'accompagnent sont les détails des bases des colonnes de la façade romane (1).

Enfin la *fig.* 37 est la coupe transversale (2) des constructions romanes, et les parties *hachées* obliquement indiquent les constructions ajoutées par Robert.

Suivant les historiens du Mont, le *four* de l'Abbaye se trouvait à l'ouest dans les constructions de Robert de Torigni et, selon leurs appréciations, cette partie des bâtiments s'appelait : le *Plomb du four*. Nous avons vainement cherché la raison de cette désignation hasardée, et parmi les découvertes que nous avons faites, déterminant positivement les travaux de Robert de Torigni, nous n'avons trouvé aucune trace de *four* (3). Nous croyons qu'au lieu de *Plomb du four* il est plus juste de dire *Plomb du fond* (4), — *plomb*, synonyme de couverture et *du fond*, indiquant la partie extrême des Bâtiments. — Du reste, en l'absence des vestiges qui seuls pourraient fournir des preuves sérieuses, il suffit d'examiner la disposition des lieux pour être convaincu que le *four* de l'Abbaye n'était pas où on l'a supposé; on peut également, par ce

1. Voir le plan (*fig.* 21).
2. Suivant la ligne C'D' des plans (*fig.* 33, 34 et 35).
3. Voir les plans (*fig.* 33, 34 et 35).
4. Dans ses deux manuscrits, — Bibl. nat., n[os] 18947 et 18948, — Dom J. Huynes a écrit *plomb du four* et *plomb du fond*, ou du moins le mot *fond* est douteux dans le ms. 18948. M. de Robillard de Beaurepaire, en publiant l'*Histoire générale*, etc. de Dom J. Huynes, a imprimé : *plomb du fond* (tome I[er], p. 176). A notre avis, cette dernière dénomination est la seule vraie.

même examen, se rendre compte des difficultés énormes qu'il eût fallu vaincre presque journellement pour faire monter à plus de 70 mètres de hauteur les matières nécessaires à la confection du pain. Il était si simple d'ailleurs de le faire où on le fait encore aujourd'hui, c'est-à-dire dans les magasins situés au pied du rocher, au sud-ouest, d'où il était monté, ainsi que toutes les autres provisions de l'Abbaye, dans les bâtiments de l'Hôtellerie, à l'étage inférieur duquel Robert avait ménagé un plan incliné ou *poulain* (1).

De 1180 à 1185, Robert de Torigni, continuant ses travaux, refit la voûte du passage communiquant, du nord au sud, du Promenoir à l'Infirmerie, en s'appuyant sur les murs (romans) parallèles à la façade romane, et il prolongea cette voûte jusqu'à l'extrémité du Promenoir (2). Au-dessus de cette voûte il construisit les deux Tours reliées par un Porche en avant, et joignant la façade romane (3); il refit le Parvis, dont on voit les vestiges du dallage (en I du plan, *fig.* 21), couvrant ses nouvelles constructions à l'ouest. Il faut remarquer que les fondations des Tours sont insuffisantes; elles ne sont pas liées

1. Voir les plans (*fig.* 15, 33, et ci-après : Merveille, Fontaine Saint-Aubert, Poulains, etc.).

2. Voir les plans (*fig.* 33, 34 et 35 et les coupes 36 et 37).

3. Voir le plan (*fig.* 21; la face sud restaurée, *fig.* 3, ainsi que la *fig.* 100). Gravure de N. de Fer, 1705, représentant la Tour Sud crénelée au sommet.

avec la façade romane (1); les faces est et ouest s'appuyaient sur le mur de façade et sur le mur parallèle (romans), mais les faces latérales nord et sud n'ont pas été fondées et portaient uniquement sur la voûte transversale, sans que celle-ci eût été renforcée même par un arc doubleau (2).

Les vices de construction, qui expliquent le peu de durée des deux Tours et du Porche intermédiaire, se remarquent également dans les bâtiments de l'ouest et principalement dans les ruines de ceux du midi. En 1618, la façade de l'ouest fléchissant, on dut la soutenir par un énorme contre-fort qui, mal combiné pour contre-buter effectivement les poussées intérieures, ne fit que retarder la ruine sans parvenir à l'arrêter. Le bâtiment du midi (l'Hôtellerie), composé de trois étages voûtés, avait ses murs et surtout ses contre-forts trop faibles; ils s'écrasèrent sous la charge et la poussée des voûtes et s'écroulèrent en 1817 (3).

Les constructions que Robert de Torigni éleva de 1154 à 1186, que nous avons détaillées et que nous résumons, sont donc : 1° l'Hôtellerie et l'Infirmerie au sud; 2° les Bâtiments à l'ouest entourant les substructions romanes,

1. Voir la coupe (*fig.* 37).
2. Voir la coupe (*fig.* 37).
3. Cette partie du Mont Saint-Michel a été consolidée de 1873 à 1876 par les soins de la Commission des Monuments historiques.

et 3° les deux Tours reliées par un Porche en avant de la façade romane.

On voit par la description que nous avons faite, en produisant à l'appui les preuves les plus authentiques, que les travaux de Robert de Torigni ont eu une importance considérable pour le Monastère, que sa sage administration avait placé dans une situation prospère. Ces travaux architectoniques ne le cèdent en rien du reste aux œuvres théologiques, littéraires et scientifiques dont il enrichit l'Abbaye, qu'il avait rendue célèbre tout en lui donnant, pendant les trente-deux années qu'il la gouverna, les plus beaux exemples de toutes les vertus. Aussi l'époque de Robert de Torigni doit-elle être considérée comme une des périodes les plus grandes et les plus brillantes de l'histoire du Mont Saint-Michel.

Nous donnons ici (*fig.* 38) la Vue générale de la face ouest du Mont Saint-Michel. Elle montre au sommet du rocher : la façade occidentale des constructions de Robert de Torigni, flanquée de l'énorme pilier de soutènement bâti en 1618; les ruines de l'Hôtellerie, maintenues par les contre-forts élevés en 1863 qui, s'ils ont quelque raison d'être, n'ont pas des proportions très-heureuses; l'Église, couronnée de son massif pavillon carré du XVIIe siècle et balafrée de sa façade moderne romano-grecque; au nord, la façade ouest des bâtiments de la Merveille avec les chemins de ronde; au sud, les logis abbatiaux avec leurs magasins inférieurs; enfin, au pied du rocher, la Chapelle

dédiée au fondateur de l'Abbaye, Saint-Aubert (*fig.* 37 [bis]), ruines de sa fontaine miraculeuse; les Fortifications et l'Entrée de la ville (Voir le plan général ou carte du Mont Saint-Michel, *fig.* 14).



L. Gaucherel, del. & sc.

37 bis. — Chapelle Saint-Aubert.



Éd. Corroyer, del. *L. Gaucherel, sc.*

38. — Vue générale de la face ouest du Mont Saint-Michel (État actuel).

TOMBEAUX

DE ROBERT DE TORIGNI, DE DOM MARTIN, DE GUILLAUME ET DE JEAN DE LAMPS

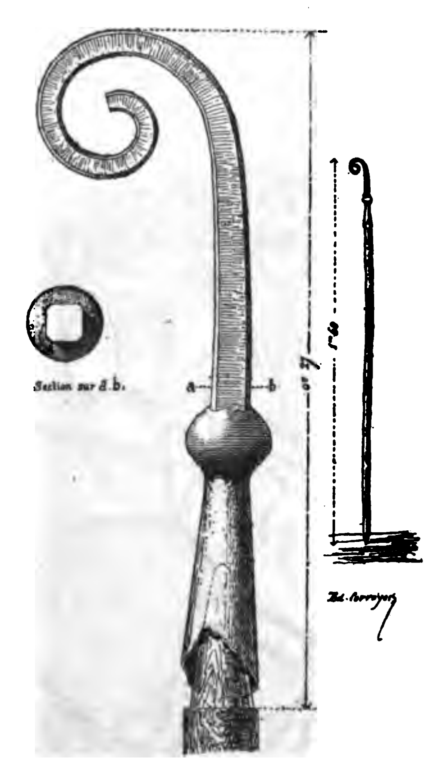
SÉPULTURES DIVERSES OBJETS TROUVÉS DANS LES FOUILLES

Pendant le cours des travaux entrepris, en 1875, pour la Restauration de la grande plate-forme de l'ouest, les fouilles nécessitées par ces travaux ont fait découvrir les Tombeaux de Robert de Torigni et de Dom Martin, son successeur immédiat. Nous avons trouvé également plusieurs tombeaux vides (en H du plan, *fig.* 21) sous les constructions de Robert, ou en partie comblées par celles-ci et, par conséquent, antérieures à l'édification des Tours et du Porche bâtis de 1180 à 1185.

Robert de Torigni mourut en 1186, et observant même après sa mort la règle de son ordre qu'il avait si bien suivie pendant sa vie, il avait été, disaient les chroniqueurs, enterré selon son vœu : *in porticu ecclesiæ*. C'est là en effet que sa sépulture a été découverte le 30 août 1875, sur l'emplacement du Porche et au pied des Tours qu'il avait élevées. Son tombeau, de deux mètres sept centimètres de longueur, creusé dans un calcaire grossier, était engagé de vingt-cinq centimètres dans le mur de la façade romane

et placé sous les marches à droite (1) de la porte principale de l'Église, en F du plan, *fig*. 21.

En présence de plusieurs religieux habitant l'Abbaye et de leur supérieur le R. P. Robert, nous avons ouvert ce



39. — Crosse de Robert de Torigni.

1. A droite pour le spectateur placé en face de l'édifice, mais à gauche, c'est-à-dire du côté de l'*Épître*, par rapport à l'Église.

tombeau ; il contenait les restes d'un Abbé revêtu de ses habits sacerdotaux, noircis et comme brûlés par le temps. La tête était au couchant (voir F' plan, *fig.* 21) ; les bras étaient croisés sur la poitrine, et sous le bras droit se trouvait une crosse en bois, sans aucun ornement, surmontée d'une volute en plomb (*fig.* 39).

Au sommet du tombeau et posé de champ entre la tête



40. — Épitaphe de Robert de Torigni. — Face.

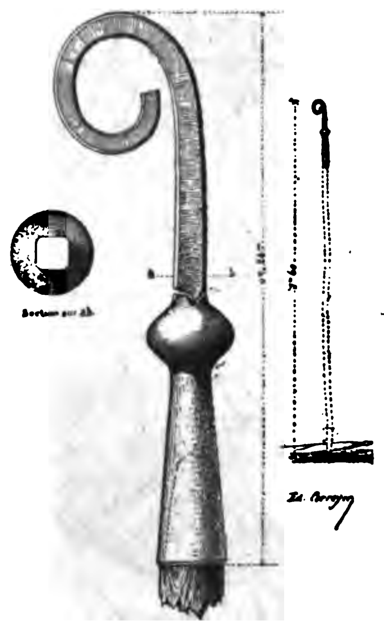
et la paroi interne du cercueil, était placé un disque en plomb portant gravée sur la face : au milieu, une main bénissant sur une croix pattée à branches égales, entre lesquelles, en haut, se voient l'*alpha* et l'*oméga ;* en exergue on lit : *Hic. requiescit. Robertus. de. Torigneio. abbas. hujus. loci* (*fig.* 40),



41. — Épitaphe de Robert de Torigni. — Revers.

et sur le revers : *Qui. prefuit. huic. monasterio.* XXX. II. *annis. vixit. vero.* LXXX. *annis* (1). (*Fig.* 41.)

Au côté gauche du tombeau de Robert de Torigni on découvrit ensuite — en G du plan *fig.* 21 — dans un cercueil en bois réduit en poussière, un squelette, ainsi que la volute en plomb de la crosse abbatiale (*fig.* 42), et un disque en même métal. Le corps, ou plutôt les osse-



42. — Crosse de Dom Martin.

1. Ici repose Robert de Torigni, Abbé de ce lieu, qui gouverna ce monastère XXXII années, mais vécut LXXX ans.

ments en ordre qui en rappelaient la forme, était orienté comme celui de Robert, et le disque en plomb était également placé entre le sommet de la tête et la paroi du cercueil. Le disque porte une main bénissant, gravée, semblable à celle de l'épitaphe de Robert, et en exergue on lit : *Hic. requiescit. Dom. Martin. de. Furmedeio. abbas. huj. loci* (1). (*Fig.* 43.)



43. — Épitaphe de Dom Martin.

1. Ici repose Dom Martin de Furmendi (ou Furmendes ?), Abbé de ce lieu.

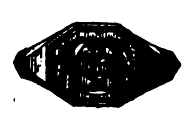
Quelques parties de l'étole de Robert de Torigni, son épitaphe et une de ses sandales, ainsi que le disque en plomb gravé et la crosse de Dom Martin ont été conservés à titre de documents historiques; mais leurs ossements sont restés là où les corps ont été inhumés. Les tombeaux ont été fermés après qu'on eut déposé dans chacun d'eux une plaque en cuivre sur laquelle ont été gravés, sur une face, les épitaphes, le plan de la plate-forme indiquant le point où se trouvent les sépultures, et sur l'autre face le procès-verbal de la découverte. Toute la partie antérieure du portail roman a été enveloppée, sous le dallage, d'une voûte laissant intacts tous les détails d'architecture.

On a trouvé un certain nombre de squelettes dans les fondations des trois premières travées de l'Église et dans le bas-côté nord de la nef, réduite à quatre travées. Le plan, *fig.* 21, détermine leurs positions. Trois tombeaux réunis dans le collatéral nord contenaient des ossements. Les squelettes, placés en divers endroits et orientés différemment, sont les restes des religieux enterrés, sans cercueil, avec leurs habits monastiques dont il restait quelques parcelles, et entourés, la tête exceptée, de chaux vive dont on a retrouvé les débris formant le moule des vêtements et gardant même l'empreinte du tissu. Il est impossible d'assigner une date à ces dernières sépultures, car aucune d'elles n'a fourni d'indice qui soit de nature à constater leur identité. Ceux des squelettes, dont le déplacement était nécessaire pour l'exécution des travaux de res-

tauration de la plate-forme, ainsi que les ossements épars trouvés en grand nombre dans les fouilles, ont été réunis dans un ossuaire disposé à cet effet sous le dallage restauré.

En 1863, le mont Saint-Michel dépendant alors, comme prison, du Ministère de l'Intérieur, un des Directeurs découvrit dans la Chapelle absidale du Chœur (chapelle de la Vierge) les sépultures de deux Abbés du Mont : Guillaume de Lamps, « enterré du côté de l'Évangile, la tête à l'occident, entre le rond-point de cette chapelle et l'excavation pratiquée dans le mur pour renfermer les burettes », et Jean de Lamps, enterré du côté de l'Épître, suivant la même orientation « contre et même en partie en dessous des encorbellements des deux colonnes les plus rapprochées de la piscine ». Leurs corps, renfermés dans un cercueil en bois, étaient revêtus du « costume monacal et d'ornements ecclésiastiques » et reposaient sur un lit de paille ou de joncs mélangés de feuilles de laurier. Les débris des sandales et des vêtements ont été placés dans le Chartrier. On y a joint les procès-verbaux qui nous ont donné les renseignements concernant les sépultures des Abbés Guillaume et Jean de Lamps.

Divers objets ont été recueillis dans les fouilles ; un anneau dont le chaton porte, gravées en creux, deux colombes se désaltérant dans un calice, *fig.* 44 ;

Ed. Corroyer

44. — Bague. — Profil et face.

des monnaies dont nous donnons plusieurs spécimens (grandeur naturelle), *fig.* 45, 46 et 47 ;



45. — Monnaie de Tours.



46. — Monnaie d'Angers.

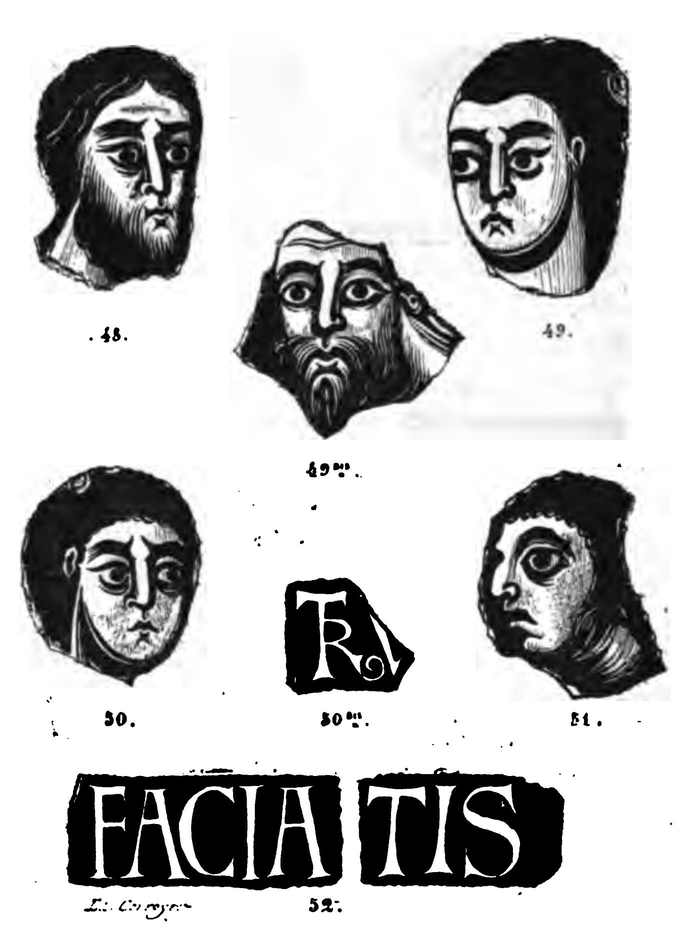


47. — Monnaie du Mans.

des débris de carreaux en terre cuite émaillée, vestiges des carrelages des diverses salles de l'Abbaye ou de l'Église, et enfin des morceaux de verre peint qui ont tous les caractères des *vitraux peints* du XIIe siècle; les *fig.* 48, 49, 49 *bis*, 50, 50 *bis*, 51 et 52 reproduisent ces fragments, à moitié de leur grandeur naturelle (page 136).

Ils proviennent peut-être des verrières dont Bernard du Bec orna la Nef, ou de celles que Robert de Torigni entretenait avec tant de soin.

Tous ces précieux débris ont été recueillis soigneusement, catalogués et déposés provisoirement dans le Chartrier joignant la Salle des Chevaliers. Puissent ces rudiments s'augmenter et former bientôt le Musée du Mont Saint-Michel, ou plutôt le *Musée de l'ancienne province de Normandie!*



48 à 52. — Fragments de vitraux peints trouvés dans les fouilles en 1875.

MERVEILLE

(XIIIe SIÈCLE)

ORIGINE DE LA MERVEILLE

Les constructions gigantesques s'élevant au nord du Mont Saint-Michel furent appelées dès leur origine : *la Merveille*.

« Les grands bâtiments, qui donnent sur la pleine mer au nord, peuvent passer pour le plus bel exemple que nous possédions de l'architecture religieuse et militaire au moyen âge ; aussi les a-t-on nommés de tout temps la Merveille (1) ».

Cette immense construction se compose de trois étages : celui inférieur comprenant l'Aumônerie et le Cellier ; celui intermédiaire le Réfectoire et la Salle des Chevaliers ; celui supérieur, le Dortoir et le Cloître. Il faut remarquer qu'elle est formée de deux bâtiments juxtaposés et réunis, orientés de l'est à l'ouest, et contenant en hauteur : celui de l'est, l'Aumônerie, le Réfectoire, le Dortoir, et celui de l'ouest, le Cellier, la Salle des Chevaliers et le Cloître.

La Merveille date des premières années du XIIIe siècle.

1. Viollet-le-Duc. — *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du* XI[e] *au* XVI[e] *siècle*. Tome I[er]. Architecture monastique.

Elle fut commencée vers 1203 (ou 1204) par Jourdain (1), à qui le roi de France Philippe II envoya « une grande somme de deniers (2) » pour réparer les désastres de l'incendie allumé en 1203 par les Bretons, conduits par leur duc Guy de Touars; sa construction, continuée par les Abbés successeurs de Jourdain, fut achevée en 1228 (3).

Ces superbes bâtiments, construits entièrement en granit, furent élevés d'un jet hardi, sur un plan savamment et puissamment conçu sous l'inspiration de Jourdain et que les successeurs de cet Abbé suivirent religieusement jusqu'à la fin. Il faut rendre hommage à cette œuvre grandiose, et l'admirer, en songeant aux efforts énormes qu'il a fallu faire pour la réaliser aussi rapidement (c'est-à-dire en vingt-cinq ans), au sommet d'un rocher escarpé, séparé du continent par la mer ou une grève mobile et dangereuse, cette situation augmentant les difficultés du transport des matériaux qui provenaient des carrières de la côte, d'où les Religieux tiraient le granit nécessaire à leurs travaux. Une partie de ces matériaux, fort peu importante du reste. était extraite de la base du rocher même; mais, si la traversée de la grève était évitée, il existait néanmoins de grands obstacles pour les mettre en œuvre après les avoir montés au pied de la Merveille, dont la base est à plus de 50 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer.

1. XVII[e] Abbé du Mont, de 1191 à 1212.
2. Dom J. Huynes (*Histoire générale*, etc.)
3. Voir ci-après les Bâtiments de la Merveille.

Bien que des différences se remarquent dans la forme des contre-forts extérieurs, différences résultant des dispositions intérieures des Salles, il n'en est pas moins certain que les deux bâtiments composant la Merveille ont été combinés et construits en même temps. Il suffit, pour en être convaincu, d'étudier, sur les plans, les coupes et les façades (1), leurs dispositions générales, surtout l'arrangement particulier de l'escalier ménagé dans l'épaisseur du contre-fort, au point de jonction de ces deux bâtiments et couronné par une tourelle octogonale ; cet escalier prend naissance dans l'Aumônerie, dessert la Salle des Chevaliers, à l'ouest, et aboutit au Dortoir à l'est, puis au crénelage au-dessus au Nord.

Presque tous les historiens modernes du Mont Saint-Michel affirment que la Merveille fut élevée par Roger II, au commencement du XIIe siècle. L'un d'eux la fait même remonter au XIe siècle : « Le duc Guillaume (le Conquérant) récompensa les Religieux du Mont Saint-Michel pour les revenus qu'ils lui avaient cédés. Ce fut sans doute avec les bienfaits de ce grand roi que l'abbé Renaud — Ranulphe de Bayeux, 1062-1086 — fit construire les bâtiments du Mont Saint-Michel qui existent encore de nos jours et qu'on appelle la Merveille » (2).

1. Voir les plans, *fig.* 15, 16 et 77, — 58, 59, 72 et 73.
2. *Histoire du Mont Saint-Michel et de l'ancien Diocèse d'Avranches*, etc., par M. l'abbé Desroches. — Caen, 1838.

Nous avons vu quelle était la nature des ouvrages exécutés dans l'Abbaye du temps de Roger II et quels sont ceux dont il fut l'auteur; nous pensons d'ailleurs avoir démontré péremptoirement qu'il n'est pas possible d'attribuer à cet Abbé la *Merveille*, élevée un siècle plus tard, ce que nous croyons avoir prouvé en déterminant les diverses époques de sa construction. (Voir la *Notice historique*, les *Travaux de Roger II* et la *Description*.)

Dom J. Huynes, dans son *Histoire générale* (1), donne sur l'origine de la Merveille d'intéressantes indications : « L'an mil cent quatre-vingt-six, le vingt-quatriesme du moys de Juin, Robert de Torigni estant mort, les Religieux esleurent environ treize mois après, Martin, Religieux de ce Mont, pour estre leur seiziesme Abbé, lequel gouverna honorablement ce monastère, ne dissipant aucune chose mais ostant quelques biens d'iceluy des mains de ceux qui s'en estoient emparez depuis la mort de son prédécesseur.

« Estant mort l'an mil cent nonante ou nonante et un. le dix neufiesme de febvrier, les Religieux l'enterrèrent en cette Église et esleurent pour luy succéder le douziesme du moys de mars ensuivant Jourdain, un d'entre eux, et fut le dix-septiesme Abbé de cette Abbaye, laquelle il gouverna tousiours prudemment et y fut demeuré fort content si les Bretons, conduits par Guy de Touars leur Duc, n'eussent mis le feu en ce Mont et brûlé la ville et le monas-

1. Ms. 18947. Bibl. Nat.

tère..... Le roy de France Philippe second, qui lors conquit cette province sur Jean sans Terre, roy des Anglois, fut fort marry de cet incendie et, pour réparer la faute de Guy de Touars, il envoya une grande somme de deniers à cet Abbé Jourdain qui, sous la faveur du dit roy, fit recouvrir l'Église et les bastimens du Monastère lesquels il ne put faire parachever, la mort se venant saisir de luy l'an mil deux cens douze le sixiesme jour d'aoust ».

Le texte latin cité (en note) par le même auteur (1) est plus explicite et constate les travaux considérables commencés par Jourdain : « Le 6 août 1212 mourut Jourdain, Abbé du Mont; son corps fut enterré à Tombelaine (ou Tombelene). De son temps, l'Église fut brûlée par les Bretons ; c'est lui qui en refit la toiture et consacra à la construction de la Tour et du Réfectoire, du Dortoir et du Cellier, les deniers qu'il devait à la libéralité de Philippe, roi de France, qui, à cette époque, chassa les Anglais de la Normandie. »

Selon Dom Mabillon, le Monastère fut reconstruit après l'incendie allumé par les Bretons (2).

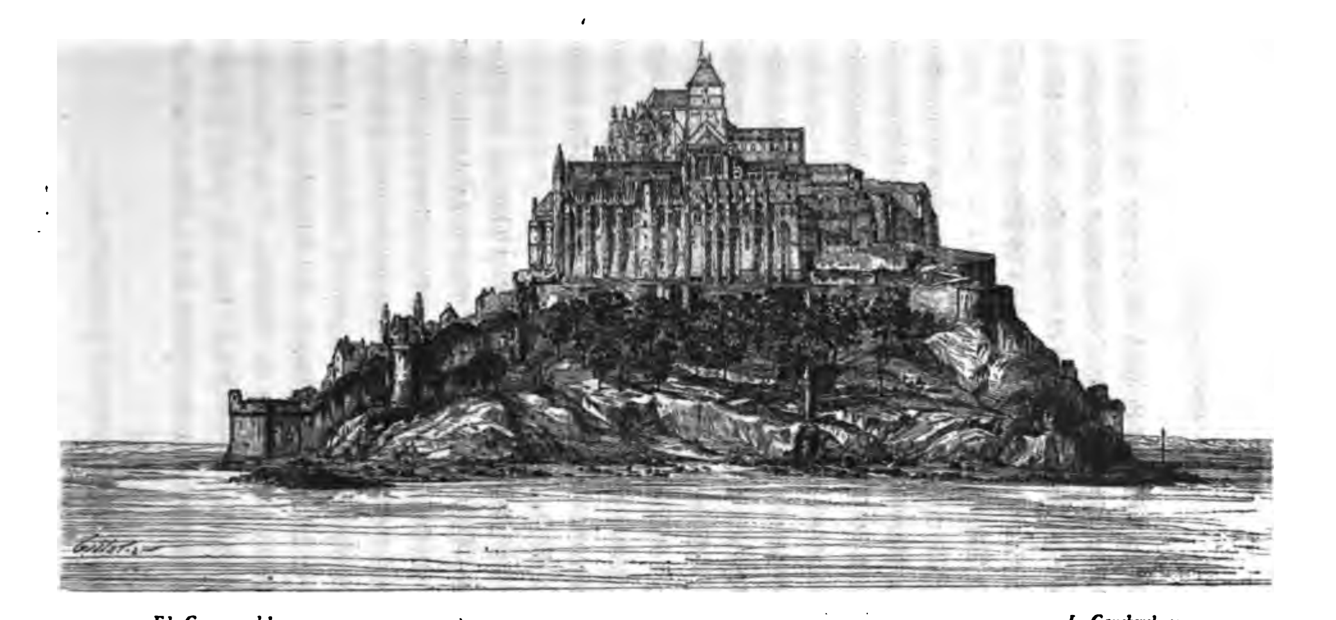
1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).
« 1212. *Die sexta augusti obiit Jordanus abbas Montis et sepultus fuit apud Tumbam Helenes. Tempore ipsius combusta fuit ecclesia a Britannis et ab ipso reœdificata in tectura, turri et refectorio, dormitorio et celario liberalitate Philippi regis Francorum qui tunc Anglos expulit.* »

(2) « *Monasterium, post incendium Britannicum, restruxerat.* (D. Mabillon. Tome IV. Ann. Bened.)

L'incendie allumé par Guy de Touars en 1203 détruisit les toitures de l'Église, ne laissant debout que les murs et les parties voûtées. Les bâtiments, ainsi que les galeries voûtées de l'Aquilon et du Promenoir ou Cloître, élevés par Roger II au commencement du siècle précédent, furent seuls préservés; le reste des bâtiments abbatiaux, qui s'étendaient alors au nord de l'Église (1), fut détruit, sauf les murs. Jourdain, riche des libéralités de Philippe-Auguste, les reconstruisit en suivant les traditions bénédictines, mais sur un plan beaucoup plus grand, et, si l'on en croit la légende, pour la satisfaction de ses goûts fastueux, ce qui ne saurait lui être reproché, en admettant l'exactitude du fait, puisqu'ils ont produit un magnifique ouvrage qui fait encore l'admiration des temps modernes.

La figure 53 reproduit la vue d'ensemble de la face nord du Mont Saint-Michel; elle montre : la façade septentrionale de la Merveille et ses chemins de ronde au pied (2); à droite du dessin s'étendent les constructions de Roger II et de Robert de Torigni; au-dessus, l'Église avec sa Nef romane réduite à quatre travées, son lourd clocher moderne et son Chœur du XVe siècle; à gauche, sur les escarpements du rocher, les remparts, au-dessus desquels se voient l'entrée de l'Abbaye et quelques maisons de la ville; au bas du rocher, la chapelle Saint-Aubert; vers le milieu, les ruines de la Tour fortifiée qui

1. Voir le plan (*fig.* 20).
2. Voir la *fig.* 73.



Ed. Corroyer, del. *L. Gaucherel, sc.*

53. — Vue générale de la face nord du Mont Saint-Michel (État actuel).

renfermait la fontaine Saint-Aubert; sur les rampes du rocher, les vestiges de l'escalier montant aux chemins de ronde (voir le plan général ou carte du Mont Saint-Michel, *fig.* 14, les coupes et les façades de la Merveille, *fig.* 58, 59, 72 et 73).

Dès 1203 ou 1204, Jourdain commença la construction de la Merveille; il fit élever la Salle de l'Aumônerie, le Cellier, le Réfectoire (au-dessous de l'Aumônerie), inachevé à sa mort, arrivée le 6 août 1212.

Son successeur, Raoul des Isles (1212-1218), continua ses travaux : « Radulphe, second du nom, surnommé des Isles, Religieux de ce Mont, ayant esté esleu pour luy succéder, continua de faire réparer les édifices, entre autres le grand réfectoire (auquel son prédécesseur avoit desja commencé à faire travailler) qu'il fit faire presque tout de neuf (1)..... »

Raoul des Isles mourut en 1218 et Thomas des Chambres (1218-1225) lui succéda; c'est à ce dernier Abbé qu'il faut attribuer la Salle dite des Chevaliers et le Dortoir. Le Cloître fut commencé par lui et achevé, vers 1228, par son successeur, Radulphe ou Raoul de Villedieu : « Incontinant après la mort de Thomas des Chambres les Religieux esleurent Radulphe de Villedieu, l'un d'entre eux, pour luy succéder, lequel fit faire tous ces beaux piliers du cloistre et toutes les figures qu'on voit au-dessus avec cin-

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

quante huict roses toutes diverses. Mais ce qui est de plus admirable c'est qu'on voit là du costé de l'occident Sainct François, patriarche des Frères Mineurs, représenté selon la forme et la figure que l'abbé Joachin l'avoit faict peindre dans Sainct-Marc de Venise auparavant que ce sainct eut fondé son ordre. Au costé de cette image en bosse le dit Abbé Radulphe fit mettre les paroles suivantes que nous y voyons encore : *S. Franciscus canonizatus fuit anno Domini..... M.CC.XXVIII quo claustrum istud perfectum anno Domini*. C'est-à-dire : « St. François a esté canonizé l'an de Notre Seigneur mil deux cens vingt huict, auquel an de Notre-Seigneur ce cloistre a esté parfaict (1). »

La Merveille fut donc achevée en 1228 par Raoul de Villedieu. Quelques autres travaux y furent faits ou commencés par Richard II, surnommé Tustin, qui fut élu en 1236, après la mort de Raoul de Villedieu (2).

On voit encore dans le Cloître, sur le côté extérieur de la galerie de l'Ouest, une porte à triple arcature (3); c'est l'entrée du Chapitre, lequel fut seulement commencé par Richard Tustin. L'état de ruine des substructions joignant la Salle des Chevaliers et le Cellier au-dessous, ne

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

2. « Eodem anno (1264) die 29 Julii obiit Richardus Tustin, vigesimus primus Abbas Montis. Hic fecit bellam cavam, incipit etiam novum capitulum et novum opus subtus bellam cavam.... » Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc., ms. 18947. Bibl. nat.)

3. Voir ci-après le Cloître.

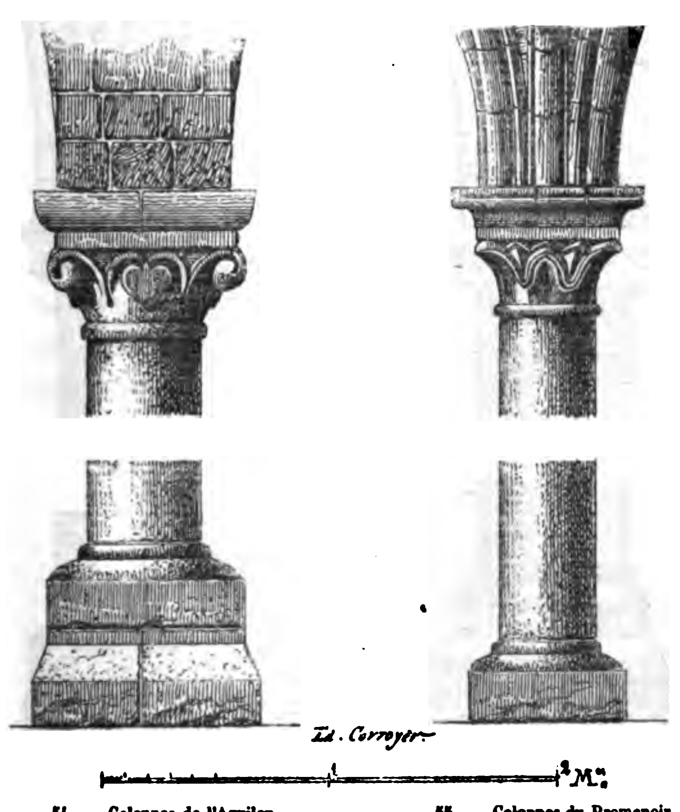
permet pas de déterminer si les Salles indiquées par le texte latin furent bâties, puis détruites, ou si elles ne reçurent qu'un commencement d'exécution. Richard Tustin fit de son temps des travaux importants sur d'autres points de l'Abbaye (1).

Ces citations et ces notes donnent les preuves les plus certaines que l'Abbaye, dans sa plus grande partie, sauf l'Église et les Salles voûtées au nord, fut reconstruite dans les premières années du XIIIe siècle. Elles attestent que les superbes bâtiments formant l'ensemble de la *Merveille*, debout tout entiers (2), furent conçus par Jourdain, commencés par lui en 1203 ou 1204, continués sur ses plans scrupuleusement suivis par ses successeurs, et achevés en 1228. Enfin, elles démontrent qu'il est impossible, après un examen sérieux, de les confondre avec les bâtiments infiniment plus modestes qui nous ont été également conservés et qui sont les témoins authentiques des travaux faits par Roger II dans le siècle précédent.

A défaut de tous ces précieux renseignements, l'*architecture* de ces divers édifices fournirait seule les documents, *parlants* pour ainsi dire, les plus sûrs et les plus incontestables pour rétablir les dates de leurs constructions respectives. Il suffit de comparer les dispositions architecturales des galeries de l'Aquilon et du Prome-

1. Voir ci-après les Bâtiments formant l'Entrée de l'Abbaye.
2. Sauf le comble moderne du Dortoir.

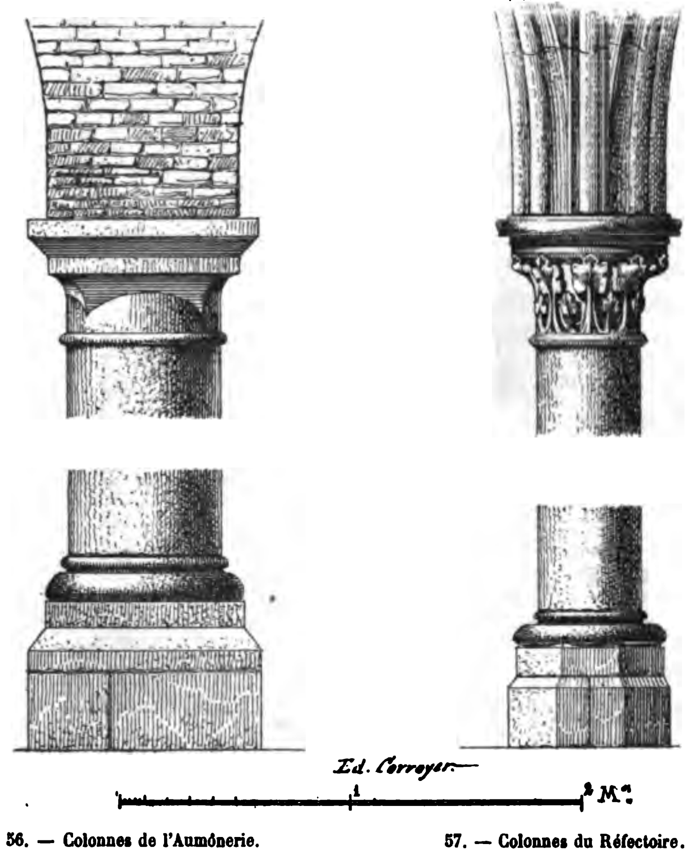
noir (1) avec celles des Salles de la Merveille (2) et d'en étudier les détails architectoniques (voir les *fig.* 54 et 55, chapiteaux et bases de l'Aquilon et du Promenoir),



54. — Colonnes de l'Aquilon. 55. — Colonnes du Promenoir.

1. Voir la *fig.* 31.
2. Voir les *fig.* 58 et 59.

pour être convaincu que ces diverses constructions n'ont pas été élevées à la même époque (voir les *fig.* 56 et 57, chapiteaux et bases de l'Aumônerie et du Réfectoire).



56. — Colonnes de l'Aumônerie. 57. — Colonnes du Réfectoire.

Ces détails comparatifs, ajoutés à tout ce qui précède,

prouvent surabondamment que les Salles superposées de l'Aquilon et du Promenoir sont du XIIe siècle et que la Merveille toute entière est du XIIIe siècle.

D'ailleurs, les caractères de l'architecture sont absolument différents dans ces divers bâtiments. Autant les constructions de Roger, lourdes, massives et presque grossières, se ressentent des difficultés et des luttes de toute nature au milieu desquelles elles ont été élevées et sont le reflet des temps troublés où elles ont pris naissance, — autant celles de Jourdain sont grandes, hardies et, alliant la force à la beauté, forment un admirable ensemble, créé, grâce aux largesses royales de Philippe-Auguste, pendant une période de prospérité où l'art du moyen âge avait pris un puissant développement, et nous a légué un des plus magnifiques exemples de l'architecture française.

BATIMENTS
DE LA MERVEILLE

La Merveille est, comme on l'a vu plus haut, formée de deux bâtiments juxtaposés s'élevant au nord de l'Église et orientés de l'est à l'ouest.

Les *fig.* 58 et 59, coupes transversales de ces deux parties, montrent leur position par rapport à l'Église

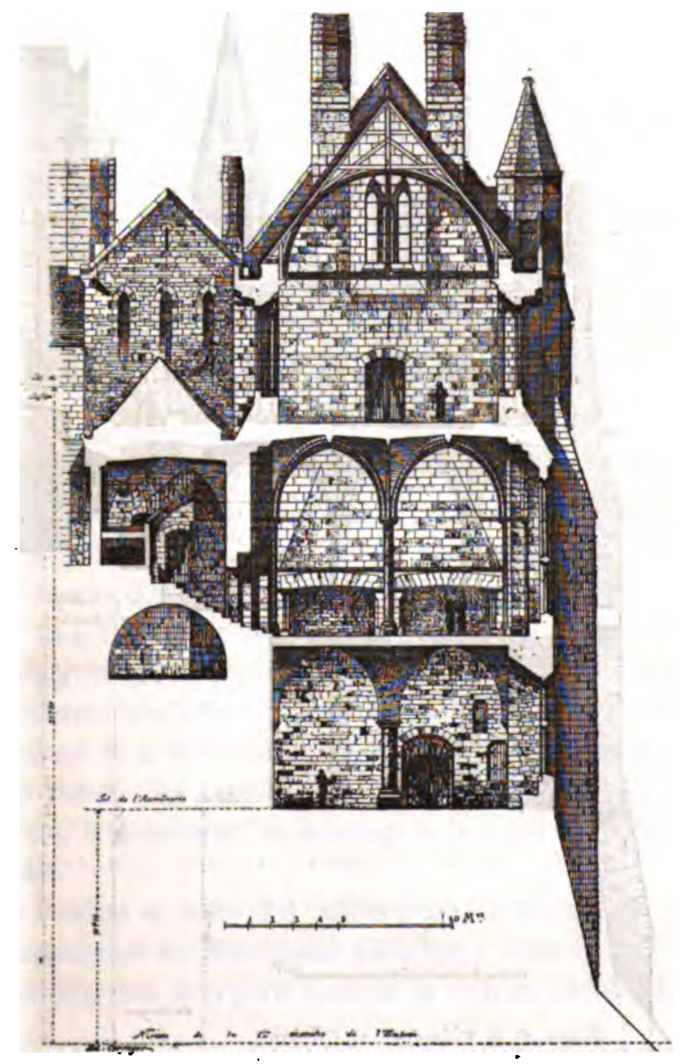
et suivant la déclivité du rocher; elles montrent également les détails de la structure des Salles superposées.

La *fig.* 58 est la coupe transversale faite sur une des travées du bâtiment vers l'est, qui se compose : de l'Aumônerie; du Réfectoire, au fond duquel est la vaste cheminée à double foyer dont on voit les souches au-dessus du comble; du Dortoir supposé restauré et recouvert de sa charpente apparente en berceau.

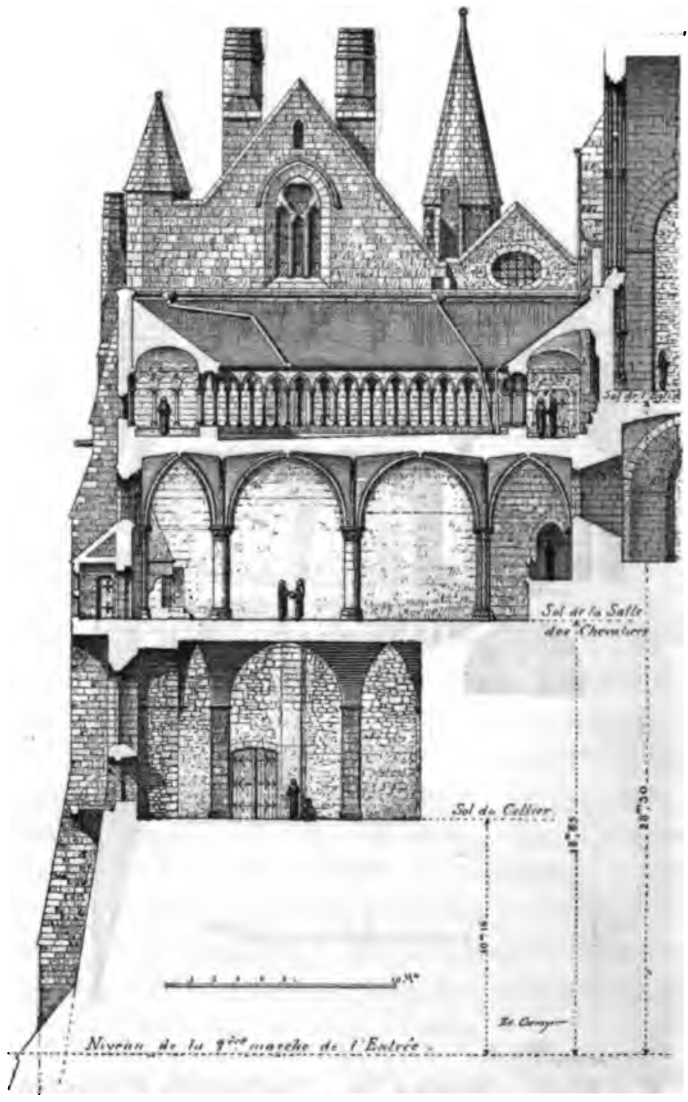
La *fig.* 59 donne la coupe transversale du bâtiment vers l'ouest, qui est formé : du Cellier, de la Salle des Chevaliers et du Cloître au-dessus, couronné par le pignon ouest du Dortoir.

Les divers étages de la Merveille doivent être l'objet d'une description particulière que nous croyons utile de faire dans l'ordre où ils ont été bâtis.

L'Aumônerie à l'est et le Cellier à l'ouest formant l'étage inférieur, sont les premiers ouvrages de Jourdain, commencés par lui vers 1203 ou 1204, suivant un plan savamment conçu, ainsi que le prouve la construction de ces deux Salles basses, prévoyant par la disposition des piles inférieures, la superposition, sur ces piles, des colonnes supportant les voûtes des deux Salles hautes : le Réfectoire à l'est et la Salle des Chevaliers à l'ouest.



58. — Merveille. — Bâtiments de l'Est. — Coupe transversale, du Sud au Nord.



59. — Merveille. — Bâtiments de l'Ouest. Coupe transversale, du Nord au Sud (État actuel).

AUMONERIE

L'Aumônerie, ou Salle des Aumônes, est composée de deux nefs. Les voûtes d'arêtes, de forme ogivale, reposent sur une épine de fortes colonnes dont la base et le chapiteau sont carrés (1). Elle est éclairée par huit fenêtres étroites à voussures profondes, percées entre les contreforts, deux à l'est et six au nord, divisées par un linteau dans la hauteur, largement évasées à l'intérieur de la salle et munies d'un banc en pierre dans l'ébrasement.

La porte s'ouvre au sud sur une petite cour (2); sous le porche qui la précède se trouve l'entrée de l'escalier renfermé dans la Tour, dite des Corbins, qui cantonne l'angle sud-est de la Merveille. Cet escalier aboutit au Dortoir et au chéneau du comble vers le sud, après avoir donné accès, à mi-hauteur, au crénelage de la courtine du Châtelet.

Pendant le cours des études faites en 1872 pour la Commission des Monuments historiques, nous avons découvert, près de la porte d'entrée du sud, les débris d'un

1. Voir le plan, *fig.* 15.
2. Cour de la Merveille. — Plan, *fig.* 15.

fourneau (1), et, au milieu des débris d'argile calcinée, quelques morceaux d'une coulée de métal blanc couvert d'oxyde vert, indiquant un alliage où le cuivre existe en assez grande quantité. Ce sont peut-être les restes d'un métal préparé pour la fabrication des monnaies *obsidionales*, que les Abbés du Mont furent autorisés à émettre, sous le règne de Charles VII, pendant les guerres des Anglais.

A l'extrémité de la Salle de l'Aumônerie, vers l'ouest, une ouverture la fait communiquer à niveau avec le Cellier. Cette baie à double feuillure présente une disposition particulière permettant de la clore par deux vantaux superposés, qui vers l'Aumônerie, étaient maintenus fortement fermés chacun par une traverse, engagée d'un côté dans une mortaise pratiquée sur un des pieds-droits, et de l'autre dans la muraille où, au moment de l'ouverture des vantaux, elle était logée, de toute la largeur de la porte, dans une ouverture carrée pratiquée à cet effet.

A droite de la double porte se trouve l'entrée de l'escalier ménagé dans l'épaisseur du contre-fort, au point de jonction des deux bâtiments est et ouest. Cet escalier monte à la salle des Chevaliers, au Dortoir, et aboutit au crénelage du nord au-dessus du Dortoir (2).

1. En J' du plan *fig*. 15.
2. Voir la coupe transversale, *fig*. 58.

CELLIER

Le Cellier est formé de trois nefs dont les voûtes d'arêtes, ogivales et très-aiguës dans les deux nefs latérales, reposent sur des piles carrées supportant les colonnes de la Salle des Chevaliers au-dessus. Il est éclairé par cinq étroites fenêtres en ogive percées entre les contre-forts. Vers l'ouest, une grande porte s'ouvre sur les terrasses et jardins en contre-bas, et devait établir la communication entre le Cellier et la Salle bâtie, et détruite ou simplement amorcée par Richard Tustin dans la seconde moitié du XIII[e] siècle.

A droite de la porte, un escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur conduit à la Salle des Chevaliers au-dessus (1).

S'il fallait en croire les légendes, le Cellier aurait été *l'écurie des Chevaliers de S[t] Michel*. Il est certain qu'il existait au XII[e] siècle des écuries au pied du Mont « *ad montis radicem* » (2), mais les bâtiments qui les contenaient ayant été brûlés en 1203 et remplacés vers cette époque par les constructions de la Merveille, les écuries furent reportées alors dans les *fanils* ou magasins de l'Abbaye, au pied de la montagne au sud-ouest. Les nouvelles constructions de Jourdain étaient inaccessibles aux chevaux et, d'ailleurs,

1. Voir le plan *fig.* 15.
2. Voir les Travaux de Roger II (XII[e] siècle).

ces Salles, et le Cellier principalement, très-convenablement disposées pour leurs destinations et très-fraîches pour la conservation des provisions de l'Abbaye, eussent été mortelles pour les chevaux. Il faut remarquer que l'Ordre de Saint-Michel fut fondé par Louis XI en 1469, et qu'à cette époque la Merveille et les bâtiments formant l'Entrée de l'Abbaye — comprenant Belle-Chaise, élevée par Richard Tustin, au XIII[e] siècle, et le Châtelet, bâti par Pierre Le Roy dans les premières années du XV[e] siècle, — étaient construits déjà, tels qu'ils existent encore, avec leurs nombreux et raides escaliers. Alors, comme aujourd'hui, il était impossible de faire monter les chevaux par ces escaliers, et surtout de les faire descendre par le même chemin.

Dans la deuxième travée, vers l'ouest et sous une des fenêtres, il a été ménagé une porte basse, qui s'ouvrait sur un pont-levis établi entre deux contre-forts (1) et dont on voit encore l'arc qui le soutenait lorsqu'il était baissé. Ce pont-levis, disposé en saillie sur la face du mur, de façon à échapper le talus de la base, servait à monter, au moyen d'une roue placée à l'intérieur du Cellier, l'eau provenant de la fontaine Saint-Aubert (2), au bas du rocher, et qu'on emmagasinait dans le Cellier pour les besoins de l'Abbaye.

Le Cellier a été appelé Montgommerie ou Montgommery, depuis la tentative infructueuse faite par ce par-

1. Voir la coupe transversale, *fig.* 59, et la façade nord de la *Merveille*, *fig.* 73.

2. Voir ci-après la fontaine Saint-Aubert.

tisan, en 1591, pour s'emparer par surprise du Mont Saint-Michel.

Nous trouvons dans un des manuscrits de Dom Jean Huynes (1) de curieux détails sur les tentatives faites par les Huguenots, pendant les guerres de la Ligue, pour s'emparer de l'Abbaye. Nous reproduisons un des épisodes les plus intéressants de ces faits de guerre, dont les détails concernent particulièrement le Cellier qui en fut le théâtre :

« Le gouverneur de Vicques estant mort, le sieur de Boissuzé fut instalé en sa place et, l'an mil cinq cens nonante et un, attrapa les ennemys dans le piège qu'ils avoyent dressé pour le perdre, selon que s'ensuit. Les Huguenots, tenant une grande partie de cette province de Normandie sous leur puissance et particulièrement les villes et chasteaux des environs de ce Mont, dressoient tous les jours des embusches pour envahir ce sainct lieu. Et, dès aussy tost qu'ils pouvoient attraper quelqu'un de cette place, le tuaient sur le champ ou le reservoient pour le mener au gibet. Il arriva un jour entre autres qu'ils prirent un des soldats et, luy ayant desjà mis la corde au col, luy dirent que s'il vouloit sauver sa vie qu'il leur promît de leur livrer cette Abbaye, et que de plus ils luy donneroient une bonne somme de deniers. Cet homme, bien content de ne finir si tost ses jours, et alléché de l'argent qu'ils luy promet-

1. Bibl. nat., ms. fr. 18947. — 4e traité, chapitre XVIIIe.

toient, dit qu'il le feroit et convint avec eux des moyens de mettre cette promesse à exécution, qui furent que le soldat reviendroit en ce Mont, espieroit, sans faire semblant de rien, la commodité de les introduire secrettement en cette Abbaye et leur assigneroit le jour qu'il jugeroit plus commode pour cet effect. Le soldat leur ayant promis de n'y manquer, ils luy donnèrent cent escus et, bien résolu de jouer son coup, revint où il fut receu du Capitaine de Mont et des soldats sans aucun soupcon, puis se mit en devoir d'exécuter sa promesse. Pour donc la mettre à chef il advertit quelques jours après ces Huguenots de venir le vingt neufiesme de septembre, à huict heures du soir, jour de Dimanche et de la dédicace des églises Sainct-Michel, qu'ils montassent le long des degrez de la fontayne Sainct-Aubert; qu'estant là au pied de l'édifice il se trouveroit en la plus basse sale de dessous le cloistre, où, se mettant dans la roue (1), il en esleveroit quelques-uns des leurs qui par après luy ayderoient en grand silence à monter les autres. Ainsy par cet artifice, ce Mont estoit vendu; mais ce soldat, considérant le mal dont il alloit estre cause, fut marry de sa lascheté et advertit le Capitaine de tout ce qui se passoit. Iceluy lui pardonna et se résolut avec tous ses soldats et autres aydes de passer tous ces ennemys par le fil de l'espée. Quant à eux, ne sçachant le changement de

1. Roue établie dans le Cellier et servant à monter l'eau par le pont-levis que nous avons décrit plus haut.

volonté de cet homme et se réjouissans de ce que le temps sembloit favoriser leur dessein, tant l'air estant ce jour remply d'espaisses vapeurs; comme nous voyons arriver souvent, qui empeschoit qu'on les pût veoir venants de Courteil jusques sur ce rocher, ne manquèrent de se trouver au lieu assigné à l'heure prescrite. Alors le soldat faisant semblant qu'il estoit encore pour eux, se mit dans la roue et commença de les enlever l'un après l'autre, puis deux soldats de cette place les recevoient à bras ouverts, les conduisoient jusques en la sale qui est dessous le réfectoire, où ils leur faisoient boire plain un verre de vin pour leur donner bon courage, mais les menoient par après dans le corps de garde et ils les transperçoient à jour, se comportans ainsy consécutivement envers tous. Sourdeval, Montgomery et Chaseguey, conducteurs de cette canaille, s'esmerveilloient de ce qu'ils n'entendoient aucun tumulte, y en ayant desjà tant de montez, demandoient impatiemment qu'on leur jettast un Religieux par les fenestres afin de connoistre par ce signe si tout allait bien pour eux, ce qui poussa les soldats de ceans, desjà tout acharnez, de tuer un prisonnier de guerre qu'ils avoient depuis quelques jours lequel ils revestirent d'un habit de Religieux, puis luy firent une couronne et le jettèrent à ces ennemys. Mais, entrant en soubçon si c'estoit un Religieux, Montgomery, voulant sçavoir la vérité, donna le mot du guet a un de ses plus fidelles soldats et le fit monter devant luy; estant monté en haut et ne voyant personne des siens il ne

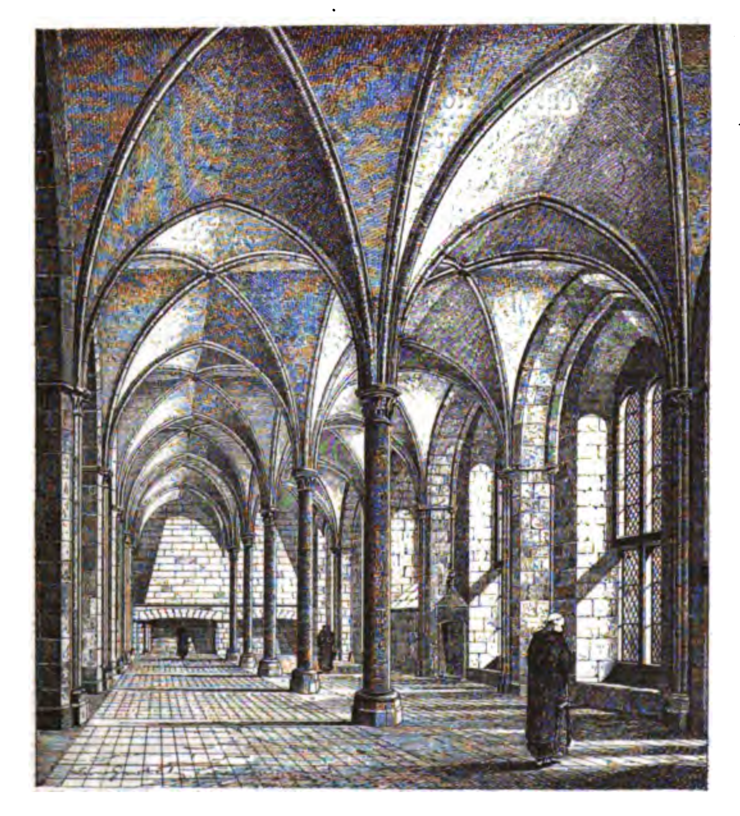
manqua de s'escrier : trahison ! trahison ! et de ce cry les ennemys prenants l'espouvante descendirent au plus fort du rocher, se sauverent le mieux qu'ils purent, laissant quatre vingt dix huict soldats de leur compagnie, lesquels on enterra dans les grèves à quinze pas des poulins. »

RÉFECTOIRE

Le Réfectoire, commencé par Jourdain et achevé par son successeur Raoul des Isles, vers 1215, est sans contredit la plus belle Salle de la Merveille. Il se compose d'une double nef dont les voûtes formées par des arcs-doubleaux, des arcs-ogives ornés à leur jonction d'une rosette sculptée, retombent sur une épine de colonnes fondées sur celles de l'Aumônerie.

Les proportions de cette Salle sont des plus heureuses et, en raison de la simplicité des détails de l'architecture, l'effet général est très-grand.

La figure 60 représente le Réfectoire supposé restauré ; elle en donne une idée exacte par la vue perspective qui complète les détails techniques du plan et de la coupe (*fig.* 16 et 58).

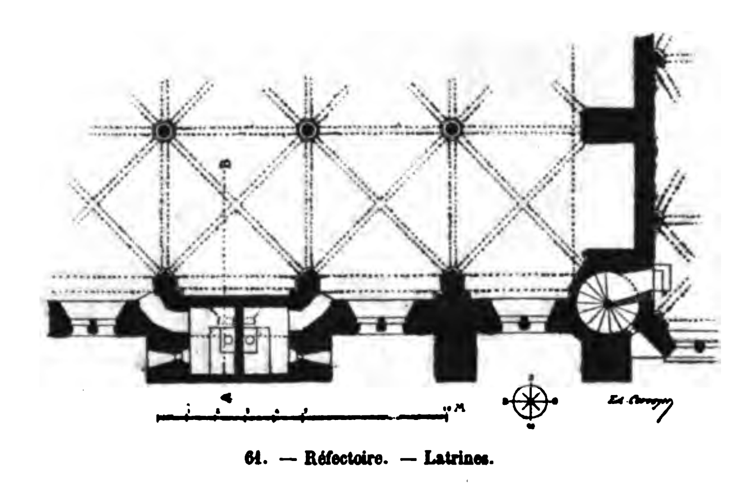


60. — Réfectoire.

11

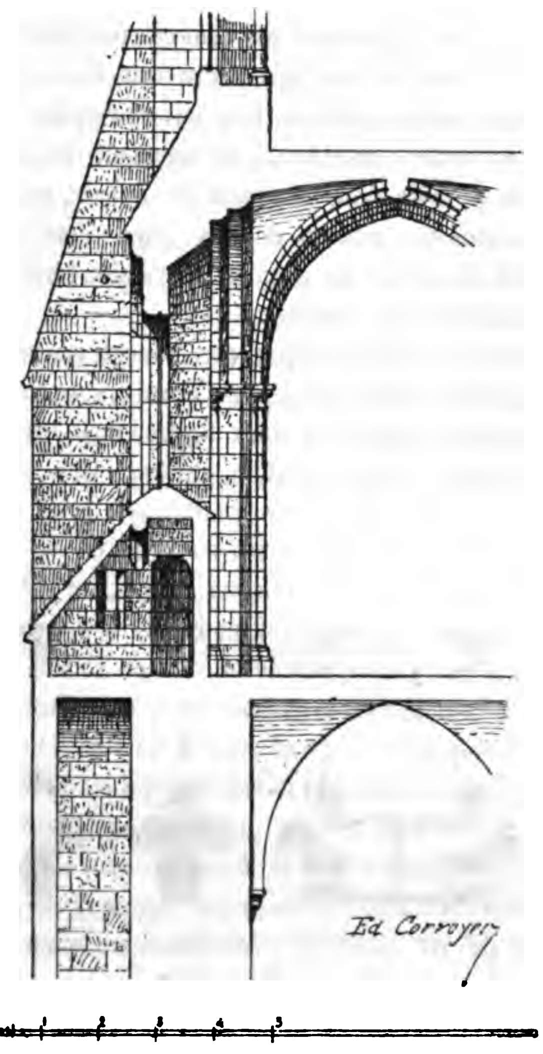
Le Réfectoire est éclairé par neuf grandes fenêtres : six au nord, deux à l'est, et une au sud vers la Tour des Corbins ; contenues dans les arcades formées par les piles latérales des nefs, les arcs et les dosserets des voûtes, elles s'élèvent dans toute la hauteur du vaisseau, et sont divisées par un meneau supportant un linteau intermédiaire ; elles sont munies d'un banc en pierre à leurs bases.

Dans la partie latérale nord, au-dessous d'une des fenêtres, dont le glacis inférieur est plus relevé que les autres au-dessus du sol, des latrines sont établies très-ingénieusement ainsi que les deux entrées, *discrètes*, pratiquées obliquement dans l'épaisseur des murs (voir le plan, *fig.* 61).



61. — Réfectoire. — Latrines.

La coupe (*fig.* 62), faite suivant la ligne A-B du plan *fig.* 61, montre la structure des latrines, leur couverture



62. — **Réfectoire.** — **Coupe sur A-B** (*fig.* 61).

en dalles, dont on retrouve les amorces parfaitement visibles sur les faces latérales des contre-forts, entre lesquelles les latrines ont été établies. Elle fait voir également, au-dessus de cette couverture, l'arrangement de la fenêtre que l'on a prise pour la *chaire du lecteur*, suivant les appréciations des auteurs de nos jours, dont l'opinion n'est pas admissible après qu'on a examiné sérieusement les détails de la construction.

A l'extrémité du Réfectoire, vers l'ouest, sur le mur qui le sépare de la Salle contiguë des Chevaliers, se trouve une gigantesque cheminée, à deux foyers, dont les souches couronnent le pignon ouest du Dortoir. Une autre cheminée, dont on voit encore les vestiges, avait été faite sur le côté sud, probablement au point où se tenaient l'Abbé ou les Hôtes de distinction. Il n'existe pas, comme dans un grand nombre de réfectoires du même temps, de chaire bâtie en pierre; elle devait être en bois et elle a été détruite, comme tout le mobilier ancien de l'Abbaye.

Les Cuisines se trouvent au sud du Réfectoire, continuant l'entrée voûtée (du Réfectoire) qui les précède vers l'ouest; les trois travées qui composent cette entrée ainsi qu'une autre à la suite, à l'ouest, sont les restes des bâtiments abbatiaux construits par Roger II au commencement du XIIe siècle (1); ces Cuisines communiquaient

1. Voir les travaux de Roger II — XIIe siècle, — et le plan *fig.* 20.

avec le Réfectoire par un guichet et une porte, bouchés aujourd'hui et visibles encore sur le mur sud.

Les degrés qui partent de l'entrée du Réfectoire montent au Dortoir, au Cloître et à l'Église, et ont été construits, vers 1650, par l'agent du Prince Henry de Lorraine, Pierre Beraud, sieur de Brouhé, « faisant pour cet effect percer une voûte » (1). Avant cette époque, on accédait de l'Église, du Cloître et du Dortoir au Réfectoire, par deux voies détournées : l'une par l'Église haute où l'escalier, ménagé dans un des contre-forts au sud du chœur, arrive à l'Église basse dont la porte latérale nord s'ouvre en face de l'entrée du Réfectoire ; l'autre par le degré descendant du passage, près de la porte latérale nord de la nef, au Promenoir où, après l'avoir traversé, on trouve à droite un autre passage, longeant la Salle des Chevaliers, et aboutissant à l'entrée du Réfectoire (voir *fig.* 16 ; plan, au niveau de l'Église basse, du Réfectoire et de la Salle des Chevaliers).

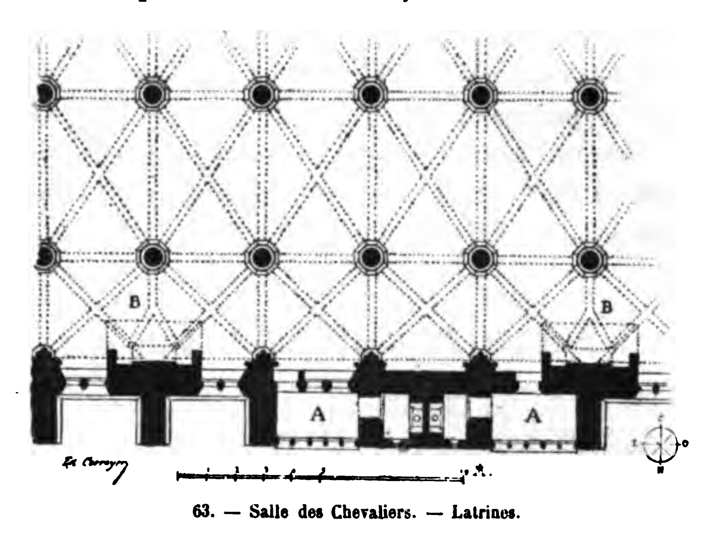
SALLE DES CHEVALIERS

La Salle, dite des Chevaliers, fut commencée vers 1215, par Raoul des Isles, mort en 1218. Thomas des Chambres, qui lui succéda, la termina vers 1220. Elle ne prit le nom de *Salle des Chevaliers* qu'après l'institution de l'Ordre de

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

Saint-Michel, fondé par Louis XI en 1469 ; c'était auparavant la Salle des Assemblées générales ou celle du Chapitre de l'Abbaye. Selon M. Viollet-le-Duc, cette Salle « était probablement, au XIII[e] siècle, le Dortoir de la garnison » (1).

Quoi qu'il en soit, les dispositions générales de la Salle des Chevaliers indiquent qu'elle était destinée à des réunions nombreuses. Ce qui le prouve, ce sont, indépendamment de ses vastes proportions, les trois latrines établies spécialement et uniquement pour le service de cette Salle ; deux sont placées au nord, en dehors, entre les contre-forts reliés par des arcs. Elles sont précédées chacune d'un petit retrait, communiquant avec la Salle, éclairé



63. — Salle des Chevaliers. — Latrines.

1. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, etc., t. 1er.

par deux rangs de fines arcatures trilobées (en A du plan, *fig*. 63).

Une troisième latrine, qui n'est autre que celle des anciens Bâtiments abbatiaux du XIe siècle (en E du plan, *fig*. 20) et qui a été utilisée par les constructeurs du XIIIe siècle, se trouve dans l'angle sud-ouest. On y accède par une petite porte en pan coupé et un passage ménagé dans l'épaisseur du mur ouest.

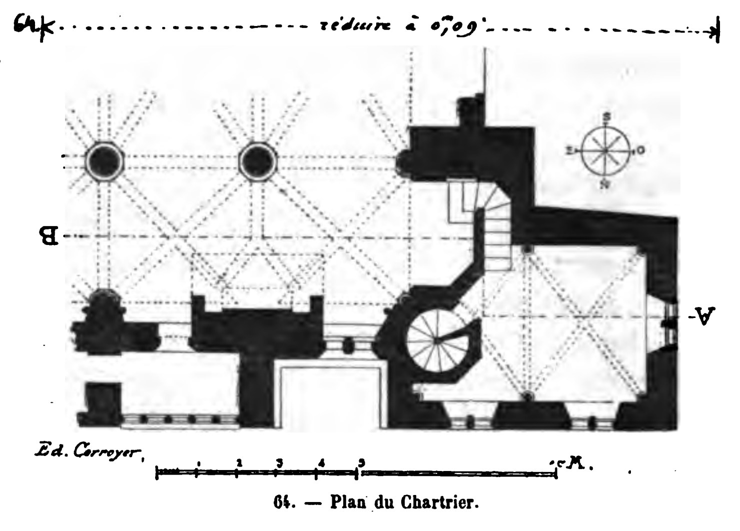
La Salle des Chevaliers est formée de quatre nefs d'inégales largeurs (1); les deux premières rangées de colonnes, vers le nord, reposent sur les piles du Cellier, la troisième rangée est fondée sur le rocher (2). Les voûtes, composées d'arcs-doubleaux, d'arcs-ogives, ornés à leur point de rencontre d'une clé sculptée, retombent sur des colonnes à bases octogonales très-finement taillées ; les chapiteaux, très-richement et très-vigoureusement sculptés, sont surmontés, comme ceux du Réfectoire, de tailloirs circulaires à profils hauts profondément refouillés, qui ont tous les caractères particuliers des édifices normands du XIIIe siècle.

Deux grandes cheminées, en B du plan, *fig*. 63 et *fig*. 65, existent sur le mur de face nord; leurs larges manteaux pyramidaux montent jusqu'à la voûte où leurs sommets sont très-heureusement mariés avec elle (*fig*. 65). Les conduits de ces cheminées s'élèvent au dehors, sur une série d'encorbellements ingénieusement combinés

1. Voir le plan, *fig*. 16.
2. Voir la coupe, *fig*. 59.

avec les contre-forts dont ils surmontent les amortissements, et leurs souches couronnent le mur latéral nord du Cloître.

La Salle est éclairée, au nord, par des fenêtres de formes différentes, et à l'ouest par une grande baie, actuellement vitrée en partie, qui devait communiquer avec les constructions élevées, ou seulement commencées, par Richard Tustin vers 1260, et maintenant détruites. A l'est, une petite porte

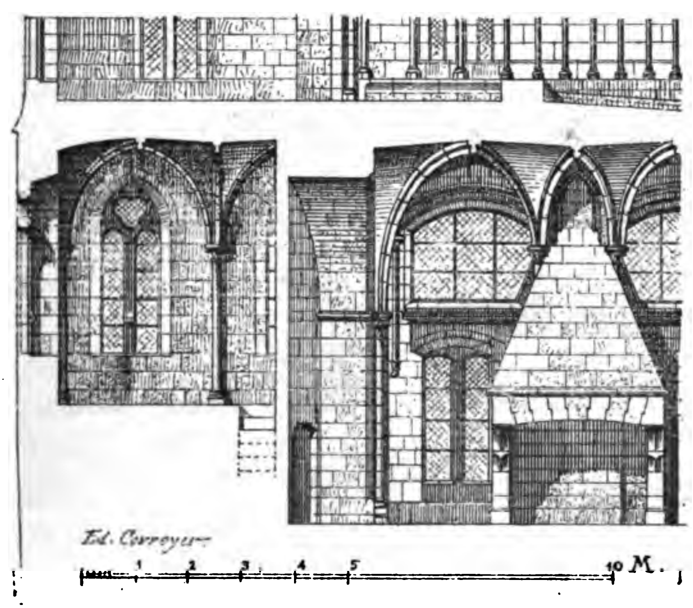


64. — Plan du Chartrier.

donne accès à l'escalier partant de l'Aumônerie et aboutissant au Dortoir et au crénelage nord. Sur le bas-côté sud, joignant les substructions romanes du Transsept nord, un passage latéral, élevé de deux mètres au-dessus du sol de la Salle, fait communiquer le Réfectoire avec les

autres parties de l'Abbaye, notamment avec l'Église, le Promenoir ou ancien Cloître et les souterrains à l'ouest. Un degré, aujourd'hui détruit, permettait de descendre directement du Promenoir dans la Salle.

Dans l'angle intérieur nord-ouest, à côté de l'escalier descendant au Cellier, se trouve l'entrée du Chartrier, bâti sur l'angle extérieur nord-ouest de la Merveille (voir les plans, *fig.* 15, 16, 17 et 64).



65. — Chartrier. — Coupe sur A-B (*fig.* 64).

Le Chartrier se compose de trois petites salles super-

posées, dont la première seule est voûtée; une vis de Saint-Gilles les fait communiquer intérieurement entre elles et le deuxième étage aboutit à la galerie ouest du Cloître (voir la coupe sur A-B dans le sens des deux lettres (renversées) *fig*. 65.)

La Salle des Chevaliers et le Réfectoire sont actuellement les plus beaux vaisseaux de la Merveille, auxquels s'ajoutera le Dortoir, après sa restauration, qu'on peut espérer prochaine. Leurs grandes proportions, leur beauté simple et forte, leurs dispositions ingénieusement originales et particulières au Mont Saint-Michel, — principalement en ce qui concerne la Salle des Chevaliers et le Dortoir, — font de ces diverses salles une suite d'exemples extrêmement curieux, qui peuvent être considérés comme des spécimens les plus particulièrement intéressants de notre Architecture nationale au XII[e] siècle.

Voir la coupe transversale, *fig*. 59, et la vue perspective, *fig*. 66 (prise dans la 2[me] travée de la 2[me] nef à l'ouest), qui en est le complément pittoresque, pour la Salle des Chevaliers.



66. — Salle des Chevaliers.

DORTOIR

Thomas des Chambres, en même temps qu'il achevait la Salle des Chevaliers, fit construire le Dortoir qu'il termina avant sa mort (1225).

Le Dortoir est une vaste Salle élevée au-dessus du Réfectoire dont elle a les dimensions générales ; mais au lieu d'être, comme celui-ci, voûtée en pierre et en deux parties, elle était couverte en charpente, d'une seule volée. La preuve de cette disposition primitive se voit dans le pignon ouest, debout tout entier ; le formeret en pierre, qui supportait le lambris cintré, existe encore et atteste la forme ancienne. Le berceau lambrissé de la voûte en bois était en plein-cintre, soutenu par des poutres, des poinçons apparents et ornés, au droit de chaque contre-fort (1).

Le Dortoir est éclairé, au nord et au sud, par une série de petites fenêtres longues et étroites, affectant la forme de meurtrières ; elles sont ébrasées à l'extérieur et leurs couronnements semblent être, par leur forme particulière en nids d'abeille, une réminiscence de l'art oriental, entrevu par les Croisés français pendant leurs expéditions en Palestine. A l'intérieur, ces fenêtres, ébrasées de même qu'au dehors, sont encadrées par des colonnettes suppor-

1. Voir la coupe, *fig*. 58.

tant des arcatures courantes, surmontées d'une corniche saillante, sur laquelle venaient s'appuyer les fermes apparentes et le berceau lambrissé. A l'est, deux grandes fenêtres, d'où la vue est magnifique, éclairaient et ornaient l'extrémité orientale du Dortoir. Dans l'angle sud-est, une porte étroite donne accès à l'escalier en vis (contenu dans la Tour des Corbins) qui, partant du porche précédant l'Aumônerie, arrive au Dortoir après avoir desservi le Châtelet, ainsi qu'à la galerie supérieure du comble, au sud, et se termine par une élégante pyramide octogonale couronnant ladite Tour des Corbins.

A l'ouest, la porte principale du Dortoir s'ouvre sur la galerie est du Cloître ; une autre porte latérale s'ouvre du même côté et conduit à l'Église, par la galerie sud du Cloître longeant le transsept nord. Vers l'angle sud-ouest, une porte fait communiquer le Dortoir avec la bibliothèque, adjacente au sud, et avec le Cloître, par la petite porte de l'ouest. Dans l'angle opposé, au nord-ouest, débouche l'escalier en vis (ménagé dans l'épaisseur du contre-fort, au point de jonction des deux bâtiments de la Merveille) lequel, ayant son point de départ dans l'Aumônerie, monte à la Salle des Chevaliers, au Dortoir, et aboutit, au-dessus, au crénelage du nord, dont on voit les amorces sur un des côtés de la Tourelle couronnant l'escalier.

Dans la face sud, à peu près au milieu, se trouve une grande niche, comprenant deux arcatures, prévue et bâtie

dès l'origine, ainsi que le prouvent tous les détails de la construction. C'était là que se plaçaient les lampes, formées par des trous creusés dans une pierre et disposées de façon à recevoir une mèche, ou bien une boule de cire (pourvue également d'une mèche) dont le déchet permettait d'apprécier, *à l'estime*, l'heure qu'il était; ou, enfin, tout autre luminaire qui, selon la règle de Saint-Benoît, devait brûler toute la nuit dans le Dortoir : « *Candela jugiter in eadem cella ardeat usque mane* (1). » Suivant cette même règle, les moines devaient coucher seuls et tout vêtus — *vestiti dormiant* (2) sur des lits séparés, et autant que possible, dans une même salle : *Monachi singuli per singula lecta dormiant, si potest fieri, omnes in uno loco dormiant* (3). » Aussi les dispositions prises par les premiers constructeurs déterminent-elles très-nettement que le Dortoir fut, au XIIIe siècle, établi selon les usages réguliers des Bénédictins. A cette époque, « en général, les Dortoirs n'étaient pas plafonnés (ou voûtés) et la Charpente était apparente (4). »

Au XVe siècle, contrairement à l'ancienne règle, le Dortoir fut divisé en cellules, suivant les ordres que Pierre Le Roy, avant son départ pour ses longs voyages, donna au Prieur claustral de l'Abbaye, Dom Nicolas de Vandastin.

1. « Le mot *candela* signifie ici tout luminaire, et non chandelle. » *Architecture monastique*, 3me partie, par M. Albert Lenoir.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*

Le comble du Dortoir fut incendié plusieurs fois. En 1300, la foudre tomba sur l'Église, dont les toits furent brûlés, ainsi que ceux du Dortoir. Guillaume du Château répara le dommage pendant le temps qu'il gouverna l'Abbaye. En 1374, le feu du ciel incendia encore l'Église et le Dortoir, plusieurs logements du Monastère et presque toutes les maisons de la Ville; Geoffroy de Servon commença la restauration du Dortoir, laquelle fut achevée en 1391, par Pierre Le Roy, qui reconstruisit la pyramide de la Tour octogonale du Réfectoire, dite : Tour des Corbins. « Le temple..... orné, il passa au logis du Monastère, et là il fit rebastir le haut de la Tour du Réfectoire, qui estoit tombé depuis peu. (1) »

Depuis cette époque (fin du XIV[e] siècle) jusqu'au commencement du XVI[e] siècle, le Dortoir, ainsi que les bâtiments du Monastère, furent soigneusement entretenus; mais, sous les Abbés commendataires, on cessa de bâtir et même de restaurer. Il fallut plusieurs arrêts du Parlement de Normandie pour contraindre les Abbés à faire les réparations nécessaires.

Au milieu des luttes de toute nature qui troublèrent l'Abbaye, un relâchement si profond se produisit dans les mœurs des moines qu'ils furent remplacés, en 1622, par les Religieux de la Congrégation de Saint-Maur; malheu-

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

(Voir la description des bâtiments formant l'Entrée de l'Abbaye. — Bâtiments abbatiaux).

reusement les nouveaux habitants du Mont Saint-Michel mutilèrent le Dortoir. En 1629 on divisa en deux, dans la hauteur, cette magnifique Salle, en établissant de nouvelles cellules et, sous prétexte de les mieux éclairer, on élargit les ébrasements intérieurs des fenêtres, en sapant les colonnettes qui les encadraient et les arcatures qui les couronnent.

La transformation de l'Abbaye en prison, profanant l'Église et les Lieux Réguliers, augmenta les mutilations ruineuses. Comme les autres salles du monastère indignement habitées, le Dortoir fut divisé en deux étages de chambres pour les prisonniers, et surmonté d'un grenier; sur la face nord, on construisit des latrines *immondes* qui, heureusement, tombent en ruines. La toiture actuelle est moderne; on voit au-dessus du *formeret* dont nous parlons plus haut, sur la face interne du pignon ouest, les *filets* saillants destinés à empêcher l'infiltration des eaux pluviales entre le mur et la couverture; ils déterminent sûrement la forme primitive du pignon et du comble anciens.

Les Salles de la Merveille, sauf le Cellier et les galeries intérieures du Cloître, devaient être pavées en carreaux de terre cuite, coloriée et émaillée, dont nous avons recueilli des débris dans les fouilles qui ont été faites sur divers points de l'Abbaye.

Le comble du Dortoir était couvert en tuiles vernissées, jaunes et noires; nous avons également trouvé quelques morceaux de ces tuiles dans les ruines du degré descendant à la fontaine Saint-Aubert.

CLOITRE

Le Cloître, commencé par Thomas des Chambres, fut achevé par Raoul de Villedieu en 1228, selon Dom Jean Huynes (1).

La forme générale du Cloître est un quadrilatère irrégulier, composé de quatre galeries, qui entourent le Préau découvert, ou Aire du Cloître.

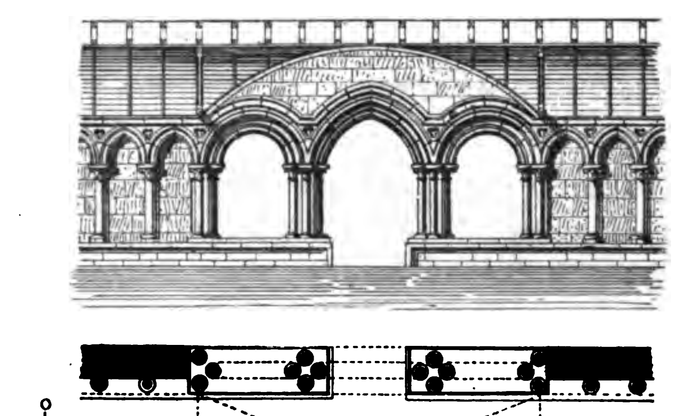
La galerie du sud communique avec l'Église et les anciens bâtiments abbatiaux du XIe siècle, au sud-ouest, restaurés et modifiés, au XIIe siècle, par Roger II (2). Celle de l'est se relie avec le Dortoir, la Bibliothèque, et avec le Réfectoire au-dessous. Celle du nord a vue sur la pleine mer, par de petites fenêtres basses, percées dans le mur de face nord, entre les contre-forts. Enfin, celle de l'ouest devait conduire au Chapitre, projeté par Richard Tustin.

De ce chapitre, Richard ne fit que la porte (*fig.* 67), qui s'ouvre sur la galerie ouest et rappelle, par sa composition

1. Voir la Notice historique.
2. Voir en G du plan, *fig.* 17.

générale, l'entrée de la Salle Capitulaire de Saint-Georges de Boscherville.

A l'angle de cette dernière galerie vers le nord, angle nord-ouest de la Merveille, la petite porte, pratiquée dans une des arcatures latérales, accède à l'une des Salles du



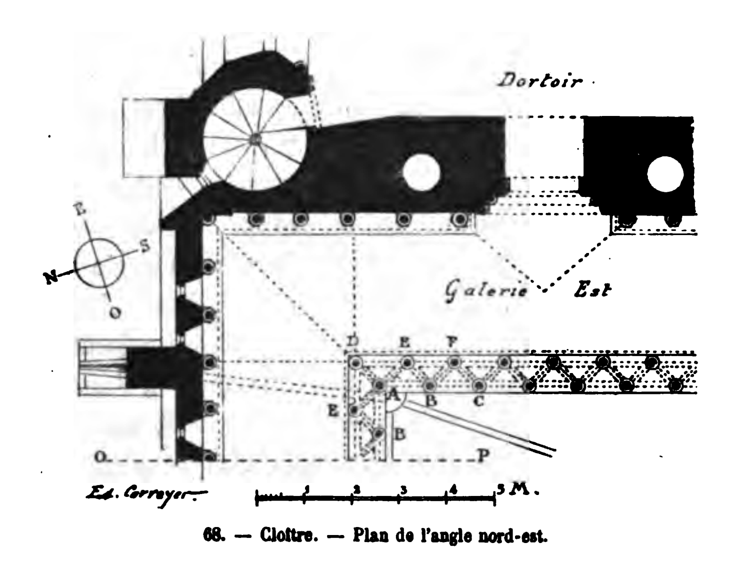
67. — Entrée de la Salle Capitulaire. (Galerie ouest du Cloître).

Chartrier, reliées à la Salle des Chevaliers par un escalier intérieur.

Nous trouvons, dans un ouvrage très-justement célèbre (1), des détails aussi exacts qu'intéressants sur la

1. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, etc., tome IIIe, par M. Viollet-le-Duc.

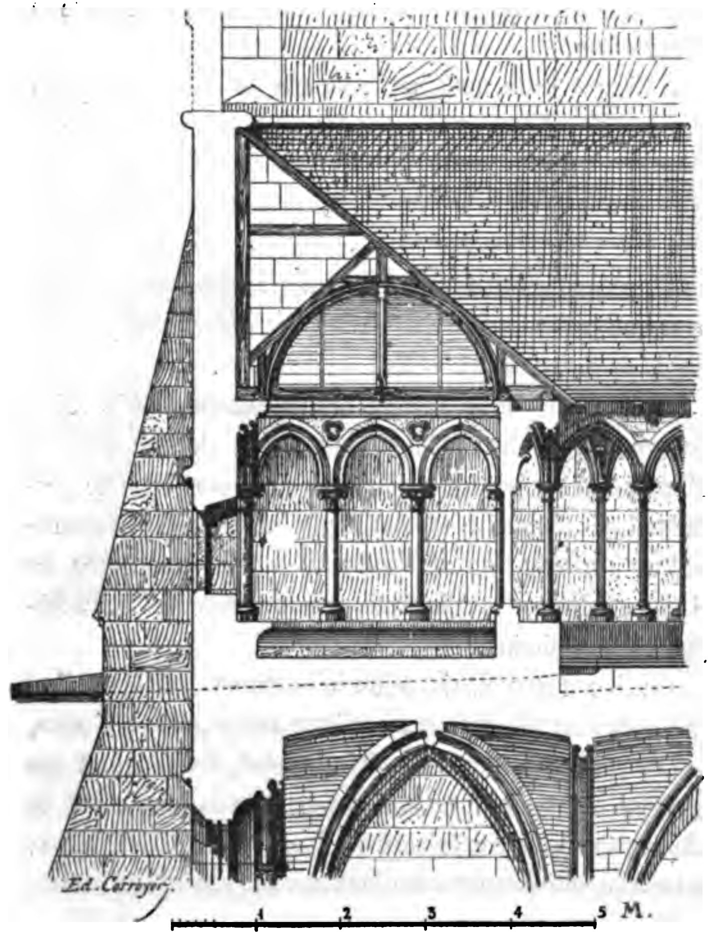
structure du Cloître : « Le Cloître de l'Abbaye du Mont Saint-Michel en mer est l'un des plus curieux et des plus complets parmi ceux que nous possédons en France..... L'arcature se compose de deux rangées de colonnettes se chevauchant, ainsi que l'indique le détail de l'angle du plan (*fig.* 68).



68. — Cloître. — Plan de l'angle nord-est.

Des archivoltes en tiers-point portent sur les colonnettes de A en B, de B en C, à l'extérieur, de D en E, de E en F, à l'intérieur, etc. ; les triangles entre les archivoltes et les arcs diagonaux sont remplis comme des triangles de voûtes ordinaires. Il est évident que ce système de colonnettes posées en herse est plus capable de résister à la poussée

et au mouvement d'une charpente que le mode de colonnes jumelles, car les arcs diagonaux AD, AE, EB, etc., opposent une double résistance à ces poussées, étrésillonnent la construction et rendent les deux rangs de colonnettes solidaires. D'ailleurs, il n'est pas besoin de dire qu'un poids reposant sur trois pieds est plus stable que s'il repose sur deux ou sur quatre. Or, la galerie du cloître de l'Abbaye du Mont Saint-Michel n'est qu'une suite de trépieds..... Les profils de l'ornementation rappellent la véritable architecture normande du XIIIe siècle. Les chapiteaux, suivant la méthode anglo-normande, sont simplement tournés, sans feuillage ni crochets autour de la corbeille; seuls, les chapiteaux de l'arcature adossée à la muraille, sont ornés de crochets bâtards. Les écoinçons entre les archivoltes de l'intérieur des galeries présentent de belles rosaces sculptées en creux, des figures, l'agneau surmonté d'un dais; puis, au-dessus des arcs, une frise d'enroulements ou de petites rosaces d'un beau travail. Entre les naissances des arcs diagonaux des petites voûtes sont sculptés des crochets. Ce Cloître était complétement peint, du moins à l'intérieur et dans les deux rangs de colonnettes..... Les galeries ont été couvertes primitivement par une charpente lambrissée » (Voir la *fig.* 69).



69. — Coupe transversale des galeries sur O-P, *fig.* 68. — Restauration.

Dans la galerie sud, sur le côté longeant le Transsept

nord (*fig.* 70), dont la façade a été reconstruite par Raoul de Villedieu en même temps que le Cloître, se trouve le *Lavatorium*.

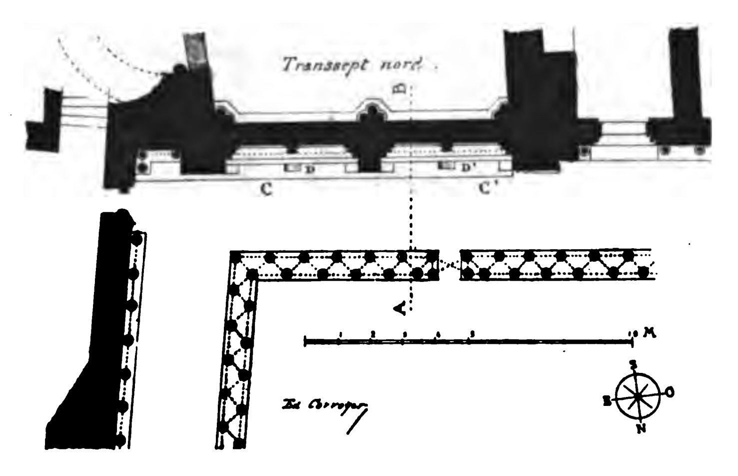
« C'est à cette fontaine, nommée *Lavatorium*, qu'ils (les moines) devaient se laver les pieds à l'époque de certaines cérémonies : *Omnes debent lavare pedes in claustro.* » Elle servait en outre à laver les corps des frères qui avaient cessé de vivre; pendant cette opération, tous les religieux se rangeaient autour (ou au devant) du *Lavatorium*, dans le même ordre qu'au chœur, pour y réciter des prières. *Règle de Saint-Benoît* » (1).

Le *Lavatorium* se trouvait ordinairement dans le voisinage du Réfectoire, celui-ci joignant le cloître; mais au Mont Saint-Michel, où la déclivité de la montagne ne permettait pas d'étendre les bâtiments en les faisant communiquer à niveau l'un de l'autre, il a fallu superposer les Salles et changer les dispositions habituelles des Lieux Réguliers Bénédictins.

Au lieu d'être placé, selon la coutume, soit dans l'un des angles du préau, soit dans l'une des façades du Cloître, le *Lavatorium* fut, au Mont Saint-Michel, établi autant que possible à proximité du Réfectoire, dans la galerie sud du cloître, sur la face extérieure du Transsept nord de l'Église; la base de cette façade forme deux travées, reliées aux contreforts saillants par des arcatures en pendentifs arrondis.

1. *Architecture monastique.* — 3e partie, par M. Albert Lenoir.

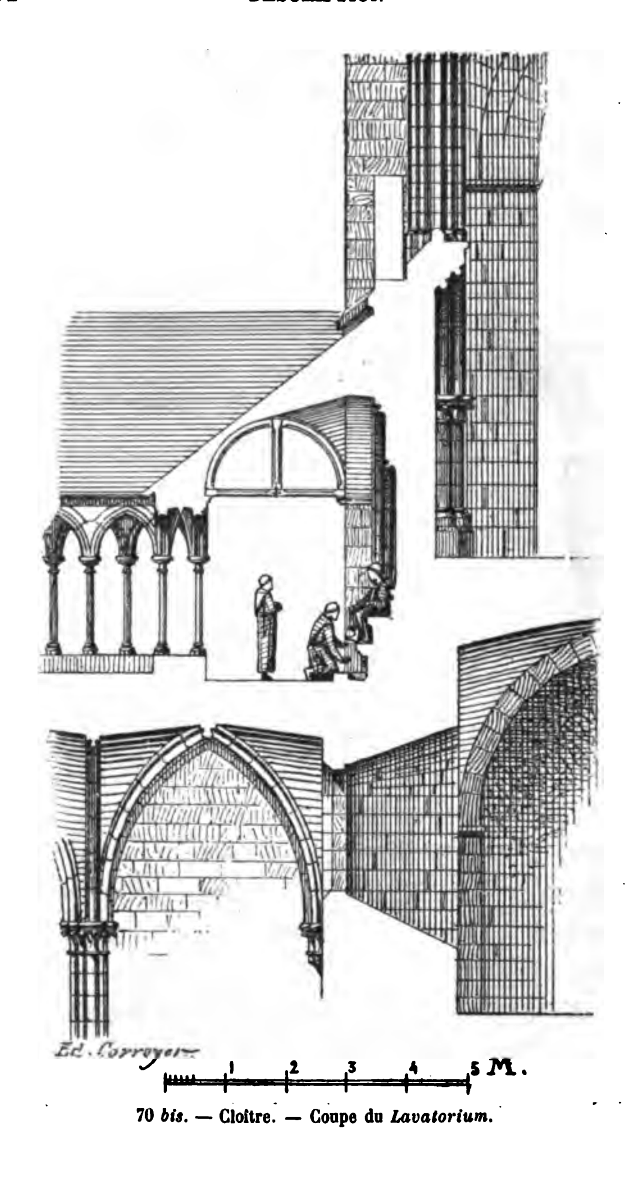
Le *Lavatorium* se compose dans chaque travée (C et C') d'un double banc, dont le plus élevé servait de siége. Chaque double banc peut contenir six places, soit pour les deux, douze siéges, disposés intentionnellement, sans nul doute, en souvenir des douze Apôtres (*fig.* 70).



70. — Cloître. Plan du *Lavatorium*.

Des rigoles, visibles sur la partie haute des bancs supérieurs, amenaient l'eau à une fontaine, munie d'un petit bassin, en D, D', ménagée dans la partie basse de chaque banc inférieur (Voir le plan et la coupe, *fig.* 70 et 70 *bis*).

Les dispositions du *Lavatorium* permettaient aux Religieux de faire leurs ablutions obligatoires et d'accomplir, mutuellement, les cérémonies du *lavement des pieds*, qui,



70 *bis*. — Cloître. — Coupe du *Lavatorium*.

selon la règle bénédictine, devaient se faire dans le Cloître, non-seulement le Jeudi saint, mais aussi le jeudi de chaque semaine. « Dans les grands froids, lorsque l'eau de la fontaine située dans le Cloître était gelée, ils allaient au Dortoir pour se laver les pieds et les mains avec de l'eau chaude qu'on y portait pour ce service » (1).

A l'intérieur des galeries, les motifs de sculpture décorant les écoinçons sont tous différents les uns des autres; les frises même, bien que se renfermant dans un profil courant, sont très-riches, très-variées, et toute cette sculpture, composée avec la plus extrême habileté, est exécutée dans la plus grande perfection.

En face des portes, le Christ est représenté, selon les coutumes monastiques : à l'Est, en regard de la porte principale du Dortoir, et à l'ouest vis-à-vis de l'entrée du Chapitre — projeté — dont la porte seule a été construite. Au sud, un peu à droite de la porte conduisant à l'église, le Christ est sur un trône, formé par une fine colonnette avec son chapiteau fleuri, et accompagné de deux figures. La partie haute de l'écoinçon est ornée de trois gâbles, très-délicatement sculptés, formant dais au-dessus du Christ et des personnages latéraux; l'état de mutilation de ce dernier bas-relief ne permet pas de déterminer exactement, sauf la figure du Christ bénissant, le sujet de la composition; mais ce qui le rend particulièrement inté-

1. *Architecture monastique.* — 3e partie, par M. Albert Lenoir.

ressant, ce sont les noms gravés de chaque côté des têtes, ou plutôt, de la place qu'elles occupaient. Ce sont, selon toutes les probabilités, les noms des auteurs des charmantes sculptures du Cloître ; les voici (*fig.* 71) en commençant par la gauche du spectateur, *dextre* de l'inscription :



71. — Cloître. — Galerie sud. — Inscriptions.

Maître Roger (1), Dom Garin (2), Maître Jehan ; trois artistes émérites, dont deux étaient laïques et le troisième Religieux.

Les colonnettes et les chapiteaux qui sont à l'extérieur des galeries sont en *granitelle* (3) ; les unes et les autres ont été tournés et polis.

1. *Mag'*. *Roger*, *mag'*, abréviation de Magister.

2. Das Garin. *Dãs*, avec l'abréviation, signifiant *Seigneur* ou *Dom* ; *Dans* ou *Dan* est plusieurs fois employé comme synonyme de *Dom* par Guillaume de Saint-Pair. — *Roman du Mont Saint-Michel par Guillaume de Saint-Pair*, poëte anglo-normand du XIIe siècle, publié pour la première fois par Francisque Michel, avec une étude sur l'auteur, par M. Eugène de Beaurepaire. — Caen. Hardel. MDCCCLVI.

3. Du moins les rares colonnettes anciennes qui existent encore. Les autres ont été remplacées par de grossières colonnes et des chapiteaux informes en pierre blanche. La partie ouest de l'arca-

Les arcades extérieures, sur l'Aire du Cloître, sculptées à l'intérieur, sont en pierre de Caen ; c'est le seul endroit de l'Abbaye où la pierre calcaire ait été employée. Malgré son peu de dureté et les refouillements extrêmes des moulures des arcs, cette pierre, relativement tendre, a résisté au vent salin, sauf pourtant dans une partie des faces Est et Nord, où les vents du Sud-Ouest, venant du large, l'ont profondément altérée.

L'Aire du Cloître forme, dans une grande partie de son étendue, la couverture de la Salle des Chevaliers (1); elle était garnie de plomb, et les pentes, ménagées transversalement, renvoyaient les eaux pluviales au dehors par des canaux qui traversent les galeries nord du Cloître et aboutissent à des gargouilles, placées sur les contre-forts extérieurs de la face nord. A partir du xv[e] siècle, l'eau était recueillie et envoyée dans la citerne du bas-côté nord du chœur reconstruit après l'écroulement de 1421 et commencé, vers 1450, par le Cardinal Guillaume d'Estouteville. Actuellement le plomb a disparu et l'enduit, qui recouvre l'aire, est insuffisant pour empêcher l'eau de s'infiltrer au travers des voûtes de la Salle des Chevaliers, où elle entretient une humidité dangereuse.

ture extérieure a été restaurée il y a une dizaine d'années, mais sans style ni caractère, bien qu'on eût d'excellents modèles sous les yeux. — Les colonnes et les chapiteaux qui décorent les façades du mur intérieur sont en granit comme toutes les autres constructions du Mont.

1. Voir la coupe, du Nord au Sud, *fig*. 59.

Du reste, l'état général du Cloître est loin d'être rassurant; les galeries intérieures ont été disloquées par les constructions maladroites que les Directeurs de la prison, afin d'augmenter le nombre des logements des détenus, avaient élevées lourdement sur les frêles colonnettes, sans prendre le soin d'augmenter la force des points d'appui; les bois du comble sont pourris et toute la toiture menace de s'effondrer; les façades, nord et sud surtout, sont déversées, et nous avons dû les faire étayer et élever des petits murs provisoires en briques entre les piles diagonales, afin d'en arrêter l'écroulement menaçant. Enfin, il faudrait craindre la ruine complète du Cloître, s'il n'était bientôt l'objet de promptes restaurations que nous avons l'espoir de commencer bientôt, grâce à la sollicitude constante dont la Commission des Monuments historiques entoure les édifices confiés à sa garde (1).

1. Au moment de faire paraître ce livre, nous recevons du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts l'avis de la décision prise par M. le Ministre, par laquelle un crédit important vient d'être affecté au Mont Saint-Michel, pour la continuation des travaux en cours d'exécution depuis 1873. Il permettra d'entreprendre la Restauration de la Merveille, en commençant cette année par le Cloître.

FAÇADES

ET DÉFENSES EXTÉRIEURES DE LA MERVEILLE

Les façades Est et Nord de la Merveille sont d'une mâle beauté en raison de leur extrême simplicité; elles présentent l'image de la force et de la grandeur ; leur aspect, particulièrement du côté de la pleine mer, au nord, est des plus imposants.

Ces immenses murailles, construites en granit, ainsi que tous les bâtiments de l'Abbaye, percées de fenêtres de formes diverses, selon les Salles qu'elles éclairent, sont renforcées extérieurement, au droit des poussées des voûtes intérieures, par de puissants contre-forts, qui ajoutent encore à l'effet général par la vigueur de leurs reliefs.

Les deux bâtiments constituant la Merveille ont leurs détails de construction extérieurs différents, résultant des diverses dispositions intérieures ; mais ils n'en forment pas moins un magnifique ensemble d'un effet prodigieux, qui sera encore augmenté, notamment pour le bâtiment vers l'est, lorsqu'on lui restituera son crénelage détruit

et qu'on aura rétabli, dans sa forme primitive, le comble qui le couronnait (1).

Indépendamment de ses formidables façades, qui peuvent être considérées comme de véritables fortifications, la Merveille était défendue, au nord, par une muraille crénelée se reliant aux remparts. Cette muraille est flanquée d'une tour également crénelée qui servait de place d'armes aux chemins de ronde s'étendant vers l'ouest, où ils couronnaient les crêtes des rochers et se reliaient par des détours aux soubassements des ouvrages de l'ouest (2). Au milieu, à la hauteur de l'angle nord-ouest de la Merveille, un petit Châtelet, aujourd'hui détruit, défendait le passage du degré, fort raide, fermé de murs crénelés, qui descendait à la fontaine Saint-Aubert.

1. Voir les façades est et nord de la Merveille, *fig.* 70 et 73.

2. Voir le plan *fig.* 14, la face nord du Mont Saint-Michel, *fig.* 53, et la façade nord de la Merveille, *fig.* 73.





FONTAINE SAINT-AUBERT

TOUR DE LA FONTAINE

Cette fontaine est située au bas du Rocher, au nord. Nous avons vu, dans la Notice historique, les détails que Dom Jean Huynes donne sur l'origine miraculeuse de cette fontaine; nous les reproduisons partiellement afin de les mieux rattacher à notre description : « Saint Aubert se mit en prières et ceux qui estoient avec luy firent de mesme pour supplier Notre Seigneur, par l'intercession de l'arcange saint Michel, de leur vouloir descouvrir une source d'eau vive..... L'arcange s'apparust à l'évesque et luy monstra au bas du rocher, dans le roc, une fontayne..... On la nomma depuis la fontayne Sainct-Aubert, à cause qu'elle fut obtenue par ses prières..... Elle est enclose d'une haute tour et, depuis icelle jusques aux sales plus basses de dessous le cloistre, on voit un long degré, fermé de murailles, par lequel on descendoit autrefois du monastère pour puiser de l'eau. »

L'escalier de la fontaine est en ruines. Sous les broussailles et les terres éboulées nous avons retrouvé ses marches, les bases de ses murs latéraux et, à l'extrémité inférieure des degrés, les vestiges d'une construction circulaire, ruines de la Tour qui contenait la fontaine Saint-Aubert.

Jusqu'à l'époque où Guillaume d'Estouteville fit construire les deux grandes citernes, ménagées dans les collatéraux inférieurs du nouveau Chœur, rebâti du xv[e] au xvi[e] siècle et commencé par cet abbé en 1450, la *haute tour* dont parle Dom Jean Huynes renfermait l'unique fontaine du Mont Saint-Michel. On comprend aisément qu'il était indispensable de la défendre, d'abord contre la mer qui l'aurait envahie pendant les hautes mers et ensuite contre les tentatives que l'ennemi pouvait faire pour s'en emparer. La Tour de la fontaine, fortifiée, reliée aux ouvrages supérieurs de l'Abbaye par l'escalier crénelé, était une des parties capitales des défenses extérieures de la place. Outre la nécessité de préserver la fontaine, la Tour formait une avancée très-importante au point de vue stratégique, puisque la situation de l'ouvrage permettait à la garnison de se ravitailler par la mer (1). C'est, sans nul doute, sur ce point, abordable pendant la pleine mer, que l'Abbaye put recevoir les secours envoyés par le Duc de Bretagne lorsque, à la fin de l'année 1423 et au commencement de 1424, le Mont Saint-Michel était bloqué par terre et par mer.

Dom Jean Huynes nous fournit encore, sur ce fait, des renseignements curieux (2) : « Les Religieux..... contribuèrent de tout ce qu'ils purent, des biens de

1. Voir le plan, *fig.* 14, et la vue générale de la face est — restauration, — *fig.* 87.

2. *Histoire générale*, etc., ms. fr. 18947. — 4[me] traicté, — chapitre viii[e].

cette Abbaye pour ayder à repousser les ennemys (les Anglais), lesquels tenoient ce Mont assiégé de tous costez. Et, pour l'incommoder davantage, avoyent mis une garnison sur le roc de Tombelaine, fortifié par eux l'année précédente (1421), à la faveur du fleuve de Couesnon, lequel changea pendant plusieurs moys son cours ordinaire passant au dessus de ce Mont, allant rejoindre les fleuves de Scée et Sélune et, par après, passant ensemble entre ce Mont et le roc de Tombelaine, tellement que ce grand cours d'eau empeschoit ceux de ce Mont de passer et d'aller donner l'assault à ceux qui à leur veue se fortifioient pour les bastre, ainsi qu'ils s'efforcèrent de faire, la rivière de Couesnon ayant repris son cours ordinaire. Néantmoins tous leurs efforts furent vains et n'y eurent jamais que de la perte, ce qui les fit résoudre à redoubler leurs forces. A cette fin, l'an mil quatre cens vingt trois, ils (les Anglais) s'assemblèrent en bon nombre et veinrent poser le siége, tant par terre que par mer, le roy d'Angleterre y ayant envoyé un grand nombre de vaisseaux, tout chargés d'hommes d'armes et de munitions, avec force artillerie pour bastre cette place à bon escient. Du costé de la grève ils bastirent plusieurs forts, èsquels ils mirent grant nombre de soldats, tellement qu'on ne pouvoit entrer ny sortir de ce Mont ny moins l'avitailler. Mais le Duc de Bretagne, Jean, cinquiesme du nom, prévoiant que, si les Anglais devenoient maistres de ce Mont si voisin de ses marches, ceux de la garnison viendroient d'heure à

autres fourrager et gaster les frontières de son Duché, comme desjà commençoient à faire ceux qui estoient au siége. Ne voulant point avoir tels voisins, il se délibéra d'y pourvoir et d'empescher qu'il ne tombast ès mains des ennemys, encore bien qu'il n'eut guerre ouverte contre eux. Pour cet effect, il fit secrettement armer quelques vaisseaux à Saint-Malo par le sieur de Beaufort, son Admiral. A cette entreprise se joignirent Guillaume de Montfort, Cardinal et Évesque de Saint-Malo, le sieur de Combourg, de Montaubans, de Coetquen et plusieurs autres, lesquels tous ensemble délibérèrent d'assaillir les vaisseaux anglois qui estoient à la rade du costé de la mer. Estant donc bien equippez, ils se mirent à voguer et, en moins de rien, veinrent serrer par derrière ces vaisseaux tenant à l'ancre. De quoy les Anglois ne s'estonnèrent, mais se mirent en bataille, rangèrent leurs vaisseaux et se défendirent vaillamment. Néantmoins les Bretons camponnèrent les vaisseaux anglois, sur lesquels ils montèrent par force après les cordages, et, venus au combat mains à mains, en tuèrent plusieurs, de sorte que partie des ennemys commencèrent à perdre cœur et prendre le large pour se sauver à la voille. Ce que voyant, les autres Anglois, qui estoient sur les grèves du costé de la rive d'Ardevon, commencèrent d'abandonner leurs bastions en terre et à s'enfuir, sans attendre la descente de ceux des vaisseaux. Ainsi le siége fut levé et n'y demeura homme. Et ceux de ce Mont à la faveur de ces bons

Bretons eurent commodité de sortir et de rafraîchir cette place. »

POULAINS

Le système employé pour monter habituellement l'eau de la fontaine Saint-Aubert jusqu'au Cellier, les circonstances extraordinaires d'un siége et, par suite, le ravitaillement de la place, ou de son approvisionnement accidentel, par la Tour de la Fontaine, ont pu faire croire et dire, à certains historiens du Mont, que les *Poulains* (1) se trouvaient au nord. Il suffit d'examiner les lieux pour se rendre compte des difficultés énormes qu'il eût fallu vaincre pour approvisionner ordinairement l'Abbaye par ce côté du Mont, souvent impraticable aux piétons, toujours inaccessible aux voitures, et inabordable en bateau, sauf par les hautes marées. Il est possible que des *Poulains* mobiles aient été établis sur les marches de l'escalier — fort raide — pour faciliter le transport de l'eau de la fontaine jusqu'au chemin de ronde, au pied de la Merveille, d'où elle était montée dans le Cellier par le pont-levis extérieur dont nous avons parlé, et à l'aide d'un câble enroulé sur une roue, qu'un homme seul pouvait mettre en mouvement (2); mais, pour les motifs que nous préci-

1. Ou *Poulins*, suivant l'orthographe ancienne.
2. Voir le récit de Dom J. Huynes, *Tentative de Montgommery*,

sons, il est impossible d'admettre que les *Poulains fixes*, servant habituellement au montage des provisions, fussent placés au nord de l'Abbaye.

Les *Poulains* étaient établis au sud, dans les caves ou souterrains de l'Hôtellerie bâtie par Robert de Torigni; ils existaient dès la fin du XII[e] siècle. Les preuves de ces dispositions subsistent encore dans la partie la plus basse des substructions de l'Hôtellerie (1). On voit, dans le côté Est, l'ouverture d'une voûte rampante, dont l'orifice extérieur a été bouché par les murs de soutènement construits en 1860 ou 1862. Les vestiges du plan incliné, qui partaient de cette voûte rampante pour descendre sur un plateau du rocher, à peu près au tiers de la hauteur totale du Mont, existent encore sur le rocher à côté des nouveaux contre-forts (2).

Les *Poulains* actuels ont été placés dans les substructions de la plate-forme, dite du *Saut-Gaultier*, après l'écroulement de l'Hôtellerie, en 1817.

Le Plan du Mont Saint-Michel par N. de Fer — 1705 — constate que les Poulains étaient placés, à cette époque, dans l'ancienne Hôtellerie, au sud. Sur la légende du

dans le passage relatif à la roue mise en mouvement par un seul homme; il indique que cette roue était de petite dimension et ne pouvait faire monter que de légers fardeaux (Voir le Cellier).

1. Voir en R du plan, *fig.* 15.

2. Voir la vue d'ensemble de la façade sud du Mont Saint-Michel. — Restauration, — *fig.* 2.

Plan, on lit : « 36. les Infirmeries (1), sous lesquelles est la grande Roüe ou machine pour tirer les provisions le long du Rocher sur des poulains. »

Enfin, comme dernière preuve de l'existence des Poulains au midi, un plan dressé vers 1811 (2), au moment où le Mont Saint-Michel fut transformé en prison centrale de détention et de correction, indique les changements nécessités par la nouvelle destination donnée à l'Abbaye. Il constate également, au même point que celui désigné par N. de Fer, c'est-à-dire dans l'Hôtellerie, l'emplacement de la roue : « En O (du plan de 1811), voûte où est la machine à roue, et en P (du même plan), souterrain sous celui de la machine à roue. »

C'était évidemment l'endroit le plus favorable à l'installation de cet appareil. Les approvisionnements, transportés, en voiture ou en bateau, du continent jusqu'au Mont Saint-Michel, arrivaient dans les *Fanils* ou Magasins de l'Abbaye (3); ils y étaient emmagasinés ou transportés directement jusqu'au plateau dont il est parlé plus haut, d'où partaient les *Poulains* pour aboutir à la Salle basse de l'Hôtellerie. Ce plateau naturel est, de tout le Mont, le seul point où les voitures et les chevaux puissent arriver et

1. Les Infirmeries étaient établies dans un des étages de l'Hôtellerie, — en A, *fig.* 35.

2. Plan communiqué par un savant archéologue de Genêts (Manche), M. Victor Jacques, qui possède de très-curieux documents inédits sur l'*Histoire religieuse* du Mont Saint-Michel.

3. Voir le plan général, *fig.* 14.

monter aussi haut, sinon facilement, au moins sûrement, diminuant ainsi les difficultés du montage des provisions.

BATIMENTS ABBATIAUX

ET

BATIMENTS FORMANT L'ENTRÉE DE L'ABBAYE

Il ne nous est rien resté des dispositions primitives de l'Entrée de l'Abbaye; toutefois la position des bâtiments dès XI[e] et XII[e] siècles, s'étendant de l'est à l'ouest au nord de l'Église, étant déterminée (1), la Porte devait être, selon toute probabilité, à l'extrémité de ces bâtiments vers l'est, à peu près au point où se trouve la Tour des Corbins. Les rampes qui y conduisaient n'étaient alors défendues, ainsi que la petite ville au pied de l'abbaye, que par des palissades, établies aux endroits les plus facilement accessibles.

On ne trouve aucune trace d'ouvrages fortifiés qui soient antérieurs à la seconde moitié du XIII[e] siècle : « Jusqu'alors, si les couvents étaient entourés d'enceintes, c'était plutôt des clôtures rurales que des murailles propres à résister à une attaque à main armée; mais la plupart des monastères que l'on bâtit au XIII[e] siècle perdent leur caractère purement agricole pour devenir des *Villæ* fortifiées, ou même de véritables forteresses, quand la situation des lieux le permet. Les Abbayes de l'Ordre de Citeaux, érigées

1. Voir le plan, *fig*. 20.

dans des vallées creuses, ne permettaient guère l'application d'un système défensif qui eût quelque valeur ; mais celles qui appartenaient à d'autres règles de l'Ordre Bénédictin, construites souvent sur des penchants de coteaux ou même des lieux escarpés, s'entourent de défenses établies de façon à pouvoir soutenir un siége en règle, ou au moins se mettre à l'abri d'un coup de main (1). »

L'Abbaye du Mont Saint-Michel présente bien nettement le caractère d'un établissement à la fois religieux et militaire. Au XIIIe siècle, les Abbés, seigneurs féodaux, avaient des goûts plus militaires que religieux ; aussi leurs constructions se ressentent-elles des idées du temps, où la vie militaire, brillante et glorieuse, avait pris sur la vie religieuse, modeste et humble, une influence considérable, qui s'est manifestée, dès cette époque, dans l'architecture monastique.

Richard II, surnommé Tustin, offre un exemple des Abbés de ce temps. Seigneur féodal et Abbé, élu en 1236, il accorde, comme don de joyeux avénement, divers priviléges à ses vassaux de Donville, Breville, Coudeville, etc. ; il manifeste sa puissance en élevant les remparts, dont il reste encore la Tour du nord et des vestiges des courtines au nord et à l'est (2) ; il satisfait ses goûts fastueux (3) en

1. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, etc., par M. Viollet-le-Duc. — Tome Ier. — *Architecture monastique*.

2. Voir Remparts, et le plan *fig*. 14.

3. Richard Tustin est le premier des Abbés du Mont qui ait porté la mitre et autres ornements pontificaux, par la permission que lui en donna le pape Alexandre IV.

construisant : à l'est, le superbe bâtiment nommé Belle-Chaise ; au sud, le nouveau Logis abbatial, avec ses dépendances, et en commençant le Chapitre, à l'ouest de la Merveille.

La Merveille, érigée au commencement du XIIIe siècle, changea complétement le Monastère et ses abords. Les nouveaux bâtiments, élevés au sud et à l'est de l'Église, au XIIIe et au XIVe siècle, formèrent la nouvelle Entrée de l'Abbaye. Cette Entrée fut encore considérablement modifiée, de la fin du XIVe siècle aux premières années du XVe, par la construction du Châtelet de la Porte, des nombreux degrés et des ouvrages défensifs extérieurs qui existent encore aujourd'hui. Ces constructions nouvelles avaient supprimé la plus grande partie des Bâtiments abbatiaux des XIe et XIIe siècles, et, comme elles ne contenaient que les Lieux Réguliers et leurs divers services, il était indispensable de remplacer les habitations détruites par de nouveaux Logis pour l'Abbé, ses Officiers et ses Hôtes.

BATIMENTS ABBATIAUX

Les Bâtiments abbatiaux et leurs dépendances, commencés par Richard, en 1250, furent continués, notamment au XIVe siècle, par Nicolas le Vitrier et Geoffroy de Servon ; les abbés qui succédèrent immédiatement à Richard, du XIIIe au XIVe siècle, s'étant beaucoup plus occu-

pés des travaux nécessités par les nouvelles fortifications de la place que des aménagements intérieurs de l'Abbaye (1).

Les logements de l'Abbaye s'étendaient alors au sud de l'Église (2) jusqu'à la hauteur de la façade ouest du Transsept sud, et se composaient de plusieurs bâtiments dont un surtout, le Logis abbatial (3), a un très-grand aspect (4) (voir le plan général, *fig.* 14). Pierre Le Roy acheva ces bâtiments vers la fin du XIV[e] siècle, « excepté la chapelle, dite de Sainte-Catherine, laquelle fut faicte du temps de son prédécesseur, Geoffroy de Servon (5). Une partie, à sçavoir ce qui se voit depuis la Perrine jusques à Bailliverie, il la destina pour la demeure des Religieux infirmes. En l'autre partie il y fit loger le Baillif ou Procureur du Monastère et s'y logea aussy (6). »

A l'angle nord-ouest du Logis abbatial (en G, *fig.* 15) sur la cour de l'Église, on voit les restes de la voûte d'un pont et la rainure de sa herse. Ce pont reliait le Logis ab-

1. Voir les Remparts, — Guillaume du Château, Jean de la Porte. etc.

2. Voir les plans, *fig.* 14, 15, 16 et 17.

3. Voir en G, V et N des plans, *fig.* 15, 16 et 17.

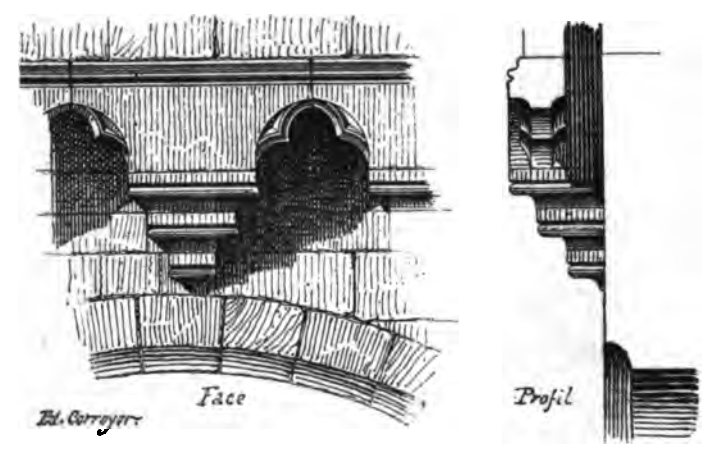
4. Voir les vues d'ensemble des faces sud du Mont Saint-Michel dans leur état actuel et d'après le projet de Restauration générale, — *fig.* 2 et 3.

5. La chapelle Sainte-Catherine, — dont la destination a été changée depuis longtemps, bien qu'elle ait conservé sa forme ancienne, — se trouvait alors à l'extrémité ouest des Bâtiments abbatiaux. (Voir sur le plan *fig.* 15, la partie voûtée en G".

6. Dom Jean Huynes. (*Histoire générale*, etc.).

batial aux chapelles basses du Chœur de l'Église romane; il fut ruiné, en même temps que l'ancien chœur roman, en 1421.

Un nouveau pont, dont le parapet crénelé est supporté par des mâchicoulis richement moulurés (*fig.* 73 *bis*), a été



73 *bis*. — Mâchicoulis du pont fortifié de la cour de l'Église.

construit plus bas, dans la même cour, par le Cardinal Guillaume d'Estouteville, en même temps que le nouveau chœur, commencé en 1450. Ce passage aérien, à niveau des chapelles de la Crypte, ou Église basse, et de l'un des étages du Logis abbatial, met en communication, par l'Église basse, les Bâtiments du sud avec ceux de la Merveille au nord.

Nous donnons une vue perspective de ce pont, prise de





Figure 74



P.J. Corroyer del. L. Gaucherel sc.

PONT FORTIFIÉ DANS LA COUR DE L'ÉGLISE (RESTAURATION)

la Porte sud de la Salle des Gardes (*fig.* 74. Eau-forte).

La seconde moitié du XVe siècle fut consacrée par les Abbés à la reconstruction du Chœur. Dans les premières années du XVIe siècle, Guillaume de Lamps, tout en continuant la grande œuvre commencée par Guillaume d'Estouteville, fit faire des travaux importants aux bâtiments de l'Abbaye en les augmentant vers l'ouest, depuis la chapelle Sainte-Catherine (en G", *fig.* 15), qui formait alors l'extrémité occidentale des Logis, jusqu'au Saut-Gaultier (voir le plan, *fig.* 14). « Il (Guillaume de Lamps) fit faire le Saut-Gaultier (1), ainsi nommé *parce que tel fut le plaisir de cet Abbé;* la galerie qui est joignante (2), le Logis qui est au bout de la galerie jusques à la chapelle Sainte-Catherine (3), qu'on voit maintenant sans autel, où est un degré au dedans par lequel on monte de cette chapelle au haut de l'édifice (4). Et fit couvrir de plomb ce logis et le suivant, qui est dessus la chapelle Sainte-Catherine, jusques au degré qui est devant la cisterne du

1. C'est-à-dire qu'il fit refaire, du Saut-Gaultier, la plate-forme et la façade seulement, car les substructions sont romanes.

2. Galerie couronnant la façade du Saut-Gaultier. — On voit encore, du côté de l'Escalier, une partie des consoles qui supportaient les colonnettes ou les meneaux des fenêtres de cette galerie.

3. Voir ci-dessus, au plan général, *fig.* 14, et en G" du plan, *fig.* 15.

4. Voir les *fig.* 2 et 3 sur la face sud des Logements abbatiaux, la tourelle encorbellée contenant un escalier, et à droite joignant celle-ci, la chapelle Sainte-Catherine, à l'un des étages des bâtiments commencés au XIIIe siècle et achevés au XIVe siècle.

Solier (1), qu'on diroit qu'ils auroient estez faicts au mesme temps : il fit faire l'Aumosnerie (2) et la cisterne (3) qu'on y voit (4). »

L'un des continuateurs de Dom J. Huynes (5) nous fournit, sur les travaux de Guillaume de Lamps, les renseignements suivants, qui diffèrent sur quelques points des indications données par Dom Jean Huynes, mais qui les complètent par plusieurs détails intéressants : « Il (Guillaume de Lamps) fit abattre les degrez par lesquels on montoit depuis le corps-de-garde jusques dans l'église et les murailles qui estoient à costé, et fit faire au lieu ce grand et spacieux escallier qui se voit à présent, cette belle platte-forme, vulgairement appelée le Saut-Gaultier, la galerie et le logis abbatial qu'il fit couvrir de plomb ; il fit dresser le pont (6) par lequel on passe du logis en l'église de plain-pied à prendre du quatriesme estage dudit

1. Citerne ménagée dans le collatéral sud de l'Église basse, en Y sud du plan, *fig.* 16.

2. Bâtiment joignant le transsept sud et longeant le collatéral sud de la nef; les substructions de ce bâtiment contiennent une citerne et remplacent les anciens degrés extérieurs de l'Entrée latérale de l'Église.

3. Citerne en Y', plan *fig.* 15.

4. Dom Jean Huynes. (*Histoire générale*, etc.)

5. Dom Louis de Camps. Addition au traité troisième de Dom Huynes. Extrait du ms. d'Avranches, n° 209. — Publication de M. E. de Robillard de Beaurepaire.

6. Pont en bois (à niveau du Transsept sud de l'Église, dont les poutres portent sur des consoles engagées dans les murs parallèles de l'Église et des Bâtiments abbatiaux.

logis. De plus il fit faire l'Aumonerie et la grande cisterne qui est auprès (1), contenant plus de 1200 tonneaux; auparavant il n'y avoit là qu'un cimetière (2) où on enterroit les moynes. Il fit aussy parachever la cisterne du dessous le thrésor, nommée du Solier, proche laquelle, où estoit autrefois la chapelle Saint-Martin (3), il fit faire le moulin à chevaux qui est une pièce fort rare pour sa façon et grandeur. »

La construction du Bâtiment joignant le collatéral sud de l'Église et le Transsept, ainsi que celle du grand escalier, ont profondément modifié cette partie de l'Abbaye. Jusqu'à la fin du xv[e] siècle, le degré montant de la cour de l'Église à la plate-forme en avant de la Porte latérale sud existait sur ce point seulement; il établissait les communications nécessaires entre l'Église haute et les substructions de l'ouest, où se trouvait le Charnier ou Cimetière des Religieux, précédé de la Chapelle mortuaire, dite des *Trente-Cierges* (sous le Saut-Gaultier, là où est aujourd'hui la grande roue), dont l'entrée se trouvait à l'Est de la plate-forme du midi, au pied des bas-côtés sud de l'Église.

Des vestiges des dispositions anciennes de ce côté de

1. Au dessous — en Y', *fig.* 16.
2. Entrée des souterrains où se trouvait le Charnier ou Cimetière des Religieux.
3. Chapelle basse sous le Transsept sud.

l'Abbaye, avant la construction du grand degré actuel, existent encore et sont visibles dans quelques parties des souterrains au midi.

Depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à nos jours, et après les incendies de 1564 et de 1594 qui causèrent de si grands dommages, les Logis de l'Abbaye ont subi des modifications importantes, particulièrement en ce qui concerne leurs couronnements, ce dont on peut se rendre compte en comparant l'état actuel de la face sud avec le projet de sa restauration (voir les *fig.* 2 et 3).

BATIMENTS

FORMANT L'ENTRÉE DE L'ABBAYE

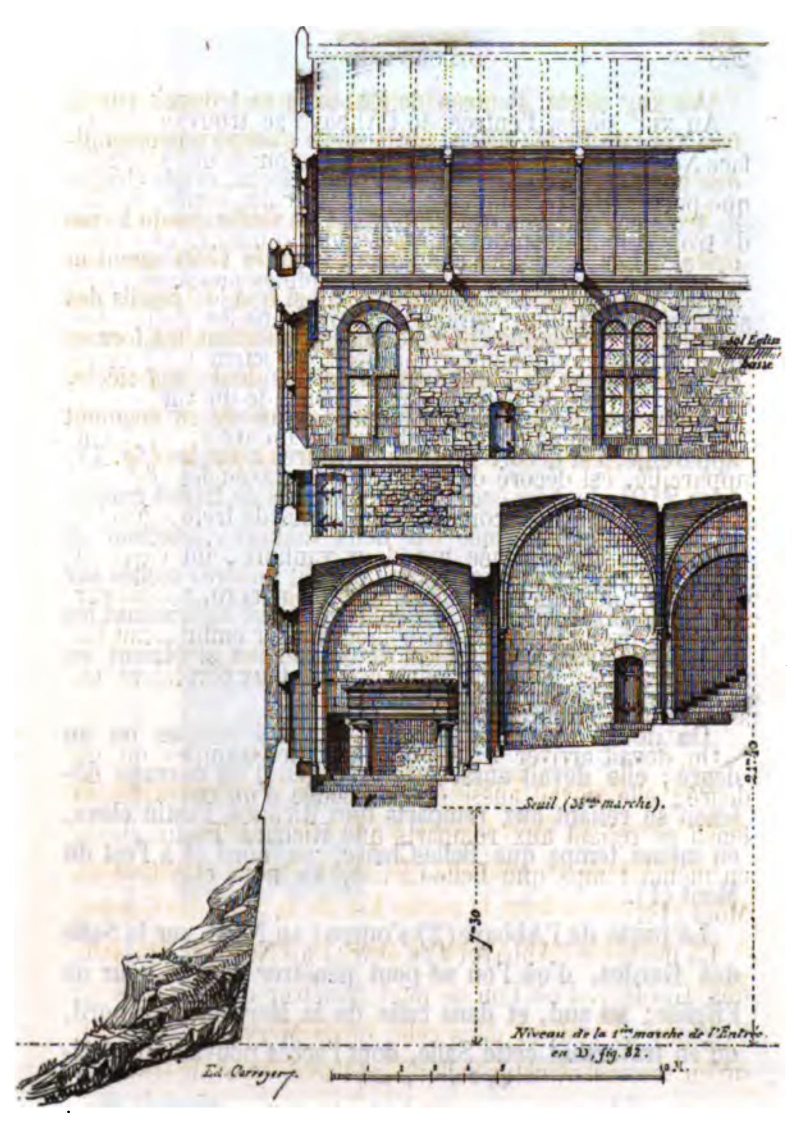
BELLE-CHAISE

C'est à Richard Tustin que l'on doit la construction de *Belle-Chaire* ou *Belle-Chaise*, à l'Est de l'Église.

Ce bâtiment se compose de deux Salles superposées, entre lesquelles, dans la partie Est de la Salle des Gardes, a été ménagée une chambre pour le logement des portiers.

La *fig.* 75 donne la coupe longitudinale de ce bâtiment (1), que nous supposons complétement restauré.

1. Voir les plans, *fig.* 15, 16, 78 et 79.



75. — Belle-Chaise. — Coupe longitudinale (Restauration).

Au XIIIe siècle, l'entrée de l'Abbaye se trouvait sur la face Nord de Belle-Chaise, sur laquelle s'ouvre une magnifique porte (*fig*. 76) composée de pieds-droits, ornés chacun de trois colonnettes, qui supportent les voussures de forme ogivale. Les bases, les chapiteaux sculptés simplement et surmontés de tailloirs circulaires, ainsi que les profils des moulures profondément refouillées, affectent les formes caractéristiques de l'architecture normande du XIIIe siècle.

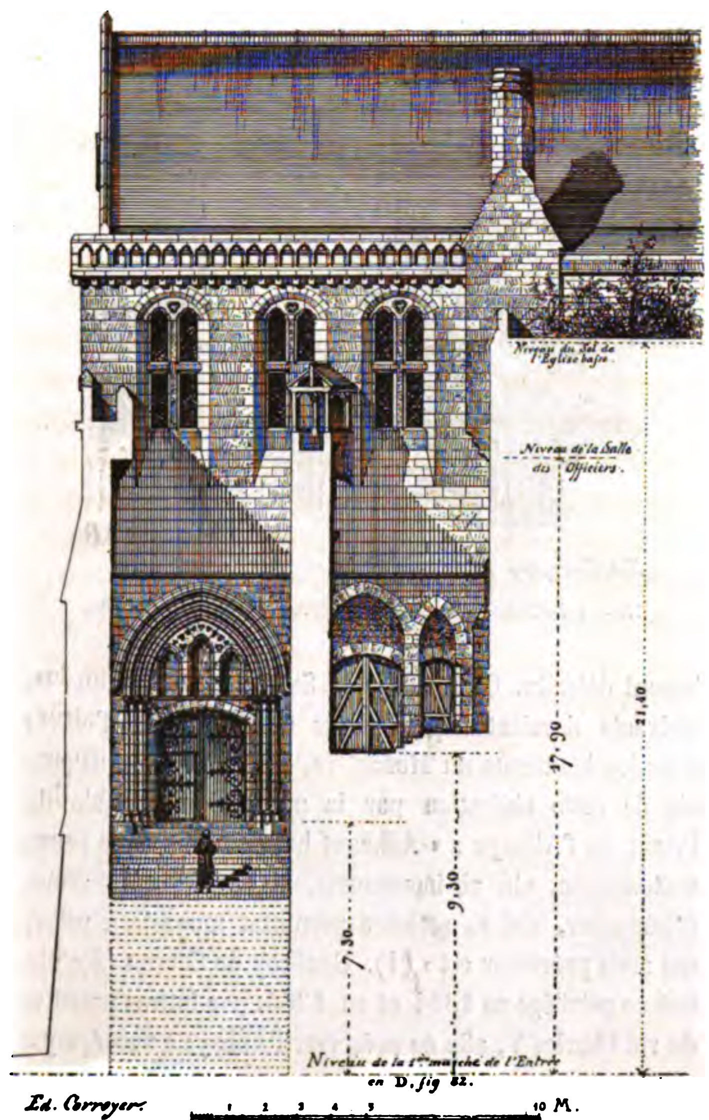
Le tympan de la porte, soutenu par un arc en segment appareillé, est décoré de trois arcatures aveugles (*fig*. 77, page 210), dont les écoinçons sont ornés de tréfles gravés.

La porte était fermée par deux vantaux, intérieur et extérieur ; de ce dernier vantail on voit encore, scellés sur les pieds-droits latéraux, les colliers en fer embrassant les montants, avec lesquels les deux vantaux pivotaient en s'ouvrant extérieurement.

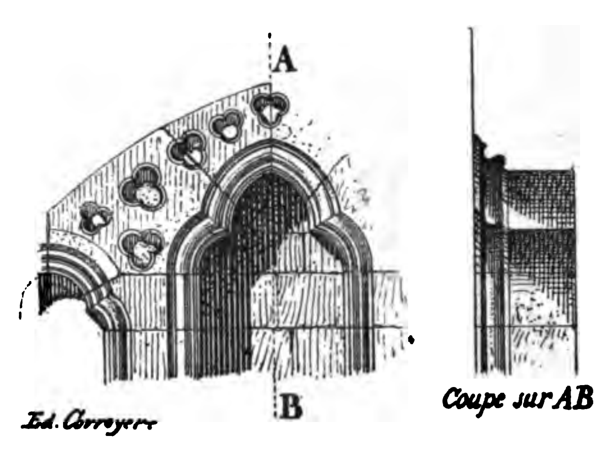
On devait arriver à la porte par des rampes ou un degré ; elle devait aussi être précédée d'un ouvrage défensif se reliant aux remparts que Richard Tustin éleva, en même temps que Belle-Chaise, au nord et à l'est du Mont (1).

La porte de l'Abbaye (2) s'ouvre : au Nord, sur la Salle des Gardes, d'où l'on ne peut pénétrer dans la cour de l'Église ; au sud, et dans celle de la Merveille, au nord, qu'en traversant cette Salle, dont l'accès pouvait être faci-

1. Voir les Remparts, — Richard Tustin.
2. 1re Porte au XIIIe siècle, et 2e Porte depuis le XVe siècle.



76. — Belle-Chaise. — Façade nord. (Restauration).



77. — Belle-Chaise. — Porte de la façade nord. — Détails du tympan.

lement défendu. C'était dans la Salle des Gardes que les arrivants devaient déposer leurs armes, avant d'entrer dans les bâtiments du Monastère, à moins d'être dispensés de cette obligation par la permission spéciale du Prieur de l'Abbaye : « Adhæret huic portæ domus prima custodiarum, ubi ab ingressuris, si qua habeant arma, deponuntur, nisi ea retinere permittat monasterii prior, qui arcis prorector est » (1). Geoffroy de Servon (2) obtint ce privilége en 1364 et en 1365, par lettres patentes du roi Charles V, afin de préserver l'Abbaye à une époque

1. Dom Mabillon. — *Annales bénédictines.* Tome IV.
2. XXVIIIe Abbé (1363-1386).

où, les pèlerinages étant très-fréquents et très-nombreux, l'ennemi pouvait, sous les habits du pèlerin, s'introduire dans la place et tenter de s'en emparer (1).

La Salle des Gardes est voûtée et son architecture, simple et sévère, est conforme à sa destination (voir *fig.* 75). Elle est éclairée à l'est par une fenêtre surmontée d'un oculus (voir la façade est, *fig.* 72). Dans la deuxième travée au sud, une petite porte s'ouvre sur un escalier, pratiqué dans l'épaisseur du mur, qui monte à un des étages de la Tour Perrine (2) (en A et B, *fig.* 78), à la chambre des Portiers (en C, *fig.* 78) et, par des détours, à la grande Salle au-dessus (voir *fig.* 75 et en C *fig.* 79). Dans la troisième travée au sud, se trouve le passage oblique (en F, *fig.* 78) conduisant à la cour de l'Église (voir le plan, *fig.* 15).

La Salle des Gardes a été modifiée au xve siècle par Pierre Le Roy qui, après la construction du Châtelet et de la Courtine adjacente, perça une porte et une poterne dans la face nord, sur la cour de la Merveille, nouvelle entrée du bâtiment projeté dont la Courtine était la façade à l'est (voir *fig.* 76, et le plan, *fig.* 82); cet Abbé construisit aussi la grande cheminée en face de la porte d'entrée de la Salle des Gardes (voir *fig.* 75).

1. Voir Remparts, — Geoffroy de Servon.
2. Cet escalier conduisit d'abord au logement des Portiers et plus tard, après la construction de la Tour Perrine (fin du xive siècle), à un des étages de cette Tour, affectée au logement des gens d'armes.

Au-dessus se trouve la grande Salle, dite du Gouvernement (en C, *fig.* 79), qui servait de lieu de réunion aux Officiers de la garnison ; elle communique avec la Salle des Gardes par un petit escalier intérieur et détourné (en D, *fig.* 78 et 79) avec la Tour Perrine (en B, *fig.* 78), l'Église basse et les Bâtiments abbatiaux (en E, *fig.* 79). Elle est éclairée au nord et au sud par des fenêtres géminées dont une, au sud, a été bouchée à moitié par la Tour Perrine, accolée à Belle-Chaise sans aucune liaison (voir les *fig.* 78 et 79). Sur la face est s'ouvrent quatre fenêtres longues et étroites, encadrées extérieurement par des colonnettes supportant des arcatures reproduites intérieurement. On voit à l'extrémité ouest les soubassements de la Chapelle absidale du Chœur du xve siècle, lequel, bâti après Belle-Chaise, est venu la pénétrer pour se fonder sur le rocher qui forme une partie du sol de la Salle.

La façade Est de Belle-Chaise était couronnée par un pignon, aujourd'hui détruit. Les trois façades est, nord et sud étaient surmontées d'une balustrade portée sur des corbeaux ; on en voit les amorces sur la face est du crénelage de la Tour Perrine, sur le côté extérieur de la souche de la cheminée (en G, *fig.* 79) placée sur la face nord de la salle des Officiers (1) et qui s'élève au-dessus du comble (2). Une toiture moderne en fort mauvais état

1. Salle dite du Gouvernement.
2. Voir la face Est, *fig.* 72.

a remplacé la charpente apparente lambrissée qui couvrait anciennement la Salle.

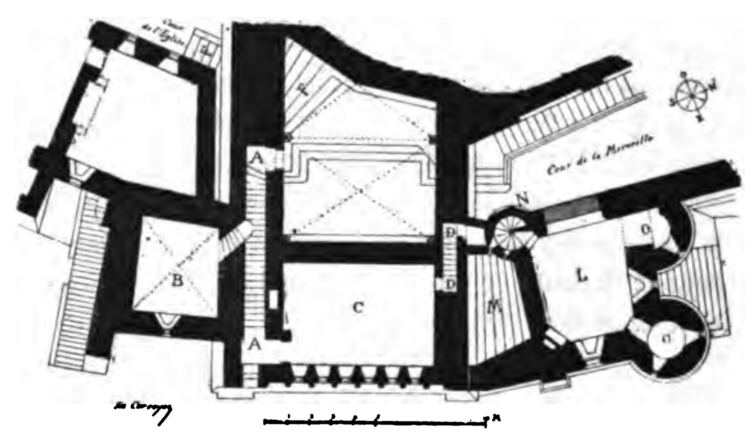
Pierre le Roy (1), un des plus grands Abbés du Mont, fit faire de son temps de nombreux travaux sur plusieurs points du Monastère ; il modifia l'Entrée de l'Abbaye et compléta ses défenses extérieures. Il fit construire la Tour carrée (2) : « De l'autre côté de Belle-Chaise joignant icelle il fit bastir la tour quarrée qu'on nomme la Perrine, nom dérivé de cet abbé Pierre, et, tant dans cette tour que dans le dongeon, il y fit accomoder plusieurs petites chambres pour la demeure de ses soldats, car il estoit aussy Capitaine de ce Mont (3). »

TOUR PERRINE

La Tour, appelée Perrine, du nom de son auteur et parrain, Pierre Le Roy, fut élevée pendant les dernières années du XIV[e] siècle, dans l'angle rentrant des bâtiments construits vers 1250 par Richard Tustin; sa face ouest est soudée avec les bâtiments abbatiaux, mais sa face nord est

1. XXIX[e] Abbé, de 1386 à 1411.
2. En E et O des plans, *fig.* 15 et 16.
3. Dom Jean Huynes. (*Histoire générale*, etc.)

simplement accolée au côté sud de Belle-Chaise sans s'y relier (en B, *fig*. 78 et 79).

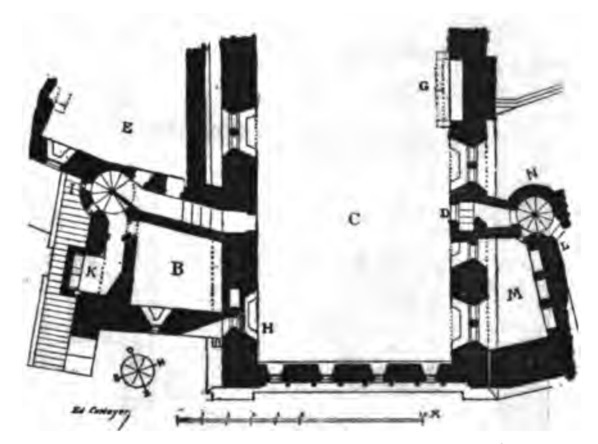


78. — Bâtiments formant l'Entrée de l'Abbaye. — Tour Perrine. — Belle-Chaise. — Châtelet. (Plan partiel).

Sur ce côté sud, la tour bouche en partie d'une des fenêtres de la Salle des Officiers (en H, *fig*. 79); l'autre partie est libre, ou peut l'être, grâce à un ébrasement oblique, ménagé dans la hauteur de la fenêtre, sur la face Est de la Tour (voir la *fig*. 79).

La forme générale de la Tour Perrine est un carré barlong, cantonné, à l'angle de la face Est, d'un seul contrefort. La Tour se compose de six chambres superposées; elle est couronnée par un crénelage, à la hauteur du sixième étage. Un escalier, placé en encorbellement à l'angle ren-

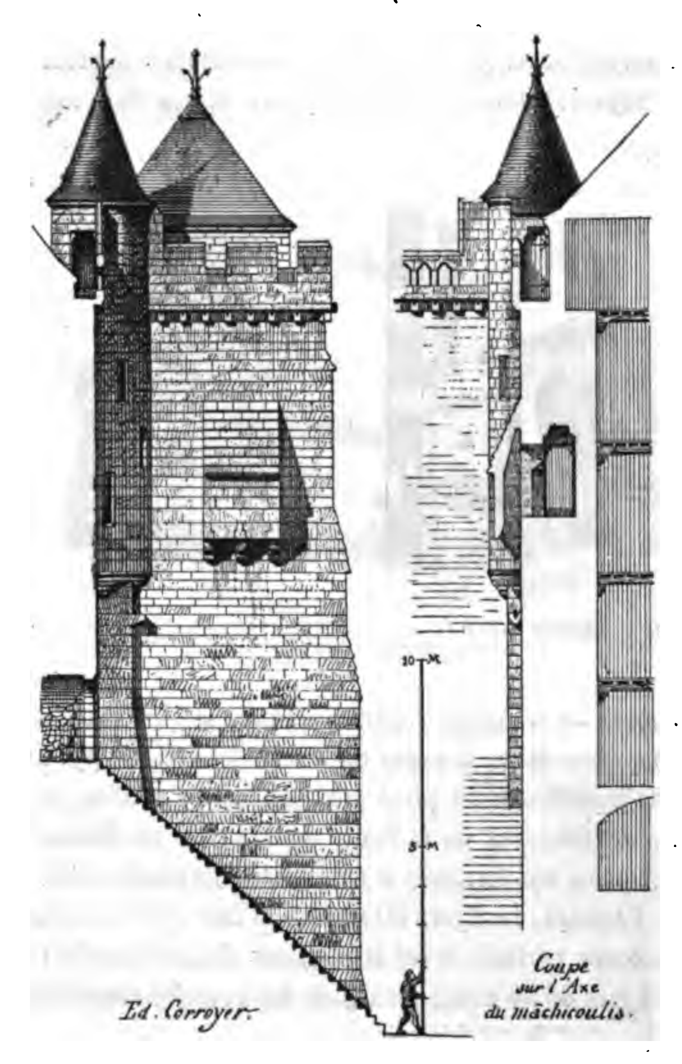
trant sud-ouest (en I, *fig.* 79), commence à la hauteur de la Salle des Officiers, dessert quatre étages de la tour et



79. — Bâtiments formant l'entrée de l'Abbaye. — Tour Perrine. — Belle-Chaise. Châtelet (Plan partiel).

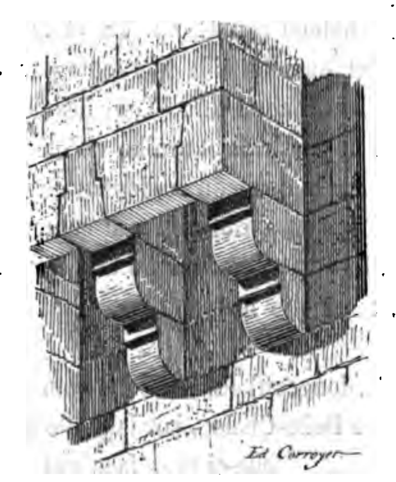
aboutit au crénelage supérieur. Entre le quatrième et le cinquième étage, il existe un mâchicoulis (en K, *fig.* 79), très-ingénieusement placé pour défendre l'escalier, établi sur le flanc sud de la Tour, qui descend des Bâtiments abbatiaux aux terrasses et aux chemins de ronde extérieurs de l'Abbaye. La figure 80 montre la face sud de la Tour, sa coupe partielle et les dispositions du mâchicoulis (1); la figure 80 *bis* donne les détails des consoles encorbellées supportant le mâchicoulis.

1. Voir la façade Est, *fig.* 72.



80. — Tour Perrine. — Façade sud et Coupe.

La chambre intermédiaire (en B, *fig.* 78), entre le rez-de-chaussée et le deuxième étage, correspond avec la Salle, ou Corps-de-garde, par le degré ménagé dans l'épaisseur du mur sud (en A, *fig.* 78); la chambre du rez-de-



80 *bis*. — Tour Perrine. — Détails du mâchicoulis.

chaussée communique également avec la Salle par un passage détourné, pratiqué derrière la cheminée, bâtie par Pierre Le Roy en même temps que la Tour Perrine. Cette cheminée a été mutilée par un des directeurs de la Prison, qui a sapé une partie du manteau et percé une porte dans le mur du fond, afin de relier le corps-de-garde à la chambre du rez-de-chaussée, dont on a enlevé le plancher haut entre les deux étages inférieurs, et qui est devenue la Porterie.

CHATELET

Dans les premières années du xv[e] siècle, Pierre Le Roy construisit le Châtelet (en L, *fig*. 78 et 79) et la Courtine, reliant cet ouvrage à la Merveille par la Tour des Corbins : « Et depuis cette tour (Tour des Corbins) jusques à Belle-Chaise fit bastir la muraille qu'on y voit. Auprès d'icelle il fit faire le dongeon au-dessus des degrez en entrant dans le corps-de-garde (1). » Il contruisit également la Barbacane, formant l'avancée du Châtelet et de la Porte de l'Abbaye, ainsi que le grand Degré au nord et l'escalier du sud.

Le Châtelet (dongeon) fut élevé en avant de la face extérieure nord de Belle-Chaise, sur laquelle il s'appuie sans liaison, laissant entre celle-ci et sa face sud un espace vide (en M, *fig*. 78 et 79), large mâchicoulis protégeant la porte nord, devenue la seconde porte intérieure depuis la construction du Châtelet. Il se compose d'un bâtiment carré, flanqué, aux angles de la face nord, par deux tourelles encorbellées reposant sur des contre-forts, et qui semblent être, par leurs formes générales, deux immenses bombardes dressées sur leurs culasses (2). Entre les piédestaux de ces tourelles s'ouvre la porte, — où monte

1. Dom Jean Huynes. (*Histoire générale*, etc.)
2. Voir la *fig*. 82 (Eau-forte).

l'Escalier(1) conduisant à la Salle des Gardes (C, *fig*. 82), — qui était défendue par une herse (2) manœuvrée de l'intérieur au premier étage du Châtelet (en C, *fig*. 15) et par trois mâchicoulis disposés entre les sommets des tourelles sous leur crénelage supérieur.

Le Châtelet contient, d'abord, au-dessus de la voûte rampante de l'Escalier, un réduit ménagé entre cette voûte et le plancher de la première chambre (à niveau de la cour de la Merveille), pour le service de la meurtrière percée au-dessus de la Porte; puis trois étages de chambres éclairées à l'est et au nord par d'étroites fenêtres; l'unique chambre de chaque étage (en L, *fig*. 78) communiquant avec les tourelles servant de guettes (en O, *fig*. 78), est munie d'une cheminée dont la haute souche s'élève au-dessus du comble. Un escalier (en N, *fig*. 78 et 79), en saillie sur la cour de la Merveille, dessert les deux derniers étages (le premier étant au niveau de la cour de la Merveille et de la Salle des Gardes) et se termine au crénelage supérieur, couronnant le Châtelet, relié à la Merveille par la Courtine, également crénelée, qui aboutit à la Tour des Corbins.

La muraille ou courtine (en A du plan, *fig*. 82), reliant la Merveille au Châtelet et bâtie en même temps que ce

1. 1re marche de l'Entrée, en D, *fig*. 81.

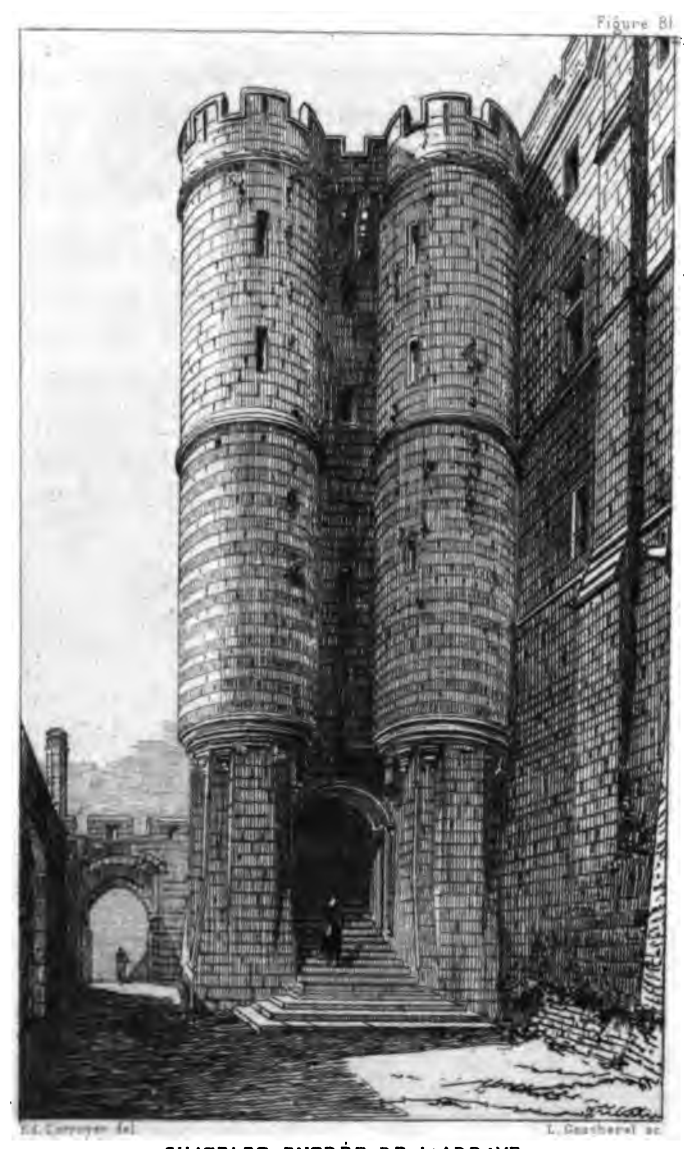
2. Les rainures de la herse se voient sur les pieds-droits latéraux de la Porte ; elles aboutissent à la chambre de la Herse, au 1er étage du Châtelet.

dernier, présente intérieurement sur la cour de la Merveille (en B, *fig.* 82) les amorces d'un bâtiment projeté, dont la porte et la poterne seules, sur la face nord de Belle-Chaise, donnant sur la cour de la Merveille (*fig.* 76) dont elles devaient former l'entrée, ont été terminées. Cette construction n'a pas été continuée, ainsi que le prouve l'état des formerets de la partie inférieure, qui devait être voûtée.

Le Châtelet et la Courtine sont admirablement construits en granit ; leurs assises, en bandes grises et roses alternées dans la hauteur du premier étage (du Châtelet seulement), ainsi que les profils des moulures, sont taillés avec la plus grande perfection. Aussi leur conservation est-elle parfaite, et, sauf la reconstruction nécessaire du comble, en partie ruiné, ils peuvent être remis dans leur état primitif par des travaux peu importants.

La vue perspective, prise du point K (plan, *fig.* 82) représente l'entrée de l'Abbaye dans son état actuel, sauf le crénelage de la Barbacane, qui est supposé rétabli (Eau-forte, *fig.* 81). Elle montre : le Châtelet, dont la porte s'ouvre entre les contre-forts supportant les tourelles, où commence le degré qui monte à la Salle des Gardes (Belle-Chaise) ; à droite (de l'image), la Courtine reliant le Châtelet à la Merveille, et, à gauche, la porte sud de la Barbacane.

Figure 81



Ed. Corroyer del. L. Gaucherel sc.

CHATELET. ENTRÉE DE L'ABBAYE.

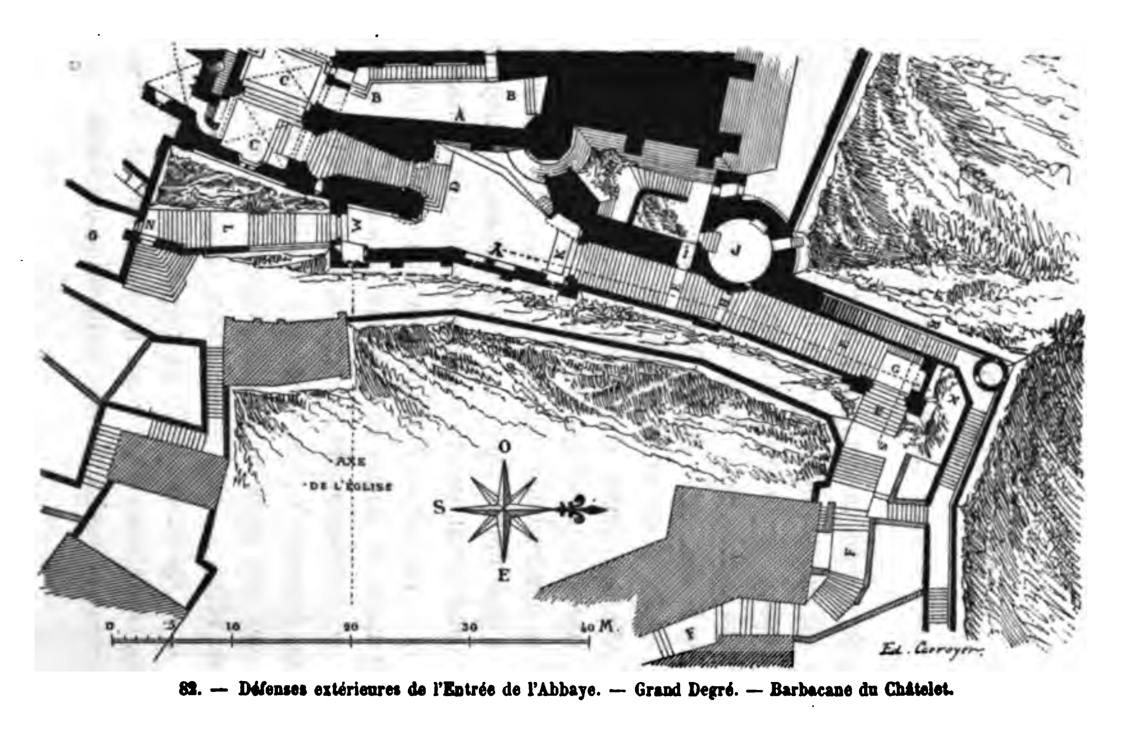
BARBACANE DU CHATELET

GRAND DEGRÉ DU NORD ET ESCALIER DU SUD

La Barbacane, enveloppant le Châtelet à l'est et au nord, constitue une première ligne de défense dont le crénelage est desservi par un petit escalier. Une échauguette crénelée est établie sur l'angle sud-est près de la porte sud (en M, *fig.* 82) ; elle est munie d'une cheminée, de mâchicoulis, et servait de refuge aux gens d'armes, gardiens des deux portes de la Barbacane.

« Devant la porte des Abbayes on établissait quelquefois des constructions militaires avancées, de manière à rendre plus difficile l'approche des assaillants, comme on l'aurait fait devant une place de guerre : c'étaient des barbacanes..... qui, en cas d'attaque, devaient donner le temps de se mettre en défense et de fermer les portes. On voyait un exemple remarquable de ces premiers travaux militaires à Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons (barbacane de forme rectangulaire ayant une grande analogie avec celle de la figure 82)...... Ces constructions avancées — *barbacanes*, — qu'on établissait au moyen âge en avant d'une place, équivalaient aux travaux qu'on nomme *tête de pont*, *demi-lune* (ou *ravelin*) dans les fortifications modernes » (1).

1. *Architecture monastique*, — 1re partie, — par M. Albert Lenoir.



82. — Défenses extérieures de l'Entrée de l'Abbaye. — Grand Degré. — Barbacane du Châtelet.

GRAND DEGRÉ

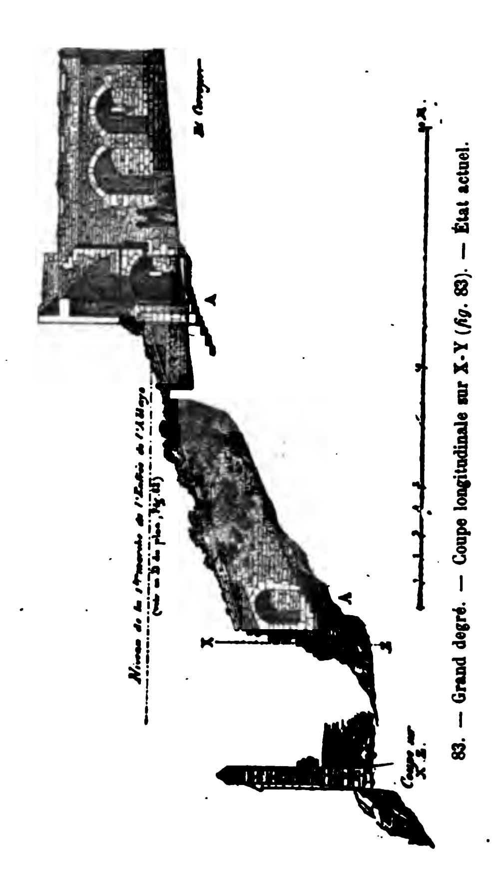
ET

ESCALIER DU SUD

On arrive à la Barbacane par deux escaliers; l'un au nord, en E (*fig.* 82), est le grand Degré, très-large, dont l'emmarchement, très-doux, est la continuation des rampes de la rue de la Ville, en F, aboutissant aux défenses extérieures du Château. Le grand Degré est établi parallèlement au rempart de l'ouest; une première porte fortifiée existait au bas des marches, en G; une seconde porte barrait le passage à moitié de la hauteur, sur un palier H, où une petite poterne I, au niveau du palier E, communiquant avec un corps-de-garde J, ménagé dans la partie basse de la Tour Claudine, permettait aux gens d'armes de se porter sur le Degré au premier signal. Enfin on arrivait à une troisième porte, K, donnant entrée dans la Barbacane.

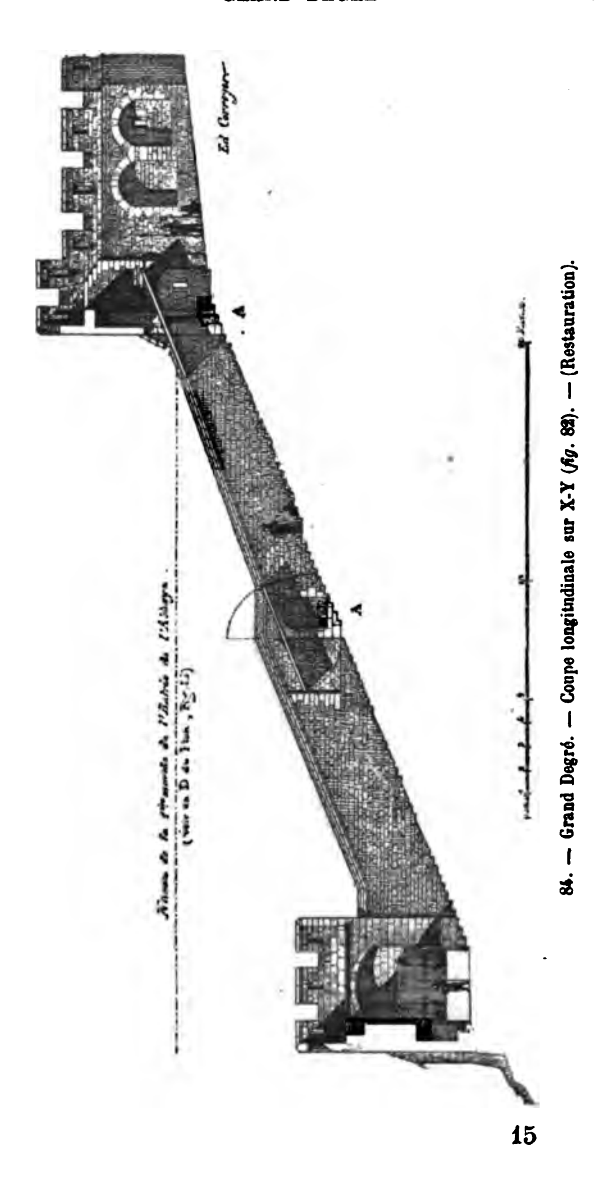
L'escalier du sud (en L) est moins important; il établissait les communications nécessaires entre la Barbacane (porte M), le dehors, par une poterne (N), pratiquée au pied de l'escalier, et les chemins de ronde extérieurs (O) de l'Abbaye au sud.

La figure 83 constate l'état actuel du grand Degré, par une coupe longitudinale faite suivant la ligne XY du plan *fig.* 82 (dans le sens des deux lettres renversées).



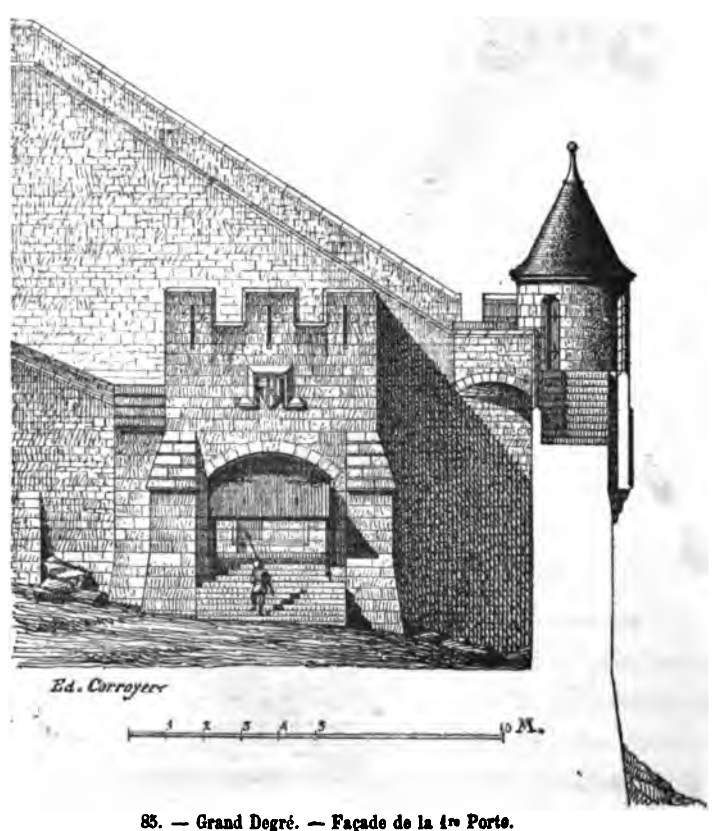
83. — Grand degré. — Coupe longitudinale sur X·Y (*fig.* 83). — État actuel.

Le mur latéral est en partie ruiné, mais la porte de la Barbacane existe toute entière, ainsi que le côté Est de la porte intermédiaire. Ces vestiges fournissent les preuves incontestables des dispositions primitives que nous avons rétablies dans les dessins suivants, *fig.* 84, 85 et 86.



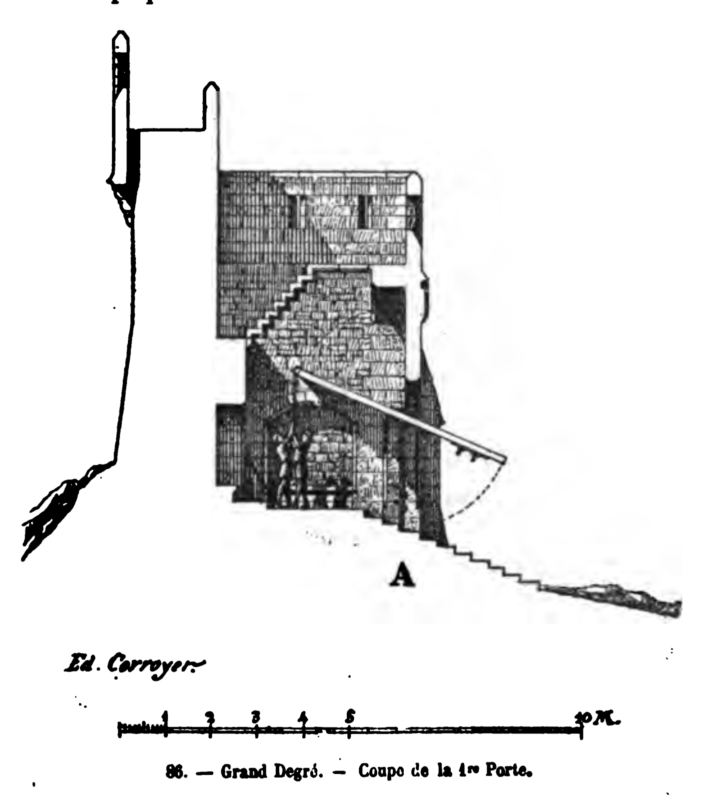
84. — Grand Degré. — Coupe longitudinale sur X-Y (fig. 82). — (Restauration).

La *fig*. 84 est la coupe longitudinale, faite suivant la ligne X-Y du plan, *fig*. 82; le grand Degré est rétabli ainsi que la 1re porte (en G); celle-ci et la porte intermédiaire sont munies de leurs vantaux, ouverts parallèlement à l'emmarchement.



85. — Grand Degré. — Façade de la 1re Porte.

La *fig.* 85 montre la façade Est de la 1re porte (G) restaurée et décorée des armes de Pierre le Roy, qui la construisit dans les premières années du xve siècle, en complétant, par cet ouvrage, le système défensif de l'Abbaye à cette époque.



86. — Grand Degré. — Coupe de la 1re Porte.

Enfin la *fig.* 86 donne la coupe transversale de la première porte, selon la ligne R-S du plan, *fig.* 82.

Les deux portes du grand Degré et les deux entrées nord et sud de la Barbacane étaient fermées chacune par un seul vantail — occupant toute la largeur des ouvertures — qui se mouvait horizontalement et se manœuvrait par un système particulier, qui s'explique, du reste, par la situation exceptionnelle du Mont Saint-Michel, dont les bâtiments ainsi que les ouvrages se superposent et ne se relient entre eux que par une série de degrés et de rampes de toutes natures.

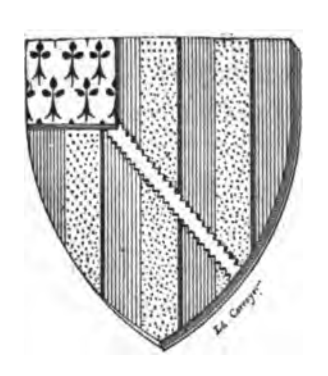
Les vantaux des portes pivotaient sur leurs axes horizontaux reposant sur les pieds-droits saillants, établis de chaque côté intérieur des portes; ils s'ouvraient parallèlement à la pente de l'emmarchement (en A, *fig.* 83, 84 et 86), et, à la moindre alerte, ils pouvaient se baisser très-rapidement, entraînés par le propre poids de la partie inférieure garnie de lourdes ferrures; ils étaient maintenus fermés par des verroux, fixés latéralement sur le côté intérieur des vantaux, et dont on voit les gâches scellées dans les pieds-droits des portes.

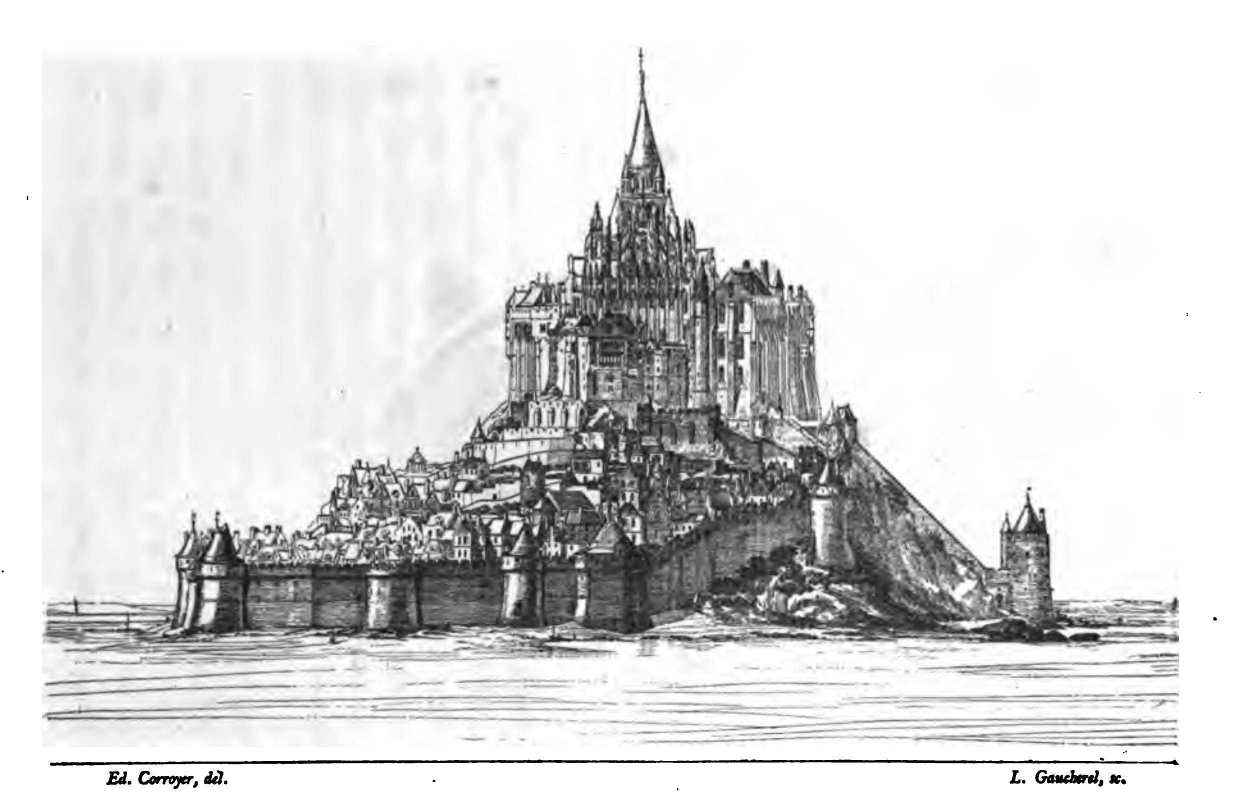
Les vantaux fermés opposaient une grande résistance aux attaques extérieures, parce que, étant soutenus par les feuillures latérales et les marches à l'intérieur. dans le sens de la poussée, ils ne pouvaient être enfoncés ou relevés qu'après de longs efforts et défiaient ainsi toute surprise.

Les moyens ingénieux mis en œuvre pour défendre les approches de la Barbacane du Châtelet, ainsi que les

obstacles accumulés sur les degrés qui aboutissent à ses portes, permettaient de retenir l'assaillant et de déjouer les tentatives qu'il pouvait faire pour s'emparer, par une attaque de vive force, des ouvrages extérieurs de la porte de l'Abbaye-Forteresse. Aussi, grâce à ses défenseurs et surtout à ses Abbés, constructeurs habiles autant que gardiens vigilants, dont l'œuvre militaire compléta les défenses naturelles qui la rendaient inexpugnable, l'Abbaye eut-elle le glorieux et rare honneur de résister victorieusement, aussi bien aux assauts furieux des Anglais qu'aux ruses perfides des Huguenots, et de n'avoir jamais été la proie des ennemis de la France ou de la Religion catholique.

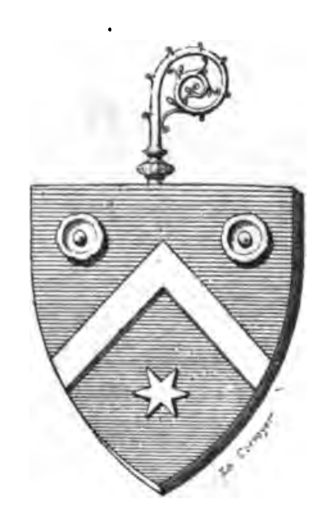
Nous donnons, *fig.* 87, la vue générale de la face Est du Mont Saint-Michel suivant le projet de restauration générale. Elle montre, au nord, la Tour de la Fontaine rétablie et les remparts complétés par le crénelage et les couvertures de ses tours ; la Merveille, les Bâtiments abbatiaux et ceux qui forment l'Entrée de l'Abbaye, restaurés, et au-dessus d'eux l'Église, couronnée par une flèche romane avec une statue de Saint-Michel aux ailes éployées.





Ed. Corroyer, del. *L. Gaucherel, sc.*

87. — Vue générale de la Face Est du Mont Saint-Michel. — (Restauration).



REMPARTS

DÉFENSES DE L'ABBAYE
ET
REMPARTS DE LA VILLE

I. — DU XIIIe AU XVe SIÈCLE

Voir le Plan général ou Carte du Mont Saint-Michel (*fig.* 14).

L'Enceinte fortifiée, enveloppant le Mont Saint-Michel sur tous les points accessibles, subsiste presque tout entière, et, après l'avoir défendu contre les attaques de ses ennemis, elle préserve encore la Ville des envahissements périodiques de la mer. Elle a été bâtie à différentes époques, mais il ne reste des fortifications primitives aucun vestige antérieur à la seconde moitié du XIIIe siècle.

L'Abbaye, fondée, suivant les traditions, en 708 par saint Aubert et restaurée, à la fin du Xe siècle, par Richard sans Peur, IIIe Duc de Normandie, avait pris un développement considérable au XIe siècle. Vers la fin du XIIe siècle, elle était dans un grand état de prospérité, dû

au sage gouvernement de ses Abbés. Toutefois, les bâtiments du Monastère n'avaient pas l'importance qu'ils ont eue dès le siècle suivant. A cette époque (XIIe siècle), ils se composaient (1) : de l'Église, couronnant le Rocher, élevée de 1020 à 1135 ; des Lieux Réguliers, avec les habitations des serviteurs et des hôtes — s'étendant, avec leurs dépendances, de l'est à l'ouest, au nord de l'Église, restaurés et reconstruits en grande partie par Roger II au commencement du XIIe siècle, et augmentés, à l'ouest et au sud-ouest, par Robert de Torigni, de 1154 à 1186.

L'Abbaye n'était pas fortifiée alors. Placée au sommet d'un rocher dont les escarpements inaccessibles, au nord et à l'ouest, forment les remparts naturels les plus sûrs, sa position constituait en ce temps son unique défense, qui pourtant la rendait, sinon imprenable, du moins permettait de la défendre facilement. Sa situation au milieu des grèves, presque toujours dangereuses à traverser après les hautes marées et que la mer couvre deux fois par jour, rendait impossible toute tentative d'investissement et la mettait même à l'abri d'un coup de main. Des clôtures en pierre ou des palissades en bois l'entouraient sur les points où les pentes du rocher, moins rudes, permettaient un abord relativement facile, surtout à l'Est, où se trouvait l'Entrée. Quelques clôtures, de même nature, devaient exister au sud, sur le plateau naturel, accessible

1. Voir le plan, *fig.* 20.

aux chevaux et aux voitures par des rampes successives, où des magasins avaient été établis et d'où les provisions étaient montées, par des plans inclinés nommés *Poulains*, dans les souterrains de l'Hôtellerie, construite par Robert de Torigni (1).

La *Ville* du Mont Saint-Michel, bien qu'elle soit de très-minime importance aujourd'hui, n'était pas, au XIIe siècle, ce qu'elle est devenue depuis ce temps. Fondée, au Xe siècle, par quelques familles décimées par les Normands, qui dépeuplèrent le pays d'Avranches après la mort de Charlemagne, elle ne se composait, au XIIe siècle, que de quelques maisons établies sur le point le plus élevé du rocher, à l'est, afin d'être à l'abri des fluctuations de la mer, qui entoure le Mont à chaque marée et qui est particulièrement redoutable aux époques des équinoxes. La Ville ne s'est développée successivement, vers le sud, qu'après la construction des Remparts, qui lui forment une solide ceinture et opposent une barrière infranchissable à la mer, dont le niveau est, par les hautes mers, plus élevé que le sol de l'unique rue, dans la partie basse de la petite Ville. Il faut remarquer d'ailleurs, à l'appui de cette assertion, que les maisons ou les constructions les plus anciennes, dont quelques-unes remontent aux XIe et XIIe siècles, se trouvent dans le haut de la Ville, vers le nord-est, tandis que celles du bas, vers le sud, et même l'Église

1. Voir Robert de Torigni et le plan, *fig.* 14 (en W).

paroissiale, ne sont pas antérieures aux premières années du xve siècle (1).

Les maisons de la petite cité étaient venues se grouper au pied du Monastère, qui pouvait protéger, ou, du moins, offrir un asile à ses habitants au moment du danger. Leur voisinage immédiat avec les bâtiments de l'Abbaye fut pour celle-ci, et bien qu'elle n'eût jamais été prise, la cause de plusieurs incendies dont elle eut à souffrir, en dehors de ceux allumés par la foudre.

« En l'an mil cent trente huict, au mois d'aoust, les habitans d'Avranches, à l'occasion des troubles, venans en ce Mont par un furieux débordement, mirent le feu à la ville et au monastère, réduisant le tout en cendres, excepté l'Église qui ne fut endommagée (2). » Dom Louis de Camps (3) nous donne les renseignements suivants sur l'incendie de 1138 : « Durant ces troubles et calamités vint en ce Mont Saint-Michel une bande de canailles et fripons de la ville d'Avranches ; ils mirent le feu en cette ville dont plusieurs maisons furent réduites en cendre. Le monastère n'en fut pas exempt, d'autant que tous les Lieux Réguliers et logements des Religieux furent bruslés, à l'exception toutefois de ce grand corps de logis basti par Roger II,

1. Voir ci-après la *fig*. 89, tirée du Livre d'Heures de Pierre II, Duc de Bretagne. — Manuscrit du xve siècle. Bibl. Nat., fol. 1159.

2. Dom Jean Huynes. (*Histoire générale*, etc.)

3. Addition au traité troisième de Dom Huynes (*Histoire générale* du Mont Saint-Michel, etc., publiée par M. E. de Robillard de Beaurepaire).

où est maintenant le Réfectoire (1); l'Église ne fut pas non plus endommagée. »

En 1203, l'Abbaye fut en grande partie détruite, sauf l'Église, dont les toits furent incendiés toutefois, pendant les guerres entre le Roi de France, Philippe-Auguste, et Jean sans Terre, frère du Roi d'Angleterre : «... Ces troubles furent cause que ce Mont fut bruslé l'an mil deux cens trois par les Bretons, conduits par Guy de Touars, sçachant que le roy Philippe avoit pris Caen et ne s'y estoit arrêté, se résolut de l'aller trouver et de ruiner les places fortes qu'il rencontreroit en son chemin. A cet effet il assembla quatre cens hommes de cheval et grand nombre de gens de pied avec résolution d'assiéger en premier lieu ce Mont, lequel n'estoit point si fort qu'il est à présent, tant à cause que la ville n'estoit ceinte de murailles, qu'à cause aussy que tous les bastimens qui sont du costé de l'orient et devers le midy n'estoient encore bastys. C'est pourquoy la plus grande difficulté qu'ils eurent, fut de prévoir diligemment les dangers qui se rencontrent autour de ce rocher. Ce qu'ils firent aysément, car plusieurs, des costes de Bretagne, bien expérimentés au flux et reflux de la mer, leur servoient de guides et les amenèrent en la decance et decours de la mer. Ainsy ils se ruèrent de grande furie contre ce Mont, foncèrent les portes et barricades, mirent le feu par toute

1. Voir en G', du plan *fig.* 20, les quatre travées devenues, au XIII[e] siècle, les annexes de la Merveille.

la ville et firent passer par le fil de l'épée ceux qui se présentèrent pour leur résister. Le feu qui réduisoit en cendres les maisons de la ville, comme son naturel le porte toujours en haut, montant de maison en maison, parvint jusques sous les chapelles du tour du chœur, lesquelles n'estoient point basties ny couvertes comme on les voit maintenant, mais comme sont les aisles de la nef. De là sautant et gaignant de tous costez sans qu'on y apporte aucun remède ou résistance, il brusla les toicts de l'Église du monastère et toute autre matière combustible qu'il put rencontrer. Cela faict, le duc de Bretagne, Touars et ceux de sa suite s'en allèrent et, estants à Caen, racontèrent au roy Philippe tous leurs beaux faicts. Mais ce Monarque fut très-marry du dégast que le feu avoit faict en ce Mont et particulièrement à l'Église Sainct-Michel, où les plus oppressez des misères de ce monde reçoivent de tout temps soulagement en leurs afflictions, et de plus il sçavoit bien que ceux de ce Mont ne refusoient de luy obéyr. Ce qu'il put faire, pour réparer cette faute du boutefeu Touars, fut d'envoyer une grande somme de deniers à l'Abbé de ce Mont, nommé Jourdain, lequel remédia à toutes ces pertes, ainsy que nous avons desjà dit parlant de luy cy devant » (1).

Les chroniqueurs qui mentionnent ces événements ne parlent pas des murailles, ou disent nettement, comme

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

Dom Jean Huynes, qu'elles n'existaient pas encore. Les faits qu'ils racontent prouvent que, comme l'Abbaye, la Ville n'avait pas d'ouvrages défensifs proprement dits au XIIe siècle, ni dans les premières années du XIIIe siècle.

A partir de cette dernière époque, les Abbayes, particulièrement celles de l'ordre de Saint-Benoît, deviennent de véritables Forteresses, capables de soutenir un siége. Les Abbés, seigneurs féodaux, unissant la puissance religieuse à la force militaire, fortifient leurs monastères pour défendre leurs biens et les mettre à l'abri des désastres qui, au Mont Saint-Michel, avaient signalé le commencement du XIIIe siècle.

L'Abbaye du Mont Saint-Michel offre un des exemples de cette transformation. Après l'incendie de 1203, devenue vassale du Domaine royal, Jourdain et ses successeurs la reconstruisirent presque entièrement. Ils établirent les Lieux Réguliers dans les magnifiques bâtiments formant la Merveille, qui constitue à elle seule une formidable défense. Cependant le Monastère fut entouré, vers le nord, d'une muraille crénelée couronnant les crêtes du rocher jusques aux points inaccessibles à l'ouest; de cette muraille, un degré, renfermé dans des murs également crénelés et dont il reste encore les ruines, descendait jusqu'à la Fontaine Saint-Aubert, qui était contenue dans une Tour, pour la préserver de la mer, et qui fut alors fortifiée pour la défendre des hommes.

Richard Tustin continua l'œuvre de ses devanciers et, indépendamment des bâtiments qu'il éleva en plusieurs endroits du Mont (1), il construisit, vers 1240, la Tour fortifiée qui entourait et surmontait la Fontaine Saint-Aubert (2), et commença à cette époque les murs primitifs de l'ancienne Ville, dont les habitants étaient les tenanciers ou les vassaux de l'Abbaye.

Si la Merveille fut élevée en grande partie grâce aux libéralités de Philippe-Auguste, la Ville dut ses premiers remparts aux largesses de saint Louis, qui vint en pèlerinage au Mont Saint-Michel en 1254 : « On vit bientôt arriver ce bon Roi dans le diocèse d'Avranches qu'il regardoit comme son patrimoine. Il mit sur l'autel une somme d'argent destinée à augmenter les fortifications de la Place et du Château. — *Collection d'André Duchesne*, p. 1009 (3). » Tustin continua alors ses travaux militaires ; il éleva la Tour du nord (4), à l'angle nord-est des Remparts, sur les premiers contre-forts de la montagne, formant le saillant des murailles du nord et assurant la défense des ouvrages avancés de l'Abbaye, dont il avait refait l'Entrée,—Belle-Chaise.

La Tour du nord existe encore aujourd'hui et elle pré-

1. Voir les Bâtiments abbatiaux. — Belle-Chaise, etc.

2. Voir le plan, *fig.* 14 (en A, A', B et B'), et la vue générale de la face Est, *fig.* 87.

3. *Histoire du Mont Saint-Michel et de l'ancien Diocèse d'Avranches*, par M. l'abbé Desroches. — Caen, 1838.

4. Voir le plan, *fig.* 14 (en C.).

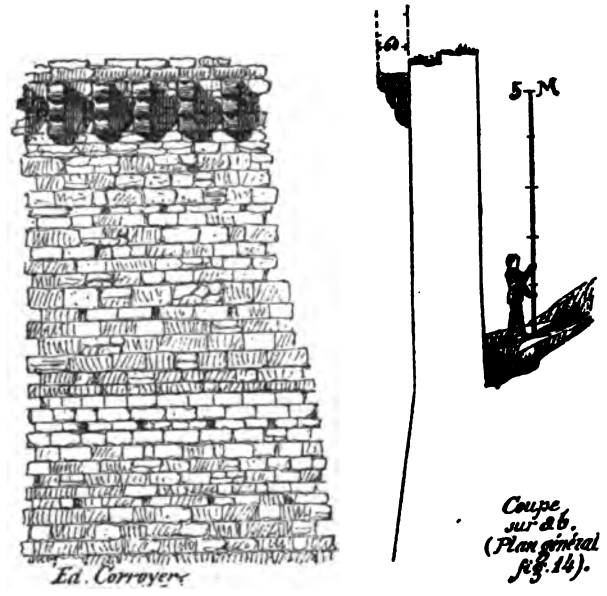
sente, par ses dispositions générales, ses meurtrières et les détails de sa construction, tous les caractères de l'architecture militaire du temps où elle fut construite (de 1255 à 1260). Dans l'origine elle n'était pas couronnée par des mâchicoulis. Ce système ne fut établi que dans les premières années du XIVe siècle, au moment où, toute la défense étant installée au sommet des murailles, on remplaça les *hourds* en bois, placés seulement en temps de guerre et souvent incendiés par les assaillants, par des *hourds* ou *mâchicoulis* en pierre avec des parapets crénelés, également en pierre.

Guillaume du Château (1299-1314) augmenta les fortifications de la Ville et les compléta pendant le temps qu'il gouverna l'Abbaye. En 1300, l'incendie qui causa de grands dommages aux bâtiments de l'Abbaye, s'était communiqué à la Ville et avait réduit en cendres presque toutes les habitations ; Guillaume restaura le Monastère et reconstruisit les maisons de la cité à l'aide des secours que lui envoya Philippe le Bel après un pèlerinage que ce monarque fit au Mont Saint-Michel. C'est à cette époque (1311) que Guillaume du Château continua la construction des Remparts commencés par Richard Tustin, en étendant le front est de la place vers le sud, et reliant ses murs aux escarpements du rocher sur lequel s'élèvent les Bâtiments abbatiaux.

Il subsiste encore, des Remparts bâtis par Guillaume du Château, une partie des courtines et quelques-unes des

consoles formant les mâchicoulis. Ces vestiges sont visibles à l'est, en dedans des remparts actuels (en D du plan *fig.* 14), et nous en donnons un croquis, *fig.* 88 (page 242).

Ces consoles sont au nombre de cinq ; elles sont composées de trois corbeaux superposés en encorbellement,



88. — Vestiges des murailles du XIVe siècle.

grossièrement taillés, mais disposés pour soutenir solidement le *hourd*, ou parapet en pierre, selon le système de défense, nouveau alors, et laissant entre chaque console un large mâchicoulis, beaucoup plus grand que ceux

qui ont été refaits au XV[e] siècle. Le mur de la courtine. au-dessus des consoles, repose sur une base en talus, afin d'augmenter la force des projectiles ricochant sur ce glacis.

La porte de l'Enceinte, construite par Guillaume du Château, devait être à l'est ou au sud-est, mais, selon toutes les probabilités, en E du plan, *fig.* 14, au point où le rocher, permettant le débarquement ou l'abord relativement facile, nécessitait des ouvrages de défense, entre lesquels s'ouvrait l'entrée de la Ville.

Il n'est rien resté des dispositions de ce temps. Il existe seulement quelques fragments de murailles sur le côté est, à l'intérieur des Remparts actuels; mais, comme ces traces s'arrêtent en D' (*fig.* 14), elles ne peuvent qu'indiquer la direction des Remparts sans pouvoir préciser l'emplacement de la Porte ancienne. Cependant il faut, dans une certaine mesure, tenir compte des récits traditionnels qui placent la Porte des anciens Remparts de la Ville, à l'orient, en face d'Avranches. Un passage du manuscrit de Thomas Le Roy (1) relatif aux ouvrages de Robert Jolivet, dit : « La Porte de la ville fut changée. Estant vis-à-vis de l'Église parocchiale elle fut mise là où elle est à présent. » Un manuscrit, du commencement du XV[e] siècle (2), nous a fourni sur cette question, ainsi que sur celle des anciens Remparts, des documents précieux. Le *Livre*

1. Cité par M. l'abbé Deschamps du Manoir : *Histoire du Mont Saint-Michel au Péril de la Mer*, etc.; Avranches, 1869.
2. Bibl. nat., f. latin, n° 1159.

d'Heures de Pierre II, duc de Bretagne (1) contient un grand nombre de miniatures, et celle qui orne la page de l'Office de Saint-Michel nous représente, indépendamment de la figure de l'Archange (2), une image des plus curieuses, non-seulement par les renseignements qu'elle nous donne sur le Mont Saint-Michel, à la fin du XIV[e] siècle, mais aussi parce que cette vue du Mont nous paraît être la plus ancienne ou, dans tous les cas, celle qui est la moins connue. Cette miniature, d'un dessin naïf pourtant, très-finement et délicatement colorié, montre : au sommet du rocher, les maisons de la petite cité couronnée par l'Abbaye dont la façade rappelle la forme du châtelet de Pierre le Roy (3) ; les Remparts entourant la ville à l'est, en face d'Avranches, ces derniers ouvrages tels qu'ils devaient être après les constructions faites par Guillaume du Château, pendant les premières années du XIV[e] siècle.

Les vestiges des murailles de ce temps, dont nous avons constaté l'existence à l'est, en D et D' (*fig.* 14), nous ont servi à reconstituer le plan des Remparts de la Ville au XIV[e] siècle, que nous avons tracé sur le plan général ou carte du Mont Saint-Michel (4) en D, D', E et E'. Ils concordent parfaitement d'ailleurs avec les indications

1. Mort en 1457.
2. Voir le *Frontispice* de ce livre (Reproduction de la page du manuscrit 1159, réduite d'un tiers).
3. Voir la *fig.* 81.
4. Voir la *fig.* 14.

fournies par la miniature dont nous parlons et que nous donnons, *fig.* 89. Dans ce dessin, reproduction partielle, de



89. — Vue du Mont Saint-Michel dans les premières années du xve siècle.

la miniature originale (1) grandie de moitié, le rocher est entouré par la mer agitée ; à gauche (droite de l'image) on aperçoit l'extrémité orientale de Tombelaine avec les remparts dont les Anglais l'entourèrent en 1417 ; à droite on voit Avranches, entourée de murailles, au-dessus desquelles s'élèvent les clochers de ses Églises. Des Pèlerins, munis du bourdon et de la panetière, sont à pied, à cheval, en voiture, et se dirigent vers l'Abbaye ou la Ville, dont la porte est gardée par un homme d'armes, tenant une hache à long manche, ressemblant à une guisarme ou à une hallebarde.

La miniature du Livre d'Heures de Pierre II, faite au commencement du xve siècle, détermine sûrement, à notre avis, la position de l'ancienne Ville et la forme de ses remparts au xive siècle, avant la construction de l'enceinte qui existe encore aujourd'hui, et qui fut bâtie dans sa plus grande partie par Robert Jolivet, de 1415 à 1420. Ce qui le prouve, c'est que les maisons de la Ville sont très-nettement indiquées, mais qu'il n'y a pas trace de l'Église paroissiale, laquelle ne fut élevée, vers 1440, qu'après la destruction des remparts anciens, et que la Ville, ceinte de ses nouvelles murailles, s'était agrandie vers le sud, bien au delà des remparts de Guillaume du Château (voir le plan général ou carte, *fig.* 14).

Guillaume du Château établit l'Écuyer Pierre de Toufou gardien de la porte, « in nostra porta custodienda », — « et

1. Voir l'ensemble de la miniature (Frontispice).

lui assigna pour pension deux pains par jour et vingt-cinq sous de monnaie commune chaque année » (1). Diverses monnaies ont été trouvées dans les fouilles que nous avons faites au Mont Saint-Michel, et nous en avons donné plusieurs spécimens (voir les *fig.* 45, 46 et 47). Guillaume du Château avait établi un « manuscrit ou registre..... pour y inscrire les actes publics de son temps, » et M. l'abbé Desroches cite un acte d'acquisition tiré de ce manuscrit : « Guillaume le Carpentier acheta une place dans la Ville du Mont Saint-Michel, entre la maison de Robert Pironaut et la propriété de Raoul Bouchot, au prix de trente sous, monnaie de Tours (voir *fig.* 45)». — Registrum litterarum sub sigillis nostris confectarum; manuscrit du commencement du xv[e] siècle (2).

Jean de la Porte succéda à Guillaume du Château en 1314, et de « son temps les soldats commencèrent à garder cette place pour le Roy » (3). Jusqu'à cette époque, le Mont Saint-Michel avait été exempt de garnison. En 1314, Guillaume de Merle, capitaine des ports et frontières de Normandie, appréciant l'importance du Mont, alors bien défendu par ses nouveaux Remparts et formant un poste militaire considérable, envoya, de son autorité, un soldat avec cinq serviteurs pour garder la place au nom du

1. *Histoire du Mont Saint-Michel*, etc., par M. l'abbé Desroches.
2. *Ibid.*
3. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

Roi. Jean de la Porte les reçut et les logea dans la demeure ordinaire des Portiers. « Bientôt ces soldats prétendirent au nom de leur chef être payés des deniers de l'Abbaye; l'Abbé leur résista, eut recours au roi Charles le Bel, et l'an 1326 ce monarque fit expédier une lettre, adressée aux sieurs Bertrand, Boniface et Pierre de Maury, ses Conseillers et Réformateurs des États de Normandie, leur commandant d'apporter tous leurs soins à cette affaire. Il fut reconnu que depuis 708 l'Abbaye s'étoit gouvernée elle-même et maintenue en l'obéissance de ses légitimes souverains, les chanoines s'étant fait garder par leurs domestiques. Les Religieux établirent des défenseurs illustres pour les secourir, et les Ducs de Normandie et les Rois de France approuvèrent une garde aussi honorable » (1).

Les conseillers du Roi, admettant les bonnes raisons données par l'Abbé, décidèrent que l'Abbaye ne devait aucune solde à la garnison qui lui était imposée; cette décision fut confirmée par le roi Philippe de Valois en 1334.

A Jean de la Porte succéda Nicolas le Vitrier, né au Mont Saint-Michel et qui était Prieur de l'Abbaye au moment où il fut élu Abbé du Mont. Nicolas le Vitrier restaura l'Abbaye après l'incendie de 1350 et entretint les Remparts. « Au milieu de tous ces soins, il fallut encore défendre la forteresse contre les Anglais; il fit lui-même la

1. *Histoire du Mont Saint-Michel*, etc., par M. l'abbé Desroches.

garde pour conserver cette place au Roi. Il se rendit si recommandable que Charles V, n'étant encore que Duc de Normandie, établit le premier les Abbés de Mont Gouverneurs et Capitaines de la Ville et Abbaye du Mont Saint-Michel. Nicolas le Vitrier mérita le premier cet honneur » (1).

Après sa mort, en 1362, Geoffroy de Servon lui succéda dans ses charges et dignités. En ces temps troublés, Geoffroy « sut aussi bien commander à ses Religieux qu'à ses soldats » (2). En 1364, le roi Charles V confirma les prérogatives des Abbés du Mont : « Charles cinquiesme..... donna des lettres ordonnant de rechef que nul ne fût Capitaine de ce Mont, sinon celui qui en seroit Abbé, et dit les paroles suivantes en ses Patentes datées du dix-huictiesme d'octobre mil trois cens soixante quatre : Nous, considérant la grande loyauté, vraye amour et parfaicte obeyssance que ont toujours eu et à nos predecesseurs et à la Couronne de France en toutes manières, nos chiers et bien amez les Religieux, Abbé èz couvent du Monastère du Mont Saint-Michel au péril de la mer, et par especial considerant la grant et bonne diligence que lesdits Religieux, en demonstrant l'amour et loyauté des susdits, ont eue par tout le temps des guerres et encore ont continuellement chaque jour, de garder et en la garde de laditte église et

1. *Histoire du Mont Saint-Michel*, etc., par M. l'abbé Desroches.
2. *Ibid.*

fort d'icelle, à leurs propres coups, frais et despens, contre tous les adversaires et ennemys de notre royaume, sans avoir eu par tout le temps dessus dict aultre Capitaine que l'Abbé d'icelle église si et en tant que nuls desdits ennemys, par force, malice ou subtilité quelconque, n'y ont peu entrer ny faire grevance à iceux religieux, à ce que de bien en mieux ils soient diligens et curieux de bien et diligemment gouverner et garder leur dit monastère et fort d'iceluy, avons octroyé et avec ce voulons et leur octroyons de notre grace especial et certaine science et authorité royal que en laditte eglise et fort d'icelle n'ait et ne soit autre Capitaine ne Gouverneur que l'Abbé d'icelle Église, se il ne plaisoit et plaist audit Abbé èz couvent. Et, s'il avenoit que par nous ou aucun aultre, nostre lieutenant ou capitaine général ou par aultres, de quelconque pouvoir qu'ils usassent ou fussent fondez, fut par importunité ou autrement, aucun aultre ou aultres capitaines ou gouverneurs y fussent ordenez ou establis, et il ne plaisoit ne procédoit de la volonté desdits Abbés èz couvent, nous voulons, ordenons et nous plaist que ils le refusent et n'y soient tenus obéyr par quelque manière que ce soit » (1).

L'Abbé Geoffroy justifia la confiance du roi de France et afin de mettre l'Abbaye à l'abri des surprises des ennemis de la couronne, Anglais, Bretons et Navarrois, qui ravageaient la France et qui s'étaient emparés de presque toutes les places de la Normandie, il « conféra des fiefs à

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

des Seigneurs de la Province à charge de paraître en armes le jour de saint Michel..... et défendre ce Mont en temps de guerre. » L'historien (1) auquel nous empruntons ce passage cite en note, dans son ouvrage, un texte latin (2) dont il ne donne que le sens général ; nous le traduisons dans ses détails, bien que la phrase qui le termine nous paraisse être incomplète, parce que ce texte fournit d'intéressantes indications sur l'armement des chevaliers dans la seconde moitié du XIV[e] siècle, ainsi que sur les Abbés de ce temps, dont les coutumes étaient nécessairement belliqueuses puisqu'ils étaient tout à la fois Abbés du Monastère et Capitaines de la place de guerre, dualité de fonctions imposée par la situation particulière de l'Abbaye-forteresse dont le Gouvernement religieux et la Défense militaire leur étaient imposés : « Ceux qui tenaient ces vavassories les tenaient en foi et hommage et devaient le relief et treize chevaliers, dont chacun était tenu de venir lui-même pour la garde de la porte de l'Abbaye, quand il était nécessaire, c'est-à-dire en temps de guerre ; chacun

1. M. l'abbé Desroches (*Histoire du Mont Saint-Michel*, etc.).

2. Tiré d'un manuscrit de la Bibl. d'Avranches : « Et tenentes dictas vavassorias eas tenent per fidem et homagium, et pro eis debent relevia et XIII[m] et tenetur eorum ipsi quilibet adesse custodie porte dicte abbatie quando opus est, videlicet tempore guerrarum unum per cursum et decursum maris, seu alias descensum et ascensum, armati singuli de cambeson, cappelinis, gantelete, gentis (scutis ?) et lanceis et singulis armis in festo S[ti] Michaelis in septembri. (*Histoire du Mont Saint-Michel*, etc., par M. l'abbé Desroches.)

devoit la garde pour tout le temps du cours et du décours de la mer, c'est-à-dire de la descente et de la montée de la marée, armé chacun de gambeson, chapel de fer, gantelets, bouclier (?) et toutes armes, et ils devaient se présenter aussi en armes le jour de saint Michel ».

En 1364 et 1365, Geoffroy de Servon obtint plusieurs privilèges de « Sa Majesté (Charles V) pour la seureté de cette place. Entre autres la mesme année mil trois cens soixante quatre, le vingt septième décembre, il obtint que personne n'entrast en la ville, ou Abbaye de ce Mont, avec espées ou autres armes quelconques. Nous vous mandons estroitement (dit le Roy parlant à l'Abbé et aux Religieux) et deffendons que vous n'y souffriez et laissiez entrer auculnes personnes, soit de près où de loin, de quelque condition eulx soient, portant cuteaux poinctus, espées ou aultres armures quelles qu'elles soient, nobles ou aultres, s'ils ne sont Nos Frères ou s'ils n'ont de Mon espécial commandement, duquiel ils soient tenus vous ensaigner. Bertrand du Guesclin, Lieutenant du Roy en cette province avoit dès auparavant donné des lettres à ce Monastère à ce sujet. Et le mesme roy, le dix-septiesme de janvier de la mesme année mil trois cens soixante quatre (maintenant qu'on commence l'année par le premier jour de janvier, il faut dire mil trois cens soixante cinq), donna encore d'autres lettres sur le mesme sujet contre Jean Bonnaut, Vicomte d'Avranches, ville lors navarroise et ennemye, lequel (est-il dit en cette Lettre)

portant un grand cutel à poincte nez, de sa volenté par force et puissance s'est naguère efforcé d'entrer en ladite Abbaye avecques plusieurs autres compagnons. Le roy Charles sixiesme, l'an mil trois cens quatre-vingt sept fit la mesme deffence touchant ces armes : s'ils ne sont, dit-il, Nos Oncles ou Frères, ou s'ils n'ont de Nous spécial commandement duquel ils soient tenus vous enseigner (1). »

Ce même monarque (Charles V), voyant que l'Abbé et ses Religieux s'employaient vigoureusement à défendre la place, ordonna, par lettres, en 1364, « que tous marchands, trafiquant dans l'estendue des terres de cette Abbaye, payeroient 6 deniers pour livre audit Abbé, lequel, ne voulant souffrir aucun bastiment en la ville de ce Mont qui fust dommageable à la forteresse, obtint secrétement du Roy commandement d'en faire raser quelques logis (2). » Ce passage indiquerait que la Ville, dès cette époque, s'était développée au sud en dehors des murs, et que les maisons voisines des remparts pouvaient gêner la défense de la place ou abriter les assiégeants.

Pendant le temps que Geoffroy de Servon était Abbé du Mont, Bertrand du Guesclin, Connétable de France, fit bâtir un beau logis dans le haut de la ville (dont on voit encore quelques murailles), pour sa femme Tiphaine

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

2. *Histoire du Mont Saint-Michel*, etc., par M. l'abbé Desroches.

de Raguenel, fille du Vicomte de Bellière. — « Cette Dame, distinguée par sa beauté, par son esprit et par sa science, se rendit si célèbre en astrologie qu'elle acquit le nom de Tiphaine la Fée » (1).

Le successeur de Geoffroy de Servon, en 1386, Pierre le Roy fut un des plus illustres Abbés du Mont et l'un de ceux qui contribuèrent le plus aux travaux militaires de l'Abbaye. Après avoir restauré le Monastère, il en compléta les défenses de l'est en élevant la Tour Perrine vers la fin du XIV[e] siècle; il construisit en avant de Belle-Chaise, dans les premières années du XV[e] siècle, le Châtelet et la Courtine (F, *fig.* 14) qui le rattache à la Merveille; il construisit également en avant du Châtelet la Barbacane avec son grand Degré au nord (G H, *fig.* 14). Il modifia en même temps les Remparts, des côtés nord et ouest, en élevant la Tour Claudine (I, *fig.* 14), joignant l'angle nord-est de la Merveille. Dans l'étage inférieur de cette Tour, à côté d'un passage défendu par des mâchicoulis et conduisant aux chemins de ronde, il établit un corps-de-garde, commandant ce passage, ainsi que le grand Degré. Le corps-de-garde de la Tour Claudine se relie au grand Degré par la poterne I (*fig.* 82) à la partie haute de cette Tour, au crénelage supérieur des murailles, lesquelles s'arrêtent à la courtine nord de la Barbacane du Châtelet, mais sans communication possible avec celle-ci. Ces

1. *Histoire du Mont Saint-Michel*, etc., M. par l'abbé Desroches.

remparts, complétement indépendants du Degré (avec lequel ils pouvaient néanmoins communiquer par la Poterne I), le dominant et rendant sa défense facile au besoin, étaient réunis à la Tour du nord et aux défenses de l'est par les courtines ouest et nord, pourvues de mâchicoulis avec un parapet crénelé, dont l'angle, formant le saillant nord-ouest, est surmonté d'une échauguette (I', *fig.* 14). Toutes ces constructions existent encore, sauf les marches du grand degré et les crénelages supérieurs, en grande partie ruinés.

Pendant un pèlerinage que Charles VI fit au Mont Saint-Michel, en 1393, Pierre le Roy fut confirmé par le Roi dans sa charge de Capitaine du Mont.

Un manuscrit de la fin du XIV[e] siècle ou du commencement du XV[e] (1) nous donne des renseignements curieux sur les usages des Religieux Bénédictins concernant la garde vigilante de l'Abbaye et des Remparts de la Ville : « Tous les matins ils disoient les Vigiles des morts, les Psaumes de la pénitence et Prime ; ensuite on célébroit une messe de la sainte Vierge dans la chapelle des Trente-Cierges. Après cette messe, le chantre nommoit ceux qui devoient la nuit suivante veiller à la garde du Mont : il désignoit deux Religieux qui, accompagnés d'un Frère et d'un Clerc de l'Église, faisoient le tour du Monastère et des murs avant le milieu de la nuit ; deux des paroissiens d'Ardevon et autant de

1. Cérémonial du Mont Saint-Michel (*Histoire du Mont Saint-Michel*, par M. l'abbé Desroches.)

la paroisse d'Huisnes veilloient sur les murs, et un Religieux avec quatre ou cinq serviteurs gardoit la porte. »

REMPARTS DE LA VILLE

II. — DU XVe AU XVIe SIÈCLE

Robert Jolivet succéda à Pierre le Roy, mort à Bologne en 1411. Dans la *Notice historique* nous avons vu ce qu'il fit à l'Abbaye pendant ses séjours intermittents, et, si son administration conventuelle ne fut pas toujours un sujet d'édification pour ses Religieux, ses travaux militaires ne furent pas moins très-considérables. Ils contribuèrent puissamment à défendre avec succès le Mont Saint-Michel contre les Anglais qui, après la bataille d'Azincourt, avaient envahi la Normandie, fortifié la côte et particulièrement Tombelaine, dont ils firent leur principale place d'armes.

En 1415, au moment où Robert Jolivet éleva la nouvelle enceinte (1), la Ville ou plutôt les faubourgs de la Ville s'étaient agrandis vers le sud et, indépendamment de la nécessité de les défendre contre les Anglais retranchés à Tombelaine, il était indispensable d'opposer à l'attaque un front de défense beaucoup plus développé que celui des remparts du XIVe siècle. Cette disposition nouvelle, si elle nécessitait dans la place un plus grand nombre

1. Voir la description des Remparts et le plan, *fig*. 14.

de défenseurs, avait pour avantage d'obliger l'ennemi à étendre ses lignes d'investissement. Robert Jolivet vint souder ses nouvelles murailles, à l'est, sur celles de Guillaume du Château (en J du plan, *fig.* 14), et descendant des escarpements du rocher, défendu par la Tour du nord, jusque sur la grève, il flanqua ses murs, d'abord par une Tour K, formant un saillant considérable (1) destiné à battre les flancs des courtines adjacentes et à défendre le front de l'ouvrage ainsi que celui de la place ; puis il continua les murs au sud en les renforçant de cinq autres tours, dont l'une, N, est placée à l'angle obtus formé par les courtines. La dernière Tour O, dite du Roi, constitue le saillant sud-ouest de la Place et défend en même temps la Porte de la Ville (en O' et P). A partir de ce point les remparts se retournent à angle droit, se relient par des escaliers, des chemins de ronde crénelés, — commandés par un corps-de-garde P, — aux rampes escarpées du rocher inaccessible, dont les crêtes sont pourtant fortifiées et communiquent avec les défenses de l'Abbaye au sud.

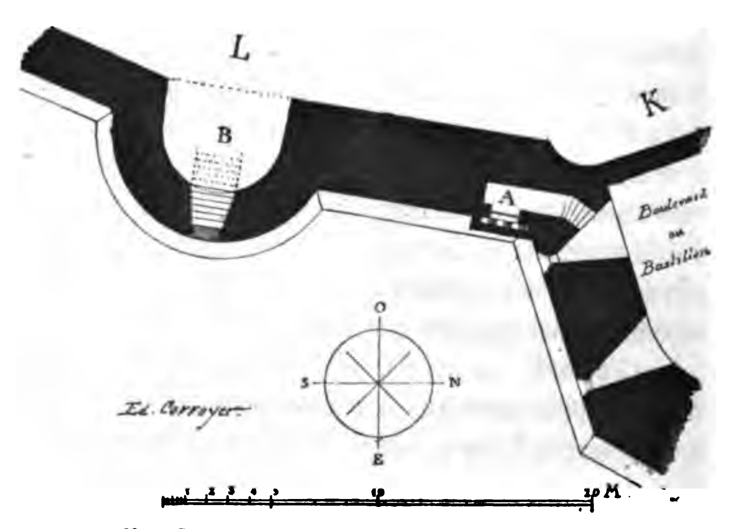
Les murailles et leurs bases en glacis sont défendues par des mâchicoulis placés au sommet, dont les consoles supportent des parapets découverts et crénelés.

Les Tours K, L, N, O, O' étaient couvertes et servaient de place d'armes ou d'abris pour les défenseurs des Remparts. Deux poternes existaient sur le front est ;

1. Transformée au XVI[e] siècle en *boulevard* ou *bastillon*. (*Voir Remparts du* XVI[e] *au* XIX[e] *siècle*).

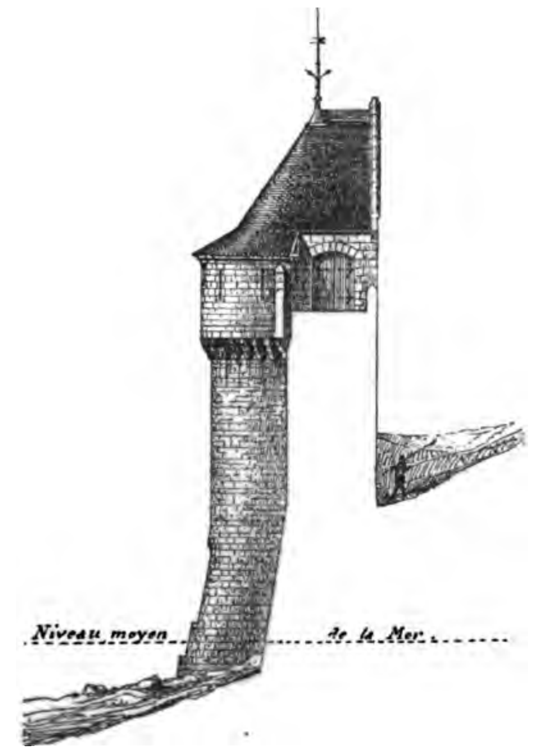
l'une, pratiquée dans la Tour L et protégée par les mâchicoulis supérieurs, pouvait être affectée au ravitaillement par la mer ; l'autre, dite le *Trou-du-Chat*, était placée dans l'angle rentrant de la Courtine et du Boulevard (ou Bastillon K, *fig*. 14). Nous donnons, *fig*. 90, le plan des dispositions de ces deux poternes ; *fig*. 91 la coupe des murailles, et enfin, *fig*. 92 (page 260), la face Est de ces divers ouvrages militaires.

La poterne du *Trou-du-Chat*, en A, est bouchée actuellement ; on en voit l'ouverture intérieure joignant le flanc sud du Bastion K. Il en est de même pour la tour L (Tour Boucle) ; l'ébrasement intérieur de la poterne est également visible en B de la tour L, ouverte du côté de la



90. — Remparts du xve siècle. — Plan des Poternes de l'Est.

Ville. La poterne du Trou-du-Chat fermée, sans doute, par une herse en fer, était protégée à l'extérieur par quatre mâchicoulis descendant plus bas que les autres.



91. — Remparts du XV[e] siècle. — Coupe des murailles. — Flanc nord de la Tour Boucle.

Elle s'ouvrait à la base des murailles à peu près au niveau moyen des hautes mers (*fig.* 92, page 260). Elle servait à

la sortie comme à la rentrée des rondes qui pouvaient se faire à pied, à marée basse, ou même en bateau, pendant le temps de la pleine mer ou des hautes marées.

Dans le mur de la Courtine Est, en L' (*fig.* 14 et 92), une niche, vide aujourd'hui, contenait les *armes* de Robert



96. — Remparts du XVe siècle. — Face des Poternes de l'Est.

Jolivet, *supportées*, ou plus exactement, *maintenues* par un lion naïvement sculpté. Ce bas-relief est actuellement dans l'Avancée de la Barbacane de la Porte du Roi (1); il est posé dans un créneau du mur latéral et il devra être rétabli à sa place primitive en L'.

La Porte de la Ville, Porte du Roi (en P, *fig.* 14), bâtie, en même temps que les murailles et les Tours de l'Est et du Sud, par Robert Jolivet, se trouve sur le front ouest de la place. Ses approches sont protégées, outre la Barbacane, par la Tour du Roi et par les murs crénelés établis sur les rampes et les crêtes du rocher (en R', *fig.* 14) dominant la Barbacane et l'Entrée de la Ville.

La Porte qui s'ouvre dans la Courtine ouest, flanquée par la Tour du Roi, est un ouvrage fort intéressant. Construit en granit, comme tous les Édifices et les Remparts du Mont, il est composé avec beaucoup d'art et traité avec un soin extrême, tout en satisfaisant aux exigences multiples de la défense militaire. Précédées d'un fossé sur lequel s'abattaient les ponts-levis, lesquels formaient une première fermeture alors qu'ils étaient relevés, la Porte principale, destinée aux chariots, et la poterne latérale donnent accès dans la ville. Au-dessus des portes est

1. Voir les Notes sur les Armoiries (*fig.* 5). — La partie du Rempart, appelée par quelques auteurs : *Cour du Lion*, sans autre raison que la présence du bas-relief (de Robert Jolivet) déposé accidentellement dans cette cour, devrait se nommer plus exactement *Avancée de la Barbacane*.

le Logis du gardien de la porte ou *Logis du Roi*, le chef de la Porte gardant pour le Roi (voir *fig.* 93).

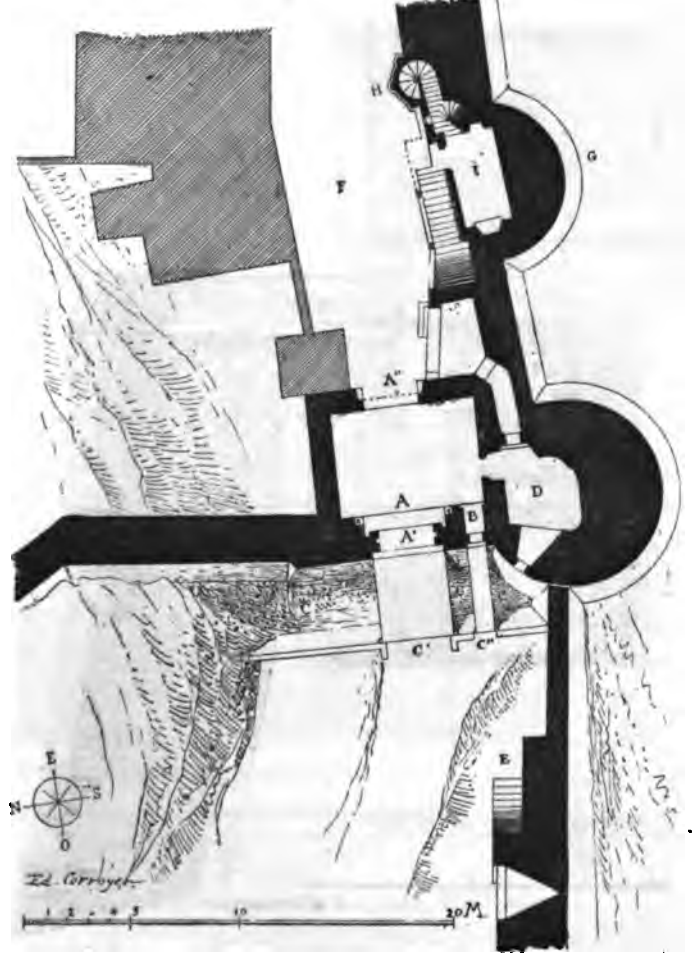
LÉGENDE DU PLAN (*fig.* 93).

A — La Porte principale.
A' — Les rainures de la herse.
A" — La Porte intérieure vers la Ville.
B — La Poterne.
C — Le Fossé.
C' et C" — Les Ponts-levis.
D — La Tour du Roi (premier Corps-de-garde, la Ville). Au-dessus, un réduit semblable, joignant le *Logis du Roi*.
E — La Courtine de la Barbacane.
F — La Rue de la Ville (Entrée).
G — La Tour de l'Escadre ou de l'Arcade.
H — La Tour du Guet (au-dessus et à côté en I), deuxième Corps-de-garde de la Ville.

Au-dessous du Logis du Roi, le passage principal A et celui de la poterne B correspondent, à niveau, avec un premier Corps-de-garde D, ménagé dans l'étage inférieur (au rez-de-chaussée) de la Tour du Roi. Le grand passage était fermé, outre le pont-levis, par deux vantaux, l'un antérieur, défendu par la herse A' (1) placée entre le vantail et le tablier du pont-levis relevé ; l'autre, postérieur, en A", s'ouvrait en dehors sur la rue de la Ville, après que le portier avait constaté la qualité des arrivants et le contenu des chariots. La porte principale se fermait extérieurement en relevant le pont-levis C', au moyen des deux bras latéraux, abaissés de l'intérieur du passage (*fig.* 93 *ter*);

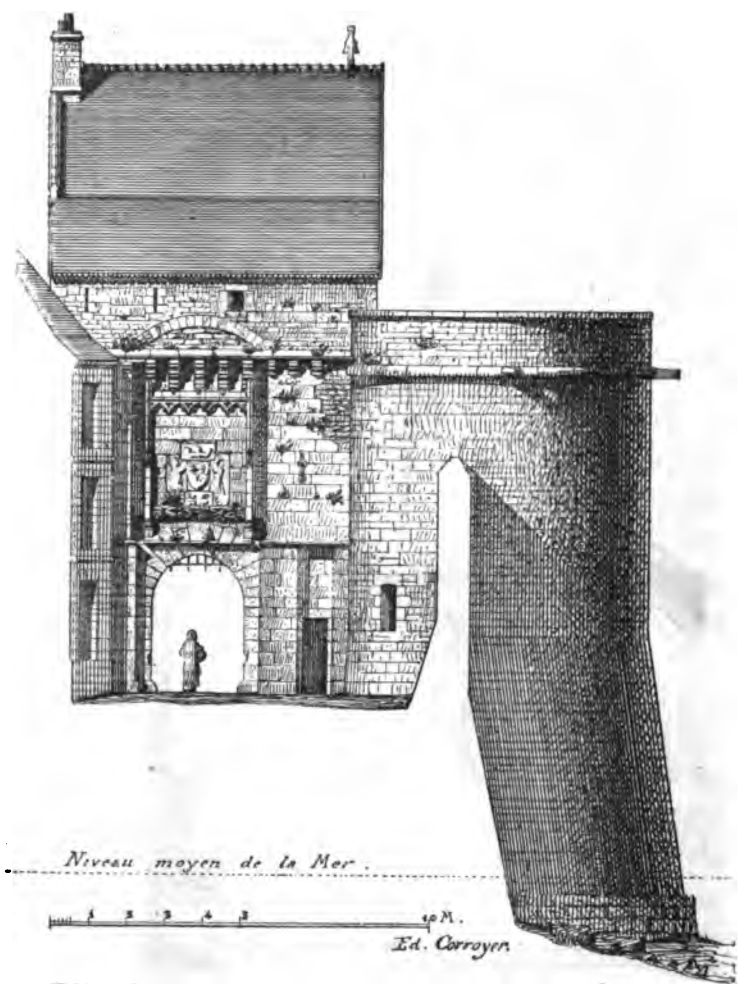
1. La herse en fer, qui date de 1420, est encore engagée dans les rainures latérales où elle glissait.

le pont-levis latéral C'' se manœuvrait également de l'intérieur et venait fermer, extérieurement, la poterne en se

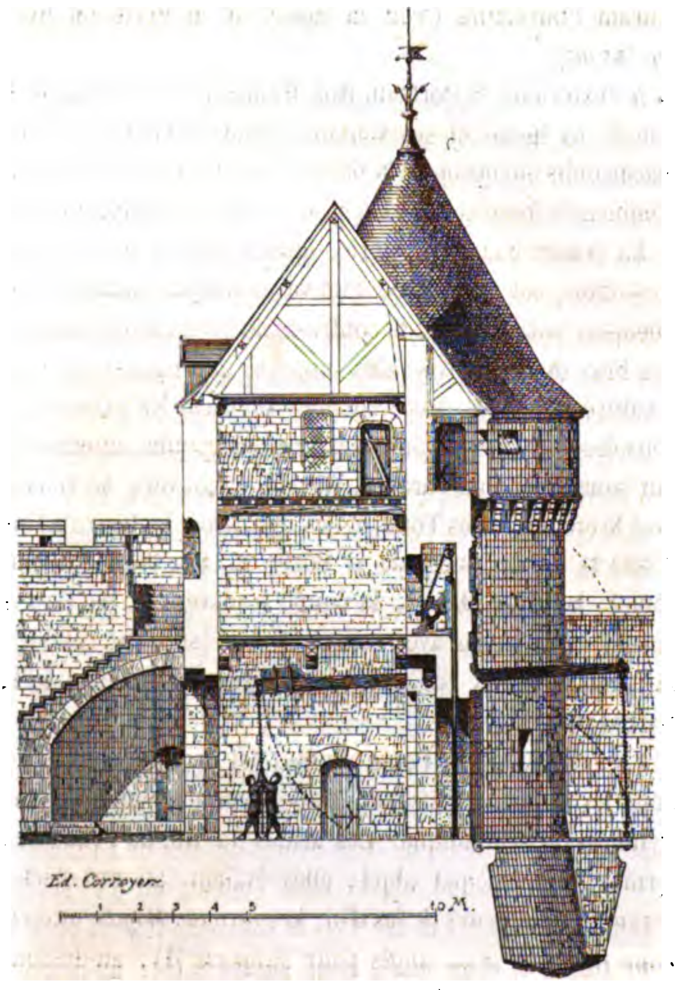


93. — Remparts du XV° siècle. — Plan de l'Entrée de la Ville. — Porte du Roi.

repliant verticalement contre elle dans une feuillure en-



93 *bis*. — Remparts du XV[e] siècle. — Porte du Roi. — Façade ouest (État actuel).



93 *ter*. — Remparts du xve siècle. — Coupe de la Porte du Roi.
(Restauration).

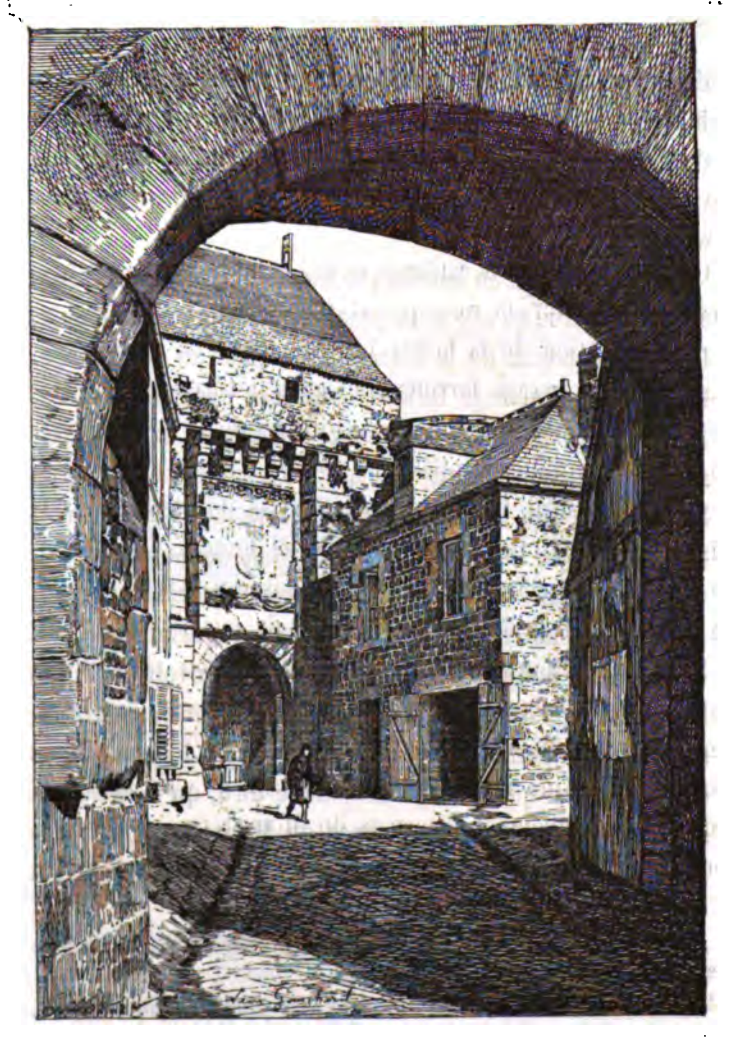
tourant l'ouverture (voir la façade de la Porte du Roi, *fig.* 93 *bis*).

A l'extérieur, la Porte du Roi, fermée par son pont-levis relevé, sa herse et ses vantaux, était défendue par les mâchicoulis qui décorent la partie supérieure de la façade et dominent le fossé creusé à la base de l'ouvrage (*fig.* 93 *ter*).

La grande baie de la porte, fermée par un arc en ogive très-obtus, est surmontée d'un vaste tympan encadré latéralement par deux petits contre-forts bordant les rainures des bras du pont-levis; elle supporte une rangée de fines arcatures trilobées, sur lesquelles reposent les principales consoles, richement moulurées, des mâchicoulis supérieurs, qui soutiennent un parapet, crénelé et couvert, se reliant avec le crénelage des Tours et des murailles. La figure 93 *bis* donne la façade ouest de la Porte du Roi dans son état actuel; la figure 93 *ter*, la coupe transversale de l'est à l'ouest de la porte avec son pont-levis (supposé rétabli), et la figure 94, la vue pittoresque prise de la porte de la Barbacane.

Le tympan de la Porte du Roi est orné de sculptures dont les divers motifs superposés ont évidemment une signification symbolique. Les armes du Roi de France en forment le principal objet; elles étaient, au xve siècle, *d'azur à trois fleurs de lys d'or, la couronne Royale ouverte pour timbre et deux anges pour supports* (1); au-dessous

1. On distingue encore la forme générale de la couronne Royale; les pièces de l'écu sont effacées et l'on ne voit plus, de cet écu et



L. Gaucherel del & sc.

94. — Remparts du xve siècle. — Porte du Roi. — État actuel. (Vue prise de la Porte de la Barbacane).

des Armes Royales, deux lignes de coquilles, pièces du blason de l'Abbaye, sont posées deux à deux (1) et, au-dessous, un bandeau sculpté retrace les armes de la Ville qui porte : *d'azur ondé à deux poissons d'argent posés en double fasce.*

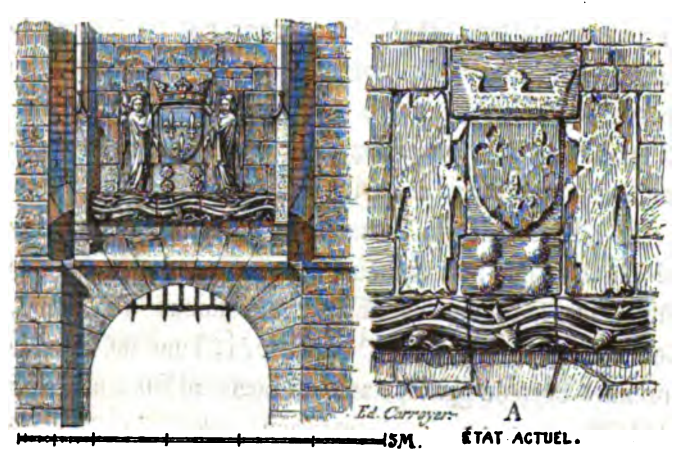
Cette composition héraldique nous a semblé intéressante à étudier parce qu'elle nous paraît être, dans son ensemble, la représentation de la hiérarchie sociale au moyen âge. Placées sur l'ouvrage fortifié dont elles décorent l'entrée, les armes pleines du Roi sont l'image de la *puissance Royale ;* les coquilles rappellent l'*Abbaye*, vassale du roi de France, et enfin le bandeau *ondé*, c'est la *Ville*, tout à la fois vassale du Roi et de l'Abbaye (Nous donnons, *fig.* 95, un croquis de cette décoration supposée restaurée et, en A, un détail grandi de l'état actuel des armoiries).

Plusieurs auteurs modernes ont cru pouvoir dire que les sculptures décorant le tympan de la Porte, reproduisent — uniquement — *les armes de l'Abbaye.* Nous croyons, ainsi que nous venons de le dire, qu'elles représentent, non-seulement les armes du Monastère, mais encore celles de la Ville et principalement celles du Roi. En

de ses supports mutilés, que les silhouettes frustes gardant encore des traces de leurs formes primitives.

1. Le manuscrit nº 4902, conservé à la Bibliothèque nationale, nous a donné des renseignements précis sur la décoration héraldique de la Porte du Roi, ainsi que sur les dispositions des coquilles, dont on devine aisément la forme sous l'écu, et qui existaien *entières* à la fin du XVII[e] siècle.

outre des *preuves* graphiques fournies par la figure 95, nous indiquons quelques faits historiques du temps ; ils démontrent que le Roi de France devait poser ses armes sur les Remparts entourant *son Moustier du Mont Sainct-Michel*.



95 — Remparts du xve siècle. — Porte du Roi. — Armoiries du Roi, de l'Abbaye et de la Ville.

Au xve siècle, l'Abbaye-Forteresse, fidèle à ses anciennes traditions, tenait pour le Roi ; c'est avec les ressources de l'Abbaye, et surtout à l'aide des secours qu'il obtint de Charles VI, que Robert Jolivet construisit les remparts de la Ville, de 1415 à 1420. Les Capitaines qui défendirent le Mont, de 1420 à 1449 — Jean d'Harcourt, Jean, bâtard d'Orléans, et Louis d'Estouteville — furent nommés par le Roi, sur la demande des Abbés, avec réserves de leurs

priviléges acquis de garder eux-mêmes le Mont Saint-Michel (1).

D'ailleurs les vestiges des armoiries ne se rapportent pas aux armes de l'Abbaye qui, du temps de Robert Jolivet, portait : *d'argent à trois coquilles de sable, une crosse d'argent pour cimier*, et, par conséquent, son blason ne pouvait en aucun cas être timbré d'une couronne, tandis que le timbre de l'écu royal, parfaitement visible et que nous reproduisons en A, *fig.* 95, est un argument péremptoire à l'appui de notre assertion, concernant la description des armoiries multiples de la Porte du Roi.

Les défenses de la Porte sont complétées à l'intérieur de la ville par un deuxième Corps-de-garde (I, *fig.* 93) établi dans la Tour de l'Escadre, ou mieux de l'Arcade, lequel communique : avec la Porte, la Tour du Roi et le premier Corps-de-garde, avec le Logis du Roi, au-dessus de la Porte, par un degré extérieur, et avec le crénelage des remparts par un escalier contenu dans une élégante tourelle, encorbellée sur la rue de la Ville, et dont le sommet servait de *guette*, d'où lui est venu son nom de *Tourelle* ou *Tour du guet*. Voir le plan, *fig.* 93, et la vue perspective, *fig.* 96, montrant la Tour du guet, la maison du Corps-de-garde, le degré montant au Logis du Roi et aux Remparts, ainsi que la face intérieure de la Porte du Roi (2).

1. Voir ci-après, le Siége de 1423 à 1449.
2. Vue prise de l'hôtel de la Tête-d'Or et de Saint-Michel.

Figure 96.



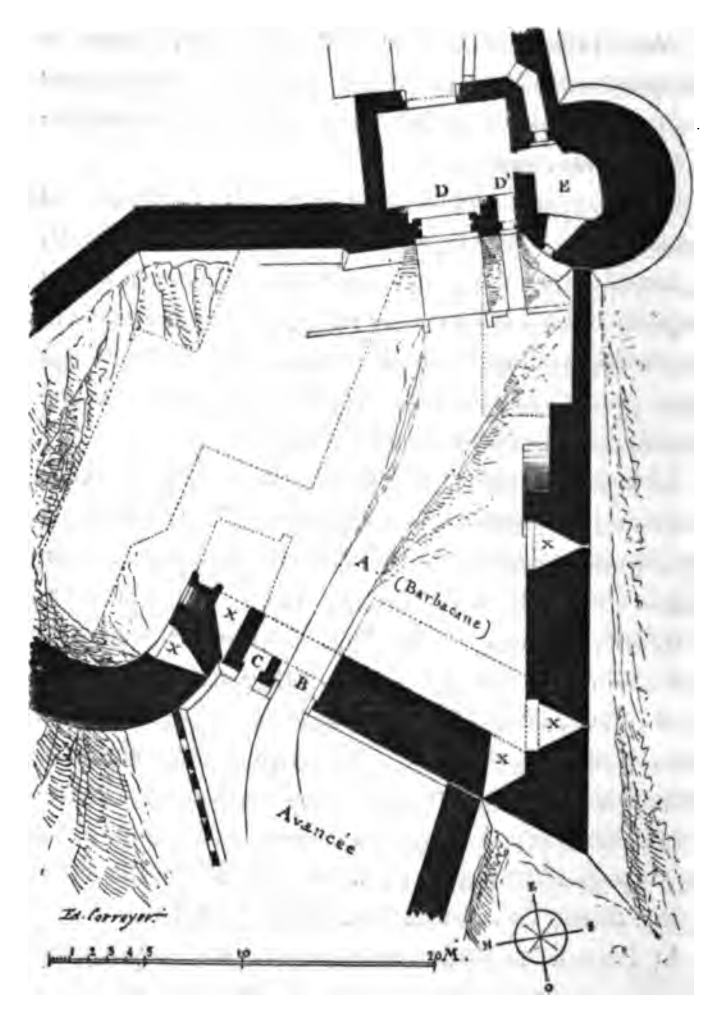
INTÉRIEUR DE LA VILLE, PORTE DU ROI ET TOUR DU GUET.

Vers 1420, la porte de la Ville devait être, comme les défenses militaires de ce temps, précédée d'une palissade en bois ou barrière, qui fut bientôt remplacée par une fortification plus importante.

Dans les premières années du XV[e] siècle, l'artillerie à feu commençant à être employée avec succès dans les siéges, on reconnut qu'il était important d'éloigner l'assiégeant du corps de la place et de couvrir les approches des Portes par des ouvrages d'une certaine étendue, composés de murs épais, percés de meurtrières et peu élevés, afin d'être commandés par les Courtines ou les Tours.

L'habile Capitaine qui défendit le Mont, de 1425 à 1434, reconnut la nécessité de fortifier l'Entrée de la Ville par des travaux avancés, et il éleva la Barbacane qui protége la Porte du Roi (en R, *fig*. 14). C'est à Louis d'Estouteville, nommé, par le Roi, Gouverneur militaire et succédant, en 1425, à Jean d'Harcourt, à Jean d'Orléans (Dunois) et à son Lieutenant Nicolas Paisnel, qu'il faut attribuer cet ouvrage. Il se compose d'un mur épais, formant un saillant très-aigu vers le sud-ouest, et ménageant une place d'armes en avant de la Porte. (Voir en A (page 272) le plan, *fig*. 97. D et D' sont la Porte et la Poterne de la Ville, E la Tour du Roi.)

La Porte de la Barbacane et sa poterne s'ouvrent, en B et en C, sur la face ouest de la Courtine, flanquée par un Redan, en quart de cercle, commandant l'Entrée et aboutissant à la base du rocher, inaccessible sur ce point. Les



97. — Remparts du XVe siècle. — Plan de la Barbacane de la Porte du Roi.

murs sont percés d'embrasures pour des fauconneaux ou des couleuvrines, au sud, à l'ouest et dans le redan (voir en X); le sommet des murs est percé d'archères et de meurtrières, pourvues d'une mire circulaire au milieu, pour les *traits à poudre* — première idée de l'arquebuse — connus dès le XIV[e] siècle et qui commençaient à servir à la défense des places, ou bien pour les *canons à main*, « fusil portatif employé au siége d'Arras en 1414..... ; on voit le *canon à main* apparaître au commencement du XV[e] siècle. Ces canons furent employés pendant toute la durée des guerres avec les Anglais » (1).

L'avancée de la Barbacane était formée par une palissade en bois, selon les habitudes militaires du temps ; cette barrière fut remplacée au XVI[e] siècle par un ouvrage plus solide en maçonnerie (2).

Quelques historiens de nos jours croient pouvoir affirmer que la Porte du Roi aurait été construite, en 1425, par Louis d'Estouteville et l'Abbé Jean Gonault, Vicaire-Général, remplaçant Robert Jolivet qui avait abandonné le Mont depuis 1420.

Il suffit de se rendre compte de la situation historique du Mont Saint-Michel, de 1420 à 1449, pour être convaincu que cette importante construction existait déjà

1. *Histoire du Costume en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,* par M J. Quicherat. Paris, 1875.

2. Voir ci-après, et aussi l'Avancée de la Barbacane (*fig.* 98).

depuis plusieurs années lorsque le commandement de la place fut confié, par le Roi, à Louis d'Estouteville, en 1425. Le Capitaine du Mont et son Abbé songeaient alors à protéger la Ville par de grosses défenses, établies rapidement pour renforcer les Remparts, plutôt qu'à orner ses murs ou sa Porte de fins ouvrages, longs, coûteux, et qui n'ajoutaient rien à la solidité de la place.

La porte du Roi fut très-certainement bâtie, comme les Remparts, par Robert Jolivet, de 1415 à 1420, avant les premières attaques des Anglais.

En 1423, les Anglais, retranchés sur Tombelaine depuis plusieurs années, inquiétaient le Mont et escarmouchaient constamment avec la garnison. Ils « s'assemblèrent en bon nombre et veinrent poser le siège, tant par terre que par mer. le roy d'Angleterre ayant envoyé un grand nombre de vaisseaux, tous chargés d'hommes d'armes et de munitions, avec force artillerie pour battre la place à bon escient..... » (1).

Jean V, Duc de Bretagne, débloqua le Mont et ravitailla la place. Nous avons raconté ce fait de guerre en décrivant les *Façades et défenses extérieures de la Merveille* (voir Fontaine Saint-Aubert); nous continuons à reproduire les récits de Dom Jean Huynes, qui nous fournissent les plus intéressants détails sur les péripéties du long siége et de l'investissement que le Mont soutint et subit de 1423 à 1449 :

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

« Les Anglois nonobstant, espérant toujours de s'en rendre maistres, s'avisèrent, après que ce siège fut levé, de faire une forte bastille sur la rive d'Ardevon et, le dix-septiesme de septembre de la susditte année mil quatre cens vingt trois, y firent entrer une garnison, qui alloit ordinairement courant et rodant par les grèves pour escarmoucher ceux qui sortoient ou entroient en ce Mont et empescher qu'on y apportast des vivres. De quoy les habitants de ce rocher, se sentants grandement incommodez, eurent recours à Messire Jean de la Haye, Capitaine de la ville du Mans, auquel ils firent entendre leur affliction, le priant de les venir secourir, ce qu'il fit en arrivant un jour avec sa Compagnie, sur les deux heures après midy, pendant que les Anglois couroient sur les grèves d'entre ce Mont et leur bastille. Il les surprit et en tua pour le moins deux cens, entre aultres Nicolas Bourdet, fort estimé entre eux. Or, jaçoit qu'ils eussent esté vaincus encore cette fois-là, ceux qui restèrent n'abandonnèrent point néantmoins cette bastille jusques à ce qu'ils la bruslèrent l'an mil quatre cens vingt sept, le vingt quatriesme de febvrier avant que d'en sortir..... »

« Jean, Bastard d'Orléans, ayant esté deschargé de la Capitainerie de cette place par le Roy, l'an mil quatre cens vingt cinq, Sa Majesté establit en sa place la mesme année, le second jour de septembre, Louys d'Estouteville, Sire d'Auseboc et de Moyon, lequel fut reçeu en ce Mont avec les conditions et conservations des privilèges de ce Monas-

tère. Et de ce le Roy Charles septiesme en donna des Lettres, le vingt sixiesme d'Octobre de la mesme année. Et, le dix septiesme de novembre ensuivant, ce Capitaine, à la supplication des Religieux, deffendit qu'aucune femme ne demeurast en l'enclos de cette Abbaye et que nul n'y fût mis prisonnier en temps de guerre ou de paix, si ce n'estoit pour quelque grande cause et moyennant le consentement des Religieux. Et de plus donna des patentes, le vingt et uniesme du mesme moys, par lesquelles il déclaroit encore que la Capitainerie de ce Mont appartenoit à l'Abbé et qu'on ne pourroit tirer à conséquence d'en mettre un autre la guerre finie. Pour confirmer tout ce que dessus, le Roy, la mesme année, le troisième de décembre, en donna une ample déclaration, où il met plusieurs choses dignes de remarque touchant ce Mont selon que s'ensuit :

« Charles, par la grâce de Dieu Roy de France, à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut. Reçeue avons, humble supplication des Religieux et honnestes hommes les Vicaire apostolique et Convent de nos Moustier du Mont Sainct-Michel, contenant comme iceluy Moustier ait esté premièrement fondé par la révélation et commandement du benoist Arcange Monsieur Sainct Michel et par luy dedié consacré et du tout appliqué aux usages divins et la Religion ordonnée en iceluy pour y servir à Dieu, et, afin que iceluy très sainct lieu fust plus reveremment maintenu et gardé et le divin service à l'honneur de Dieu et du benoist Arcange en iceluy fust entrefaict et continué

en plus grande paix et tranquillité, et aussy en considération de ce que les Abbez et Religieux dudit lieu qui ont esté fondez en partie et augmentez par nos prédécesseurs et ont eu en tout temps l'honneur et renommée d'avoir esté preudhommes, devots et religieux à Dieu, bien obéissants et d'entière et parfaicte subjection et loyauté à nos dits prédécesseurs, comme leurs Princes avoyent toujours ès temps passez bien et loyalement gardée et tenue ladite place en l'obéissance et Seigneurie de France »...

« Après tout ce que dessus, il est faict en ces Patentes une récapitulation assez longue de tous les privilèges donnez par ses prédécesseurs en cette Abbaye, touchant le droict de Capitainerie appartenant à l'Abbé, selon que nous avons montré ci-dessus.....

« Pourquoy Nous, ces choses bien considérées, bien cognoissans que par leur bonne industrie, grant loyauté et diligence, ladite place a esté préservée des ennemys et gardée à nous, seule à present au pays de Normandie par cette guerre, et que à ce faire ont mis et exposé corps, biens et quanques Dieu leur avoit presté en grant patience, dont ils sont et seront recommandables à toujours et dignes de nostre grâce et remuneration, laquelle et leurs droicts voulons et voudrons plus amplement et libéralement augmenter et accroistre envers eux et ledit Moustier, comme le plus desservant vers nous et pour la parfaicte dévotion et singulière fiance que nous avons au benoist Arcange Sainct Michel et son église et à ce que lesdits Religieux

soient plus enclins et obligez en iceluy Moustier pour nous et les nostres, voulons et ordonnons, et de especial grâce octroyons auxdits Religieux présens et à venir, etc.....

« Après ce que dessus il s'adresse à tous ses Justiciers, Lieutenants, Capitaines et autres, et leur commande de n'aller au contraire, et finallement au bout des dittes Patentes sont ces mots : « Par le Roy en son Conseil, auquel la Royne de Cicile, messieurs les Comtes de Foix et de Vendosme, Mons. l'Archevêque de Toulouze, l'Evesque de Laon et austres estoient. Signé : Alain, avec un paraphe et le grand sceau du Roy à double queue » (1).

Le Roi Charles VII, ne pouvant envoyer aucun secours aux Religieux, leur permit « pour l'espace de trois ans, de battre toute sorte de monnoye en ce Mont, qui eut cours par toute sa domination.... ; les actes de concessions sont ès archives, dattées de l'an 1426..... » (2).

« Tandis que le Roy de France donnoit plusieurs beaux privilèges à ce Monastère, les Anglois tachoient de le surprendre et de s'en rendre maistres. Nous avons desjà dit qu'ils avoient faict réparer et fortifier le roc de Tombelaine et mis sur iceluy une forte garnison. Icelle estoit tous les jours aux attaques et escarmouches contre ceux

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.)

2. *Histoire générale du Mont Saint-Michel*, etc., publiée par M. de Robillard de Beaurepaire... Ms. d'Avranches, n° 209.

de ce Mont, lesquels, à la vérité, en estoient grandement incommodez, particulièrement lors que ces ennemys se faisoient assister des autres garnisons d'autour de ce Mont. Mais un jour ils laissèrent tous leurs carcasses sur les grèves, car, ceux de ce Mont s'estant résolus de les poursuivre et charger à toute outrance, ils le firent si brusquement et courageusement, l'an mil quatre cent vingt cinq vers la Toussainctş, qu'ils les laissèrent presque tous occis et estendus sur les grèves, ce qui fachoit grandement tous les autres Anglois, qui maudissoient tous ceux de ce Mont tandis que le Roy de France les bénissoit. Et ce à bon droict car, outre la valeur des soldats qui y estoient à son service, les Religieux n'espargnoient rien pour se maintenir sous son obéissance. Jusques là non contents d'employer toutes les provisions de ce monastère et tout l'argent monnoyé qui y estoit, engaigèrent au Duché de Bretagne, à Dol et à Sainct-Malo, les croix, calices, chappes, mîtres, bâton pastoral et toutes autres choses, pour ayder à sustenter de leur bon gré la garnison qui estoit en ce Mont et ayder à plusieurs Gentilshommes, qui aussy les aydoient à deffendre cette place contre les Anglois » (1).

L'Abbaye a inscrit, dans ses Annales, les noms des Gentilshommes qui, sous les ordres de Louis d'Estouteville, la défendirent contre les Anglais. Dom Jean Huynes en

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

cite quatre-vingt-dix-neuf que nous donnons dans l'ordre suivi par cet historien :

1. Charles septiesme, Roy de France
2. Louys d'Estouteville.
3. Des Pesneaux.
4. De Criquy (de Créquy).
5. S. de Guymyné (de Guéménée).
6. De la Haye.
7. André du Pys (du Puits).
8. C. de Manneville.
9. De Briqueville.
10. De Biars.
11. De la Lucerne.
12. De Folligny.
13. R. de Brécé (Brézé).
14. Le Bastard d'Ausseboc.
15. C. Hé.
16. R. Roussel.
17. De Colombières.
18. G. de Sainct-Germain.
19. D'Aussays.
20. De Verdun.
21. G. de Helquilly.
22. De la Haye de Arru (De la Haye de Harra).
23. C. Pigace.
24. L. Pigace.
25. L. Desquilly.
26. R. du Homme.
27. T. de Percy.
28. Nel.
29. De Veyx (de Veyr).
30. De la Haye Hüe.
31. L. de Nocy.
32. Briqueville.
33. L. Despas.
34. G. de Prestel.
35. G. de Crus.
36. C. de la Mote.
37. L. de la Mote.
38. M. de Plom.
39. P. Le Grys.
40. L. de la Palluelle.
41. L. Guyton
42. De Nautret.
43. H. L. Grys.
44. De Hally.
45. De Melle.
46. C. de Fontenay.
47. G. Le Vicomte.
48. Tournebu.
49. R. Houel.
50. H. Thesart.
51. F. Herault.
52. L. de la Mote.
53. Le bastard Pigace.
54. A. de Longues.
55. L. de Longues.
56. De Folligny.
57. Aux Espaules.
58. Le Bastard de Crombœuf.
59. R. de Briqueville.
60. G. Benoist.
61. P. de Viette.
62. C. Hamon.
63. L. Hartel.
64. R. de Clymchamp (de Clinchamp).
65. De Moutiers (des Moutiers).
66. G. Despas.
67. E. Auber.
68. F. de Marcillé.
69. E. d'Orgeval.
70. L. Massire ou Masire.

71. De la Mare.
72. R. de Nantret.
73. P. Bascon.
74. Le Bastard de Thorigni.
75. L. de la Champaigne.
76. C. de Brailly.
77. P. du Moulin.
78. L. Gouhier.
79. R. de Regnier.
80. R. Lambart ou Flambart.
81. R. de Baillieul.
82. P. Daulçays.
83. L. Guérin.
84. G. de la Bourgainolles.
85. Yves Prioux Vague-de-Mer (?).
86. De la Mare.
87. S. Flambart ou Lambart.
88. B. de Mons.
89. De Craslé.
90. Le Bastard de Combré.
91. P. Allart.
92. R. du Homme.
93. S. de Sainct-Germain.
94. L. de Carpentier.
95. L. de Pont-Foul.
96. G. de Semilly.
97. R. de Semilly.
98. De la Mote Vigor (de la Motte Vigor).
99. L. Lebrun.

« Nota. Il est faict mention de vingt autres Gentilshommes qui deffendirent avec ceux-cy cette place, les noms desquels ne se peuvent lire. Les noms des susdits Gentilshommes et leurs armes se voyent en cette église de Sainct-Michel, sur une muraille vis-à-vis de l'autel Sainct-Sauveur, avec le titre tel que s'en suit : Suivent les noms et armes des Gentilshommes, lesquels, avec le sieur d'Estouteville, Capitaine de ce Mont Sainct-Michel, gardèrent ladite place contre la puissance des Anglois, qui pour lors occupoient toute la Normandie hormis ce lieu, durant le règne de Charles septiesme, lesquels noms ont été remys icy par les Religieux de ce lieu, suivant l'ordre trouvé dans les archives de cette Abbaye, le dixiesme de mars l'an mil six cens trente. Ces noms furent mis pour la première fois au lieu susdit, l'an mil quatre cens vingt sept. Or bien que nous ayons leu des historiens qui les rapportent autre-

ment, toutefois nous ne les croyons et, s'ils veulent dire la vérité, ils doivent les mettre selon l'ordre sus-dit, car les archives de cette Abbaye sont plus véritables. Et Gabriel du Moulin, autheur récent, à la fin du catalogue qu'il a faict desdits seigneurs, met : *Ces noms et armes furent posez lors que les Anglois estoient devant Sainct-Sauveur*, au lieu qu'il devoit dire : « Ces noms et armes furent posez par le commandement des susdits Seigneurs en un *grand tableau*, l'an mil quatre cent vingt sept, en l'Église du Mont Sainct-Michel devant l'autel de Sainct-Sauveur, lors que les Anglois occupoient toute la Normandie et tenoient assiégé le susdit Mont Sainct-Michel » (1).

Nous reproduisons également les noms suivants complétant, selon un historien de nos jours (2), non pas la *Luitte d'armes*, — c'est plutôt la *Liste*, ou *Litre*, — mais le *tableau* dont parle Dom Jean Huynes :

De la Hunaudaye.
De Torigni.
De Bordeaux.
P. de Gripel.
De Beauvoir.
De Tournemine.
De Carouges.
T. Pirou.
De Montcair.
De Vair.
De Quentin.

De la Brayeux.
De Rouencestre.
De Coulonces.
De Bricquebœuf.
De Cantilly.
L. Benoist.
De Clerc.
De Bences.
Missard ou Millard.
L. Dravart.
G. Artur.

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

2. M. l'Abbé E. A. Pigeon. — *Description historique et monumentale du Mont Saint-Michel*, etc. — Avranches, 1865.

Cette liste additionnelle porterait à 121 le nombre des Chevaliers défenseurs du Mont, ou seulement à 120 sans y comprendre le Roi ; cependant l'historien précité (1) l'arrête à *119 chevaliers proprement dits*, en exceptant le *Roi* et *les deux chefs*. Cette appréciation, *toute moderne*, nous paraît être quelque peu hasardée, parce qu'elle ne comprend pas les *deux chefs*, — soit Louis d'Estouteville, qui était pourtant un des plus vaillants Chevaliers, et son Lieutenant inconnu, au moins en cette qualité, — parmi les défenseurs du Mont, et qu'elle en fixe arbitrairement le nombre à 119. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de déterminer exactement ce dernier point, car, du commencement du siége en 1423, à 1449, date de l'abandon définitif de Tombelaine, marquant la fin des guerres avec les Anglais, les Gentilshommes qui se joignirent successivement à Louis d'Estouteville et aux Abbés, pour défendre la Ville et l'Abbaye, pendant une période de vingt-six années, durent être beaucoup plus nombreux que ne l'indique la liste citée plus haut, donnant seulement les noms de 118 ou de 120 d'entre eux.

Il faut remarquer d'ailleurs que Dom Jean Huynes ne parle pas du chiffre — *légendaire* — de 119 ; il se borne simplement à citer 99 noms qu'il a pu voir « *en un grand tableau devant l'autel Saint-Sauveur* » *notant* que de 20 autres Chevaliers « *les noms ne se peuvent lire,* » ce qui ne

1. M. l'abbé E. A. Pigeon.

donnerait, en exceptant le Roi placé en tête du tableau, que 118 noms « *posez par le commandement des susdits Seigneurs* » en l'année 1427, et prouverait que, au commencement du siége, ou même de cette dernière date à 1449, le nombre des Chevaliers défenseurs du Mont a dû être beaucoup plus considérable que 119.

« Les gentilshommes susdits, faisant peindre leurs noms sur la muraille susdite, n'estant encore parvenus au bout de leurs victoires, monstroient assez la bonne résolution qu'ils avoyent de persévérer et résister jusques à la fin à tous ceux qui voudroient s'emparer de ce Mont au préjudice du Roy de France, ce qu'ils tesmoignèrent en effect, car, les Anglois ayant sçeu et veu que le feu avoit réduit en cendres, par cas fortuit, une bonne partie de la ville de ce Mont, le lundy de Quasimodo en l'an mil quatre cens trente trois, de là ils conjecturèrent qu'ils pourroient facilement se rendre maistres du reste du rocher. C'est pourquoy ils se préparèrent d'exécuter leur dessein et, ayant bien considéré le flux et reflux de la mer, voulant jouer de leur reste l'an mil quatre cens trente quatre, le dix septiesme de juin, ils veinrent environ vingt mille (ce nombre semble incroyable à quelques uns, le croira qui voudra, je l'ay vu, fol. 177) sous la conduite du Sieur d'Escailes, bien armés de pied en cap, menans quant et eux des machines espouvantables et plusieurs instruments de guerre, avec lesquels ils assaillirent si furieusement les murailles de la ville qu'ils y firent une grande brèche, de sorte qu'ils croyoient

desjà ville gaignée, mais, venants à l'assault, ils furent si vivement repoussez par lesdits Seigneurs et leurs Gens d'armes que presque toute cette troupe angloise demeura morte et estendue sur les grèves (1). Quelques uns qui en eschapèrent se refugièrent dans la bastille d'Ardevon, qu'ils firent réparer et fortifier pour, lors qu'ils pourroient, revenir chercher des coquilles en ce Mont et en achepter a meilleur marché. Toutefois ils n'y demeurèrent que jusques au vingt et uniesme janvier de l'an mil quatre cens trente cinq, auquel temps ils en sortirent l'ayant bruslée auparavant. Cette victoire fut grandement remarquable et tout-à-fait miraculeuse (et peut être comparée à ces illustres batailles de Josué contre les ennemys du peuple de Dieu) (2); car en cette grande deffecte des ennemys, de tous ceux qui deffendirent ce sainct lieu il n'y en eut aucun tué ny mesme blessé. De quoy tous rendirent grâces infinies après à la Vierge, au glorieux Archange Sainct-Michiel, Prince de la milice céleste, et à Sainct Aubert, l'honneur et la gloire des Prélats de ce diocèse. Nous voyons encore aujourd'huy des marques de cette tant signalée victoire. Cette grosse pièce d'artillerie qui est entre les portes de la ville, celle qui est sur la terrasse, appelée la Pilette, et plu-

1. « Ils furent reçeus et si vertement repoussés par ceux de ce Mont, conduits par Louys d'Estouteville, qu'il demeura presque deux mille Anglois de tués dans les murailles et sur les grèves. » Ms. d'Avranches, n° 209, p. 134. (Publié par M. de Robillard de Beaurepaire.)

2. Ms. d'Avranches. (*Ibid.*)

sieurs autres qui sont encore en ce Mont, sans compter ce qu'on en a autrefois vendu, sont des marques infaillibles de leur déroute. C'est ce que nous ont laissé ces ennemys, qui ne cessèrent d'envyer sur cette place jusques à ce que Charles septiesme, dans un an et vingt quatre jours à compter depuis la surprise de Verneuil, qui fut le dix neufiesme de juillet de l'an mil quatre cens quarante neuf, jusques à la reddition de Cherbourg, qui fut le douziesme d'aoust de l'an mil quatre cens cinquante, reconquist toute cette grande province de Normandie et luy fit jouir de la profonde paix qu'elle desiroit il y avoit jà longtemps. »

« Les guerres finies, la Capitainerie de ce Mont devoit retourner à l'Abbé selon les privilèges susdits. Néantmoins, soit de peur que les troubles ne recommencent ou autrement, l'Abbé Guillaume d'Estouteville, lors Commendataire de cette Abbaye, qui demeura toujours hors de ce Mont, la laissa à son frère, Louys d'Estouteville, Sieur d'Estouteville et de Hambye à raison de sa femme, à quoy s'accordèrent les Religieux, tellement qu'il continua d'en estre Capitaine jusques au vingt et uniesme d'aoust de l'an mil quatre cens soixante quatre, jour qu'il mourut. Incontinant après, Jean d'Estouteville, Chevalier, Sieur et Baron de Briquebec, postula au Roy Louis onziesme cette charge, laquelle luy fut donnée et en eut des Patentes (les Lettres sont en ce Monastère) le vingt cinquiesme du susdit moys d'aoust, en vertu desquelles il donna commission à Robert Josel d'en venir prendre possession en son nom, ce qu'il fit la mesme

année, le penultième jour de septembre. A quoy s'opposa Frère Jean d'Adam, Vicaire temporel et spirituel de Guillaume d'Estouteville, Abbé commendataire de ce nom, au nom du susdit Abbé, à raison de privilèges donnez à cette Abbaye touchant ce droict et ainsy que nous avons faict veoir cy-dessus, et en advertit cet Abbé, lequel, l'an mil quatre cens soixante cinq le vingt troisiesme decembre, obtint des Lettres du Duc de Normandie, Charles, frère du Roy, confirmatives des privilèges de ce Monastère touchant le droict de Capitainerie, avec deffensse audit sieur de Briquebec d'aller au contraire. Or nonobstant tout cela ledit Jean d'Estouteville demeura Capitaine de cette place. Et pour lors, comme nous pouvons conjecturer, l'Abbé et les Religieux consentirent que doresnavant, pour une plus grande seureté de la place, le Roy et ses successeurs y pourvoiroient d'un Capitaine, lequel avec l'Abbé et les Religieux auroient soin de maintenir cette place sous l'obeissance de Leurs Majestez. Ce qui se pratique encore, les Religieux ayants la moytié des portes et des roues et de tous autres endroits par lesquels on pourroit entrer en cette Abbaye, et les Gouverneurs l'autre moytié ; les Gouverneurs payant des deniers du Roy leur Lieutenant et soldats qu'ils mettent pour garder cette place, outre l'assistance qu'ils ont de certains morte-payes. »

« Depuis l'institution de Jean d'Estouteville pour estre Capitaine de cette place jusques en l'an mil cinq cens septante cinq, nous ne retrouvons presque rien touchant les soldats et

ne sçavons combien de temps ledit Jean d'Estouteville fut Capitaine ou ce qu'il y fit. Après luy les Sieurs de Boschage en eurent longtemps le Gouvernement. L'an mil quatre cens septante quatre le Comte de Boschage, Capitaine de ce Mont, obtint une lettre du Roy Louys onziesme pour contraindre au guet les habitans de cette Ville, tant nobles que roturiers..... » (1).

REMPARTS DE LA VILLE

III. — DU XVIe AU XIXe SIÈCLE

L'artillerie à feu, qui avait fait de si grands et de si rapides progrès à la fin du xv[e] siècle et dont les effets étaient déjà si puissants, changea les conditions de l'attaque et par conséquent de la défense. Dès le commencement du xvi[e] siècle, l'art de la fortification se perfectionne ; bien des places de guerre se modifient à cette époque et leurs Capitaines s'ingénient à renforcer leurs ouvrages ou à créer de nouvelles défenses, propres à résister aux nouveaux moyens d'attaque.

Par sa situation exceptionnelle au milieu des grèves dangereuses, qui déjouaient toute tentative d'investissement, et mettaient la place à l'abri d'un siége régulier, parce qu'il était impossible d'entreprendre tous les travaux d'approche,

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

de tranchées, d'établissement de batteries de brèche, nécessairement longs, difficiles, et à l'exécution desquels les marées périodiques opposaient un obstacle insurmontable, — le Mont Saint-Michel pouvait, mieux que toute autre forteresse, trouver dans ses anciennes murailles une protection suffisante. Cependant nous voyons, sous François I[er], ses Remparts se modifier, suivant les progrès de l'art militaire du temps : en renforçant l'ancienne Barbacane de la Porte de la Ville par un solide ouvrage avancé ; en construisant, à l'ouest et sur un point stratégique important, une Tour plate-forme renfermant plusieurs batteries à tir rasant, et enfin, en transformant également en batteries couvertes et découvertes deux des anciennes Tours des fronts Est et Sud des Remparts.

Ces modifications sont peut-être moins importantes et moins caractéristiques ici que partout ailleurs, en raison de la position extraordinaire du Mont Saint-Michel. Néanmoins elles nous ont paru intéressantes à constater, parce qu'elles nous permettent de suivre et d'étudier les transformations architectoniques qu'ont subies les défenses de la Ville, et parce qu'elles rentrent d'ailleurs dans le cadre que nous nous sommes tracé.

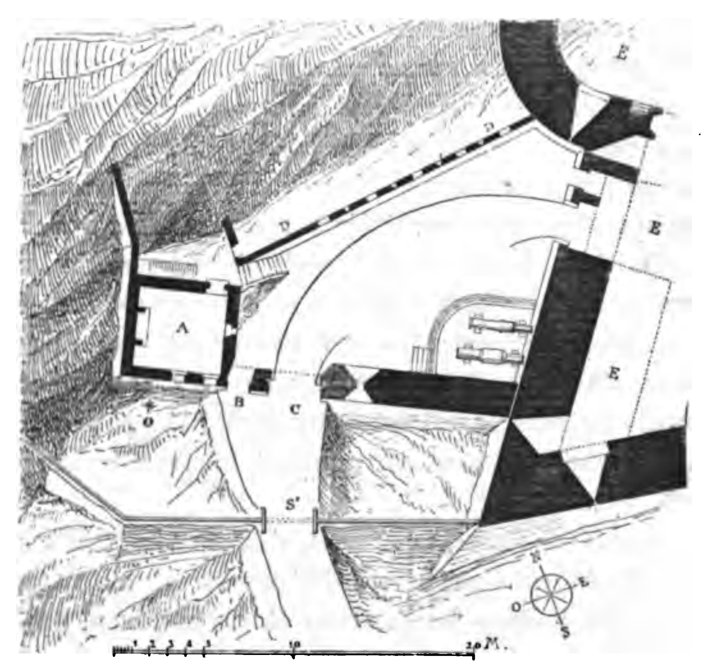
Pendant les premières années du XVI[e] siècle, le système d'attaque employé précédemment était encore suivi, et tous les efforts des assaillants se concentraient sur les Portes. Les anciennes Barbacanes étaient devenues insuffisantes ; on les renforça alors par une Avancée, disposée de façon

à recevoir du canon, afin de défendre les abords de l'Entrée. Nous trouvons, au Mont Saint-Michel, un ouvrage ajouté à la Barbacane du XVe siècle et construit dans ces conditions.

L'Avancée de la Barbacane de la Porte du Roi (S, *fig.* 14) remplaçant la palissade, ou barrière en bois, là où est actuellement l'Entrée du Mont, a été construite par Gabriel du Puy vers 1530. Elle présente, au sud, un front relié à la courtine ouest de la Barbacane E, et défilant l'entrée de ce dernier ouvrage; à l'angle ouest se trouve un corps-de-garde, à gauche (par rapport à l'arrivant), en A, *fig.* 98 de la Poterne B et de la Porte principale C; celle-ci était fermée par un vantail s'ouvrant extérieurement, afin de résister mieux à toute tentative d'enfoncement, ou même à la pression des eaux pendant les hautes mers. Le tympan de la grande Porte devait porter des armoiries, — celles du Roi François Ier sans doute, — que nous avons indiquées dans le projet de restauration (face sud). Entre la Porte et la Courtine, une embrasure de canon perçait le mur et permettait de battre les approches de l'Avancée. Enfin, dans la cour, un petit mur crénelé (1) D, s'appuyant sur le redan de la Barbacane et communiquant avec le Corps-de-garde A, formait une seconde ligne de défense qui permet-

1. Le bas-relief représentant les armes de Robert Jolivet maintenues par un lion, se trouve actuellement dans un des créneaux de ce mur.

tait de protéger l'Entrée de la Barbacane après que la Porte de l'Avancée était forcée (voir la *fig.* 98).



98. — Plan de l'Avancée de la Barbacane (Première Porte de la Ville).

Une gravure du XVIIe siècle (1) indique, en avant de l'Avancée, une barrière en dedans de laquelle se dressent les *fourches patibulaires* de l'Abbaye (en O, *fig.* 98). Nous

1. *Topographia Galliæ*, de Mérian, 1657 (voir *fig.* 101).

ne connaissons aucun fait historique indiquant qu'elles aient servi à autre chose qu'à manifester la puissance des Abbés et leurs droits seigneuriaux.

Au milieu de cette barrière s'ouvrait une porte (S', *fig.* 14 et 98), fermée par un panneau roulant sur un axe horizontal. Le nom de *Porte Bavole*, donné par quelques historiens à la première entrée de la Ville, doit provenir de ce genre de clôture, *bavole* pour *bavoler*, *voltiger*, indiquant une fermeture légère et facile à manœuvrer.

De l'Avancée jusqu'au sud-ouest, où se trouvaient les magasins de l'Abbaye, le rocher seul forme une défense infranchissable ; cependant son sommet est bordé d'un mur crénelé (R', *fig.* 14) se rattachant aux chemins de ronde extérieurs, entourant les Jardins de l'Abbaye au sud, dont l'angle sud-ouest est surmonté d'une échauguette (Q, *fig.* 14).

Au pied du rocher, vers l'ouest, s'élevaient les bâtiments (V, *fig.* 14) qui dépendaient de l'Abbaye et renfermaient ses magasins, nommés les *Fanils* ou *Fanis* (de *fœnum*, foin, ou mieux, de *fœnile*, lieu où l'on serre le foin). Ils furent élevés, ou rebâtis, au commencement du XIVe siècle, sur l'emplacement de constructions plus anciennes remontant à Robert de Torigni (1). Il reste quelques vestiges de ces bâtiments (à l'ouest, en V, *fig.* 14) sur lesquels s'élève la caserne actuelle, bâtie en 1818. L'Entrée des

1. Voir Robert de Torigni, — Poulains.

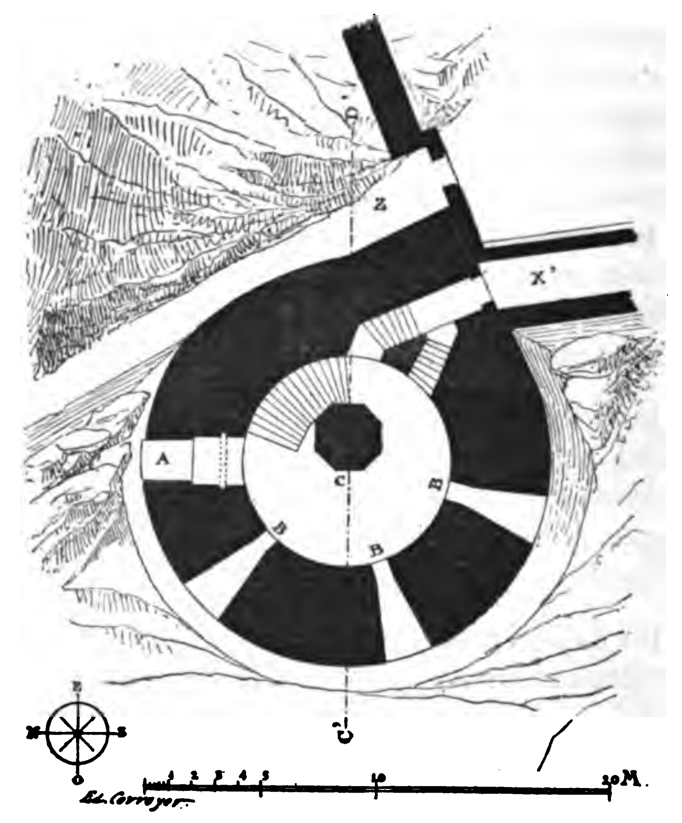
Fanils était défendue par une Tour (1) flanquant l'angle sud-est, dont on voit la base (en V, *fig.* 14); elle fut, au XVI[e] siècle, précédée d'un *ravelin* percé d'embrasures, qui existe encore aujourd'hui et forme une première cour. Les magasins avec leurs greniers, le four abbatial, les écuries, les étables, etc., s'étendaient de chaque côté de la deuxième cour intérieure au delà de la porte protégée par la Tour (V, *fig.* 14). De cette deuxième cour, les chevaux et les voitures même pouvaient monter, par des rampes successives, jusqu'au plateau (W, *fig.* 14) sur lequel s'élevaient les *Poulains*, qui partaient de ce plateau et aboutissaient aux souterrains de l'Hôtellerie (2).

La face extérieure des *Fanils* était, selon toutes les probabilités, crénelée et se reliait aux murs de ronde, également crénelés, dont on voit les ruines (Y, *fig.* 14), qui montent sur les escarpements du rocher jusqu'aux points accessibles (3).

Les défenses extérieures de ce côté de l'Abbaye furent complétées au XVI[e] siècle par Gabriel du Puy, « Lieutenant du Roi en la place du Mont. » Il éleva la Tour ou Bastillon Gabriel (4), (Z, fig. 14), au point où le rocher devient

1. Tour des *Fanils*, dite, par corruption de langage : Tour *Stéphanie*.
2. Voir Robert de Torigni, — Poulains.
3. Voir la face sud restaurée, *fig.* 3.
4. Du nom de son auteur, Gabriel du Puy.

praticable. Bâti vers 1534, cet ouvrage est composé de trois étages de batteries rasantes, percés d'embrasures



99. — Plan de la Tour Gabriel. — Remparts du xvi[e] siècle.

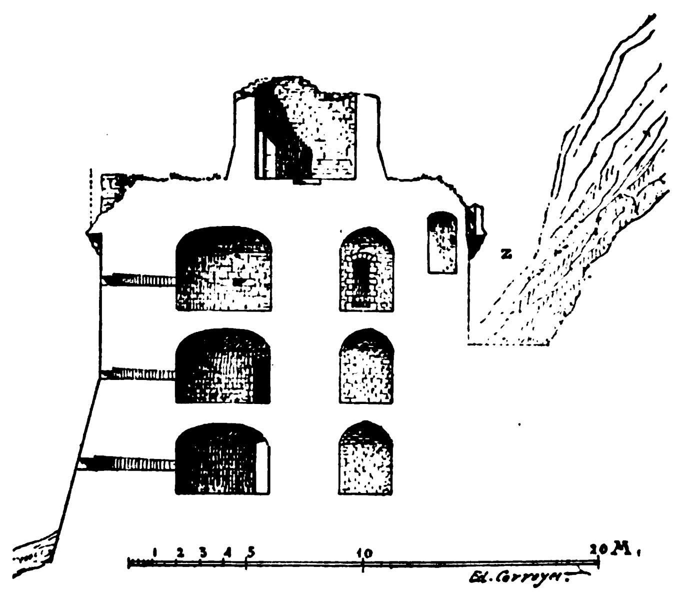
de canon, évasées à l'extérieur (en B, *fig.* 99), et couverts par une voûte, annulaire en plan, retombant, à peu

près au centre, sur un énorme pilier C. A chacun des trois étages, le pilier central est pourvu d'une trémie qui servait à l'aération de la batterie, afin d'enlever rapidement la fumée de la poudre; ces trémies se réunissaient nécessairement dans une cheminée, dont la souche devait s'élever au-dessus de la Plate-forme, — avant la construction du Moulin.

La Tour Bastillon, ou plutôt, suivant le langage du temps, le *boulevard*, ou *plate-forme*, est terrassé, et une batterie barbette complétait le système de défense en usage à cette époque. La plate-forme supérieure était bordée par un parapet percé d'embrasures, reposant sur des mâchicoulis, qui ne sont plus qu'une décoration traditionnelle, sauf du côté du rocher où ils défendaient effectivement le passage (en Z, *fig*. 99 et 100). Sur ce parapet, vers l'ouest, existait une échauguette dont on voit les ruines; (voir: le plan de la Tour Gabriel, *fig*. 99; sa face ouest — restaurée — *fig*. 100 *bis*, et la coupe de son état actuel, *fig*. 100, pages 296 et 297).

La Porte, ou poterne de la Tour Gabriel, ménagée dans l'étage inférieur vers le rocher en A, et dissimulée autant que possible, était défendue par une herse manœuvrée de l'étage supérieur. Des escaliers mettent les divers étages en communication et aboutissent à la terrasse supérieure, qui se relie aux murs de ronde grimpant sur le rocher. Une poterne, ménagée au troisième étage de la Tour, permettait de sortir dans la cour des Fanils (X, *fig*.

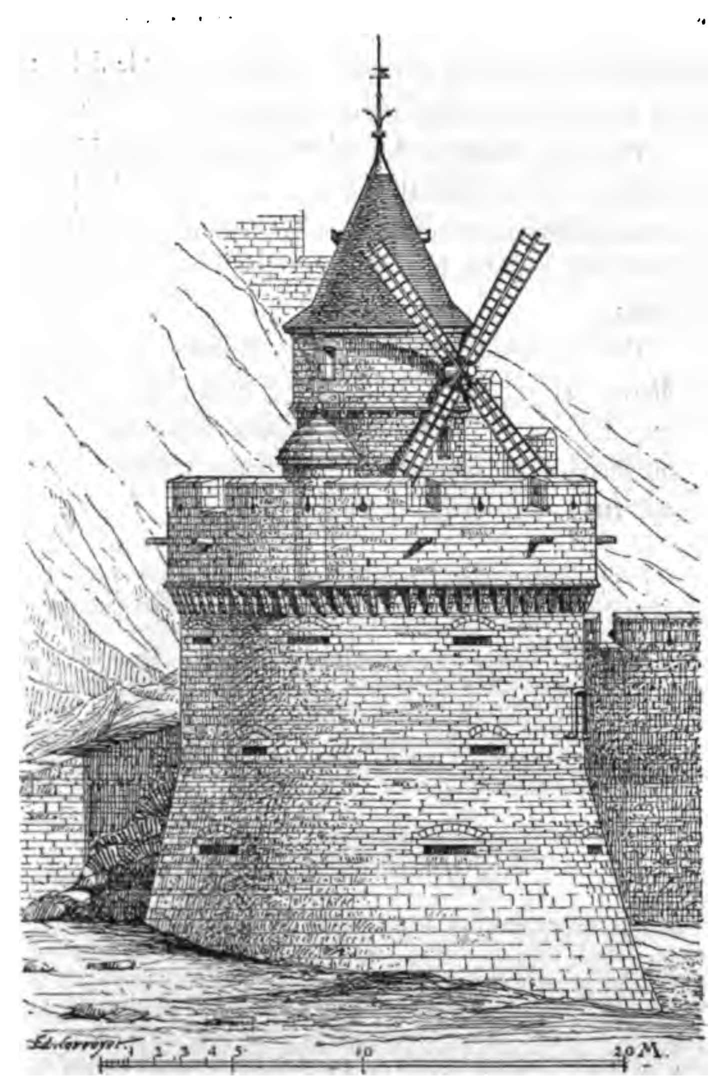
14), précaution nécessaire pour communiquer intérieurement avec les défenses adjacentes ou, au besoin, avec les dehors par le même chemin, car l'étage inférieur, où se



100. — Coupe de la Tour Gabriel (sur C' D', *fig.* 99).

trouve la poterne basse, était envahi par la mer pendant les grandes marées.

En 1627, Dom Placide de Sarcus était Prieur de l'Abbaye, la Tour Gabriel fut surmontée d'une tourelle dans laquelle on établit un moulin à vent. Cette tourelle



100 *bis*. — Tour ou Bastillon Gabriel. — (Restauration).

aujourd'hui détruite en partie, garde encore, sur le linteau de la porte Est, la date de sa construction.

Plusieurs estampes des XVIIe et XVIIIe siècles, représentant le Mont Saint-Michel sous divers aspects, plus ou moins pittoresquement traduits, constatent pourtant l'état de la Tour Gabriel avant et après l'établissement du Moulin.

Une gravure de 1657, tirée de l'ouvrage de *Gaspard Mérian* (1), montre la Tour Gabriel dans sa forme primitive. Elle est surmontée d'un parapet, reposant sur des mâchicoulis et supportant une toiture conique (voir la *fig.* 101, — réduction de l'original).

1. Nous donnons ci-après la traduction du titre de l'ouvrage de Martin Zeller, avec la Notice que cet auteur a consacrée au Mont Saint-Michel :

M. Z. Topographia Galliæ, ou Description et Configuration du puissant Royaume de France. — Huitième partie. — Les villes et les places principales et les plus connues dans le duché de *Normandie*, — traitées et représentées. — Francfort-sur-le-Mayn, chez Caspar Merian. *M. DC. LVII.* — cum privileg. S. Cæs. M.

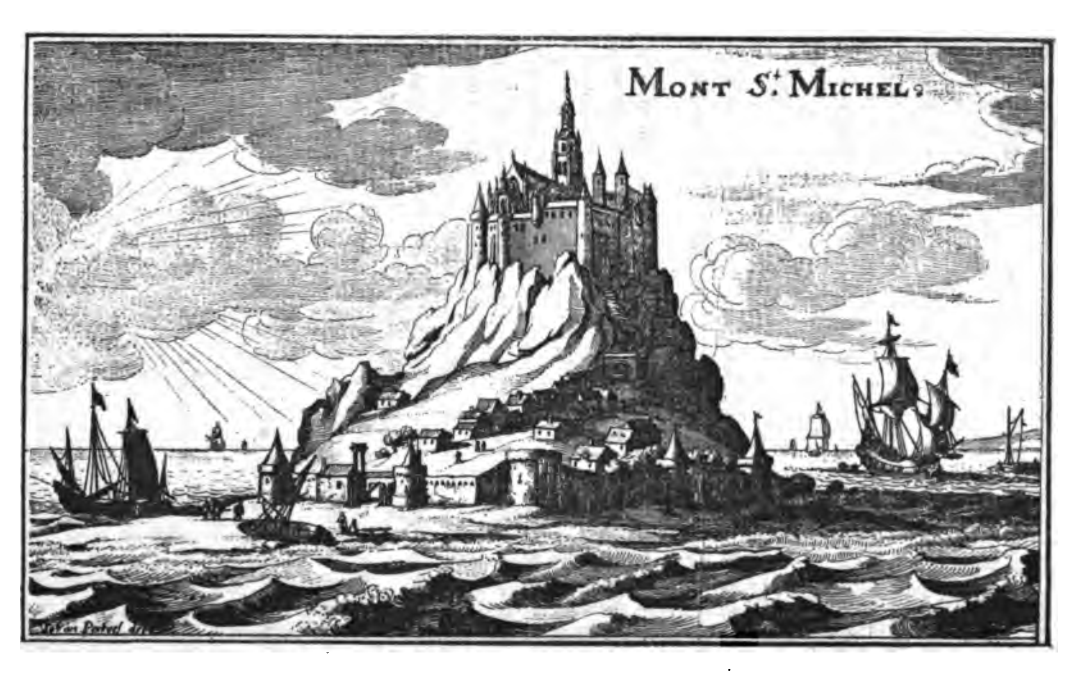
LE MONT SAINT-MICHEL

A trois milles environ de la ville épiscopale d'*Avranches* est situé, dans la mer, un merveilleux rocher, sur lequel se trouvent une église et un couvent à *saint Michel*, vulgairement appelé le *Mont Saint-Michel*, et vers lequel on établit des pèlerinages de lointains endroits. Le roi Childebert II a fait bâtir cette église en l'an de Jésus-Christ 708, près de *Tombelaine*, comme quelqu'un le raconte. Le treizième évêque d'Avranches, nommé *Maugisius*,

a chassé de là les Chanoines dont la conduite n'a pas été digne de leur état, et par contre y a mis des moines. Mais Tassin dit que, dans le temps, des ermites auraient habité là et qu'en l'année susdite 708, saint Aubert, l'évêque d'Avranches, aurait fait édifier, au sommet du rocher, l'Église Saint-Michel, lequel lui était apparu. Ensuite Richard II, duc de Normandie, aurait, en l'an 1024, restauré cette église telle qu'on la voit maintenant. Après, écrit Du Chesne, auprès de cette abbaye bénédictine de saint Michel sont aussi situés une ville et un château, et que tout près coule une fontaine qui doit guérir beaucoup de maladies, et que le Docteur en théologie Feuardent a décrit l'histoire de ce lieu. Mais le sus-nommé Géographe du roi, Tassin, ne fait pas mention de la ville, mais seulement d'un château qu'il y a là, près duquel serait située la susdite fontaine.

« A un mille français de la ville d'Avranches, vers le midi, il y a le célèbre pont d'Aubault (1), sous lequel coule la rivière de Selune et qui non loin de là se jette dans la mer susdite qui entoure le Mont ou rocher Saint-Michel. En l'année 1593, le 15 avril, la foudre est tombée sur la tour du couvent appelé Saint-Michel, — laquelle tour était une des plus hautes en France, — et l'a entièrement consumée et a également fondu quelques cloches. Du temps de saint Louis, roi de France, ainsi que le raconte Robert Gaguin, dans sa vie de saint Louis imprimée à Paris en 1528, il tomba du ciel, en cet endroit, une petite pierre sur laquelle il y avait écrit le nom de Jésus; on la passa sur les yeux de quelques aveugles qui aussitôt recouvrèrent la vue ». (*Fig.* 101, page 300).

1. Pontaubault, petit village à une lieue un quart au sud d'Avranches.



104. — Vue du Mont Saint-Michel (d'après la gravure de J. Peeters). — G. Mérian, 1657.

Une autre gravure — portant pour titre : « *Isle, Rocher, Ville, Château et Abbaye du Mont Saint-Michel, situé aux confins de Normandie et de Bretagne, par N. de Fer, sur les mémoires de M. de la Salle, à* PARIS, *avec privilège du Roy, 1705* » — détermine les dispositions du couronnement de la Tour Gabriel après la construction du moulin à vent. La plate-forme supérieure est bordée d'un parapet crénelé, au-dessus duquel on voit le moulin. La Tour voisine est celle flanquant l'angle sud-est des Fanils (1), dont on trouve des vestiges en V (*fig.* 14) et dans la vue d'ensemble de la face ouest, *fig.* 38. Les dimensions de la gravure de N. de Fer, — vue panoramique du Mont Saint-Michel, de Tombelaine et de la Baie, — ne nous permettent pas de la reproduire toute entière ; nous en donnons une réduction partielle concernant particulièrement le Mont (voir *fig.* 102, page 302).

Deux dessins, accompagnant un procès-verbal daté de 1731 (2) et conservés à la Bibliothèque Nationale, Département des Estampes (3), indiquent, pour le sommet de la Tour Gabriel, des dispositions semblables à celles de 1705 (N. de Fer).

A cette époque (1627), le temps des guerres était passé depuis longtemps, tout au moins pour le Mont Saint-Michel ;

1. Tour des *Fanils*.
2. Voir ci-après le procès-verbal.
3. Topographie de la France. — Manche, arrondissement d'Avranches.

102. — Vue du Mont Saint-Michel (d'après N. de Fer). — 1705.

les fortifications, n'étant plus absolument nécessaires, devinrent bientôt gênantes; aussi le parapet supérieur fut-il abattu; il devait d'ailleurs être un obstacle au fonctionnement des ailes du moulin. Il fut remplacé par le talus maçonné qui existe encore aujourd'hui, et la batterie barbette se transforma en *motte* sur laquelle s'élevait le moulin à vent. Il subsiste néanmoins, dans la partie est, des vestiges du parapet du XVIe siècle, supporté par des mâchicoulis effectifs, qui défendaient le passage (en Z, *fig.* 99 et 100) ménagé entre la Tour et le rocher et aboutissant à la poterne des Fanils (en X', *fig.* 14).

Après l'exécution des ouvrages que nous venons de décrire, ou à peu près au même temps, deux des Tours des Remparts, au sud et à l'est, furent appropriées suivant le nouveau mode de fortification. Au sud, la Tour N (*fig.* 14) fut disposée de façon à recevoir, dans son étage inférieur, une pièce d'artillerie, qui, par une ouverture ébrasée pratiquée dans le flanc sud-ouest, permettait de battre la courtine adjacente. Le couronnement de cette Tour devint une batterie découverte, protégée par un parapet plus épais que celui du XVe siècle.

La Tour K (*fig.* 14), — bâtie par Robert Jolivet, de 1415 à 1420, formant le principal saillant des Remparts et commandant les courtines au sud et au nord, — était le point capital des défenses de la place, à l'est, pendant le XVe siècle et les premières années du XVIe. Sous François Ier, les

Architectes militaires ne manquèrent pas de profiter de la situation avantageuse de l'ouvrage et le renforcèrent en se servant des anciennes murailles.

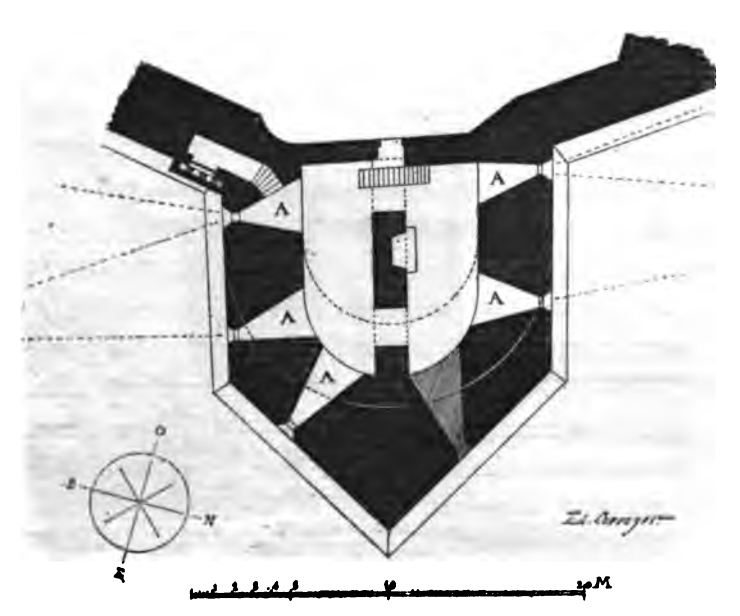
La Tour de Robert Jolivet fut transformée en *boulevard* ou *bastillon* (1), composé de deux flancs parallèles reliés par deux faces obliques formant un éperon triangulaire très-saillant (K', *fig.* 14); cette nouvelle disposition augmentait l'étendue du flanquement des courtines adjacentes, fortement défendues par les nouvelles batteries (voir le plan, *fig.* 103).

Les deux étages de la Tour furent convertis en batteries couvertes; les murs anciens, dans lesquels de rares meurtrières avaient été ménagées pour l'emploi de toutes les armes à main en usage au XVe siècle, furent, ainsi que les murs nouveaux, percés d'embrasures horizontales (en

1. « Ouvrage saillant de fortification adopté depuis le XVIe siècle pour flanquer les enceintes et empêcher les approches par des feux croisés. Les bastions remplacèrent les tours du moyen âge. Les mots *bastide, bastille, bastillon*, expliquent l'origine du *bastion*. La plupart des anciennes enceintes que l'on voulut renforcer à la fin du XVe siècle furent entourées de bastions en terre gazonnée ou revêtue de maçonnerie lorsque le temps et les ressources le permettaient. Dans ce dernier cas, on donna aux bastions primitifs plusieurs étages de feux, afin de commander la campagne au loin et de battre les assiégeants lorsqu'ils s'emparaient des fossés..... (*Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, etc., par M. Viollet-le-Duc, tome II).—Le Mont Saint-Michel offre deux exemples des ouvrages de ce genre élevés au XVIe siècle pour renforcer les remparts du XVe siècle : à l'ouest la *Tour* (*ou bastion*) *Gabriel*, et à l'est le *Bastion de la Tour Boucle*.

A, *fig.* 103) ne laissant que l'espace nécessaire pour la bouche des canons et le passage des projectiles (1).

Ces ouvertures, largement ébrasées à l'intérieur, donnaient un champ de tir assez étendu et permettaient même

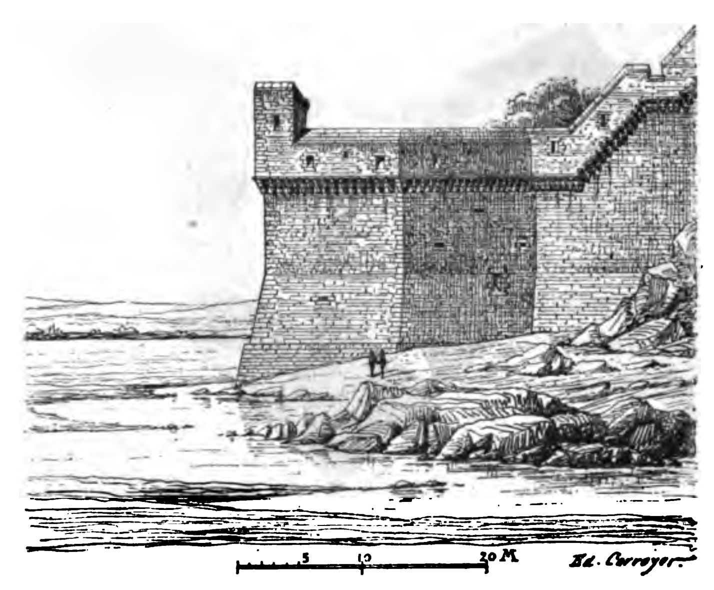


103. — Plan du Boulevard ou *Bastillon* de l'Est.

de croiser les feux sur les flancs nord et sud. (Voir le plan, *fig.* 14, les *fig.* 103, 104, et les vues générales du Mont).

1. Voir en B, *fig.* 99 et 100 (plan et coupe de la Tour Gabriel).

Le sommet du *Bastillon* ou Bastion, terrassé, formait un troisième étage de feux. Les épaulements de cette batterie barbette, surmontés d'une échauguette sur le saillant, sont très-épais ; percés d'embrasures pour le canon et de meurtrières pour l'arquebuse, ils reposent sur des



104. — Boulevard — ou *Bastillon* — de l'Est. — Flanc nord.

mâchicoulis qui ne sont plus qu'une simple décoration. « Telle était la force des traditions féodales qu'on ne pouvait rompre brusquement avec elles et qu'on les continuait encore malgré l'expérience des inconvénients attachés à la fortification du moyen âge en face de l'artillerie à feu.

C'est ainsi qu'on voit longtemps encore, et presque pendant tout le XVIe siècle, les mâchicoulis employés concurremment avec les batteries couvertes, bien que les mâchicoulis ne fussent plus qu'une défense nulle devant le canon... » (1).

De même que la Tour Gabriel — *bastillon* de l'ouest — défendait les approches du Mont du côté où il était possible, avant la construction de cette nouvelle fortification, d'opérer un débarquement, le Bastillon ou *Boulevard* de la Tour Boucle complétait les défenses de la place à l'est, dans la partie relativement la plus faible de son enceinte. Il commandait les courtines au nord et principalement au sud de l'ouvrage, où il protégeait les poternes de la Tour Boucle et du Trou-du-Chat, que l'assaillant pouvait essayer de forcer ou de surprendre ; il arrêtait toute tentative d'abordage et surtout d'escalade, plus facile à l'Est que partout ailleurs ; cette dernière opération pouvait être favorisée par le flux de la mer diminuant, pendant les hautes marées, la hauteur des murailles à franchir (2).

1. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, etc., par M. Viollet-le Duc, tome Ier.

2. On a dit que le Bastillon ou *Boulevard* de la Tour Boucle a été bâti par Vauban ; cependant il est certain que cette dernière fortification fut construite au même temps que la *Plate-forme* ou Tour Gabriel, ainsi que le prouvent tous les détails architectoniques, identiques dans ces deux ouvrages. Ces défenses renforçant les Remparts du XVe siècle furent élevées vers 1530, c'est-à dire plus d'un siècle avant la naissance de l'illustre ingénieur militaire, M. de Vauban, né en 1633 et mort en 1707.

Du reste, dans les conditions particulièrement favorables (que nous avons décrites plus haut) où elle se trouvait, la place ne pouvait être emportée que par trahison ou par surprise. Aussi, vers la fin du XVI[e] siècle, pendant les guerres de la Ligue, les Huguenots ne pouvant réduire le Mont Saint-Michel par un siége régulier, usèrent-ils, sans succès, de tous les moyens pour s'en rendre maîtres.

Nous avons déjà parlé de Montgommery, qui tenta à son tour (1591) de s'introduire dans l'Abbaye par trahison, et nous avons reproduit les récits de Dom Jean Huynes (1) en décrivant le Cellier (2), afin de pouvoir suivre mieux toutes les péripéties de l'action sur les lieux mêmes qui en furent le théâtre. Nous donnons encore, d'après le même historien, des détails intéressants sur les tentatives des Religionnaires, qui précédèrent et suivirent l'expédition de Montgommery, pour surprendre la Ville et l'Abbaye.

« La France fut malheureuse au siècle dernier (XVI[e] siècle), tant pour la sécularisation de la plus part des biens ecclésiastiques que pour avoir engendré et nourri Jean Calvin, lequel, par sa détestable doctrine, la mit toute en combustion, ses sectateurs s'élevants contre le catholicisme. Ces Huguenots commencèrent premièrement par dès conspirations occultes contre le Roy François second. Puis, durant

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).
2. Voir le *Cellier*.

le règne de Charles neufviesme, se jugeans assez forts ils prirent publiquement les armes et se mirent en campagne contre la Majesté Royale, tuant et massacrant plusieurs personnes très-dignes de remarques, bruslant les reliques des saincts, pillant et renversant les églises. Leurs meschancetez s'augmentèrent encore davantage durant le règne d'Henry troisiesme, estant favorisez de plusieurs catholiques malcontens, tellement que tous les jours on n'entendoit que surprises de villes et chasteaux faictes par les hérétiques (1). Un d'entre eux, nommé Le Touchet, surprit cette abbaye en cette sorte.

« L'an mil cinq cens septante sept, ce Gentilhomme religionnaire ayant dessein de se rendre maistre de cette Abbaye et prévoyant qu'il n'en pourroit venir à bout par force se résolut d'user de ce stratagème. Estant environ à deux lieues de ce Mont, il choisit dix sept ou, selon les autres, vingt cinq de ses soldats, lesquels il fit habiller en marchands, et sur leurs chevaux, au lieu d'y mettre des scelles, il y fit mettre des panneaux et fourer dextrement au dedans d'iceux des poignards. Ces marchands, ainsy accomodez, veinrent en pélerinage en ce Mont et quit-

1. « L'an 1576, cette ville du Mont Saint-Michel, qui a toujours esté très fidelle aux Roys de France, préféra en cette occasion la cause de la sainte Église aux interests de Sa Majesté et se déclara pour la Ligue, et ne se fit pas moins admirer en ces dernières guerres que dans les plus grands efforts des Anglois.... » Ms. d'Avranches, n° 209 (publié par M. de Robillard de Beaurepaire *Histoire générale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel*, etc.).

tèrent leurs armes à la porte, mais non pas celles qu'ils avoyent dans leurs panneaux. Arrivèz à l'Hostellerie, comme gens fort curieux et soigneux du bon traictement de leurs chevaux, ils ne s'en voulurent fier aux serviteurs de l'Hostellerie, ains eux mesmes retirèrent leurs panneaux de dessus le doz, les agencèrent tous proprement en un coin, frotèrent leurs chevaux et leur donnèrent de l'avoine. Cela faict (c'estoit le dimanche veille de la Magdeleine après midy), ils burent chacun un coup et montèrent en cette église faisant semblants d'y honorer l'Archange sainct Michel; par après ils s'introduisirent en la bienveillance des soldats envoyant querir du vin et burent ensemble avec toute sorte de resjouissance comme grands camarades. Et de là s'en retournèrent coucher en leur hostellerie. Le lendemain, sur les sept ou huict heures du matin, ils tirèrent de leurs panneaux les armes qui y estoient cachées, les mirent dextrement sous leurs habits et montèrent en cette église pour entendre la saincte messe, selon qu'ils disoient. Leur arrivée fit resjouir les soldats, lesquels se souvenant du bon traictement qu'avoyent reçeu leurs compagnons qui estoient le jour precedent de garde, n'en esperoient point un moindre. Montez à l'église ils entendirent une haute messe qu'on chantoit lors, firent dire plusieurs basses messes, visitèrent Nostre-Dame-sous-Terre et les autres lieux de dévotion. Ce faict ils s'assemblèrent sur le Sault-Gaultier où quelques-uns demeurèrent, les autres s'en allèrent au Corps-de-garde rire

et boire avec les soldats et trois descendirent en ville pour recevoir Le Touchet quand il viendroit. Ainsi disposez ils s'apperceurent sur les huict heures et demie qu'un Novice, nommé Loucelles, ainsy qu'ils confessèrent depuis, avoit decouvert leur entreprise. C'est pourquoy ils n'eurent patience d'attendre jusques à neuf heures, auquel temps Le Touchet devoit arriver, mais mirent soudain les armes au poing, desarmèrent les soldats, en tuèrent un, nommé Le Fort, qui ne vouloit quitter son espée et se saisirent de la porte, frappèrent et vulnerèrent les Religieux et prestres et mesme les pélerins qui y estoient pour lors, tellement que les uns se jettèrent par les fenestres, qui tous presque, furent fort offensez, les autres se cachèrent ès lieux plus secrets et maistre Jean Le Mansel, Secrétaire de cette Abbaye pour lors et maistre des Novices, qui nous a laissé par escript ce qui s'y passa, escrit qu'il eut le col presque à demy coupé par dessus la nucque. Cela faict, quelques uns d'iceux estant au Sault-Gaultier virent une procession arriver et Le Touchet qui venoit à grand galop avec onze autres cavaliers et n'ayant la patience de les voir entrer dans la ville, cryerent à qui mieux mieux : Ville gaignée, ville gaignée. A ces crys toute la ville se mit en alarmes et empescha que la procession ny Le Touchet entrassent. Ce que voyant les cavaliers, ils retournèrent bride et s'enfuirent sans faire autres efforts. De quoy les marchands contrefaiz qui estoient en cette Abbaye furent grandement marrys et, dès l'après midy du mesme jour, Louys de la

Moricière, Chevalier de l'Ordre du Roy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, sieur de Vicques, Enseigne du Mareschal de Matignon, estant avolé autour de ce rocher avec sa Compagnie pour leur faire commandement de se rendre s'ils n'y vouloient y perdre la vie, ils mirent les armes bas et sortirent le lendemain à huict heures, sans faire aucun tort, n'emportant aucune chose que du dommage et de la honte, et quelque argent monoyé qu'on leur donna par composition. La reddition de ce Mont plust tant au roy Henry troisiesme qu'il deposa celuy qui estoit lors Capitaine en ce Mont et y mit le sieur de Vicques en sa place, où il se comporta généreusement jusques à sa mort. Ce fut le premier qui se nomma Gouverneur du Mont Sainct-Michel, nom que ses successeurs ont retenu. C'est pourquoy, quand nous parlerons doresnavant des Capitaines de ce Mont, nous les nommerons Gouverneurs..... »

« Un an auparavant la susditte surprise de ce Mont, la Ligue s'esleva en France et ce Mont y donna son nom. Cause pourquoy les Huguenots s'efforcèrent plusieurs fois de le ruyner et particulièrement le sieur de Lorge et Gabriel, son frère, Marquis de Montgomery. Quant est du sieur de Lorge, l'an mil cinq cens quatre vingt neuf, tost après la mort d'Henry troisiesme, il vint, accompagné de Corbosont et de la Coudraye, ravager toute la ville de ce Mont, d'où il fut chassé quatre jours après par le Gouverneur de Vicques. Et, s'estant retiré à Pontorson qui tenoit pour les Huguenots, il y fut assiégé par le Duc de Mercœur,

l'an mil cinq cens quatre vingt dix. En ce siège, la mesme année, le treiziesme de septembre, fut tué nostre Gouverneur de Vicques, et son corps fut apporté en ce Mont et enterré dans la chapelle Saincte-Anne, où on voit ses armes, son enseigne et son casque..... »

« ..... Quelques jours après cette tragédie (tentative de Montgomery) (1), le Duc de Mercœur, un des principaux chefs de la Ligue, mit pour Gouverneur en ce Mont le sieur de Chesnaye Vaulonnet (ou Chenaye-Vauloüet), et le Gouverneur de Boissuzé en fut mis hors. De quoy il fut fort marry et, pour venger cet affront, l'an mil cinq cens nonante cinq, le septiesme de septembre vint en ceste ville accompagné de Goupigny (ou Gaupigny) et ravagea tous les logis d'icelle, avec dessein d'en faire autant en l'Abbaye si on luy eut laissé entrer. Pour cette cause les habitans de ce Mont le tuèrent quelque temps après. Le sieur de Chesnaye Vaulonnet, Gouverneur de ce Mont et de Foulgères, estant mort l'an mil cinq cens nonante six, le susdit Duc de Mercœur donna ce Gouvernement à Julien de la Touche, sieur de Querolland, Gentilhomme breton, de quoy plusieurs envyeux furent grandement marrys et particulièrement le marquis de Belle-Isle, gouverneur de la basse Normandie pour la Ligue, jaçoit que ledit Duc de Mercœur luy eut donné le gouvernement de Foulgères et que tous fussent du party de la Ligue. Voulant donc débouter ledit sieur de Querol-

1. Voir le *Cellier*.

land de cette place, il vint en ce Mont le vingt deuxiesme de may la susditte année la veille de l'Ascension, accompagné de cent maistres et se logea en la ville sans faire paroistre aucun mauvais dessein ains toute sorte de bienveillance envers le Gouverneur et ceux de ce Mont. Et le lendemain, entre neuf et dix heures du matin, commença à monter avec ses gens armez pour faire monstre, disoit-il, à la garnizon en qualité de Gouverneur de basse Normandie et aussy pour prier l'Arcange Saint-Michel. Mais d'autant qu'il estoit suivy de tous ses gens armez, Henry de la Touche Escuyer, sieur de Campsguet, frère puisné et Lieutenant du sieur Querolland en cette place, sortit du corps-de-garde et luy alla représenter qu'il trouvast bon que tous ses gens n'entrassent armez, crainte de desordre et suivant les droits de cette place. Que neantmoins ledit sieur Marquis pourroit entrer avec ses armes et, pour son respect, partie de ses gens armez, pourvu qu'il luy plust en regler le nombre, ce qui fut trouvé bon et dit que six seulement le suiveroient. Lors Campsguet s'avança vers le corps-de-garde et Belle-Isle le suivant fut receu par le Gouverneur Querolland avec tous les honneurs possibles. Cependant tous les gens du susdit Marquis entroient avec leurs armes. Ce que voyant, le corporal ferma la porte, de quoy s'appercevant ledit Marquis, il dit au sieur Querolland qu'il desiroit que tous ses gens entrassent, qu'autrement il sortiroit. Et luy estant demandé quels des siens il désiroit faire entrer, ledit Querolland fit ouvrir la porte.

Cè que vòyant ledit Marquis fit geste de vouloir sortir et, descendant jusques à la porte, mit la main à l'espée, tua le corporal et se tournant vers le sieur de Campsguet luy fit la même chose. Incontinent ses gens mirent les mains aux espées et pistolets et attaquèrent ledit sieur Querolland et ses gens qui, ne se deffiant d'une pareille action, eurent du pis en ce premier combat et sept, outre les deux susdits, y perdirent la vie. Les autres, qui n'estoient encore que blessez, furent contraincts de se retirer. Cependant le marquis de Belle-Isle et ses gens se rendirent maistres du corps-de-garde jusques à ce que ledit sieur de Querolland, ayant rallié quelques uns des siens, retourna au combat où le marquis de Belle-Isle fut tué et le sieur de Villebasse, son confident, et plusieurs de ses gens blessez qui mirent les armes bas voyant leur chef par terre. Le gouverneur Querolland fut blessé de dix huict coups tant d'espée que de pistolet. »

« Ces deux adversaires, Boisuzé et Belle-Isle, estant en l'autre monde, les habitans de Pontorson, qui tenoient le party des Religionnaires et pretendus reformez, restoient à surmonter. Iceux plusieurs attentèrent contre ce Mont, mais toujours à leur confusion. Ils y estoient déjà venus l'an mil cinq cens nonante et un, le dix neufiesme de juin, environ demye-heure aprés mi-nuict, pour surprendre les gardes au despourveu, mais estant descouverts ils s'enfuirent plus vite que le pas. Ils reveinrent l'an mil cinq cens nonante quatre, le vingt septiesme de janvier, environ une

heure après mi-nuict et attacherent un petard à la fenestre de l'escurie des Trois-Roys et y ayant faict une bresche, entrèrent environ une quinzaine, qu'on repoussa incontinent et un d'entre eux fut tué sur la place. Or, nonobstant ces deux efforts inutiles, ils tentèrent encore l'an mil cinq cens nonante huict, le second jour de febvrier, à minuict, de le surprendre ; mais, estant montez par devers les poulins jusques au pied des bastimens et se voyant descouverts, ils en descendirent si hastivement qu'un d'eux s'y rompit le col et fut trouvé mort le lendemain sur les grèves. »

« .... La femme du marquis de Belle-Isle, grandement marrye de sa mort et ne pouvant procéder en justice contre ceux qui l'avoyent tué, d'autant que luy seul estoit coupable, se resolut de faire mourir par trahison le sieur Querolland. A cet effet elle convint avec un certain vaultrien, nommé Nicolas Le Mocqueur, qui s'introduisit en l'amitié dudit Querolland et demeura plus de deux ans avec luy en ce Mont, jusqu'à ce qu'un jour du moys de septembre, l'an mil cinq cens nonante neuf, le sieur Querolland estant sorty seul de la place et monté à cheval pour aller conduire sur les grèves un Gentilhomme de ses amys, ledit Le Mocqueur prit ce temps pour exécuter son dessein et, montant sur un bon cheval dudit Querolland, feignit d'aller au devant de luy. L'ayant rencontré sur les grèves, le sieur Querolland luy demanda où il alloit, il dit qu'il venoit audevant de luy et, l'ayant laissé passer

deux ou trois pas devant, mit doucement un pistolet en la main et l'approchant, luy donna dans la teste et le tua, à la veue de ceux de ce Mont, puis fit sa retraicte chez une personne de qualité, ennemye dudit Querolland deffunct. Ainsi mourut le Gouverneur Querolland, le corps duquel fut apporté en ce Mont et enterré en la chapelle Saint-Roc..... Quant audit Le Mocqueur il fut condamné d'estre roué et, ne pouvant lors estre pris, il fut mis en effigie sur la porte de la ville de ce Mont, et, sept ans après, pris en la ville de Paris et amené à Coustances, il fut exécuté le sixiesme de juillet mil six cens six. Pour la femme du Marquis de Belle-Isle, elle se repentit de son péché, fit de son gré plusieurs pénitences et, ayant passé cinq ans de veufvage, s'en alla rendre religieuse aux Feuillantines de Tholose et institua après la congrégation du Calvaire. »

« Pierre de la Luserne, sieur de Brevant, succéda audit Querolland au gouvernement de cette place et en vint prendre possession la mesme année (1599), le huictiesme jour de décembre..... Durant sa vie, il fit condamner, à Rouen, les paroissiens d'Ardevon qui refusoient de venir faire le guet en cette place..... » (1).

Avec le XVIe siècle les guerres civiles et religieuses prirent fin. Si le Mont Saint-Michel eut encore quelques alertes pendant les premières années du siècle suivant, il n'avait plus à redouter les dangers que ses défenseurs

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

avaient su conjurer en des temps périlleux. Une garnison assez nombreuse (1) tenait la ville ainsi qu'une partie du Monastère. Cette occupation fut cause de nombreuses querelles entre les soldats, les Religieux et les habitants de la Ville. En 1667, l'Abbé commendataire, Jacques de Souvré, obtint du Roi Louis XIV la restauration des anciens priviléges accordés à l'Abbaye par les Rois de France; les Abbés firent garder eux-mêmes le Monastère ainsi que la Ville. « Après le deslogement de la garnison (21 décembre 1667), nostre R. P. prieur (Dom Mayeul Gazon), suivant le mandement de monsieur nostre Abbé et Gouverneur (Jacques de Souvré)....., prit le soin de toutes choses comme Lieutenant de M. nostre gouverneur en son absence; fit diviser toute la bourgeoisie en six escouades, chacune composée de 9 à 10 hommes, dont une escouade monteroit tous les jours en garde à la porte de la ville, dont trois hommes de cette escouade seroient

1. Sous les ordres des Gouverneurs — nommés par le Roi ou ceux qui achetèrent la charge à beaux deniers comptants — : Pierre de la Luserne, sieur de Brevant, 1599 à 1626; Richard, son fils, 1626-1636; Henri de Bricqueville, marquis de la Luserne et d'Aranville, 1636-1642; Gabriel de Bricqueville, son fils, âgé de treize ans; la marquise d'Alferac, qui acheta la charge pour son fils, âgé de quatre ans, et qu'elle revendit, en 1658, au marquis de la Garde, parent du surintendant des finances Fouquet, lequel céda son gouvernement en 1661, pour la somme de *dix mille escus* à M. de la Chastière, 1661-1666 (*Tourangeau, de la maison de Condé*); ce fut le dernier gouverneur. Il démolit en 1666 le fort de Tombelaine et l'*Église Prieuré située dans ledit fort de Tombelaine.*

tirés pour garder jour et nuit la porte d'en haut du chasteau avec un de nos trois portiers que nous avons rétablis à la seconde porte, lequel à la manière accoutumée et suivant l'ancienne coustume, avant l'usurpation susditte du dernier Gouverneur la Chastière, apporte tous les soirs la moitié des clefs du chasteau, les portes estant fermées, à la porte du R. P. Prieur et le matin les vient querir pour ouvrir les portes du chasteau. Mais, le Gouverneur n'estant résidant, on porte toutes les clefs à nostre R. P. Prieur, et, pour les clefs de la ville, en l'absence de monsieur le Gouverneur elles sont portées les soirs en la maison du Capitaine ou Sergent des habitants » (1).

Jusqu'à cette époque, les Remparts avaient été entretenus par les Gouverneurs de la place, mais dès la fin du XVII[e] siècle ils furent à peu près abandonnés. Au commencement du XVIII[e] siècle, au milieu des querelles et des procès qu'ils soutinrent contre leurs envahisseurs, les Abbés ne songèrent guère à réparer leurs murailles dont l'existence n'était plus, d'ailleurs, absolument nécessaire pour assurer leur sécurité. Dans les premières années de son règne, Louis XV reprit possession d'une partie de l'Abbaye, dans laquelle il renferma des prisonniers d'État et imposa une garnison à la place; en

1. Dom Estienne Jobart, Ms. d'Avranches, n° 209 (publié par M. E. de Robillard de Beaurepaire).

1731, ce Monarque ordonna que des réparations fussent faites aux Remparts qui, d'après l'édit de 1681, faisaient partie du domaine de la Couronne.

Deux dessins au crayon teintés, conservés à la Bibliothèque nationale, indiquent l'état des murs de la Ville à cette époque. Ils représentent, l'un : le côté sud (1) constatant les défenses de la place en partie ruinées dans leurs couronnements; l'autre, vue du sud-est, porte pour titre : *Aspect du Mont Saint-Michel en Normandie;* les Tours du Roi, de l'Arcade et celle dite *de la Liberté* ont encore leurs crénelages et leurs toitures coniques. La Tour, qui se nomme aujourd'hui Tour basse, est découverte, mais on voit encore son crénelage et ses mâchicoulis à la même hauteur que ceux des murailles adjacentes. Un devis des dépenses accompagnait ces dessins et nous reproduisons le *procès-verbal* (2) de la mise en adjudication des ouvrages nécessaires :

« *Réparations ordonnées aux murailles du Mont Saint-Michel par arrest du 21 aoust 1731.*

« *Le S[r] de Caux, ingénieur en chef sur les costes de Normandie, a esté envoyé au Mont Saint-Michel pour y*

1. Cette figure montre les bâtiments de l'hôtellerie avec sa triple toiture, au-dessus desquelles on voit la Tour sud du portail de l'Église, l'une des deux Tours de Robert de Torigni; la Tour du nord s'était écroulée en 1300; cette Tour du sud est crénelée à la base de la pyramide du clocher.

2. Conservé avec les dessins. — Bibl. nat., dépôt des Estampes — Topographie de la France — Manche.

faire un devis des réparations nécessaires à faire aux murailles de lad^e ville.

« *Ce devis a monté à la somme de 37,146 liv. et il a esté ordonné, par arrest du 3 avril 1731, qu'il seroit procédé à l'adjudication au rabais et que le payement de ces ouvrages seroit fait par les sous-fermiers des Domaines de la Généralité de Caen, auxquels il en sera tenu compte par Sa Majesté, sauf à estre pourvû au remplacement de lad^e somme en trois années sur la Province de Normandie.*

« *Ce remplacement a esté ordonné par arrest du 21 aoust suivant, et il a esté ordonné que cette somme sera imposée en deux années consécutives, à commencer de l'année 1732, sur tous les habitans taillables des trois Généralités de la Province de Normandie, au marc la livre de leur taille.* »

Il ne nous est pas possible de déterminer les parties des murs qui furent réparées vers 1731 ; mais c'est sans nul doute à cette époque que la Tour, dite Tour basse, fut abaissée, terrassée et disposée en batterie barbette, dont les épaulements et les embrasures ont tous les caractères des ouvrages militaires du temps (1).

A partir de 1731, si l'on ne trouve plus de traces des réparations faites aux Remparts, on voit beaucoup trop de preuves de l'état d'abandon dans lequel ils furent

1. D'après le système des fortifications inventées ou perfectionnées par Vauban.

21

laissés; ils ne furent même pas compris dans le classement des places de guerre fait par la loi du 10 juillet 1791. Non-seulement on ne les entretient plus, mais encore, en 1797, les Commissaires du District d'Avranches vendirent, pour une somme minime, la Tour Gabriel à un des habitants de la ville. Aussi le temps a-t-il pu faire sans entraves son œuvre destructive, et, si l'enceinte de la ville existe encore de nos jours, elle doit uniquement sa conservation à la construction robuste de ses murailles.

Une ordonnance du 2 avril 1841 classa la ville fortifiée du Mont parmi les places fortes de la France, cependant nul travail n'y fut fait. Au contraire, les Tours du Nord et celle de la Liberté, dont les voûtes supérieures s'étaient effondrées, furent remplies de terre sans qu'on y fît aucune réparation. Un autre décret du 19 septembre 1855 déclassa les Remparts; ils furent dès lors complétement oubliés, sauf par les habitants de la ville, qui firent leurs magasins dans une partie des murs et des embrasures des meurtrières, et qui transformèrent les terrasses des Tours et les escaliers ruinés en jardins ou en potagers.

ÉTAT ACTUEL

DES REMPARTS

En 1872 nous avons pu constater, après les études de l'Abbaye, l'état déplorable des remparts (1). Les murailles ont conservé leurs mâchicoulis, mais elles sont dégradées et même crevassées en plusieurs endroits.

La *Tour Claudine*, tangente à l'angle nord-est de la Merveille, est découverte et son crénelage est en partie renversé.

L'*Échauguette* du saillant nord-ouest est devenue une latrine immonde, ce qui pourrait être et serait empêché si l'autorité locale voulait bien prendre quelques mesures, sinon pour réparer, tout au moins pour approprier et préserver les Remparts, à la conservation desquels la Ville est si particulièrement intéressée.

La *Tour du Nord*, la plus ancienne de l'Enceinte, n'a plus de crénelage ; elle est remplie de terre ; l'eau y séjourne et dégrade ses murs. Les *escaliers* reliant la Tour du Nord au Bastion sont disloqués et deviennent dangereux à franchir, principalement à la descente.

Le *Bastion* de la Tour Boucle est crevassé sur plusieurs

1. Voir les faces sud et ouest du Mont Saint-Michel. — État actuel, *fig*. 2 et 87.

de ses faces; les détonations de l'artillerie à feu, établie au XVIe siècle dans les deux étages disposés en batteries casematées, doivent être la cause des désordres qui se sont produits dans la maçonnerie de l'ouvrage et qui se sont traduits par de profondes lézardes compromettant sa solidité. La plate-forme supérieure, couverte de terre, est maintenant un jardin, qui entretient dans les étages de la Tour une humidité des plus dangereuses.

Les *Poternes* de l'Est — le Trou-du-Chat et la Tour Boucle — sont bouchées, et la Tour Boucle est dépourvue de son crénelage et de sa toiture.

La *Tour basse*, ou plutôt la batterie basse, sert actuellement de magasin de bois.

La *Tour* dite *de la Liberté* est, comme la Tour du Nord, remplie de terre et sa terrasse supérieure a été convertie en potager qu'on arrose abondamment, ce qui entretient dans les murailles une humidité destructive dont l'effet est encore augmenté par des latrines qu'on a établies sur l'épaisseur du mur.

La *Tour de l'Arcade* est le seul ouvrage de l'Enceinte qui ait conservé sa forme primitive; elle possède encore son crénelage entier, sa charpente ancienne, et elle est par conséquent la plus intéressante des Remparts; malheureusement elle est dégradée encore par des latrines qui s'écoulent sur les murs et les glacis, corrodent la pierre et la salissent indignement.

La *Tour du Roi* a perdu son couronnement; le *Logis*

du Roi et la façade de la Porte sont à peu près intacts et ont encore leur physionomie ancienne.

La *Barbacane* est maintenant encombrée par diverses constructions dont une d'elles bouche malencontreusement la Poterne de l'Entrée principale (1) ; les murs du côté sud ont même été percés indûment et sont déshonorés par une construction parasite, *ornée*, sur la face extérieure vers l'Entrée du Mont, d'un balcon terminé par des latrines ! Toutefois cette construction doit disparaître en partie afin que les murs de la Barbacane reprennent leur aspect du xv[e] siècle.

Les *Poternes* de la Barbacane et de l'Avancée étaient bouchées et l'*Avancée* elle-même était convertie en dépôt d'immondices, laissant à peine le passage nécessaire ; les deux *bombardes* qui décoraient, ou devaient décorer la Porte de la Barbacane, reposaient sur un amas de détritus et l'Entrée de l'ancienne place de guerre était devenue la *voirie* de la ville.

Heureusement ce triste état de choses a cessé depuis le décret rendu par Monsieur le Maréchal, Président de la République, en date du 20 avril 1874, qui affecte au service des Monuments historiques — pour en assurer la conservation — l'Abbaye et, virtuellement, les Remparts qui forment son enceinte et restent la propriété de l'État.

1. Ces constructions sont indiquées par les lignes ponctuées du plan, *fig.* 97.

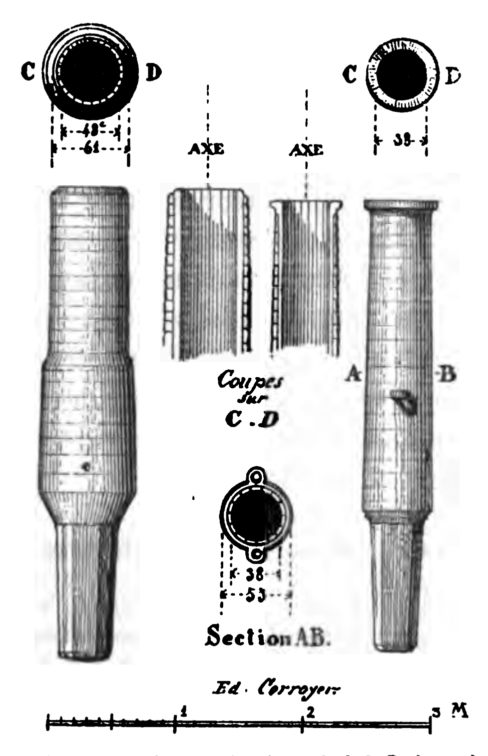
L'État est rentré en possession de la Tour Gabriel après l'acquisition qui en a été faite, le 10 juin 1876, sur la proposition de la Commission des Monuments historiques, par les Ministres de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Travaux publics.

Depuis 1873 les travaux de restauration sont commencés et nous les avons détaillés dans la Notice historique.

Les *Bombardes* anglaises ont été placées sur une plate-forme formant un petit parc, où l'on peut les examiner dans tous leurs détails.

Ces curieuses bombardes que les Anglais laissèrent aux mains des Montois en 1434 (1), trophées du siége mémorable que la ville du Mont Saint-Michel soutint si vaillamment de 1423 à 1449, sont de rares spécimens de l'artillerie à feu du xv[e] siècle. Elles ont été fabriquées au moyen de douves en fer plat cerclées au feu par des colliers également en fer, solidement frettées (l'une par un bourrelet à la gueule) et terminées par une longue et forte culasse forgée avec la pièce. L'une d'elles, renflée au-dessus de la culasse, et dont l'âme n'a pas moins de 48 centimètres de diamètre, est encore chargée d'une énorme *bedaine* ou boulet sphérique en granit ; l'autre est d'une forme différente et de dimensions moindres (voir la *fig*. 105).

1. Voir le siége. — Remparts du xv[e] au xvi[e] siècle.



105. — Bombardes anglaises (Avancée de la Barbacane).

Ces bombardes n'étaient point montées sur des *affûts* proprement dits ; du reste elles n'ont point de tourillons ; l'une d'elles est seulement pourvue de deux anneaux latéraux, destinés à attacher la bombarde au *caisson* dans

lequel chaque pièce était encastrée, ainsi que nous l'avons dit dans la Notice historique (1).

Enfin, grâce aux travaux faits déjà par les soins de la Commission des Monuments historiques, l'Avancée de la Barbacane est redevenue l'Entrée digne de l'ancienne cité du Mont Saint-Michel, en attendant que la restauration des Remparts puisse être entreprise comme l'est celle de l'Abbaye. Cette mesure nécessaire aura pour résultat, sinon de restituer à l'Enceinte du moyen âge son aspect primitif, tout au moins de conserver tous ses ouvrages défensifs qui présentent, par leurs origines diverses, ainsi que par leurs transformations successives, des exemples fort intéressants de notre architecture militaire du XIIIe au XVIe siècle.

1. Une de ces *bombardes* présente, dans sa forme générale aussi bien que dans quelques détails de sa structure (les frettes), une analogie singulière avec les pièces d'artillerie moderne, surtout avec les énormes canons actuellement en usage dans la marine. Il est intéressant d'étudier une des plus curieuses manifestations du génie humain en comparant ces productions meurtrières fabriquées à quatre siècles et demi de distance : *bombardes* en 1434, ou *canons de cent tonnes* en 1877, et qui étaient, au moyen âge comme de nos jours, le dernier mot de la science de l'homme appliquée à la destruction de son espèce.

LA VILLE

L'origine du village, ou plutôt — suivant la tradition séculaire — de la *Ville* du Mont Saint-Michel, est fort ancienne, si l'on en croit les chroniqueurs, qui la font remonter au xe siècle, à l'époque où, les Normands ravageant le pays d'Avranches, quelques familles vinrent se réfugier sur le rocher appelé dès le viiie siècle : le *Mont Saint-Michel*.

La petite bourgade prospéra sous la protection des Bénédictins établis en 966 par le Duc de Normandie, Richard sans Peur. Elle suivit la fortune du Monastère, au pied duquel ses maisons s'étaient groupées sur les escarpements du rocher à l'est, qui lui formaient une première défense naturelle contre les envahissements de la mer et les attaques des hommes. Elle s'augmenta successivement, préservée, sur ses parties les plus faibles, par des palissades, et, lors de la reconstruction des Bâtiments de l'Abbaye, elle fut comme celle-ci, du xiiie au xive siècle, entourée de solides murailles (1) formant la première enceinte du Monastère.

1. Voir les Remparts, du xiiie au xve siècle.

Vers ce même temps, les magasins de l'Abbaye, établis dès le XII[e] siècle au sud-ouest sur le seul côté du Rocher accessible aux chevaux et aux voitures, et qui avaient été incendiés ou détruits comme la ville en 1203, furent reconstruits, fortifiés et devinrent un point stratégique d'une grande importance, aussi bien pour la défense de l'Abbaye-forteresse que pour la facilité de ses approvisionnements. Aussi ces magasins — fortifiés — constituèrent-ils dès le XIII[e] siècle, époque à laquelle les Bâtiments abbatiaux s'élevèrent à l'est et au sud, un poste avancé, fortement défendu, relié à l'Abbaye, dont il formait l'entrée au sud-ouest, par des chemins de ronde, et complétement indépendant d'ailleurs du corps de la place, qui avait elle-même ses propres ouvrages défensifs, protégeant les approches du Monastère à l'est (1).

Les dispositions de ce Châtelet défendant les magasins ou *Fanils* ne furent point changées lorsque, au XV[e] siècle, s'étendant au sud du Mont, la Ville, ceinte de ses nouvelles murailles, devint une place de guerre importante; les fortifications des *Fanils* furent même renforcées au XVI[e] siècle, comme celles de la Ville, par la construction de la *Tour plate-forme* Gabriel ainsi que du *Ravelin* protégeant l'entrée particulière de l'Abbaye et de ses magasins.

Il ne reste de ces ouvrages militaires que le Ravelin et

1. Voir la face sud restaurée, *fig.* 3, et le plan général, *fig.* 14.

la Tour Gabriel, à peu près entiers, et les vestiges des constructions intermédiaires, c'est-à-dire les soubassements des Bâtiments à l'ouest et la base de la Tour — dite des Pêcheurs ou de *Stéphanie* (corruption du mot des *Fanils*) ou plus exactement, à notre avis, *Tour des Fanils* — flanquant l'angle sud-ouest des magasins et défendant leur entrée au sud-est.

Sur les ruines des Fanils s'éleva, en 1828, une *caserne* destinée aux soldats gardant la prison; cette construction est actuellement très-dignement occupée par un *Orphelinat* que Mgr de Coutances a fondé en 1865 et que la charité des Religieux du Mont entretient. Ces bâtiments modernes sont encore l'Entrée spéciale de l'Abbaye, où l'on peut accéder par cette voie (1). En entrant à l'Orphelinat par le Ravelin et le passage central entre les magasins actuels, puis côtoyant la Tour Gabriel, gravissant les rampes montant en lacets au-dessus de l'ancienne caserne, les escaliers du sud, longeant les jardins en terrasse et suivant les chemins de ronde au sud-est, on parvient à la Barbacane du Châtelet, à l'est, précédant l'Entrée du monastère (2).

La Ville, agrandie de 1415 à 1420, qui s'étage au pied de l'Abbaye au sud et sur les escarpements de la montagne à l'est, ne possède qu'une seule Entrée s'ouvrant au sud du Mont, sur le flanc ouest de ses Remparts du

1. Voir le plan général, etc., *fig*. 14.
2. En O, N, L, M du plan, *fig*. 82.

xv[e] siècle, dont la porte est précédée d'ouvrages qui en couvrent les approches (1).

Après avoir franchi les passages défilés de l'*Avancée* et de la *Barbacane*, on arrive à la porte principale — *Porte du Roi* — qui donne accès dans la Ville. L'unique rue de la petite cité suit à peu près la ligne des murailles et, de niveau avec l'Entrée jusqu'à la hauteur de la Tour dite *de la Liberté*, elle s'élève bientôt rapidement, serpente vers le nord sur les rampes du rocher et aboutit, par de grands emmarchements à l'est, au point où se dressait jadis la première porte du *Grand Degré* montant à la Barbacane du Châtelet (2).

Quelques ruelles fort étroites, escaladant le roc, grimpent aux jardins en terrasses ou aux maisons les plus élevées et aboutissent, par des détours, aux murs de ronde et à la Poterne de l'Escalier sud de la Barbacane protégeant l'Entrée de l'Abbaye (3).

La rue de la Ville est bordée des deux côtés de maisons dont quelques-unes sont encore telles qu'elles devaient être au moyen âge. Elles n'offrent rien de bien curieux dans leurs détails; pourtant, par leur réunion et leur étagement, elles forment un ensemble pittoresque, dont la figure 106 donne une idée (vue prise dans la partie basse de la rue, en X-X du plan, *fig.* 14.)

1. Voir le plan général, etc., *fig.* 14.
2. *Ibid.*, et la *fig.* 82 en F, E, G, etc.
3. *Ibid.*, *fig.* 14, et *fig.* 82, en N, L, M.



L. Gaucherel, del. & sc.

106. — Rue de la Ville.

Il subsiste encore dans la partie haute de la Ville quelques vestiges des constructions primitives affectant des formes romanes, ou dans tous les cas remontant aux XIIe et XIIIe siècles ; ce sont les restes des habitations de l'ancienne cité bâtie sur le point le plus élevé du Rocher, à l'est de l'Abbaye (1), ou, suivant quelques historiens, les ruines d'un couvent de femmes, restauré, dit-on, par Du Guesclin, et près duquel il aurait fait construire un *beau Logis* que sa femme Tiphaine de Raguenel aurait habité, de 1366 à 1374, pendant son séjour au Mont Saint-Michel.

Les maisons du bas de la Ville et celles du versant méridional ne remontent pas au delà du XVe siècle ; elles sont postérieures à la construction des Remparts bâtis de 1415 à 1420, et ne présentent d'ailleurs, sauf dans leur ensemble, rien qui soit particulièrement intéressant. L'Église même, qui fut élevée vers 1440, n'a rien de bien remarquable, sauf une figure couchée provenant d'un tombeau, qui nous paraît être du XIVe siècle, et par conséquent bien antérieure à l'Église, ainsi que plusieurs pierres tumulaires du XVIe et du XVIIe siècle.

1. Voir le plan général, etc., *fig.* 14 et 82.

HOTELLERIES

De temps immémorial la Ville, qui se compose aujourd'hui d'une soixantaine de maisons, a été habitée par des pêcheurs, excellents marins, rompus à toutes les fatigues de leur rude métier et bravant courageusement tous les périls des grèves dangereuses qui n'ont plus de secrets pour eux ; mais la plus grande partie des habitations de l'ancienne cité et de la Ville nouvelle furent de tout temps, en plus ou moins grand nombre, ce qu'elles sont de nos jours, c'est-à-dire des hôtelleries pour les pèlerins, ou bien des boutiques où se vendaient les images ou *enseignes du benoist arcange Monsieur Saint-Michel*, et où se débitent encore toutes sortes d'objets de piété.

Un savant archéologue, qui a beaucoup écrit sur le Mont Saint-Michel (1), nous fournit de curieuses indications sur plusieurs des anciennes hôtelleries de la Ville : « Cette auberge, qui est devant la Tour du Guet, était la *Tête d'or*..... C'était l'auberge à la mode au XVII[e] siècle ; c'est là que descendaient les grands seigneurs..... (2) ;

1. M. Ed. Le Héricher, Régent au collège, secrétaire de la Société d'archéologie d'Avranches.

2. Cette ancienne auberge, aujourd'hui : *Hôtel de la Tête d'or et de Saint-Michel*, a conservé et maintient sa réputation séculaire ; c'est encore, à notre avis, la meilleure hôtellerie de la ville.

celle-ci qui est jetée comme une voûte sur la rue, qui porte sur ses lucarnes de petites flèches qui s'épanouissent en une espèce d'inflorescence ou d'épis, c'est la *Licorne*; ce vieux porche porte le nom de *Regnier ;* chacune de ces maisons a son nom, que l'on retrouve dans le *Terrier du Monastère* : il y a *le Soleil Royal, les Trois-Rois, l'Image Saint-Michel, la Truie-qui-file, la Sirène, l'hôtel Saint-Pierre, les Quatre fils Esmond, la Maison du Goblin, la Coquille*, etc..... » (1).

BOUTIQUES

PLOMBS DE PÈLERINAGE

Les boutiques et les marchands d'images, ou de *quencaillerie*, furent toujours très-nombreux au Mont Saint-Michel, aussi bien dans l'ancienne Ville, avant le xv[e] siècle, que dans la nouvelle depuis cette époque. Nous avons étudié avec un vif intérêt quelques-uns des objets qui s'y vendaient, et particulièrement les Plombs de pèlerinage, qui s'y débitaient en très-grande quantité.

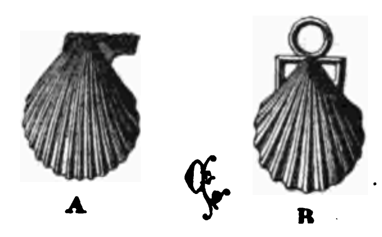
Dès les premiers temps des pèlerinages au Mont Saint-

1. *Mont Saint-Michel monumental et historique*, par Ed. Le Héricher. — Avranches, 1847.

Michel, « les Pèlerins recueillirent dans la baie sainte où l'Archange opérait tant de prodiges, ces coquilles montoises (coquilles de Saint-Michel)..... Attachée à leur mantille en guise d'ornement et d'enseigne, la coquille servit à les faire reconnaître partout où les portait leur ferveur, à Jérusalem, à Rome, à Compostelle. En peu de temps cette décoration devint un accessoire indispensable du pèlerin. Tous voulurent avoir des coquilles et les lieux de pèlerinage les plus célèbres, bien qu'éloignés de la mer, distribuèrent néanmoins des coquilles et des colliers comme ceux que l'on vendait au Mont Saint-Michel. Les coquillages, du reste, n'étaient point les seules marques distinctives des pèlerins du Mont Saint-Michel, et l'on a retrouvé de notre temps, dans le lit de la Seine, des *enseignes* en plomb destinées à conserver le souvenir des pieuses visites accomplies au rocher de l'Archange..... Dès le XIe siècle, les pieux coquillages furent sculptés sur les chapiteaux de l'Église angélique du *Mont-Tumba*; un peu plus tard, les moines de l'Abbaye en ornèrent le champ de leur blason; la fervente Galice les répandit sur la pèlerine de son saint Patron, et, lorsque Louis XI institua l'ordre militaire de Saint-Michel, il ne donna point d'autre décoration à ses Chevaliers qu'un collier qui, à la matière près, rappelait en tout l'humble guirlande de coquilles des pèlerins *Michelots* (1).

1. *Pèlerinages au Mont Saint-Michel*, etc., par Dom Paul Piolin. — Solesmes, 1868.

Le commerce des *Enseignes* et des *Plombs de Pèlerinage* était assez important pour que les Rois de France eussent établi de lourds impôts sur la vente de ces objets.



106 *bis*. — Coquille naturelle et Coquille en plomb (1).

Charles VI, qui avait déjà accordé à l'Abbaye de grands priviléges, exempta des *droits d'Aide* les objets de piété qui se fabriquaient et se vendaient au Mont, par une

1. A l'appui de l'opinion très-justement émise par Dom Piolin, relativement à l'origine des *coquilles* portées par les pèlerins et à cet usage, qui aurait pris naissance au Mont Saint-Michel, nous donnons, *fig*. 106 *bis* en A, le dessin d'une *coquille noire*, dite de *Saint-Michel*, qu'on trouve sur les grèves environnant le Mont, et en B, un spécimen des coquilles en plomb fondues au Mont ou à Paris pendant le XVe siècle (A et B de forme et de grandeur naturelle). La coquille B a été recueillie en 1860 dans la Seine, à Paris, au pont au Change, ainsi qu'un grand nombre des *plombs* dont nous parlerons ci-après. La ressemblance est parfaite entre la *coquille fondue* et la *coquille naturelle*; il nous paraît évident que cette dernière a servi de modèle pour la fabrication des *coquilles en plomb* destinées, dès le moyen âge, aux pèlerinages en général et à ceux du Mont Saint-Michel en particulier.

Lettre-patente, datée du mont Saint-Michel, pendant le pèlerinage que ce Roi fit au célèbre sanctuaire en 1393 :

« Charles, etc., etc., savoir faisons à tous présens et à venir, Nous avons oye la supplication des povres gens demourans au Mont Sainct-Michiel, faisans et vendans enseignes de Monseigneur Sainct Michiel, coquilles et cornèz qui sont nommez et appellez quiencaillerie, avecques autre euvre de plon et estaing (1) getté en moule pour cause de Pèlerins qui illec viennent et affluent ; contenant que comme pour gaigner et avoir leur povre vie et sustentacion, ilz aient acoustumé de vendre lesdictes enseignes et autres choses dessus déclairées, aux diz pèlerins venions en pèlerinages audit lieu du Mont Sainct-Michiel, lesquelz ne se sauroient vivre, chevir ne gouverner d'austre mestier ; lequel mestier est si petit qu'il convient qu'il se vende par mailles et par deniers aux Pèlerins qui viennent audit pèlerinage, et par si petites parties que lesditz supplians peuvent à peine avoir de quoy vivre audit lieu du Mont Sainct-Michiel ; mesmement qu'il n'y croist blé ne aultres choses de quoy ilz puissent soustenir ne avoir

1. Nous possédons un certain nombre de ces menues *quincailleries* de pèlerinage (en plomb et en étain — absolument *authentiques*) : — des *enseignes*, des *coquilles* du temps de Charles V, entre autres un *cornet* de pèlerin, pièce fort rare, trouvée dans la Seine, à Paris, au pont au Change, comme ceux dont nous donnons ci-après plusieurs spécimens, choisis parmi les plus intéressants.

leur povre vie et estat et convient qu'ilz achètent chierement l'eaue de quoy ilz se gouvernent et toutes autres choses qu'il leur convient avoir pour leur sustentacion; lesquelz supplians sont contrains de jour en jour à paier imposicion desdictes enseignes et austres choses dessus déclairées, pour laquelle chose ils sont si grevez qu'ils n'ont bonnement de quoy vivre, et sont yceulx supplians ou aucun d'eulx, en voye de laissier ladicte ville et aller ailleurs quérir leur vie, jaçoit ce que plusieurs d'eulx ne sachent autre mestier dont ilz se puissent vivre; par quoy le sainct Pèlerinage dudict lieu du Mont Sainct-Michiel pourroit estre diminué et la devoction des pèlerins apetissie, lesquelz pèlerins pour l'honneur et révérence dudict Mont Sainct-Michiel ont très grand plaisir de avoir desdictes enseignes et austres choses dessus déclairées, pour emporter en l'onneur et remembrance dudict Mons Sainct-Michiel, si comme yceulx supplians dient; implorans humblement que, en nostre joyeux advènement audict lieu du Mont Sainct-Michiel, nous plaise leur eslargir nostre grâce sur ce que dit est; pour quoy nous eue consideracion aux choses dessus dicttes pour la singulière et especial devocion que nous avons audict Mons. Saint-Michiel et aussi pour cause de nostre dit joyeux advènement audict lieu du Mont Sainct-Michiel, à yceulx supplians, de nostre certaine science, grace especial, pleine puissance et autorité Royal, avons octroyé et octroyons par ces présentes que eulx et leurs successeurs marchans faisans et vendans

lesdictes enseignes, ou austres choses dessus declairées, *soient frans, quittes et exemps à toujours-maiz de paier ladicte imposicion de douze denirs pour livre, pour cause de la vente desdictes enseignes* et aultres choses dessus declairées. Si donnons en mandement à nos amez et féaux les Généraulx Conseillers à Paris, sur le fait des Aydes ordonez pour la guerre, aux Esleuz et Receveurs sur ledit fait, èz cité et Diocese d'Avranches, et à tous noz autres Justiciers et Officiers presens et à venir, ou à leurs lieux-tenans et à chascun d'eulx, si comme à luy appartiendra, que de nostre dicte grace et octroy, facent, souffrent et laissent lesdits supplians et chascun d'eulx et les autres marchans ou vendeurs desdictes enseignes et austres choses dessus declairées, qui pour le tems advenir seront, joïr et user plainement et paisiblement et à toujours-maiz, sans leur y mettre ne souffrir estre mis contredit empeschement ou difficulté quelconque, et que ce soit chose ferme et estable à toujours. Nous avons faict mettre nostre scel à ces presentes. Sauf en austres choses nostres droits et l'autruy en toutes. »

« Donné audict lieu du Mont Sainct-Michiel, le xve jour de febvrier, l'an de grace mil trois cens quatre-vins et treze et de nostre Regne le xiiie.

« *Par le Roy* : presens Mess. *les Ducs de Berry et d'Orliens, le Connestable, l'Amirault,* les Seigneurs de *Chastillon* et *d'Omont* et plusieurs austres du Conseil : « J. Ber-

taut ». (Ordonnances des Rois de France. Tome VII, p. 590.)

Cette Lettre-patente (1) démontre que des *enseignes* et surtout des *coquilles*, etc., étaient fondues au Mont Saint-Michel même. Cependant, en raison du nombre considérable d'*Enseignes*, de *Coquilles* et de *Plombs de Pèlerinage* trouvés dans la Seine (2), on peut affirmer qu'à la fin du XIV[e] siècle — date de la Lettre-patente du Roi Charles VI — ainsi qu'avant et après cette époque, la fabrication de ces *menues quiencailleries de pèlerinage* était très-importante à Paris.

Au XIII[e] siècle, le Prévôt de Paris, Étienne Boileau, qui rendit de son temps de si grands services aux Marchands et aux artisans de Paris, qu'il classa en différentes *confréries* en leur donnant des statuts ou des règlements, connus sous le nom de *Livre des Métiers*, mentionne au Titre XIV: les « *ouvriers de toutes les menues œuvres que on fait d'estaim ou de plom à Paris* » et leur donne des statuts : « Quiconques veut estre ouvriers d'estaim, c'est à sçavoir fesières de miroirs d'estain (de plomb ou d'étain poli), de fremaus d'estain, de souneites, de anèlès d'estain, de mailles de plon (petites médailles), de méreaux de toutes manières et de toutes austres menues choseites apparte-

(1) Tirée de la *Collection des Plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par Arthur Forgeais*, 5 volumes. Paris, 1863.

(2) *Ibid.*

nans à plon et à estain, il le puet estre franchement et ouvrer de nuiz et de jours se il li plaist et il en a mestier, et avoir autant de Vallès come il li plaira..... » (1).

L'historien Sauval, dans ses curieux manuscrits qui ont été imprimés sous le titre de : *Histoire et Recherches sur les Antiquités de Paris* (2), parle des *Biblotiers* fondeurs d'étain et donne la définition de leur métier : « *Sçavoir ce que c'est qu'un Biblotier?* « C'est un faiseur et mouleur de petites images en plomb qui se vendent aux pèlerins et autres..... »

Les objets de plomb ou d'étain fondu, trouvés dans la Seine aux abords des ponts : pont au Change (ancien Grand-Pont), pont Saint-Michel, pont Notre-Dame, prouvent qu'il y avait à Paris une « industrie de plomb qui devait alimenter nos grands pèlerinages en France... » (3)

Les *plombs de pèlerinage* recueillis dans la Seine en bien plus grande quantité au pont au Change qu'aux autres ponts, ainsi que le nombre de moules, en pierre lithographique ou en ardoise, ayant servi à couler ces plombs et trouvés sur ce point (pont au Change), prouvent égale-

1. *Règlemens sur les Arts et Métiers de Paris, rédigés au* XIII[e] *siècle et connus sous le nom du LIVRE DES MÉTIERS* D'ÉTIENNE BOILEAU ; *publiés pour la première fois, en entier, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et des Archives du Royaume, avec des Notes et une Introduction, par* G.-B. DEPPING. — Paris. M. DCCC. XXXVII.

2. 3 vol. in-f°. — Paris. 1724.

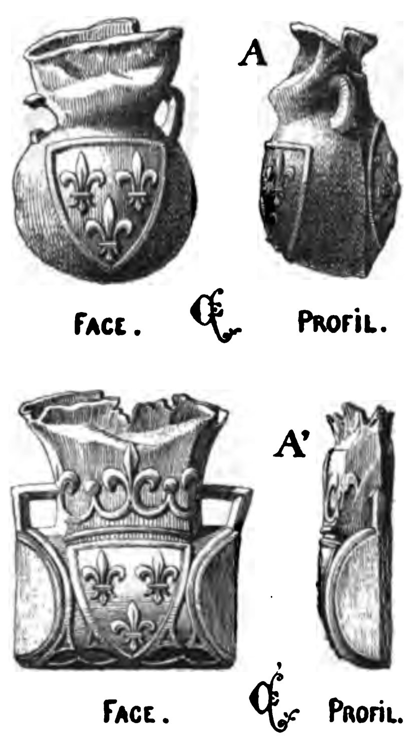
3. *Collection des Plombs historiés*, etc., par A. Forgeais.

ment et en même temps que, si l'on vendait ailleurs ces divers objets de pèlerinage, le principal centre de leur fabrication était localisé sur le pont au Change, où cette industrie était exercée soit par les ouvriers *biblotiers* qui s'y étaient installés, soit par les Orfévres établis sur le *Pont aux Changeurs seulement*, puisqu'un édit de Louis le Jeune (1142) interdisait l'établissement des Orfévres et des Changeurs sur les autres ponts de Paris.

Nous possédons un certain nombre de *plombs* (trouvés dans la Seine, à Paris), d'une authenticité incontestable, qui ont été fabriqués à Paris, du XIII[e] au XVI[e] siècle, pour les besoins des pèlerinages, si nombreux et si suivis en France au moyen âge. Une partie importante de ces objets était particulièrement destinée aux pèlerins du Mont Saint-Michel et de Tombelaine ; ils se composent d'*ampoulès* ou *sachets* destinés à renfermer des reliques, de sonnettes (*sounettes*), d'anneaux (*anèlès d'estain*), de figures de saint Michel qui s'attachaient aux habits ou au chapeau, de plaques, de boutons, de colliers, de coquilles, d'*enseignes*, *mailles de plom* ou médailles de plomb ou d'étain, qui pouvaient se fixer aux vêtements des pèlerins, et enfin d'un *cornet de pèlerin*. Quelques-uns de ces objets ont été fabriqués par des *biblotiers*, mais la plupart sont de véritables œuvres d'art, qui doivent avoir été composées, moulées, fondues et parfois frappées par des Orfévres.

Les *Plombs*, *fig.* 107, 108 et 109, ont été trouvés au pont au Change. Ce sont des *ampoules* en plomb (grandeur

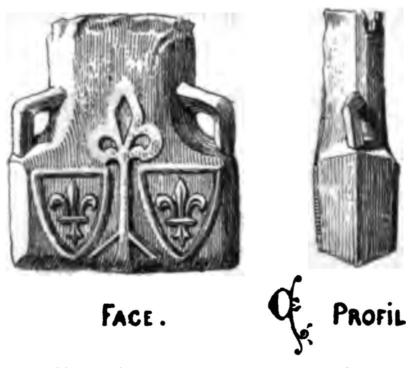
naturelle) qui pouvaient se fermer en exerçant une pression sur la partie haute du goulot; les traces de cette opération existent en A et A' sur les figures 107 et 108.



107 et 108. — Ampoules en plomb (xvᵉ siècle).

Ces *ampoules* ou sachets étaient destinés à contenir : de l'eau d'une fontaine miraculeuse; un peu de cire des cierges, de l'huile des lampes brûlant dans les sanctuaires

visités ; un morceau d'étoffe, de pierre même (1), ou tout autre souvenir d'un pieux pèlerinage. Le sachet qui les ren-



109. — Ampoule en plomb (xve siècle).

fermait devenait un petit reliquaire qui pouvait être porté

1. Pendant le moyen âge des mesures sévères durent être prises au Mont Saint-Michel pour empêcher l'enlèvement des fragments de pierre provenant du sanctuaire de Saint-Michel :

« Les peuples avaient pour ce sanctuaire une piété si ardente qu'ils emportaient comme des reliques les pierres de ce saint lieu ; et leur ferveur indiscrète aurait sans doute hâté sa ruine si une loi sévère n'eût mis un terme à leurs pieux larcins.... On déposait ces pierres ainsi ravies par la piété..... dans des églises nouvelles que l'on édifiait en son honneur (de Saint-Michel) ; elles étaient regardées comme des reliques précieuses et placées sous l'autel, même à côté des corps des martyrs. En Bourgogne, on construisit un Oratoire dans le but de conserver plus précieusement l'une de ces pierres. On pense que plusieurs églises de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie, édifiées au sein d'une plaine et nommées Saint-Michel-de-la-Pierre, Michelstein, *Lapis sancti Michaelis, sanctus Michael de Petra*, tirent leur vocable d'une relique semblable. » — *Pèlerinages au Mont Saint-Michel*, etc., par Dom Paul Piolin. — Abbaye de Solesmes, 1868.

à l'aide de deux anses ménagées sur les côtés. Les figures 107 et 108 datent du commencement du xvᵉ siècle, et la figure 109 nous paraît remonter au xivᵉ siècle. La figure



109 *bis*. — Plaque de collier (xvᵉ siècle).

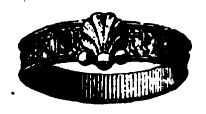
109 *bis* est une plaque en étain qui devait faire partie d'un collier; elle garde encore quelques traces de dorure. La figure 110 est le dessin, grandeur naturelle, d'une clo-



110. — Sonnette de Pèlerin (xvᵉ siècle).

chette, ou *sonnette d'estain*, que sa petite dimension permettait de suspendre aux habits des pèlerins. Elle possède encore l'anse qui servait à cet effet, et elle porte entre deux filets, à la base du cerveau, une inscription en relief : SANTA MARIA.

La figure 110 *bis* est un *anèlè d'estain* formé par une courroie bouclée dont une *coquille* est le chaton, et qui





Ed. Corroyer

110 *bis*. — Anneau de Pèlerin (XIVe siècle).

porte une devise en *relief* enlacée dans un rinceau de même, développée au-dessous de la figure 110 *bis*.

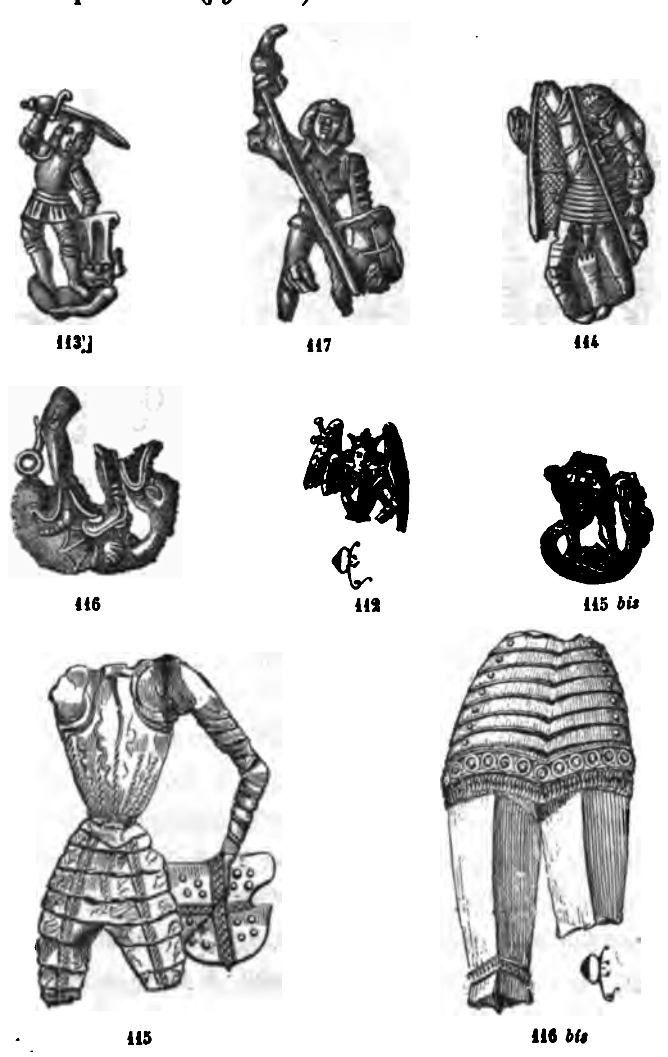


111. — Bourdon de Pèlerin (XVe siècle).

La figure 111 donne un bourdon chargé d'une coquille; ce plomb et les précédents ont été recueillis au pont au Change.

Les dessins, de 112 à 120 inclusivement, comprennent une série de figures ou de fragments de saint Michel. Ils ont été trouvés au pont au Change (*fig.* 112, 113, 114,

119 et 120); au pont Notre-Dame (*fig.* 115, 116 et 118) ou au pont Neuf (*fig.* 117).

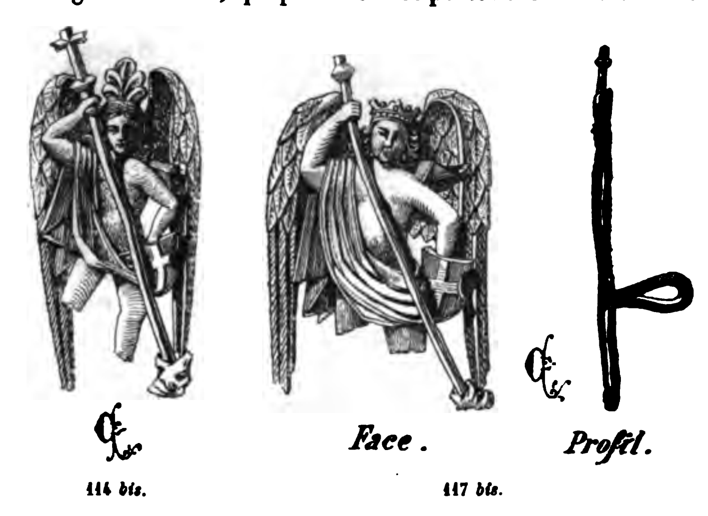


113 — 117 — 114

116 — 112 — 115 *bis*

115 — 116 *bis*

Ces dessins représentent tous saint Michel terrassant le Démon, et sont des fragments de plaques, d'*enseignes* ou de figures isolées, qui pouvaient se porter sur les vêtements



Face. Profil.

114 bis. 117 bis.

ou s'attacher au chapeau, ainsi que l'indiquent les petites tiges, ou les boucles fixées au revers de l'image, notamment aux figures 114 *bis* et 117 *bis*. Elles étaient destinées au Pèlerinage du Mont Saint-Michel ou bien étaient vendues par toute la France, où saint Michel, *patron de la France*, était très-vénéré, particulièrement à Paris. Un grand nombre de corporations et de confréries parisiennes l'avaient pris pour patron, entre autres : les Balanciers, les Chapeliers, les Étuvistes, les Pâtissiers-Oublieurs, etc. A propos de ces derniers, nous donnons, *fig.* 120 *bis*, un *méreau*, en étain, de cette dernière corporation. Il représente : sur



118 bis


118


119

la face, saint Michel, et, sur le revers, un *moule à oublies*.

Ce *méreau* n'a pas été simplement fondu comme la plupart des plombs de Pèlerinage, de Corporations ou de



120 *bis*. — Méreau de la corporation des Pâtissiers-Oublieurs (xve siècle).

Confréries. Il a été frappé ou estampé au *mouton* (Voir ci-après : Pèlerinages ; Confréries de Saint-Michel aux Pèlerins et des Pâtissiers-Oublieurs).

Ces figures appartiennent presque toutes au commencement du xv[e] siècle ; pourtant un des fragments les plus intéressants (*fig.* 120) est de la fin du xiv[e] siècle, comme l'indiquent les détails de l'armure, du temps de Charles VI.

Saint Michel, debout, foule aux pieds le Démon, dont la tête est percée par la hampe d'une croix ou d'une lance. La Vierge, tenant l'enfant Jésus sur son bras gauche, est aussi debout sur le Démon ; entre la Vierge et la jambe

droite de saint Michel, un coq, planté sur le Diable et dont la patte s'appuie sur le *soleret* de l'Archange, doit être le

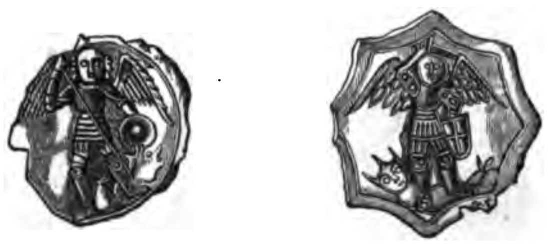


120. — Fragment d'une *Enseigne* de Saint-Michel (XIVe siècle).

symbole de la vigilance et de la force victorieuse de saint Michel.

Les *fig.* 121, 121 *bis* et 122, trouvées, l'une (*fig.* 121) au pont Notre-Dame, et les autres au pont au Change, sont trois plaques qui pouvaient être attachées sur les

habits des pèlerins; les *fig.* 121 et 122 sont d'un travail de fonte assez grossier; la *fig.* 121 *bis* affecte la forme



121 et 122. — Plaques de Pèlerins (xvᵉ siècle).

d'un *bouton* fondu d'abord, puis *frappé* sur la face qui représente saint Michel. Elles nous semblent être, par



121 *bis*. — Bouton de Pèlerin.

l'armure de saint Michel, sa rondache ou sa targe, du milieu du xvᵉ siècle.

Nous donnons, figures 123, 124, 125, 125 *bis* et 125 *ter*, plusieurs types de coquilles fondues d'un jet. Elles ont été trouvées au pont Notre-Dame et au pont au Change.

Deux sont chargées d'un saint Michel aux grandes ailes repliées; elles datent du XVe siècle, ainsi que les coquilles



123 et 124. — Coquilles en plomb (XVe siècle).

fig. 125. La *fig.* 124 est surmontée d'un ange ailé (saint Michel) issant à mi-corps la tête couronnée et nimbée, et



125. — Coquilles en plomb (XVe siècle).

tenant l'écu de France ancien; le revers de cette coquille est muni d'une attache perpendiculaire.

La *fig.* 125 (à droite) est une petite coquille (grandeur naturelle), munie de son anneau et de ses attaches latérales; la *fig.* 125 (à gauche) est une variété des coquilles ornées de l'écu de France.

Nous reproduisons également (*fig.* 126 et 127), dans leurs dimensions naturelles, comme celles qui précèdent, deux coquilles fondues en deux parties; elles ont été



126 et 127. — Coquilles de saint Michel (xvᵉ siècle).

trouvées au pont au Change et semblent être l'œuvre d'orfèvres ou d'ouvriers habiles. Chacune d'elles est chargée d'une image de saint Michel très-délicatement fondue, attachée sur la coquille au moyen d'une petite tige fixée au dos de l'image et rivée par le reploiement de la tigette à l'intérieur de la coquille; elles étaient munies à la partie supérieure d'une attache dont on voit les traces. Ces deux coquilles sont d'une très-grande finesse et nous paraissent être formées d'un alliage de plomb et d'étain. Elles doivent dater des premières années du xvᵉ siècle, ainsi que l'indiquent l'armure, la rondache ou la targe de saint Michel.

Pour achever de donner une idée des divers types des *Plombs* fabriqués à Paris pour le Pèlerinage du Mont Saint-

Michel, nous reproduisons plusieurs exemples d'*enseignes* trouvées au pont au Change. L'*enseigne* (*fig.* 128) à jour est formée d'un cercle cantonné d'ornements accolés; celui du haut se termine par un anneau destiné à suspendre l'image. Au milieu du cercle, et occupant toute la hauteur, saint Michel, aux ailes éployées, est représenté; il est couvert d'un *haubert safré*, « c'est-à-dire orné d'orfrois et d'ornements d'orfévrerie » (1). La tête est nue et



128. — Enseigne (Image) de saint Michel (XIIIe siècle).

sommée d'une croix; le cou et les épaules sont armés ainsi que les jambes; le bras droit brandit une large épée, et le bras gauche tient un écu orné de neuf étoiles; la figure est debout sur un tronc d'arbre (?) d'où partent deux branches, terminées chacune par une coquille. Le

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du Mobilier*, t. VI. Paris, 1875.

bord intérieur du cercle est orné de grosses perles disposées de façon à le renforcer et à le relier à la composition centrale, tout en la consolidant.

Cette très-rare *enseigne* nous a paru être des plus curieuses à étudier et à reproduire. Elle est une des plus anciennes parmi celles qui ont été trouvées dans la Seine, et nous croyons pouvoir, d'après les détails du costume, la faire remonter au milieu du XIIIe siècle.



128 *bis*. — Enseigne de saint Michel (XIVe siècle).

L'*enseigne*, *fig.* 128 *bis*, est aussi fort curieuse; elle représente saint Michel couronné et nimbé, revêtu d'une longue robe et transperçant le Dragon. La composition est renfermée dans une arcature à jour; par sa forme ogivale, ornée d'un redent, elle doit appartenir au XIVe siècle. Cette *enseigne* en étain, ou d'un alliage de plomb et d'étain, est munie au revers des attaches, qui, en se repliant, servaient à la fixer, et, à la partie supérieure, de trous destinés à la suspendre ou à l'attacher sur les vêtements.

Moins ancienne que les précédentes et aussi moins bien conservée, l'enseigne *fig.* 129, trouvée au pont au Change, est pourtant fort intéressante, et ce qui en est resté permet de la reconstituer entièrement, sauf l'inscription. Cette image est de forme ronde, à jour au



129. — Enseigne de saint Michel (XIVe siècle).

milieu, entourée d'un exergue orné de lettres et de coquilles reliées entre elles et qui ressemble à un collier. Debout, foulant aux pieds le Dragon, saint Michel, aux

larges ailes éployées, est couvert d'une armure complète et revêtu d'un manteau drapé à larges plis; la tête est couronnée et sommée d'une croix. L'Archange tient de la main droite la lance qui transperce la gueule du monstre et dont la poignée est formée d'une croix pattée. La main droite est couverte d'un gantelet de fer ainsi que la main gauche; celle-ci tient un écu à la croix latine, chargée au centre d'une croix pattée, accompagnée de quatre croix de même et orlée de perles; la courroie de l'attache est visible ainsi que le petit ornement qui la termine à l'angle dextre de l'écu. Une balance, chargée d'une *âme* — figurée par une tête — est suspendue à la ceinture de l'Archange et le coq, campé sur la tête du Diable, symbolise, ainsi que nous l'avons dit (*fig.* 120), la vigilance et la force victorieuse de saint Michel.

Par sa composition générale aussi bien que par les particularités du costume, notamment de l'armure, des grèves, des solerets, des gantelets et par dessus tout par la forme caractéristique de l'écu, nous pensons que cette *enseigne* doit dater de la fin du XIVe siècle.

La *fig.* 130 représente une médaille ou *enseigne* recueillie au pont au Change; elle rappelle par sa forme le collier de l'Ordre Royal de Saint-Michel, fondé par Louis XI, en 1469. Cette *enseigne* est à jour, entourée d'un exergue, également à jour et bordé de perles. Au milieu, saint Michel, armé de toutes pièces, terrasse le Démon; il brandit de la main droite une lance ou une croix

dont on voit la partie inférieure de la hampe perçant la tête du Diable, et de la main gauche l'Archange tient un écu triangulaire, orlé de perles à la fasce de sable, accompagné en chef et en pointe de trois tourteaux ou besants (?) posés 2 et 1.



130. — Enseigne de saint Michel (xve siècle).

La partie supérieure de saint Michel manque à partir de la ceinture; on voit sur les bords intérieurs de l'exergue les traces des ailes, et nous avons essayé de déterminer, par des lignes légèrement indiquées, l'ensemble de la composition.

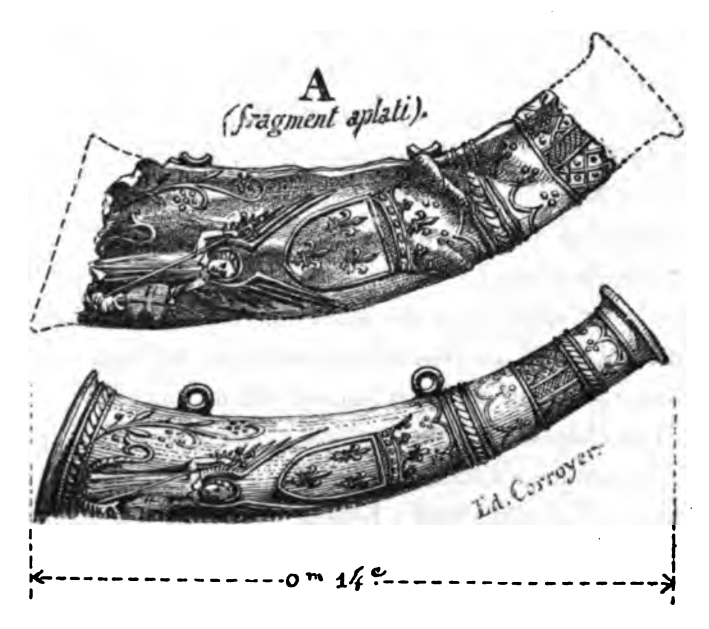
L'exergue est cantonné de coquilles entre lesquelles

court une inscription ajourée dont la partie supérieure est détruite, mais où l'on peut lire encore..... SANTE..... MICAEL..... ANGELE..... ARCANGELE..... Si l'on juge de l'ensemble par les vestiges des détails, l'inscription complète devait être : MICAEL SANTE MICAEL ANGELE ARCANGELE. Cette médaille est munie de deux annelets faisant corps avec l'exergue, et d'attaches repliées qui servaient à fixer ou à suspendre l'image. L'aspect de cette enseigne, rappelant le collier de l'Ordre de Saint Michel, les détails de l'armure de l'Archange et la forme des lettres de l'exergue nous font croire qu'elle a été fondue vers la fin du xv[e] siècle.

Enfin, pour terminer la série des plombs de pèlerinage, et principalement de ceux qui étaient destinés au Mont Saint-Michel, nous donnons le dessin d'un *cornet de pèlerin*, trouvé au pont au Change à Paris (*fig.* 130 bis; en A, développement de la face principale.)

Ce *cornet*, très-rare et dans tous les cas des plus curieux, est en étain, fondu en deux parties, puis soudées; il n'y manque que l'embouchure que nous indiquons par une ligne ponctuée; il devait être doré, comme le prouvent les traces de dorure, visibles sur plusieurs points; on voit aussi les vestiges des anneaux qui servaient à le suspendre. Il est enrichi d'ornements en relief: rinceaux fleuris, demi-cercles terminés par un trèfle, d'un dessin très-fin et très-délicat. La face principale (celle qui se trouvait en dessus, le cornet étant suspendu, à droite, sans nul doute,

ainsi que l'indique l'ornementation plus riche sur la partie qui devait rester apparente) est décorée d'un saint Michel aux longues ailes éployées et surmonté de l'écu de France, timbré d'une couronne royale qui, par sa forme générale



130 *bis*. — Cornet de pèlerin (XVe siècle).

et ses détails, nous paraît être du temps de Charles VIII ou de Louis XII, bien que ces ornements décoratifs rappellent, traditionnellement, une époque plus ancienne.

PÈLERINAGE
DE TOMBELAINE

L'îlot de Tombelaine est situé dans la baie du Mont Saint-Michel, à une petite distance de l'Abbaye. Un Prieuré y fut fondé, au XIIe siècle, par un des Abbés du Mont, Bernard du Bec, surnommé le Vénérable ; il y érigea en 1137 une belle église dédiée à la Vierge et desservie par les Bénédictins du Mont Saint-Michel. Le sanctuaire de Tombelaine devint bientôt le but d'un pèlerinage célèbre, surtout en raison de son illustre voisinage. Il était connu, dès le XIIe siècle, sous des noms différents : Sainte-Marie de Tombelaine, ou *Notre-Dame-la-Gisante* de Tombelaine (Beatæ Mariæ jacentis) ou Notre-Dame de Pitié.

Une chapelle, sous le vocable de *Notre-Dame-la-Gisante de Tombelaine,* existait à la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris : « Les titres sont : Lettres de 1240, par lesquelles saint Louis confirme la fondation de cette Chapelle faite dans la chapelle de Saint-Michel par Adam et Ameline, son épouse, portant que le Titulaire seroit obligé de dire tous les jours les Heures Canoniales avec le Chapelain de Saint-Michel, et de célébrer ou faire célébrer tous les jours la Messe à l'autel de la Vierge. Cette chapelle est dotée de seize liv. paris. de rente à prendre sur tous les étaux à poissons de mer et d'eau douce que Philippe-Auguste

lui avoit donné, attenans les murs du Petit-Châtelet jusqu'à la descente de la rivière, et sur les étaux que Louis VIII lui avoit accordé près le Petit-Pont ; et en outre sur une maison en l'Herberie, *in orberiâ*, aujourd'hui le Marché-neuf ; à la charge par le Chapelain de fournir deux cierges, d'une livre chaque, pour brûler pendant la Messe et tous les Samedis pendant les Vêpres de la Vierge. — Arrêt du Parlement de l'an 1322, qui maintient le même Chapelain dans la propriété de deux étaux près Gloriette, qui lui furent donnés pour dédommagement de l'emplacement attribué à la Chapelle par Adam et diminué pour rétablissement et passage du Petit-Pont. — Sentence des Requêtes du Palais de l'an 1328 qui ordonne que le Chapelain de Notre-Dame-la-Gisante jouira des offrandes qui seront faites à son Autel, à la charge de payer quarante sols paris. de rente annuelle au Chapelain de Saint-Michel. — Sentence des Requêtes du Palais de l'an 1558, par laquelle il paroît que, pour dédommager ce Chapelain de deux étaux qu'il avoit près le Petit-Châtelet, il lui fut donné deux autres étaux dans la place du Cimetière Saint-Jean, adossés contre la Boucherie. — Ordonnance des Prévôts des Marchands et Échevins de la Ville de Paris de l'an 1572, qui donne et assigne audit Chapelain cent liv. de rente sur le Domaine de la Ville, pour indemnité des étaux à poissons dont il jouissoit près le Petit-Châtelet et qui furent supprimés et transférés dans le Marché-Neuf lors de la construction de ce Marché, en

vertu de Lettres-patentes d'Henri III en 1557. — Contrat du 7 avril 1618, par lequel MM. de la Sainte-Chapelle s'obligent de payer quatre-vingt liv. de rente à Eustache Picot, Chapelain de Notre-Dame-la-Gisante, et à ses successeurs en ladite Chapelle, pour cession à eux faite par le Chapelain de deux places où il y avoit un grand appentis de tuiles contre le mur du Petit-Châtelet. »

« Les dix-huit Messagers de la Chambre des Comptes étoient anciennement dans l'usage, le jour de la Fête de l'Assomption de la Vierge, de faire dire tous les ans une basse-Messe, à dix heures du matin, à l'Autel de Notre-Dame-la-Gisante, dans la dite Chapelle de Saint-Michel » (1).

C'est la première fois que nous voyons la Vierge Marie, vénérée à Tombelaine, appelée *Notre-Dame-la-Gisante de Tombelaine*. La Vierge était-elle invoquée à Paris sous ce nom, par les femmes pendant leur grossesse, qui mettait obstacle à leur pèlerinage à Tombelaine ? Notre-Dame-la-Gisante de Tombelaine était-elle, à Paris, dans la Sainte-Chapelle du Palais, le but de pèlerinages, que la longueur de la route, les dangers du chemin, les guerres empêchaient d'accomplir au sanctuaire même de la Vierge à Tombelaine ? — De même que Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (moins éloignée de Paris que Tombelaine) avait

1. *Histoire de la Sainte-Chapelle Royale du Palais*, par M. Sauveur-Jérôme Morand, chanoine de ladite église. Paris, 1790.

à la porte même de Paris, au village de *Menus-lez-Saint-Cloud*, une église bâtie au XIV[e] siècle et dédiée à *Notre-Dame de Boulogne-la-Petite*, afin que « la pieuse coutume des pèlerinages ne fût point interrompue par les accidents de guerre ou par la nécessité des affaires domestiques qui ne permettaient pas de réitérer un aussi long pèlerinage. » — Enfin peut-il exister, comme nous le croyons, un rapprochement entre *Notre-Dame-la-Gisante de Tombelaine* et le miracle, raconté par Dom Jean Huynes, qui eut lieu sur les grèves, entre le Mont Saint-Michel et Tombelaine ? Autant de questions que nous laissons aux savants le soin de résoudre.

Dom Jean Huynes (1) a fait du miracle dont nous venons de parler un récit dont le sentiment est si vrai et l'expression si finement naïve que nous ne résistons pas au désir de le reproduire tout entier, bien qu'il ne se rattache qu'indirectement à notre ouvrage. Ce sera d'ailleurs, pour ceux que ces recherches intéresseront, un des éléments de l'étude des questions que nous avons posées :

« *Chapitre neufiesme. — D'une femme qui enfanta sur les grèves estant environnée des ondes de la mer, et d'une croix bastie audit lieu.*

« Les hommes, voyans que plusieurs miracles se faisoient tous les jours en cette église par l'intercession de l'Arcange S[t] Michel, y accouroient de tous costez pour

1. *Histoire générale du Mont Saint-Michel*, etc.

estre guéry ou pour voir ces merveilles. Ce qui esmeut, l'an mil onze, une femme de cette Province qui estoit presque au terme d'accoucher, d'importuner son mary pour y venir, ce dont il la voulut dissuader, luy conseillant d'attendre jusques à ce qu'elle seroit délivrée de son fruict. Mais, ne voulant différer, elle luy dit de si belles raisons qu'elle le contregnit de s'y accorder. Ils partirent donc avec quelques-uns de leurs voisins et, arrivez en ce Mont, fort contents, y firent leurs prières et présentèrent leurs offrandes, puis se mirent en chemin pour retourner au pays. Estans desjà au milieu des grèves, entre ce Mont et le bourg de Genest, voicy qu'une espoisse vapeur s'esleva soudain (ainsy que nous voyons souvent arriver), et, ne voyans ny ciel ny terre, ils ne sçavoient de quel côté tourner. La mer, de plus, dont ils entendoient bien les avant-coureurs, les contrègnoit de se retirer au plus tost; mais, comme ils tachoient de se sauver, la femme avança l'heure de son accouchement par l'effort qu'elle faisoit de suivre les austres, tellement que, ne pouvant plus marcher ny les austres demeurer s'ils ne vouloient périr avec elle, ils la laissèrent là, grandement tristes, ayant desjà la mer à leurs pieds, et la recommandèrent à Dieu et à S[t] Michel. Cette femme, se voyant privée de tout secours humain, invoquoit S[t] Michel de tout son cœur et le supplioit de la secourir en cette extrême nécessité. Ce que fit le S[t] Arcange et la sauva par un miracle du tout admirable. Car il fit que la mer, l'environnant, faisant autour d'elle un

cercle de ses ondes et luy laissant autant d'espace à sec comme elle en pouvoit occuper de tous costez, de sorte que, la mer croissant tousjours, elle fit comme un puys très profond autour de cette femme et pas une goutte d'eau ne tomba dans le cercle, bien que les flotz de la mer se brisassent là comme s'ils eussent rencontré un dur rocher. Ainsy cette femme, demeurant à l'abry de ces murs aquatiques, enfanta un fils qu'elle baptiza des eaux de la mer. Cependant la mer commençant à se retirer, la laissa sans luy nuyre aucunement. Alors la grève devenant sèche comme auparavant, son mary et toute la compagnie, ayans attendu à la rive que le flux et le reflux de la mer se fussent faicts, commencèrent à chercher de tous costez son corps, car ils l'estimoient noyée, pour luy donner sepulture et, jettans les yeux vers le lieu où ils l'avoyent laissée, la virent pleine de vie, tenant entre ses bras son petit fils, ce qui les resjouist grandement et, après avoir beny long temps Nostre-Seigneur d'une telle merveille et remercié l'Arcange St Michel, ils demandèrent à cette femme comment le tout s'estoit passé et leur dit ce que nous venons de dire, de quoy ayans rendu grâces à Dieu et à St Michel ils s'en retournèrent en leur pays où ils nommèrent l'enfant *Péril*, à cause qu'il avoit esté enfanté au péril de la mer..... »

«..... Or, afin qu'on pust monstrer à la postérité le propre endroict où se fit un tel miracle, l'Abbé Hildebert, premier du nom (ou Hildebert second) y fit dresser une

croix haute de cent pieds et la fit appuyer de tous costez de plusieurs grosses poultres et barres de fer à ce que, la mer faisans son flux et reflux, elle ne la renversast. Maintenant cette hauteur ne se voit plus, et la mer a tellement couvert de son sable toutes les poultres qu'on ne voit que rarement cette croix. En un Obituaire, il est dit que, l'an 1389, Frère Nicolas Germain fit réparer cette croix. La dernière fois qu'on la vit fut l'an mil six cens trente-deux. Tous ceux de ce pays sont témoins de cela, lesquels y alloient par bandes et en procession pour la voir. Elle fut environ huit jours descouverte (1). Elle a paru depuis, à sçavoir l'an mil six cens quarante-cinq, plusieurs de nos Religieux et autres la furent voir pendant un mois. Ce qui apparut est une charpente en quarré, de dix pieds de diamètre (*sic*), tout autour divers gros pouctres, et un au milieu surpasse les autres d'environ un pied. Quelques architectes la considérèrent sans en pouvoir comprendre la charpente. Il est à remarquer qu'en cet endroit, sçavoir entre ce Mont et Tombelaine, il y avoit une fort profonde vallée, qui est maintenant remplie et comblée de grève » (2).

Interrompu plusieurs fois pendant les invasions des Anglais et les guerres de religion, le Pèlerinage de Tombelaine fut fréquenté depuis le XIIe siècle jusqu'à la fin du

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

2. Manuscrit d'Avranches (publié par M. de Robillard de Beaurepaire).

XVIIe siècle. A cette dernière époque, les fortifications furent détruites par le sieur de la Chastière, le dernier Gouverneur de la Place du Mont Saint-Michel en 1666, qui ruina l'Église-Prieuré en même temps que le fort de Tombelaine.

Plusieurs enseignes de la Vierge de Tombelaine ont été trouvées à Paris, dans la Seine, au pont Notre-Dame (*fig.* 131 et 132) et au pont au Change (*fig.* 133). La figure 131 représente la Vierge, assise sur un large trône, et tenant dans ses bras l'Enfant Jésus, nu, s'appuyant de la main gauche sur le trône, et dont la tête est nimbée. Sur le marchepied on lit : TOMBELAINE.



131. — Enseigne (Image) de la Vierge de Tombelaine (XVe siècle).

Cette enseigne pourrait être attribuée au XIVe siècle si l'on n'examinait que le costume de la Vierge, revêtue d'une *cotte-hardie*, ou *surcot*, très-étroite sur la poitrine et laissant voir latéralement la ceinture *ferrée* posée sur la cotte de dessous au bas du corsage, — forme du vêtement

des femmes en usage en France du milieu à la fin du XIVe siècle. — Toutefois, indépendamment des formes traditionnelles, dont il est toujours nécessaire de tenir grand compte et particulièrement pour les produits d'une fabrication courante comme ceux dont il s'agit, l'*inscription* est moins ancienne que la figure et l'*image* entière ne nous paraît pas remonter au delà de 1450.

L'*enseigne* (*fig.* 132) affecte la forme d'une double arcature du commencement du XVe siècle. Les pieds-droits



132. — Enseigne de la Vierge de Tombelaine (XVe siècle).

sont figurés par deux banderolles déroulées sur lesquelles sont tracés en relief ces mots : NOSTRE DAME..... DE TOMBELAINE. Ils sont reliés par deux arcs surbaissés, ornés de redents entrelacés et surmontés par deux gâbles, entre lesquels est placé l'anneau de suspension.

Au milieu de l'arcature, la Vierge, couronnée et nimbée, tient sur son bras gauche l'Enfant Jésus, dont la tête nue est également nimbée.

La troisième *enseigne*, *fig.* 133, ressemble par ses dispositions à la figure 131, mais elle en diffère par ses détails. La Vierge est assise sur un trône formé d'arcatures ogivales, sur le couronnement et le marchepied duquel on lit : TOM-BE-LAI-NE. L'Enfant Jésus est debout sur le trône à droite de la Vierge. Les particularités



133. — Enseigne de la Vierge de Tombelaine (xve siècle).

du costume et les draperies du vêtement permettent de supposer que cette image remonte au temps de Charles VII, c'est-à-dire au milieu du xve siècle (1).

1. Les figures portant les numéros 112 à 115, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 128, 131, 132 et 133, sont tirées de la *Collection des Plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par A. Forgeais.*

Les *bois gravés* de ces figures nous ont été cédés par M. Forgeais. Les autres dessins sont *complètement inédits*, ainsi que ceux qui sont la reproduction des divers objets de pèlerinage trouvés dans la Seine et dont les *Plombs* originaux nous appartiennent.

Enfin, en terminant cette suite d'*images* et de *plombs* qui se vendaient aux Pèlerins du Mont Saint-Michel ou de Tombelaine, nous donnons, dans sa grandeur naturelle, le fragment d'une *enseigne* du XVe siècle, offrant un intérêt particulier, parce qu'elle représente, réunis dans une même *enseigne*, la Vierge et saint Michel.



134. — Enseigne de la Vierge et de saint Michel (XVe siècle).

Cette image composée nous paraît avoir eu une double destination. Elle rappelait tout à la fois les deux pèlerinages qui pouvaient se faire, pendant le même voyage, aux deux sanctuaires, voisins l'un de l'autre et très-fréquentés au moyen âge : de Sainte-Marie ou de *Notre-Dame-la-Gisante*, à Tombelaine, et de Saint-Michel, au Mont Saint-Michel.

Toutes ces anciennes images sont toujours composées naïvement et, si elles sont parfois d'une exécution gros-

sière, elles ont toujours aussi, avec le sentiment décoratif qui leur est particulier, un très-grand caractère symbolique où l'inspiration religieuse domine et dirige l'esprit de l'Imagier, si elle ne conduit pas toujours heureusement sa main. Elles sont bien dignes d'inspirer nos modernes fabricants d'images, surtout en ce qui concerne l'Archange saint Michel, qu'ils habillent de vêtements grotesques ou qu'ils affublent d'un costume théâtral, *imité des Romains*, costume *païen* par conséquent, ce qui nous paraît être un véritable contre-sens et devrait les rendre plus scrupuleux, puisqu'ils ont la prétention de faire des images *chrétiennes*. En attendant qu'ils aient composé, trouvé pour saint Michel un vêtement digne d'une aussi grande figure, ils devraient tout au moins restituer au séculaire patron de la France son véritable costume national, c'est-à-dire l'armure française du moyen âge. Les modèles ne manquent pas dans notre pays ; nos cathédrales et leurs verrières en sont peuplées ; nos bibliothèques et nos musées en sont remplis. Il suffit de voir, de bien regarder et surtout de retenir, d'étudier en un mot, de copier même pour réussir. C'est ce que nous souhaitons de voir faire à nos Imagiers présents et futurs, en leur prédisant le succès qu'ils obtiendront sûrement, lorsqu'ils voudront résister aux fantaisies capricieuses de la *mode*, éclectique et stérile, et qu'ils reviendront aux anciennes, fortes et saines traditions de l'Art français, sources toujours fécondes, d'où sont sortis tant de chefs-d'œuvre inspirés par une foi

vive et dont l'Imagerie chrétienne du moyen âge, si belle et si fortement instructive, a été une des plus magnifiques expressions.



PÈLERINAGES

Dès son origine. le Sanctuaire dédié à saint Michel fut visité par des pèlerins de toutes nationalités et devint bientôt célèbre. Depuis le XI[e] siècle, le Mont Saint-Michel est un pèlerinage très-fréquenté. Il le fut surtout au moyen âge, même jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, et sa glorieuse renommée s'étendait non-seulement par toute la France, mais encore dans plusieurs parties de l'Europe (1).

Une Confrérie de *Pèlerins de Saint-Michel* fut fondée à Paris dans les premières années du XIII[e] siècle. Déjà pendant le siècle précédent, c'est-à-dire au XII[e] siècle, il existait une chapelle dédiée à saint Michel « *dans l'Enclos* du Palais. On ne sait rien de la première fondation de cette Église (du Mont Saint-Michel), dit *Du Breul* (2), si ce n'est qu'en 966 on y transféra des Chanoines séculiers qui desservoient auparavant la Chapelle Royale de Saint-Barthélemi. *Corroset* dit que la Chapelle de Saint-Michel étoit anciennement nommée Chapelle de Saint-Nicolas.

1. Voir les pèlerinages des Rois de France, d'Angleterre, et ceux des Allemands au XV[e] siècle.

2. *Théâtre des Antiques de Paris*, par Frère Jacques du Breul, moyne de Saint-Germain-des-Prez-les-Paris. — Paris, 1639.

Peut-être a-t-il confondu cette Église, ou Chapelle de Saint-Nicolas, que Louis le Gros avoit fait bâtir dans son Palais. On sait aussi qu'en 1165 Louis le Jeune fit baptiser son fils Philippe-Auguste dans la Chapelle de Saint-Michel de la Place..... Le Collège de la Sainte-Chapelle du Palais, érigée par S[t] Louis, de 1245 à 1248, avoit depuis longtemps des stations et des messes fondées pour certains jours de l'année dans la Chapelle de Saint-Michel, dans laquelle la Confrérie des *Pèlerins de Saint-Michel-du-Mont de la Mer*, dont était le fameux Nicolas Flamel, fut érigée et fondée en 1210 par Philippe-Auguste » (1).

Après l'édification de la Sainte-Chapelle, Philippe le Bel, par Lettres de l'an 1313, « permit à Galeran, son Échanson et Concierge du Palais, de fonder, dans la Sainte-Chapelle, la Chapellenie de Saint-Michel (chapelle de Saint-Michel et Saint-Louis du Haut-Pas, au côté droit de la nef) et de la doter de quatre-vingts livres parisis à prendre sur quarante livres qu'il avoit droit de recevoir : sur le Pressoir de Saint-Etienne des Grès; sur le Clos sis à Notre-Dame-des-Champs, et sur treize muids de vin des Francs-Mureaux dans la Censive du Concierge du Palais..... Le Roi Philippe le Long, par Lettres de l'an 1317, au mois de Janvier, donne au Chapelain de Saint-Michel, fondé par Galeran, la Maison sise dessous la Cuisine de la bouche du Roi..... Nos Rois avoient anciennement coutume de tenir

1. *Histoire de la Sainte-Chapelle Royale du Palais*, par S.-J. Morand. — Paris, 1790.

leur Cour ouverte le jour de Saint-Michel, et ils avoient une grande vénération pour ce Saint, qu'ils regardoient comme l'Ange tutélaire de la France » (1). Aussi accordèrent-ils de nombreux priviléges au Chapelain de cette Chapelle jusqu'en 1781, où « tant à cause de l'état de dégradation dans lequel étoit cette Chapelle..... que par rapport aux nouveaux plans de constructions projetées dans la Cour du Palais, elle fut supprimée et démolie en vertu d'Ordonnances de la Chambre du Domaine des 16 février, 29 août 1781, rendues sur la Requête du Procureur du Roi; et les fondations des Chapelles de Saint-Michel, de Notre-Dame-la-Gisante de Tombelaine, de Saint-Jacques et de Saint-George, qui en dépendoient, furent transférées dans la Sainte-Chapelle basse » (2).

Au moyen âge, les pèlerinages étaient très-suivis; ceux de Saint-Michel et de Saint-Jacques de Compostelle étaient les plus particulièrement en honneur et attiraient un nombre considérable de pèlerins. La Confrérie de *Saint-Jacques aux Pèlerins* de Paris, rue Saint-Denis, à côté de la Porte de Ville, avait, avec sa Chapelle, un Hôpital « destiné à héberger gratuitement chaque nuit les Pèlerins en passage à Paris, qui se rendaient à S. Jacques de Compostelle, au Mont Saint-Michel et en d'autres lieux

1. *Histoire de la Sainte-Chapelle du Palais*, par S.-J. Morand. — Paris, 1790.
2. *Ibid.*

vénérés... » (1). Dans les notes d'une liasse terminée par une Requête du xv[e] siècle, on trouve que, pour recevoir les pèlerins « y a bien, pour ce faire, xviij lits » que « depuis le premier jour d'aoust CCCLxiij (2) jusques au jour de Mons. S. Jacques et S. Christofle ensuivant (25 juillet, donc un an) ont esté logés et hébergés en l'Hopital de céans XVI[m]VI[c]IIII[xx]X pèlerins (16,690), qui aloient et venoient au Mont S. Michel et austres pèlerins. Et encore sont logés continuellement chascune nuict de XXXVI à XL povres pélerins et austres povres, pourquoy le povre Hospital est moult chargé et en grande nécessité de liz, de couvertures et de draps... » (3).

« En 1476, Louis XI fonda, dans la Chapelle de *Saint-Michel aux Pèlerins*, une Collégiale pour l'Ordre de Saint-Michel, composée de dix Chanoines séculiers, huit Chapelains ou Vicaires, six enfants de chœur, un Maître de musique et trois Huissiers..... Cette fondation fut confirmée par Bulle du Pape Alexandre VI, en date du 13 novembre 1476..... » (4). Charles IX, par Lettres du 2 septembre 1572 adressées au Bailli du Palais, portant confirmation de l'établissement de la Confrérie de Saint-

1. Bordier. — *Confrérie de Saint-Jacques aux Pèlerins*, 1877, in-8°, p. 22.
2. 1368.
3. Bordier. — *Confrérie de Saint-Jacques aux Pèlerins*, 1877, in-8°, p. 22.
4. *Histoire de la Sainte-Chapelle du Palais*, par S.-J. Morand. — Paris, 1790.

Michel en la Chapelle de Saint-Michel-du-Palais, défendit aux *Pâtissiers-Oublieurs* de tenir nouvelle Confrérie de Saint-Michel et de porter les armoiries des pèlerins, qui sont *cornets* et *coquilles*. « La Confrérie des Pèlerins fut confirmée par Lettres-patentes d'Henri III, du mois d'août 1585 et 9 juillet 1588, d'Henri IV au mois de septembre 1601, et du Cardinal de Vendôme, Légat du Saint-Siége, du 16 juin 1668; enfin par Lettres-patentes de Louis XIV, du 15 janvier 1669, faisant défense à toutes autres Confréries de prendre qualité de pèlerins et d'apposer aucune marque de pèlerinage; permettant à la Confrérie des Pèlerins de Saint-Michel de nommer tous les ans, à la manière accoutumée, deux Bourgeois de Paris qui auront fait le voyage du Mont Saint-Michel, pour être Maîtres et Administrateurs de ladite Confrérie. Il paroît par un ancien registre et par les Lettres-patentes de Louis XIV que nos Rois, ainsi que les Princes du sang et les grands de la Cour, étoient encore jaloux à cette époque de rendre le pain béni à cette Confrérie. Les pèlerins étoient dans l'usage de faire dire, tous les seconds dimanches du mois, une basse messe dans cette Chapelle et de faire célébrer une grand'messe le dimanche d'après la fête de Saint-Michel et une messe basse le lendemain pour les personnes de la Confrérie qui étoient décédées pendant le cours de l'année..... » (1).

1. *Histoire de la Sainte-Chapelle du Palais*, par S.-J. Morand. — Paris, 1790.

La Confrérie des Pèlerins de Saint-Michel se dispersa en 1781, après la destruction de la Chapelle, et fut, comme tant d'autres utiles institutions religieuses, anéantie par la Révolution.

Dans son *Histoire générale de l'Abbaye du Mont Saint-Michel au Péril de la Mer*, — collection de documents inépuisables, riches en indications de toute nature, — Dom Jean Huynes nous fournit encore des renseignements fort intéressants sur le *Pèlerinage* du Mont Saint-Michel :

« Ce seroit chose impossible de faire icy un dénombrement de toutes les personnes de remarque qui sont venues visiter cette Église (du Mont Saint-Michel) depuis sa fondation jusques à présent. Et, chose admirable en un lieu tant escarté du monde, si on vouloit commencer de mettre sur le registre les Evesques, Abbez, Comtes, Marquis ou autres semblables personnages qui y viennent, je m'assure qu'en peu de temps on en auroit un beau catalogue. Et de plus, si nos ancestres eussent remarquez les Légats du Saint-Siége, les Cardinaux et Archevêques, les Roys, Reynes, Princes et Ducs qui y sont venus, nous nous contenterions de les nommer en général, tant y en auroit, et de dire que plusieurs Roys et Reynes de France, d'Angleterre et de Sicile y sont venus et ainsy des autres. Mais, pour parler certainement, mettons seulement icy ceux qu'ils ont soigneusement remarquez :

Childebert second, Roy de France, vint au commencement de la fondation de cette Église ;

Richard Ier, Duc de Normandie, y est venu plusieurs fois;

Richard II, Duc de Normandie, y vint et voulut que les cérémonies de ses noces avec Judith, sœur de Geoffroy Ier, Duc de Bretagne, s'y fissent;

Alain III, Duc de Bretagne, y vint l'an mil trente, accompagné de sa mère, Havoise, et de l'Archevesque de Dol ;

Hugues, Comte du Maine, Rodolphe, Vicomte du Mans, y veinrent vers le même temps ;

Robert Ier, Duc de Normandie, y vint, où Alain IIIe, Duc de Bretagne, le veint trouver, et Hugues, Archevesque de Rouen, estoit avec eux ;

Les trois fils de Guillaume le Conquérant, asçavoi Robert, Duc de Normandie, Guillaume le Roux, Roy d'Angleterre, et Henry Ier, Roy d'Angleterre et Duc de Normandie, y veinrent chacun durant leur règne.

Henry II, Roy d'Angleterre, y veint l'an mil cent cinquante huict et de ce Mont s'en estant allé prendre possession du Comté de Nantes, ayant appris là que le Roy de France Louys septiesme y venoit par devotion, il se mit aussy tost en chemin pour l'aller recevoir avec toutes sortes d'honneurs sur les frontières de Normandie, puis veinrent tous deux ensemble en ce Mont;

Estienne, abbé de Cluny, et Benoist, abbé de St Michel

de Cluse, y sont venus, l'an mil six cens septante deux et contractèrent une société spirituelle entre ce Monastère et les leurs.

Saint Louis, après sa première croisade, visita la Normandie en 1256 et vint en pèlerinage en l'église du Mont Saint-Michel (1).

Philippe III, le Hardi, de retour en France après la dernière croisade, ramenant la dépouille mortelle de saint Louis, qu'il porta sur ses épaules de Marseille à Saint-Denis, donnant ainsi un rare exemple de piété filiale, vint ensuite en pèlerinage au Mont Saint-Michel vers 1270.

« Le Roy de France, Philippe quatriesme, dit le Bel, y vint l'an mil trois cens onze. » (2)

La dévotion à Saint-Michel fut de tout temps très-vive et, particulièrement au XIVe siècle, elle se manifesta par des pèlerinages plus nombreux qu'en d'autres temps, auxquels prirent part non-seulement des hommes et des femmes de tous rangs et de toutes conditions, mais encore, ce qui est bien digne de remarque, des *enfants*. Guidés par leur foi naïve, ils se réunissaient, se rendaient au Mont Saint-Michel sans aucune crainte, n'ayant d'autre préoccupation que celle d'arriver et de faire leurs dévotions au sanctuaire de saint Michel.

1. Voir les Remparts, du XIIIe au XVe siècle.
2. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

En l'an M CCC XXXIII
A Saint-Michiel, sa grant fiance,
Fist venir au Mont grantentois (?)
De pastoureaux grant habundance;
En Saint-Michiel avoient fiance,
Qui leur a donné allégeance (1).

« ..... Une chose advint, grandement admirable, et est telle. Une innombrable multitude de petits enfans, qui se nommoient *pastoureaux*, veinrent en cette eglise de divers pays lointins, les uns par bande, les autres en particulier. Plusieurs desquels asseuroient qu'ils avoyent entendu des voix célestes qui disoient à chacun d'eux : *Va au Mont Saint-Michel*, et qu'incontinent ils avoyent obeis, poussez d'un ardent desir et s'estoient dès aussy tost mis en chemin, laissans leurs troupeaux emmy les champs, et marchants vers ce Mont sans dire adieu à personne. Le Religieux, qui nous a laissé par escript tous les miracles qui arriverent en ceste année mil trois cens trente trois, dit : « Nous avons veu un prestre ceste année, lequel nous dit que, voyant tous ses paroissiens épris de ce desir si subit, il tacha de les faire attendre quelque peu et à les exhorter qu'ils pensassent meurement au voiage qu'ils alloient faire; mais que, perdant sa peine, il s'achemina vers son logis

1. *Pèlerinages au Mont Saint-Michel*, etc., par Dom Paul Piolin. — Solesmes, 1868.

guere distant de l'assemblée, où il n'estoit encore arrivé que soudain il délibera d'y venir aussy mais avec un tel desir que, sans entrer en sa maison, il rebroussa chemin, vint visiter ceste eglise avec eux, où il dit la saincte Messe à laquelle assisterent ses paroissiens...... »

« La mesme année une multitude de petits garçons venans en pèlerinage en cette eglise arrivèrent un jour en un certain village où, entrans dans l'hostellerie, ils s'assirent à table et beurent et mangèrent suffisamment, dépensans six sols en tout (somme grande en ce temps là). A la fin du disner, n'ayant de quoi payer, ils ne demandèrent à compter mais à sortir. Mais l'hostellier les retint et leur dit qu'il vouloit estre tôt payé; eux, n'ayans de quoi le satisfaire, imploroient sa miséricorde et le supplioient d'avoir compassion de leur pauvreté. Mais l'hostellier, qui aymoit mieux qu'on le satisfit d'argent que de belles paroles, ne prit point plaisir à ces discours. Voyant donc qu'il ne pouvoit recevoir d'eux aucun paiement, il leur dit qu'en vérité il les puniroit selon qu'ils le meritoient. Et, cela dit, commençant par le premier, il donna à chacun d'eux un bon soufflet, puis les mit hors de sa maison. Cela fait, il s'en alla retirer la nappe sur laquelle ils avoyent disné et, chose admirable, il vit une plus grande quantité de morceaux de pain qu'il ne leur devoit rester naturellement et trouva dans un verre six sols, ce que considérant il fut marry d'avoir souffleté ces petits pellerins et, prenant l'argent, il courut après eux et le leur offrit, leur de-

mandant pardon. Mais eux le refusèrent et, louans Dieu, joyeux, sains et gaillards, arrivèrent quelques jours après en ce Mont où, ayant faicts leurs dévotions, ils s'en retournèrent en leur pays rendans graces à Celuy qui donne à manger aux fameliques et delivre les captifs..... »

« La mesme année, treize *pastoureaux*, qui venoient de fort loin en pèlerinage en cette eglise, passèrent par un village, nommé Dyssié, où ils se reposèrent et acheptèrent un pain de deux deniers tournois pour prendre leur réfection et, s'assoians les uns près les autres, le coupèrent et distribuèrent par entre eux également. Or, bien que les portions d'un si petit pain ne parussent presque point dans les mains d'un chacun d'eux et qu'un chacun eût pu manger sa part en une bouchée ne rassasiant nullement sa faim mais l'excitant plus tost, neantmoins Celuy qui de cinq petits pains rassasia cinq mille hommes, renouvellant ses merveilles, multiplia tellement la portion d'un chacun que ces treize petits enfants en mangèrent tout leur saoul et, en ayans beaucoup de reste, le gardèrent soigneusement dans leurs petits bissacs. Ce miracle fut veu par les hommes dignes de foy, habitans dudit village, lesquels, ayant veu ces pellerins achepter ce petit pain, les avoyent exhortez à le departir fidellement entre eux. Et ces hommes venants aussy en pelerinage asseurèrent aux Religieux de ceste Abbaye qu'ils avoyent estez tesmoins oculaires de ce miracle.... »

« La mesme année, à Mortain en Perche, un homme

vouloit finement empescher des petits enfans, qu'il tenoit en pension chez soy, de venir en pelerinage en cette Église ainsy qu'ils desiroient, avec grande dévotion. Mais, dès aussy tost qu'il leur eut deffendu de sortir, il devint muet et demeura immobile sans qu'il luy restat aucun sentiment. Ce que voyans ses amys, ils le portèrent à l'église où, revenant à soy, il fut marry de ce qu'il avoit faict et, du profond de son cœur, promit tacitement que, si Dieu luy redonnoit les forces corporelles, il viendroit, pieds et tête nuds, visiter ceste église du Mont. Ce qu'ayant promis il recouvra ses forces comme auparavant, puis se mit en chemin et vint en cette église demander pardon à l'Arcange Saint Michel de ce qu'il avoit empesché des petits innocents de venir visiter son église et le remercier des forces corporelles qu'il avoit recouvertes par son intercession..... »

« La mesme année, au village de Sordeval, il y avoit trois tailleurs de pierre lesquels devisans ensemble, se moquaient des *pastoureaux* et pellerins qui venoient visiter cette église et disoient que telles gens estoient enchantez et deçeus par arts magiques ou autres sortilèges qui faysoient ainsy voyager les hommes. Mais Nostre Seigneur Jésus-Christ, qui se mocque des mocqueurs, permit, la nuict suivante, qu'ils sentissent des douleurs telles en leurs corps que, croyans en mourir, ils se vouerent à Dieu et à saint Michel et promirent que, s'ils en reschappoient, ils ne manqueroient de venir en pélerinage en cette église. Ce vœu

faict, ils recouvrèrent leur santé, puis l'accomplissans, dirent aux Religieux tout ce que dessus.... » (1).

Ce sont peut-être aussi des enfants que les *galopins* de cet article des Comptes Royaux, publiés en extrait par M. Vallet de Viriville à la suite de la *Chronique de Charles VII*, par Jean Chartier (2)..... *Monseigneur le Régent, pour argent donné aux galopins de la Cuisine pour aller au Mont Saint-Michel au temps de Karesme, mercredi 5 février (1421); argent 16 sous.....* » (3) Ces faits se passèrent à la fin du règne de Charles VI ; ce monarque était venu en pèlerinage au Mont en 1393. C'est pendant ce voyage que, par Lettres-patentes du 15 février 1393, il affranchit des droits d'Aides les *menues quiencailleries*, fabriquées et vendues aux Pèlerins par les marchands de la Ville du Mont Saint-Michel.

« Marie, Reine de France, femme de Charles septiesme,

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.)

2. Paris. Bibl. Elzévirienne, 1858. III. 317.

3. M. A. de Montaiglon, Professeur à l'École des Chartes, à l'obligeance duquel nous devons ces renseignements, a relevé ces indications et ce dernier passage en tête de la réimpression qu'il a faite du *Testament de Jehan de Lesche qui s'en va au Mont Saint-Michel*. (Anciennes poésies françaises des XV[e] et XVI[e] siècles. Tome X, 1875, p. 368-86.) Jehan de Lesche est un badin, un fou comme Caillette; le Testament qu'on lui prête, et qui date de François I[er], ne dit rien du Mont, sauf le commencement qui se rapporte aux Pèlerinages d'enfants :

> Comme vous, Pèlerins du Mont
> Saint-Michel, où les enfants vont
> Le plus souvent sans croix ni pile, etc., p. 372.

vint au Mont, l'an mil quatre cens quarante sept, le vintiesme de juin; y demeura depuis le lundy jusques au dimanche suivant, accompagnée de plusieurs Ducs et Duchesses et de la troisiesme fille du Roy d'Ecosse..... »

« Bien que, de tout temps, depuis la construction de cette église jusques à présent, il y soit toujours venu de divers quartiers plusieurs pellerins, neantmoins jusques en l'an mil quatre cens cinquante sept il n'en estoit presque venu d'Allemaignes. Cette année donc il commença à en venir desdits quartiers si grande quantité d'hommes, de femmes et d'enfans, si jeunes que plusieurs n'avoyent point encore atteint l'âge de neuf ans. De quoy plusieurs Prélats, Seigneurs et autres personnes de qualité s'esmerveillans en demandèrent la cause à plusieurs Prestres et autres gens de qualité qui estoient parmy ces bandes, lesquels ne respondoient autre chose sinon que c'estoit la volonté de Dieu, que le desir de visiter cette église estoit venu à plusieurs d'entre eux, quelquefois si soudainement qu'ils quittoient toutes choses pour s'y acheminer. Et, pour tesmoigner que cela estoit agreable à Dieu, c'est qu'il se faisoit ès-dits quartiers plusieurs miracles pour preuve de ceste dévotion, dont en voicy un. »

« La sus-dite année mil quatre cens cinquante sept, le jeudy second jour de mars, un enfant, aagé de neuf ans, nommé Nicolas, fils de Pierre le Pellier, de la Ville de Btemmarie Daez (?), au Diocese de Liège ès basses Allemaignes, demeurant en la ville de Daez, eut un très-grand desir de venir

en pelerinage en ceste eglise. Il demanda donc permission à son père avec beaucoup d'insistance d'y venir avec plusieurs personnes, les unes de son aage et les autres plus aagées, qui partoient de la susditte ville pour y venir. Le père luy fit ceste response : « Mon fils, attends encor un an ou deux ; pour lors tu seras plus grand et plus fort et je t'y meneray ». Par ces paroles il satisfit à ce petit enfant. Mais ce fut pour peu de temps ; car, incontinant après iceluy, voyant passer par devant le logis de son père trois autres pellerins, environ de son aage, qui venoient en ce Mont, il fut épris d'un si vehement desir de venir avec eux qu'abandonnant le logis de son père, sans dire adieu à personne, il se mit en leur compagnie et estoit desjà arrivé à la porte de la ville de Daez lors que son père, adverty de sa sortie, tout transporté de colère à cause qu'il aymoit tendrement cet enfant et ne le vouloit voir esloigné de soy, courut vistement après et l'ayant atteint le prit par les cheveux luy disant : « Retourne au nom du Diable ». Mais, ô bon Dieu ! quel advocat cet homme prenoit-il ? que pouvoit-il esperer invoquant l'Ennemy de l'Archange saint Michel aux inspirations duquel son fils correspondoit. A peine avoit-il proféré les dernières syllabes de ce blaspheme tant execrable que soudain il tomba roide mort par terre et ne dit oncques depuis un seul mot. Ce triste spectacle fit assembler toute la ville et les prestres levèrent le cadavre, qu'ils porterent premièrement devant l'autel de sainte Marie de Daez et par après en l'église saint Michel

de Burchüe (?) où un chacun, tant les séculiers que les prestres, pria très-instamment Nostre-Seigneur de vouloir ressusciter ce pauvre homme, mais Dieu ne les exauça. C'est pourquoy ils enterrèrent son corps dans Sainte Marie de Daez et luy firent toutes ses funérailles. Cela faict, son fils qui, pour ce lamentable accident, n'avoit perdu la devotion de venir visiter cette eglise, se mit aussy tost en chemin avec plus de trente personnes, entre lesquelles estoient Leonard de Valnuis, Leonard Le Febvre, Pierre le Masson et Michel d'En-huict-deniers, et tous arrivèrent en bonne santé en ce Mont, le vingt cinquiesme du mesme moys de may, où ils dirent aux Religieux de ceans tout ce que dessus, lesquels, ne voulans croire si legerement une telle chose, Thomas Munier, Vicaire général en cette Abbaye pour le Cardinal d'Estouteville, sieur de Moyon, et de plusieurs autres, tant ecclesiastiques que séculiers, voulurent, pour tesmoigner qu'ils disoient la vérité qu'ils priassent sur les Évangiles, ce qu'ils firent, et Leonard de Valnuis comme aussy Léonard Le Febvre asseurèrent et affirmèrent de plus qu'ils avoyent aydé à porter le corps en terre. Après ce tesmoignage ils demanderent quel aage avoit cet homme et si durant sa vie il n'avoit eu aucune infirmité. Ils respondirent qu'il avoit environ quarante ans, qu'il estoit sain durant sa vie, de forte complexion et bien composé en ses membres. Le lendemain une autre bande de pellerins composée de vingt cinq personnes de la mesme ville de Daez arriva en ce Mont;

les plus apparens d'icelle estoient Jean Ballehan, Henry de Coulongnes, Jacques de Foul et Jean Mil. Iceux furent interrogez par le susdit Vicaire general sur les mesmes poincts et asseurèrent de tout ce que dessus, adjoutans qu'ils l'avoyent veu enterrer. »

« De cette punition on peut colliger deux choses ; la première que saint Michel se plaist grandement, à l'exemple de Nostre-Seigneur, que les petits enfants, qui ignorent encor les malices du monde, s'approchent de luy venants visiter ceste sienne eglise. Et certe on peut dire veritablement que c'est une bénédiction. Car qui pourroit montrer, je ne dis pas tous ceux qui viennent en pèlerinage mais seulement tous ceux qui y viennent tous les ans n'ayans encor attint que l'aage de douze, quinze ou vingt ans. La seconde, c'est qu'on peut voir par cette punition combien l'invocation du Diable deplaist à saint Michel. Et de là on peut inférer que, si cet Archange ne punit point tousjours sur le champ tels blasphemes, qu'au plus tard il les pèsera exactement à l'article de la mort et laissera facilement choir de ses balances tels blasphémateurs dans la gueule béante de Lucifer, Prince des tenebres, si auparavant ils n'en font de leur bon gré une très rude et très exacte penitence » (1).

Louis XI se rendit plusieurs fois en pèlerinage au Mont ; en 1462 pendant la deuxième année de son règne ; en

1. Dom Jean Huynes (*Histoire générale*, etc.).

1470 il y vint, dit-on, présider la première Assemblée du Chapitre de l'Ordre Royal de Saint-Michel qu'il avait fondé l'année précédente, et enfin en 1472 il y revint dans des circonstances que nous avons racontées (1).

Vers 1488, après la défaite des Bretons révoltés, à Saint-Aubin du Cormier près de Fougères, le roi Charles VIII, alors âgé de 18 ans, fit *en pellerin* le voyage du Mont Saint-Michel pour remercier l'Archange Saint-Michel de la victoire qu'il avait remportée, grâce à la Tremoïlle, sur François II, Duc de Bretagne, père d'Anne de Bretagne, laquelle Charles VIII épousa au château de Langeais, le 16 décembre 1491.

François Ier vint en pèlerinage au Mont Saint-Michel le 18 octobre 1518, la troisième année de son règne; suivant Dom Jean Huynes (2), ce monarque revint au Mont au mois de mai 1532 avec son fils François, Dauphin, Duc de Bretagne, et Anthoine du Prat, Légat du Saint-Siége.

En 1562, Charles IX, Roi de France, vint « au Mont Saint-Michel avec son frère Henri. Il tint ensuite un Chapitre de Chevaliers de son Ordre de Saint-Michel dans l'église de Notre-Dame, à Paris. Il prit place à main droite sous un dais de drap d'or; et à la gauche, sous un pareil dais, étaient les armes des Rois d'Espagne, de Danne-

1. Voir les *Notes sur quelques Armoiries du Mont Saint-Michel*, etc., à la suite de la *Notice historique*.
2. *Histoire générale*, etc.

marck et de Suède, qui étaient aussi Chevaliers de cet Ordre » (1).

Charles IX est le dernier Roi de France qui ait accompli le pèlerinage du Mont Saint-Michel. Un grand nombre de personnages, dont quelques-uns sont cités par Dom Jean Huynes et ses continuateurs, se rendirent également au Mont dans le même but. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle les pèlerinages furent encore très-suivis. Ils amenèrent au Mont Saint-Michel un nombre considérable de pèlerins, hommes, femmes et *jeunes homes fort lestes*, venant en compagnie avec *enseignes et tambour selon la coustume*. Mais, si les traditions anciennes se continuèrent encore pendant une partie du siècle suivant, les manifestations religieuses, si nombreuses, si extraordinairement grandes aux siècles précédents, cessèrent complétement avec le XVIIIe siècle. D'ailleurs les mœurs et les idées de cette époque n'étaient déjà plus favorables aux pèlerinages ; ce n'était pas de *bon ton*. Aussi un chroniqueur disait-il vers 1750, oubliant ou ignorant l'histoire du Sanctuaire de Saint-Michel où les Rois de France et les plus grands Seigneurs étaient venus faire humblement leurs dévotions : « le Mont Saint-Michel est un des plus fameux pèlerinages de France, particulièrement pour les jeunes gens de basse naissance qui y vont par troupes en été. »

Les temps favorables aux pèlerinages étaient passés ;

1. *Histoire du Mont Saint-Michel*, etc., par M. l'abbé Desroches. — Caen, 1838.

ils ne devaient renaître que près d'un siècle plus tard. La Révolution, dans sa haine contre la Religion, et surtout contre le Clergé qu'elle confondait dans ses aveugles vengeances, abolit les institutions les plus respectables, et, si elle ne parvint pas malgré tous ses efforts à détruire les Sanctuaires vénérés depuis tant de siècles, elle en dispersa les desservants par les lois de Février 1790, ordonnant la suppression des Ordres et des vœux monastiques. L'Abbaye du Mont Saint-Michel, que toutes les guerres du moyen âge n'avaient pu entamer, ne fut point épargnée et devint la proie de ses plus grands ennemis. Les Religieux qui l'habitaient durent l'abandonner et alors — contrairement à l'opinion d'un auteur moderne qui s'exprime ainsi sur cette immense catastrophe : « *la Révolution ne démolit pas, mais ouvrit la Bastille normande,* » — la Révolution s'empara *légalement* du Monastère et pilla son trésor, non moins *légalement*. « A peine ont-ils quitté (les Religieux) les rivages de la baie que les hommes de Saint-Michel, et en particulier ceux des Genêts et d'Ardevon, accourent au Monastère, montent au Chartrier et brûlent une foule de monuments précieux, dans le but d'anéantir les titres de leurs redevances et de leur vasselage. Les agents du District (d'Avranches) arrivèrent trop tard pour empêcher cette dilapidation. Toutefois ils continuèrent eux-mêmes le pillage en faisant enlever la célèbre bibliothèque et les riches manuscrits, qui, d'abord déposés dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Genêts, furent ensuite transportés à

Avranches, où pendant plus de vingt ans, ils furent pillés et méconnus !... »

« Ce que l'on s'empressa d'enlever immédiatement ce fut l'argenterie du trésor et des autels. On emporta (le 12 octobre 1791) les statues d'or et d'argent, les croix et les crosses en vermeil, les vases sacrés et une foule de châsses précieuses, renfermant les saintes reliques. Quant aux pieux ossements, ils furent déposés sur une table, pêle-mêle et avec mépris. Au milieu d'eux apparut le vénérable chef de saint Aubert. On voulait le briser comme un objet de superstition, mais il fut adroitement recueilli et sauvé par le pieux et vénérable docteur Cousin, qui l'emporta chez lui sous prétexte d'étude et de curiosité médicale... Les reliquaires en bois, en plomb ou en cuivre, furent dispersés et les saints ossements jetés dans une caisse, qui, nous a-t-on dit, doit se trouver encore dans les greniers du Mont Saint-Michel... » (1).

1. Description historique et monumentale du Mont Saint-Michel, etc., par M. l'abbé E.-A. Pigeon. — Avranches, 1865.

M. l'abbé Pigeon donne, à la fin de son ouvrage, des *Notes* sur les *Reliques de l'ancien Trésor du Mont Saint-Michel, qui existent encore aujourd'hui* et cite les *Reliques conservées dans la Sacristie de Saint-Gervais* à Avranches ; entre autres cinq reliquaires en bois ou en cuivre dorés et un *magnifique ciboire en cuivre doré et émaillé du* XIIe *ou* XIIIe *siècle, et qui très probablement vient encore de l'ancien Trésor du Mont Saint-Michel.* — Nous avons vu, en 1876, le *ciboire à la sacristie de Saint-Gervais*, où il ne nous a pas semblé être gardé avec tout le soin qu'il mérite ; nous avons également vu *deux reliquaires* (*indiqués*

C'est évidemment pendant ces invasions sauvages, autorisées, commandées peut-être et dans tous les cas tolérées, que les verrières de l'Église furent brisées et que les bas-reliefs du Cloître furent mutilés, principalement ceux qui représentaient les *figures* du Christ ou des saints ; mutilations d'autant plus faciles, pour les sculptures du Cloître, que leur extrême délicatesse et leur position à portée de mains grossières, les mettaient à la merci des brutalités de ces nouveaux vandales.

Le Monastère fut, dès cette époque désastreuse, transformé en prison et renferma d'abord trois cents prêtres que les Vendéens délivrèrent en novembre 1793; puis Napoléon I[er], par un décret de 1811, en fit une maison de correction; enfin, depuis Louis XVIII (1817) jusqu'en 1863, il fut converti tout entier, sauf une très-petite partie du chœur, en Maison centrale de force et de correction.

Pendant plus de soixante-dix ans, l'illustre Abbaye subit toutes les souillures, toutes les mutilations, et n'eut plus d'autre célébrité que celle de quelques tristes personnages politiques qu'elle renferma à différentes époques. Un

par M. l'abbé Pigeon, p. 178) rélégués sur une armoire poudreuse du presbytère de Saint-Gervais. Il serait heureux et juste que ces Reliquaires et ce Ciboire fissent retour, sinon au *Trésor*, du moins au *Musée* naissant du Mont Saint-Michel, qu'ils enrichiraient, dont ils seraient les principaux ornements, et qui donneraient une idée exacte des richesses d'art de l'Abbaye et de son ancien Trésor dispersé.

décret de 1863 supprima enfin la prison et mit fin à une aussi déplorable situation.

Le vénérable Prélat à qui l'Abbaye fut louée en 1864, rendit d'abord l'Église au Culte catholique et rétablit les pèlerinages, qui inaugurèrent leur restauration le 17 mai 1865. Depuis cette époque ils ont pris un grand développement et ils sont de plus en plus nombreux, grâce au zèle de Monseigneur l'Évêque de Coutances, secondé par les Religieux de l'Ordre de Saint-Edme de Pontigny, établis au Mont Saint-Michel sous la direction du T. R. P. Robert. Le livre ouvert dans le Monastère pour l'inscription des visiteurs et des pèlerins, contient déjà une longue liste de noms illustres ou célèbres et deviendra le Livre d'or de l'Abbaye restaurée.

Le pèlerinage traditionnel du Mont Saint-Michel est désormais remis en honneur. Il aura cette année un éclat inaccoutumé en raison de la cérémonie particulière qui s'y accomplira le 3 juillet, Sa Sainteté le Pape Pie IX, dans l'audience du 23 juin 1875, ayant décerné les honneurs du couronnement à l'image de saint Michel.

En aucun temps nous n'avons eu plus besoin d'implorer l'assistance du séculaire Protecteur de la France, afin que son intervention victorieuse ramène le calme dans les esprits troublés, la droiture dans les idées perverties et nous préserve des dangers qui nous menacent.

Aussi la devise de l'image placée en tête de ce livre ne saurait-elle être rappelée plus à propos, au milieu de la lutte engagée entre le Bien et le Mal, éternel combat dont les périls seront conjurés lorsque saint Michel daignera étendre sur nous sa puissante main. Puisse-t-il entendre les supplications des nouveaux pèlerins qui l'invoquent dans son Sanctuaire rendu à leur vénération, en disant et répétant cette ancienne prière, toujours nouvelle et plus que jamais nécessaire : *Michael archangele veni in adjutorium populi. Beate archangele in conspectu Angelorum !*





NOTES
INDICATIVES
POUR FACILITER LA VISITE DE L'ABBAYE
DU MONT SAINT-MICHEL
ET
DE SES ABORDS

ITINÉRAIRE



ES plans que nous avons donnés, ainsi que les nombreuses figures du texte, pourraient suffire à guider le lecteur dans les divers édifices du Mont Saint-Michel ; cependant nous croyons utile de donner quelques indications supplémentaires destinées à faciliter la visite *méthodique* de l'Abbaye et de ses abords.

Il est bien évident qu'un seul voyage au Mont Saint-Michel ne peut en donner qu'une notion incomplète. On emporte bien une impression plus ou moins grande de l'aspect général du Mont, mais il est impossible qu'une visite, souvent rapide, faite la plupart du temps au hasard et sans suite, laisse dans l'esprit autre chose que l'idée

d'un entassement confus d'édifices de toute nature dont le souvenir s'efface rapidement. Nous avons nous-même éprouvé cette première impression, que l'étude a bientôt modifiée, car rien n'est plus simple au fond que de bien voir le Mont Saint-Michel sans se tromper de direction, sans omettre la moindre de ses parties et, en résumé, sans aucune confusion. Seulement il faut procéder avec ordre, commencer d'abord par s'*orienter*, — ce qu'on oublie généralement, ce qui est pourtant fort utile ici, et ce qu'il est du reste très-facile de faire puisque l'Église peut servir de *boussole*, son grand axe longitudinal courant de l'est à l'ouest et par conséquent son axe transversal et ses transsepts du nord au sud, — puis ne visiter les divers édifices du Mont qu'à la suite les *uns* des *autres* et ne passer de l'*un* dans l'*autre* — ce que l'on fait souvent pour éviter quelques détours et l'ascension ou la descente de quelques marches — qu'après avoir vu complétement chacun de ces édifices qui, souvent juxtaposés et paraissant à première vue ne faire qu'une seule et même chose, sont néanmoins d'époques différentes, ce dont on ne peut se rendre compte que par un examen sérieux et raisonné, en procédant comme nous venons de l'indiquer.

Les renseignements concernant l'itinéraire à suivre, que nous croyons être le plus clair et le plus simple, viendront en second lieu, mais nous pensons qu'avant d'examiner les *détails*, il convient de voir l'*ensemble du Mont Saint-Michel*, question fort intéressante et qui peut se résoudre de dif-

férentes façons, suivant les temps des *petites* ou des *grandes marées.*

L'abordage du Mont est plus facile à l'époque des petites marées — *en morte-eau* — correspondant, comme on le sait, au premier et au dernier quartier de la lune, — parce qu'on peut arriver en voiture sans avoir à compter absolument avec les heures de la marée (1), la mer n'entourant pas alors le Mont, ou, dans tous les cas, n'empêchant pas la traversée de la grève. On voit, en arrivant, la face sud du Mont Saint-Michel, et l'on peut toujours, à marée basse, en faire, à pied, le tour complet. Il faut alors côtoyer le Rocher ou les Remparts, et la vue de l'Abbaye est nécessairement bornée, dénaturée, l'extrême rapprochement en déformant les plus belles perspectives.

A basse mer, en tout temps et principalement *en morte-eau*, on peut avancer sur la grève, vers l'Est (après avoir traversé une des rivières qui se perdent sur le sable), afin de voir le Mont sous un de ses plus beaux aspects et dans tout son superbe développement; mais les côtés ouest et nord sont moins faciles à voir par le même moyen. Il faut franchir la rivière à l'ouest, ou les bas-fonds au nord, et il n'est pas prudent de faire — sans guide — ces petites expéditions, qui ne sont pas toujours praticables à cause des sables, plus ou moins consistants selon les marées, qui changent et déplacent les fonds.

1. On peut arriver en voiture à d'autres époques qu'en *morte-eau*, à la condition de ne traverser la grève qu'à basse mer.

A notre avis, il vaut mieux choisir le temps des marées de *vive-eau* (1), qui permettent d'aborder au Mont Saint-Michel soit en voiture, soit à pied, à marée basse, et surtout à haute mer, à l'aide des bateaux qu'on trouve toujours sur la côte, à la pointe de la Digue, ou même dans l'anse de Moidrey, près de la gare du chemin de fer, si l'on a pris soin de prévenir les pêcheurs du Mont. En s'embarquant sur ce point, ou seulement à la Pointe de la Digue et profitant du *jusant*, on arrive rapidement au Mont Saint-Michel, qu'on aperçoit alors dans toute sa majesté. Avant de débarquer sur la *cale* de l'Entrée, au sud, il faut faire le tour du rocher en s'éloignant à une centaine de mètres de sa base ; c'est la meilleure manière de voir le Mont dans toute sa beauté. La vue change à chaque coup d'aviron, pour ainsi dire, et toutes les faces de l'antique Monastère semblent se dérouler, présentant successivement les aspects les plus imposants et les plus grandioses, particulièrement à l'ouest, au nord, au nord-est et à l'est : c'est une magnifique suite de vues, aussi pittoresques qu'on puisse les rêver, et rien d'ailleurs ne peut mieux favoriser l'étude de l'*architecture* extérieure des différents édifices du Mont. Achevant le tour de l'île,

1. Au moment de la pleine lune — ou *conjonction*, — où les marées sont plus fortes que dans l'*opposition*, c'est du moins ce qui arrive ordinairement et périodiquement aux époques lunaires, sauf les phénomènes *extraordinaires* comme ceux qui se sont produits cette année, particulièrement en mai et en juin.

commencé au sud-ouest, on débarque au sud sur la petite plage rocailleuse ou sur la *cale*, qui précèdent l'Avancée de l'Entrée de la Ville (1), et, après avoir franchi les ouvrages extérieurs et la Porte du Roi, on arrive dans la Ville (2), dont l'unique rue monte à l'Abbaye.

Le voyage au Mont Saint-Michel fait en temps de *vive-eau*, indépendamment de l'excursion *maritime* dont nous venons de parler et qu'il n'est possible de faire qu'aux époques périodiques des hautes marées, offre encore d'autres avantages qui seront particulièrement appréciés par les artistes; d'abord celui de voir le Mont Saint-Michel, son Abbaye, ses Remparts et les grèves entourés ou couvertes par la mer, brillamment éclairés par la lune et produisant, par les belles nuits d'été surtout, les effets les plus fantastiques et les plus inattendus.

Mais ce qui est inappréciable, c'est le spectacle incomparable qu'on peut voir dans son développement, soit des Remparts à l'est et au nord, soit mieux encore de la grande Plate-forme supérieure de l'ouest, et que les grèves du Mont Saint-Michel présentent seules; c'est-à-dire l'*arrivée* de la mer. Nous employons intentionnellement l'expression : l'*arrivée de la mer*, parce que c'est la seule qui convienne dans cette circonstance.

Retirée à marée basse à plus de douze kilomètres du

1. Voir le plan général, *fig.* 14.
2. Voir la Ville, page 329.

Mont, la mer *arrive* au moment du flot, s'annonçant par un bruissement, confus d'abord et qui devient bientôt un bruit effrayant, en formant une barre formidable dans les rivières (1) qui s'écoulent sur les grèves (2) et dans toute l'étendue du vaste estuaire qu'elle couvre bientôt entièrement. Cette immense nappe d'eau inondant les grèves, non pas avec la rapidité d'un cheval lancé au galop comme on l'a dit hyperboliquement, mais s'avançant par un mouvement continu, redoutable, avec une vitesse et une régularité implacables, produit un effet extraordinaire. Si les phénomènes des marées sont toujours intéressants à étudier et curieux à observer partout ailleurs, ils sont particulièrement étonnants sur les grèves du Mont Saint-Michel, où ils se produisent dans des conditions spéciales

1. « Le premier flot ou première pointe de la marée se fait tellement sentir dans le Couësnon, surtout aux équinoxes, qu'en mettant l'oreille contre terre à Pont-Orson, on entend le bruit qu'il fait dès le moment où il entre dans la rivière. Il s'étend d'une rive à l'autre et il s'avance très-rapidement contre le cours de l'eau douce, qui est d'ordinaire assez lent, sans se briser nulle part.... Son élévation et son action sont telles qu'il renverse assez souvent les plus grands bateaux, lorsqu'ils lui présentent le côté. Dans les autres marées, il n'est ni si grand, ni si fort ; mais, dans tous les temps, il offre un spectacle vraiment curieux pour qui ne l'a jamais vu. » — Rivière de Couësnon et son mascaret. — *De l'état ancien et de l'état actuel de la Baie du Mont Saint-Michel*, etc...., par M. F. G. P. B. Manet.... — Saint-Malo, 1829.

2. Les rivières la *Sée*, la *Sélune*, le *Couësnon* et d'autres petits ruisseaux, notamment celui de la Guintre.

et sous des aspects grandioses qui laissent dans l'esprit les impressions les plus vives.

Indépendamment des marées ordinaires et de celles de *vive-eau,* plus fortes que les autres, les équinoxes, et notamment celui de septembre, ramènent les grandes marées : « Marées de septembre, marées d'octobre, ce que les marins nomment les *malines* ou les *reverdies*. Si le vent souffle du large et précipite les eaux en cataractes puissantes sur les côtes, le phénomène présente un tableau saisissant bien fait pour attirer les curieux. Les amateurs de grande marée ont pris peu à peu l'habitude d'aller voir la mer au Havre, à Dieppe, à Boulogne, etc.; on pourrait mieux choisir le lieu d'observation et peut-être serait-il bon de changer cet itinéraire devenu un peu trop classique.

« C'est dans cette vaste échancrure du littoral comprise entre Brest et Cherbourg que le flux prend toute son intensité.

« La marée atteint des proportions inusitées à Saint-Malo, au Mont Saint-Michel, aux îles Chausey et dans les îles anglo-normandes de Jersey, Guernesey, Aurigny, Serk surtout. — Au Mont Saint-Michel, la marée montante offre un caractère particulier que l'on ne retrouve guère que dans la baie de Fundy en Amérique ; c'est tout à la fois une marée et presque un *mascaret* tant l'inondation est brusque ; c'est le déluge..... A marée basse les sables s'étendent à perte de vue. Quoi qu'en aient dit quelques

auteurs, on peut très-bien se promener sur cette plage de deux cent-cinquante kilomètres carrés sans crainte de s'enfoncer brusquement. Les *sables mouvants de la grève* me font tout l'effet d'appartenir à la légende..... (1) » Pourtant sur plusieurs points de la grève et notamment aux abords du Bec-d'Andène, au nord de Tombelaine, il existe des *sables mouvants* : « Le déplacement presque continuel des sables fait qu'ils fondent en quelques lieux sous les pieds, pour peu qu'on s'y arrête et y produisent de distance en distance de ces *mollières*, *fondrières*, *lises* ou *bougues*, où il serait d'une souveraine imprudence de s'engager sans guide » (2). Presque toujours et sauf par les brouillards qui s'abattent souvent subitement et sont pour le voyageur, qu'ils égarent, le plus grave danger qu'il puisse courir, on peut circuler sans risques sur les grèves, soit en partant de la côte, à la pointe de la Digue et surtout en suivant le *sillon* ou enrochement canalisant le Couësnon jusqu'au Mont, soit du Mont à Tombelaine, soit en partant ou de la Rive ou de Bas-Courtil, du gué de l'Épine ou de Genêts, ou de tout autre point du littoral de la baie, pour se rendre au Mont ou en revenir; cependant il est infiniment plus sage, particulièrement à l'époque

1. *Causeries scientifiques*, etc., par M. Henri de Parville. — Quinzième année, 1875. — Paris, 1876.

2. *De l'état ancien et de l'état actuel de la Baie du Mont Saint-Michel*, par l'abbé F. G. P. B. Manet. — Saint-Malo, 1829.

des grandes marées qui déplacent les sables et à la suite desquelles les rivières changent de cours, de se faire accompagner par un des pêcheurs du Mont, qui sont tous d'excellents guides, aussi expérimentés que braves et prudents. Ces réserves faites, nous reprenons l'intéressante *causerie* de M. H. de Parville. « La mer se devine plutôt qu'on ne l'aperçoit à l'horizon... Lorsque de loin on voit les marins qui se promènent à pied sec autour de leur bateau échoué sur le sable, remonter à bord; quand les *coquetières* (1) (et les pêcheurs) reviennent vers le Mont à pas pressés, il ne faut plus s'aventurer sur la grève sans précaution. Une ligne brillante barre le ciel; un bruit sourd arrive du large comme le grondement lointain de l'artillerie qui défile au galop; c'est la Marée. Bientôt on distingue nettement le flot; la grève diminue rapidement d'étendue. Puis la mer n'est plus qu'à 2 ou 3 kilomètres de distance. Le coup d'œil change brusquement, le flot n'avance plus en bon ordre; les rangs sont rompus, il va plus vite au milieu que sur les côtés, à droite qu'à gauche. Et tout à coup la masse écumeuse projette en avant de grandes nappes d'eau qui luisent au soleil comme des coulées de plomb fondu; on dirait d'immenses tentacules qui barrent la grève, l'enserrent et l'étouffent. L'eau gonfle les ruisseaux tout à l'heure à sec; de tous côtés les grands bras liquides se rejoignent;

1. Pêcheuses de *coques* (coquillage très-abondant dans la baie du Mont Saint-Michel).

ne laissent plus çà et là que des lambeaux de grève. Le cercle se referme de toutes parts. Malheur à l'imprudent qui n'a pu fuir à temps ! Les îlots se rapetissent à vue d'œil et le sable disparaît sous les eaux. Encore quelques minutes et l'inondation est complète ; une immense nappe d'eau a envahi les terres et le Mont Saint-Michel est séparé de la terre ferme par un bras de mer de 5 à 6 mètres de profondeur. La rapidité de l'inondation est extraordinaire et ce spectacle par grande marée est terrifiant. » (1)

Lorsque le vent pousse la marée, les eaux franchissent la porte de la Barbacane et viennent baigner les Bombardes anglaises, trophées de l'assaut de 1434, qui décorent l'Avancée de la Ville. La mer descend presque aussi rapidement qu'elle est montée ; une heure après l'*étale de la marée*, on peut sortir de la Ville, et très-peu de temps après, faire le tour du Rocher et des Remparts.

Après avoir vu le Mont Saint-Michel dans son ensemble sous ses aspects extérieurs, et supposant que le lecteur a bien voulu nous suivre, nous lui donnons brièvement les renseignements nécessaires pour visiter — en détail et en ordre — tous les Bâtiments de l'Abbaye, ses défenses extérieures et les Remparts de la Ville, que nous avons décrits successivement et aux détails desquels le visiteur pourra se reporter facilement.

1. *Causeries scientifiques*, etc., par M. Henri de Parville. — Quinzième année, 1875. — Paris, 1876.

ITINÉRAIRE

La Ville parcourue, la Barbacane du Châtelet et les Portes de l'Abbaye franchies, il faut gravir le grand Degré de la Cour de l'Église pour monter directement à la Plate-forme du Saut-Gaultier, au sud de l'Église; car, si l'on veut se rendre exactement compte des dispositions générales de l'Abbaye, il faut commencer la visite par les souterrains à l'ouest, consulter en montant les plans *fig.* 15, 16 et 17, s'orienter, et, afin de voir tous les édifices successivement et sans confusion, suivre l'itinéraire que nous indiquons :

Entrer à l'Église haute par la porte latérale sud (Plan, *fig.* 17), la traverser diagonalement, en sortir par la porte du collatéral nord ; prendre à gauche l'Escalier qui descend au Promenoir (Plan, *fig.* 16); suivre le degré qui longe, au nord, les soubassements de la nef romane et aboutit, au-dessous, à la Galerie basse ou Crypte de l'Aquilon (M, *fig.* 15); continuer et descendre encore jusqu'à l'extrémité des constructions à l'ouest (O, *fig.* 15); visiter les cachots (B, B', C, *fig.* 33) les Prisons (P. P', *fig.* 15), les ruines de l'Hôtellerie (N, *fig.* 15) et ses substructions au sud (Voir Robert de Torigni, page 112), les ter-

rasses, les jardins, les défenses et chemins de ronde du nord ; voir la galerie basse ou crypte de l'*Aquilon* (M, *fig.* 15 et coupe, *fig.* 31. — Vue perspective, *fig.* 32. — Travaux de Roger II, p. 108).

Reprendre le degré longeant les soubassements nord de la nef ; entrer, par une brèche existant actuellement à la troisième travée, dans les *souterrains*, substructions de la nef sur lesquelles s'élevaient jadis les trois premières travées de la nef, détruites en 1776 et aujourd'hui sous la grande plate-forme, à l'ouest de l'Église haute ; voir ces *souterrains* (Hildebert II, p. 84) ; là se trouvent l'ancien *Charnier* ou Cimetière des Religieux (C. C', *fig.* 16), une ancienne *citerne* (D, idem), les *degrés* et *passages* (Z, idem) — communiquant autrefois avec la nef de l'Église haute, — la Chapelle Saint-Étienne (J, idem), l'ancienne *Chapelle* mortuaire dite des *Trente-Cierges* (C'', idem) sous la plate-forme du Saut-Gaultier.

Revenir par la même voie et reprendre, au sortir de la brèche par où l'on est entré, l'escalier aboutissant au Promenoir (F, *fig.* 16), à l'extrémité ouest duquel une petite porte conduit au grand passage (G, idem) et aux dépendances (I, idem) de l'ancienne hôtellerie (H, idem). Visiter le *Promenoir* (F, idem) au nord de la nef (coupe, *fig.* 31. — Roger II, page 108), le parcourir de l'ouest à l'est et voir en passant, au nord (E, *fig.* 16), les vestiges de l'ancien Réfectoire du XI[e] siècle (Plan, *fig.* 20). A l'extrémité Est du promenoir, traverser la

petite salle voûtée (XIIIe siècle) qui précède la Chapelle basse du Transsept nord de l'Église (B, *fig.* 16. — Voir Hildebert II, page 84).

Sortir, à l'Est, au chevet de la Chapelle basse (B, *fig.* 16) entre les Bâtiments du nord et le Chœur de l'Église. Entrer à droite, par la porte de la deuxième travée, dans l'*Église basse,* dite Crypte des Gros-Piliers (plan, *fig.* 16. Chœur. Église basse, page 100). Après l'avoir visitée, prendre au sud, dans la troisième chapelle rayonnante, l'escalier pratiqué dans un des contre-forts, au sommet duquel se trouve l'*Escalier de dentelle*. Il aboutit à la balustrade supérieure du Chœur, d'où la vue embrasse un panorama immense dont l'étendue s'augmente encore, si l'on veut s'élever jusqu'à la plate-forme supérieure du clocher actuel, ce qui se peut faire sans trop de difficultés.

Il faut descendre par le même chemin; s'arrêter à la hauteur du *Triforium* pour voir les *arcs-boutants* du Chœur (*fig.* 29), puis descendre encore pour arriver à l'Église haute.

Visiter en détail l'*Église haute* (page 84), le Chœur d'une époque différente de la nef et des transsepts; voir la grande plate-forme à l'ouest (Église. Nef. Robert de Torigni. Découvertes, page 126). Rentrer dans l'Église puis en sortir par la porte latérale sud s'ouvrant sur la plate-forme du Saut-Gaultier (Guillaume de Lamps, page 203); descendre le grand Degré de la cour de l'Église, en examinant la face latérale sud de la Basilique; en des-

cendant, voir la Chapelle basse (romane) du Transsept sud, autrefois *Chapelle Saint-Martin*, au milieu de laquelle une citerne (moderne) a été construite; voir le pont fortifié (page 203 et la vue perspective, *fig.* 74).

Revenir à la Salle des Gardes, la traverser du sud au nord et en sortir par la porte nord qui débouche dans la cour de la Merveille (I, *fig.* 15).

Afin de conserver un souvenir exact de *la Merveille* (page 137), il est utile de visiter les deux bâtiments—formés chacun de trois étages — dont elle se compose, sans interruption et dans l'ordre suivant : de la cour de la Merveille (I, *fig.* 15) entrer dans l'Aumônerie par le Porche et la porte qui s'ouvrent au pied de la Tour des Corbins, voir l'*Aumônerie* (J, *fig.* 15 et page 153) et, dans l'angle nord-ouest, l'escalier qui dessert les étages supérieurs ; à la suite le *Cellier* (K, page 155); sur la face nord, le pont-levis qui servait au montage de l'eau (tentative de Montgomery, page 157); dans le côté ouest, la porte communiquant avec les jardins et les chemins de ronde. Prendre l'escalier, ménagé dans l'épaisseur des murs dans l'angle sud-ouest, qui aboutit au-dessus à la *Salle des Chevaliers* (page 165); voir cette Salle (en L, *fig.* 16) très-curieuse aussi bien par ses dispositions générales que par les riches détails de son architecture (*fig.* 16, coupe, *fig.* 59, et vue perspective, *fig.* 66), puis le *Chartrier* (*fig.* 64 et 65). Sortir de la Salle des Chevaliers par la porte qui s'ouvre dans l'angle sud-est, traverser le passage

voûté où se trouve un escalier moderne, entrer dans le *Réfectoire* (page 160), la plus belle Salle de l'Abbaye (en K, *fig.* 16) et, avec la Salle des Chevaliers, un des plus beaux exemples de l'Architecture française du XIIIe siècle (*fig.* 16, coupes, *fig.* 151 et 152, et vue perspective, *fig.* 60). Sortir du Réfectoire par la porte d'entrée, visiter les *Cuisines* (M, *fig.* 16), gravir l'escalier moderne, qui commence dans le passage voûté en face de la porte du Réfectoire et aboutit au-dessus, à proximité du Cloître, du Dortoir et de la Bibliothèque (L, K et M, *fig.* 17). Visiter attentivement le *Cloître*, ses *curieuses sculptures* et son *Lavatorium* (page 182), le *Chartrier* (L, *fig.* 17). Entrer dans le *Dortoir* (page 172), par la grande porte de l'ouest (dans la galerie Est du Cloître), le parcourir dans toute sa longueur et, dans l'angle sud-est, prendre l'escalier de la Tour des Corbins (K', *fig.* 16 et 17).

S'arrêter en descendant au crénelage de la Courtine reliant la Merveille au Châtelet; voir le *crénelage*, contourner le comble du Châtelet où, dans l'angle sud-ouest, un escalier, encorbellé (*fig.* 78) sur le grand mâchicoulis de la porte de Belle-Chaise et sur la cour de la Merveille, conduit à la *Salle des Officiers* (N, *fig.* 16) ou d'assemblée, dite du Gouvernement (page 212). De là, voir les divers étages de la *Tour Perrine* (O, *fig.* 16) et le mâchicoulis pratiqué à l'un de ses étages (page 213). On peut ensuite visiter les *Bâtiments abbatiaux* (page 198); voir la chapelle de *Sainte-Catherine* (G'', *fig.* 15), sortir dans la cour de l'Église,

puis revenir encore à la *Salle des Gardes* (D, *fig.* 15 page 206) et voir en passant les logements du *Châtelet* (C, *fig.* 15) ; examiner en sortant le bâtiment de *Belle-Chaise* (page 206) qui contient la Salle des Gardes et au-dessus la salle des Officiers, puis le Châtelet (page 218) et ses curieuses dispositions défensives.

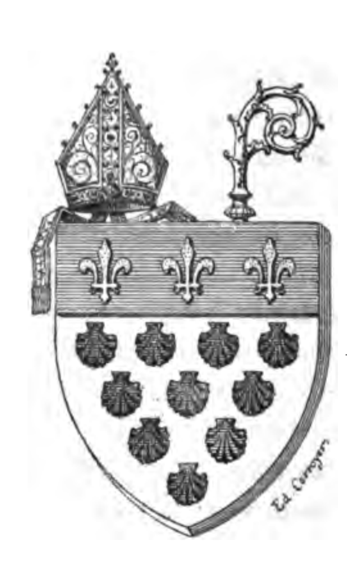
Au sortir de l'Abbaye on se trouve dans la *Barbacane* du Châtelet (B, *fig.* 15) défendant les approches de l'Entrée (page 221). A la Barbacane aboutissent le grand Degré aujourd'hui ruiné (page 223) et les Remparts de la Ville se rattachant aux fortifications de l'Abbaye-Château (voir le plan général, *fig.* 14).

En sortant de la Barbacane, prendre le chemin des Remparts (page 233) ; le premier ouvrage à gauche est la *Tour Claudine* (page 254) sur le point le plus élevé des murailles (I, *fig.* 14) et joignant l'angle nord-est de la Merveille ; descendre une première rampe, voir l'*Échauguette* (I, *fig.* 14) formant le saillant nord-ouest du Mont, descendre une deuxième rampe jusqu'à la *Tour du Nord* (C, *fig.* 14, page 240) ; descendre encore et remarquer (en D, *fig.* 14) les vestiges des remparts du XIVe siècle et arriver enfin par des escaliers, fort raides, au *Bastillon* ou Bastion *de la Tour Boucle* (pages 260 et 306). Suivre la ligne des murailles en voyant successivement la *Tour Boucle* (L, *fig.* 14), sa poterne et celle du *Trou-du-Chat* (K, *fig.* 14, page 260) ; la *Tour basse* (M, *fig.* 14) ou *Batterie basse* (pages 321 et 324) ; la *Tour* dite *de la Liberté* (N,

fig. 14, page 324); la *Tour de l'Arcade* (O, *fig.* 14, page 324). Voir la *Tour du Roi* (O, *fig.* 14, pages 263 et 264); le *crénelage* et les *mâchicoulis* de la *Porte du Roi* (P, *fig.* 14, pages 264 et 265); le *Logis du Roi* (page 261). Descendre en passant devant le *Corps-de-garde* et la *Tour du Guet* (page 271). Voir la *Porte du Roi* (page 264); la *Barbacane* de la Porte du Roi (R, *fig.* 14, pages 267 et 272); l'*Avancée* de la Barbacane (S, *fig.* 14, page 291), et l'on se retrouve alors sur la *Cale* (S', *fig.* 14, précédant l'entrée de la Ville au sud.

De l'*Avancée*, en longeant le rocher au sud-ouest, on arrive aux anciens Bâtiments des magasins de l'Abbaye ou *Fanils* (page 292); voir leurs *vestiges* à l'ouest et à l'angle sud-ouest; la base de la *Tour des Fanils* (U, *fig.* 14), la *Tour* (plate-forme) *Gabriel* (Z, *fig.* 14, pages 294 et 296) et ses trois étages couronnés par les ruines d'un *moulin à vent* (page 297); sortir ensuite dans la cour des Fanils (X', *fig.* 14). L'on aura alors terminé la visite du Mont Saint-Michel après en avoir vu toutes les parties intéressantes, si l'on a suivi nos indications.

On pourra aussi, ce qui nous paraît être la plus excellente manière d'achever l'excursion, visiter l'*Orphelinat*, où trouvera moyen de s'exercer la charité de ceux qui voudront marquer par une bonne action leur passage au Mont Saint-Michel.



TABLES

TABLE DES GRAVURES

Figures. Pages.

Figures. Pages.

TABLE ALPHABÉTIQUE

A

B

D

E

F

G

H

I

L

R

S

T

V

TABLE DES DIVISIONS

DE L'OUVRAGE



ERRATA

Page 23, ligne 12 : 1486 à 1311 ; *lisez :* 1386 à 1411.

Page 44, fig. 2 : Vue générale de la façade du sud ; *lisez :* Vue générale de la face sud.

Page 45, fig. 3 : Vue générale de la façade sud ; *lisez :* Vue générale de la face sud.

Page 56, fig. 10 : 1642 ; *lisez :* 1462.

Page 161, fig. 60 non signée ; *lisez :* Ed. Corroyer del. & L. Gaucherel sc.

Page 171, fig. 66 non signée ; *lisez :* Ed. Corroyer del. & L. Gaucherel sc.

Page 336, ligne 12 : quencaillerie ; *lisez :* quiencaillerie.

Page 339, note : quincaillerie ; *lisez :* quiencaillerie.

Page 341, ligne 3 ; denirs ; *lisez :* deniers.

Il a été tiré de ce livre quelques exemplaires sur papier de Hollande et sur papier Whatman.

ACHEVÉ D'IMPRIMER
A PARIS

le 21 juin mil huit cent soixante-dix-sept

Par CHARLES UNSINGER

pour

ÉDOUARD CORROYER

Architecte du Gouvernement

1020. [illegible] of the nave [illegible] remaining work, p. 11.

1103. Fall of [illegible] nave. p. 12. 1300, of tower [illegible]

1112 fire, p. 13; 1136, fire, p. 14; 1203, fire, p. 19; 1300, p. 21. 1359, 1374, p. 23.

1135. Church finished, 14

1203-60 Reconstruction, 19-21.

1386-14[illegible] [illegible], 23.

1430-52 Choir, 27 [illegible] works; 1521 choir completed, 31.

1370(?) 1384, 15[illegible]. more fires, pp. 22-31. 1776 12th fire, p. 34

1631 another fire

Profanation & mutilation after middle of 16th cent pp. 33



1020. [illegible] of the nave [illegible] remaining [illegible], p. 11.

1103. Fall of [illegible] nave. p. 12. 1300, of tower, 17; 74

1112 Fire, p. 13; 1138, fire, [illegible]; 1203, fire, p. 19; 1300, p. 21. 1350, p.
1374, p. 23.

1135. Church finished, 14

1203-60 Reconstruction, 19-21.

1388-14[illegible] [illegible], 23.

1430-52 Choir, 27 [illegible]; 1521 choir completed, 31.

1570(?) 1584, 15[illegible]. more fires, pp. 22-31. 1776 12th fire, p. 36

1631 another fire

Profanation. Mutilation after middle of 16th cent. pp. 33



net
5.00
Holland



Paris. — Charles UNSINGER, imprimeur, 83, rue du Bac.


3 2044 012 738 464



